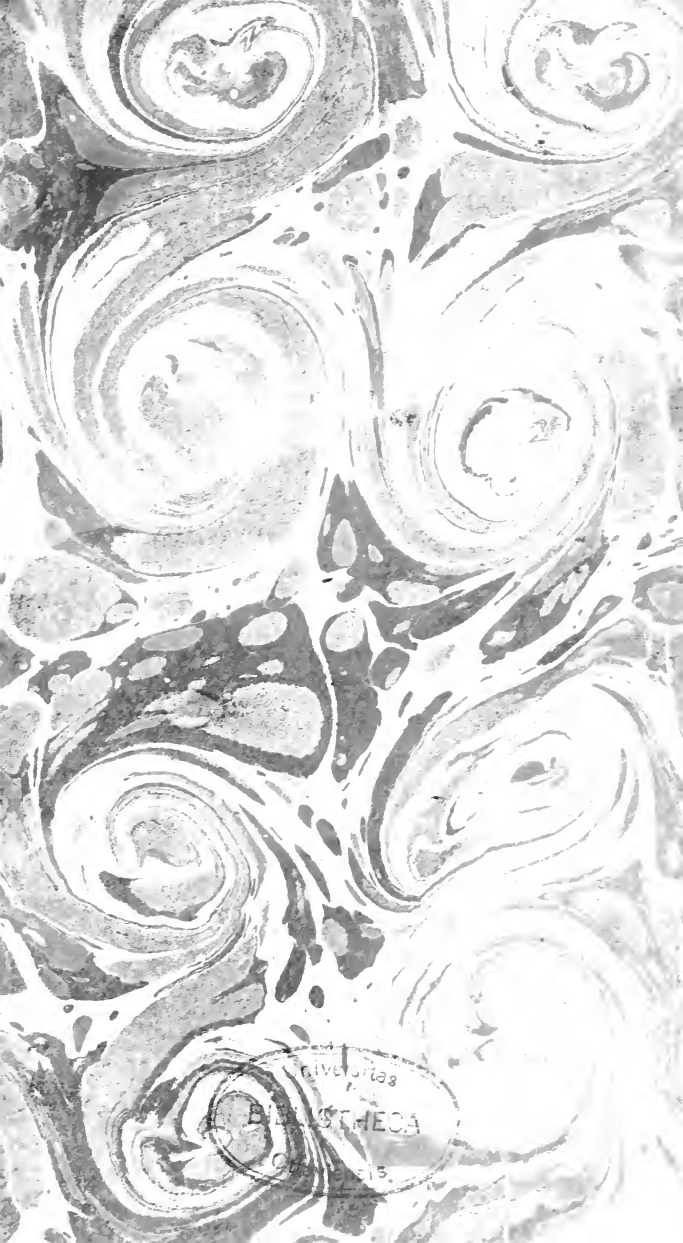
Universitas
BIBLIOTHECA

SYNTAXE
FRANÇOISE,
OU
NOUVELLE GRAMMAIRE
SIMPLIFIÉE,

SYNTAXE
FRANÇOISE,
OU
NOUVELLE GRAMMAIRE
SIMPLIFIÉE.

Par M. l'Abbé FABRE.

Fc 80A
Ausgeschieden

A PARIS,

Chez PÉRISSE, Libraire, pont Saint-Michel, au Soleil d'Or;

Et chez l'Auteur, au café d'Artois, rue la Harpe.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Universitas
BIBLIOTHECA
Trajectensis

PC
2102
.F3
1781

PRÉFACE.

IL exiſte beaucoup d'ouvrages ſur le ſyſtême de notre langue ; & ceux des Girard, des d'Olivet, des Dumarſais, des Beauzée, jouiſſent à très-juſte titre de la plus haute réputation : mais ils ſont au deſſus de la foibleſſe de la première enfance ; ce ſont des oracles qu'il ne lui eſt pas permis d'interroger, leurs réponſes ſeroient des énigmes pour cet âge encore trop jeune. Comme des fibres tendres & délicates ſouffrent de la moindre tenſion, ne permettent pas une étude pénible, une application opiniâtre, des efforts trop répétés ; il faut, dans une Grammaire deſtinée à l'uſage des enfants, leur expliquer les myſtères de la langue de la manière la plus claire & la plus intelligible, leur frayer une route ſûre & aiſée à travers les difficultés toujours renaiſſantes de

notre langue, les conduire, pour ainſi dire, par la main, dans une carrière auſſi pénible à parcourir. Ces conſidérations n'ont point échappé à tous les Grammairiens; quelques-uns d'eux ont eſſayé de mettre la ſcience grammaticale à la portée des jeunes perſonnes: mais le ſuccès a-t-il couronné leurs efforts? Leurs ouvrages élémentaires ont-ils rempli les vœux du public, comme les ouvrages philoſophiques des célèbres auteurs que je viens de nommer, ont excité ſon admiration? Les plaintes paroiſſent générales. Des définitions calquées ſur de fauſſes dénominations; des ſubdiviſions éternelles fondées ſur des diſtinctions inutiles; des règles quelquefois fauſſes, ſouvent obſcures, preſque jamais raiſonnées; ſous ces règles, les exemples les plus triviaux; en un mot, une prolixité faſtidieuſe ou une ſimplification outrée: tels ſont les défauts que tout le monde s'accorde à trouver dans ces livres élémentaires.

Dans celui que j'offre au public, j'ai tâché de faire disparoître ces défauts ; j'ai eu soin de me tenir également loin de ces deux extrêmes, la longueur qui dit trop, & la briéveté qui ne dit pas assez. Voici une notice du plan de cette Grammaire :

D'abord j'ai retranché cette partie de l'orthographe qui n'est pas soumise aux règles de la Syntaxe. Il suffit de transcrire pendant quelque tems des livres bien orthographiés, pour acquérir une parfaite connoissance de cette partie de la Grammaire. D'ailleurs on peut consulter dans le besoin le Dictionnaire de l'Académie.

Dans la première partie, je donne une définition aussi courte que lumineuse de chaque espèce de mots. Comme l'abbé Girard, j'ai supprimé les déclinaisons, qui n'entrent point dans le système de notre langue. J'ai rapproché le participe de l'adjectif, pour faire mieux sentir combien est légère la nuance qui différencie ces deux mots, & banni le *supin* & le

gérondif, que notre langue ne reconnoît point. J'ai réduit à deux ſortes les pronoms, que l'on diviſe ailleurs en ſept, diviſion auſſi inutile qu'ennuyeuſe, & ſupprimé entiérement les diviſions oiſeuſes des prépoſitions, des conjonctions & des adverbes: dans les adverbes, je remarque ſeulement ceux qui caractériſent les degrés de ſignification & les degrés de comparaiſon. Dans le verbe, j'ai ſubſtitué aux anciennes dénominations des tems, des dénominations logiques, qui en ſont, pour ainſi dire, des définitions.

C'eſt cette partie, qui renferme néceſſairement ce qu'il y a de plus abſtrait & de plus métaphyſique dans une Grammaire, que j'ai ſur-tout ſimplifiée, & miſe à la portée des enfants. Elle eſt terminée par une Ode de J. B. Rouſſeau; tous les mots de cette Ode ſont ſous de petits caractères qui en indiquent la claſſification.

Dans la ſeconde partie, j'indique une manière auſſi ſûre que ſimple

de décompoſer la phraſe, objet le plus important de la Grammaire ; je fixe la différence qu'il y a entre la Syntaxe naturelle & la Syntaxe figurée ; je donne une idée préciſe des figures de Syntaxe qui peuvent embellir l'expreſſion, & des vices qui peuvent la ſouiller ; j'analyſe grammaticalement une épître d'un père à ſon fils, afin de raffermir le jeune grammairien dans la ſcience de l'analyſe de la phraſe ; je donne enſuite une ſeule règle d'accord, ſous laquelle ſont rangées toutes les exceptions & toutes les obſervations qu'elle peut comporter ; & je reprends tous les mots, chacun en particulier, pour en faire connoître la conſtruction, & ne rien omettre des détails inſtructifs dont ils ſont ſuſceptibles. On trouvera par-tout des exemples choiſis dans nos meilleurs Ecrivains, & qui offrent ou des idées brillantes, propres à orner l'eſprit, ou de grands ſentiments, propres à former le cœur.

L'Ouvrage eſt terminé par l'excellent Traité de ponctuation de M. Beauzée, que j'ai ſimplifié, & par la conjugaiſon de tous les verbes irréguliers.

Tels ſont les principaux traits qui donnent à cette Grammaire une phyſionomie différente de celle des autres Ouvrages de ce genre, & qui ſemblent devoir la faire remarquer avec avantage. Cependant, malgré mes efforts, je ne me flatte pas d'être arrivé à ce point de perfection qui n'en laiſſe entrevoir aucun autre: mais je croirai du moins avoir concouru à l'utilité publique, ſi, comme j'oſe l'eſpérer, j'ai réuſſi à rendre moins pénible & plus fructueuſe l'étude des principes de la Langue françoiſe.

Concluſion du RAPPORT *qu'ont fait de cette Grammaire Meſſieurs les Commiſſaires nommés par l'Académie de Lyon pour l'examiner, & que l'Académie a adopté par ſon avis.*

« EN un mot, nous dirons de la » Nouvelle Grammaire de M. l'Abbé » FABRE, qu'ellle eſt écrite d'un » ſtyle clair & pur; que les prin- » cipes qui la fondent ſont ceux » de l'Académie françoiſe & de nos » meilleurs Grammairiens; qu'elle » prouve des connoiſſances gramma- » ticales auſſi ſolides qu'étendues; » qu'on peut la conſulter avec une » entière confiance; & que les jeunes » gens qui l'adopteront ſeront promp- » tement initiés dans la ſyntaxe de

» notre langue, n'euſſent-ils qu'une » intelligence ordinaire, & n'appor- » taſſent-ils à cette étude, trop » généralement négligée, qu'une » application médiocre. »

Je certifie que l'extrait ci-deſſus du Rapport de MM. les Commiſſaires, eſt conforme à l'original. A Lyon, ce 8 Mai 1787.

Signé, DE LA TOURRETTE, *Secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon.*

SYNTAXE FRANÇOISE,

OU

NOUVELLE GRAMMAIRE *SIMPLIFIÉE.*

LA Grammaire françoiſe eſt la connoiſſance des règles de la langue françoiſe.

Ces règles ſont fondées, les unes ſur la raiſon, les autres ſur l'uſage. La raiſon a toujours le droit de réclamer contre l'infraction de celles qu'elle a fixées. L'uſage, au contraire, obéit ſouvent aux caprices & aux biſarreries de la mode, & ne peut exercer un empire légitime que ſur ce qui n'eſt pas ſoumis à celui de la raiſon. Au reſte, c'eſt toujours d'après les lois émanées de ces deux légiſlateurs ſuprêmes des langues, que le diſcours doit être conſtruit, pour être correct & exact:

la plus légère infraction de ces lois rend l'expreſſion vicieuſe.

Le diſcours eſt le tableau de nos penſées. Il réſulte de la combinaiſon, de l'enchaînement des phraſes entr'elles, comme celles-ci réſultent de la conſtruction, de l'arrangement des mots entr'eux. Les mots ſont les ſignes de nos idées; les phraſes ſont les images de nos penſées.

On diſtingue dix ſortes de mots : Le ſubſtantif, l'adjectif, le participe, l'article, le pronom, le verbe, la prépoſition, l'adverbe, la conjonction & l'interjection. Les ſix premiers ſont variables, c'eſt-à-dire, adoptent diverſes inflexions, diverſes terminaiſons. Les autres ſont invariables.

La grammaire conſidère les mots ſous deux points de vue différens, iſolés ou conſtruits, c'eſt-à-dire, hors de la phraſe, ou dans la phraſe; hors de la phraſe, pour fixer leur définition & les diſtinctions qu'ils comportent; dans la phraſe, pour indiquer la place qu'ils doivent y occuper, & les inflexions ſous leſquelles ils doivent y paroître. Sous ce dernier point de vue, ils ſont du reſſort de la ſyntaxe. Nous allons d'abord parler de chaque mot en particulier, pour en donner une idée claire & préciſe.

DES MOTS VARIABLES.

SUBSTANTIF.

LE ſubſtantif eſt un mot qui dénomme un objet.

Un objet peut être réel ou idéal, c'eſt-à-dire, exiſter réellement, ou n'avoir qu'une exiſtence factice. *Roſe*, *bouquet*, *Dieu*, *ame*, &c. ſont des ſubſtantifs qui dénomment des objets réels. *Sageſſe*, *beauté*, *jeu*, *promenade*, &c. ſont des ſubſtantifs qui dénomment des objets *idéaux*, qui n'ont d'autre exiſtence que celle que leur prête l'imagination : ce ſont des qualités ou des actions que l'on conſidère comme des objets pourvus d'une exiſtence propre & indépendante, afin de pouvoir en diſcourir ainſi que des objets réels.

On diſtingue le ſubſtantif commun & le ſubſtantif propre. Le premier eſt celui qu'on peut adapter également à chacun des objets d'une même eſpèce, d'une même claſſe : tels *homme*, *femme*, *étui*, *couleur*, &c. parce qu'on peut s'en ſervir pour dénommer un homme quelconque, une femme quelconque, &c. Le ſubſtantif propre eſt celui qu'on ne peut adapter qu'à un ſeul & unique objet : tels *Paris*, *le Rhône*, *la France*, *Voltaire*, &c. parce qu'on ne peut s'en ſervir que pour

dénommer une seule ville, un seul fleuve, un seul royaume, un seul homme.

ADJECTIF. PARTICIPE.

L'adjectif est un mot qui qualifie un objet par l'idée d'une qualité.

Le participe est un mot qui qualifie un objet par l'idée d'une action.

Nous avons rapproché ces deux mots, parce que leur destination, comme on le voit, ne diffère que par une nuance.

Qualifier un objet, c'est lui imprimer, lui adapter une idée secondaire, accessoire, que ne présente pas le substantif qui le dénomme. Le qualifier par l'idée d'une qualité ou par l'idée d'une action, c'est donc lui adapter l'idée d'une qualité ou d'une action. Or tel est le service grammatical de l'adjectif & du participe. Dans ces vers,

Dieu voit avec plaisir, par un *beau* dévoûment,
Ces mortels *généreux*, *enchaînés* librement,
Prononçant aux autels des serments *légitimes*,
Y paroître en héros & non pas en victimes.

les adjectifs *beau*, *généreux*, *légitimes*, adaptent l'idée d'une qualité, le premier au substantif *dévoûment*, le second au substantif *mortels*, & le dernier enfin au substantif *serments*. Les participes *enchaînés*, *prononçant*, au contraire, adaptent l'idée d'une *action* au substantif *mortels*; le premier lui adapte

l'idée de l'action d'être enchaîné, l'autre, l'idée de l'action de prononcer. Il eſt donc vrai de dire que l'adjectif qualifie un objet par l'idée d'une qualité, & que le participe le qualifie par l'idée d'une action.

On diſtingue le participe actif, & le participe paſſif : le premier préſente l'objet comme opérant l'action ; l'autre le préſente comme ſouffrant l'action. Dans les vers cités, *prononçant* eſt un participe actif, parce qu'il préſente *ces mortels* comme opérant l'action de prononcer ; & *enchaînés* un participe paſſif, parce qu'il préſente *ces mortels* comme ſouffrant l'action d'être enchaîné. Tous les participes actifs ſe terminent en *ant ;* les autres ont différentes manières de ſe terminer.

Chantant, danſant, riant, &c. &c.

ſont des participes actifs.

Rendu, chanté, ſenti, ouvert, mis, &c. &c.

ſont des participes paſſifs.

Puiſque l'adjectif & le participe qualifient un objet, ils ne peuvent exiſter dans la phraſe ſans un ſubſtantif qui dénomme l'objet qualifié. Mais ce ſubſtantif peut être quelquefois ſous-entendu. Par exemple, il l'eſt dans les locutions ſuivantes :

Un perfide, le ſage, un noyé, la mar ée.

Là le ſubſtantif n'eſt pas énoncé, parce que les qualifications que préſentent ces

adjectifs & ces participes en font aiſément ſuppléer l'idée. Ces qualificatifs ſont employés ſubſtantivement, ils qualifient & dénomment tout-à-la-fois.

Du Genre & du Nombre.

On diſtingue deux genres, le maſculin & le féminin. Cette diſtinction eſt calquée ſur celle des deux ſexes qu'on a remarqués dans les êtres animés; & quoique les êtres inanimés en ſoient privés, on a néanmoins donné l'un ou l'autre des deux genres aux ſubſtantifs qui les dénomment. Ainſi l'on a dit par principe *l'homme* au maſculin, *la femme* au féminin; & par imitation, *le ciel* au maſculin, *la terre* au féminin. La raiſon a dicté le genre des mots repréſentatifs des êtres animés, & l'uſage celui des mots repréſentatifs des êtres inanimés.

Les ſubſtantifs n'ont que l'un ou l'autre des deux genres; ils ne varient point à cet égard, parce que la nature n'a donné aux êtres animés que l'un ou l'autre des deux ſexes, & que l'uſage a ſuivi le même procédé relativement aux êtres inanimés. Ainſi, *homme*, *courage* ſont toujours au maſculin; & *femme*, *vertu*, toujours au féminin. Il n'en eſt pas de même pour les autres mots variables, parce que ceux-ci pouvant correſpondre tantôt à un ſubſtantif maſculin, tantôt à un ſubſtantif féminin,

doivent néceſſairement varier leur inflexion, pour ſe plier à celle du ſubſtantif leur correſpondant. Auſſi ont-ils une inflexion différente pour chacun des deux genres. On dit au maſculin, un homme *vertueux*, *bien fait;* & au féminin, une femme *vertueuſe*, *bien faite*. L'*e* foible eſt la caractériſtique du féminin dans les adjectifs & les participes. On l'ajoute à l'inflexion maſculine.

On diſtingue deux nombres, le ſingulier & le pluriel : un mot qui ſe préſente ſous l'idée de l'unité eſt au ſingulier ; celui qui ſe préſente ſous l'idée de la pluralité eſt au pluriel. Le *s* eſt la caractériſtique du pluriel ; on l'ajoute à l'inflexion ſingulière : *L'homme content*, *les hommes contents*.

Remarquez que les deux règles de formation que nous venons de donner, ſont ſoumiſes à un grand nombre de variations & d'exceptions que nous n'indiquerons pas. Elles néceſſiteroient des détails qui appartiennent à un traité d'orthographe. Notre projet n'eſt pas de donner une auſſi grande extenſion à cette grammaire : la ſyntaxe eſt notre principal objet.

ARTICLE.

L'article eſt un mot qui annonce un objet.

Puiſque l'article annonce un objet, il détermine donc le mot qu'il précède à

préſenter des objets, des individus. Or, telle eſt la deſtination de l'article. Le ſubſtantif-commun ne préſente des individus que lorſqu'il eſt précédé de ce mot, ou de quelqu'un de ceux qui le remplacent, & que nous remarquerons ailleurs. Si le ſubſtantif-commun n'eſt pas précédé de l'article, il ne dénomme pas des objets, des individus, il ne fait que qualifier ou préſenter l'eſpèce d'une manière vague, ſans fixer l'eſprit ſur les individus qui la compoſent : en un mot, ſans l'article, le ſubſtantif-commun n'a pas une ſignification ſubſtantive, il n'a qu'une ſorte de ſignification adjective. Juſtifions ces notions par des exemples. Dans cette phraſe,

Sous le malheur ne ſois point abattu : ſois *homme ;* qu'aucun événement ne triomphe de ton courage.

homme, qui eſt un ſubſtantif-commun, n'a point une ſignification ſubſtantive, ne préſente pas un objet, un homme, parce qu'il n'eſt pas précédé de l'article; il n'a qu'une ſignification adjective, il ne fait que qualifier par l'idée des qualités qui caractériſent l'homme. *Sois homme*, c'eſt-à-dire, ſois ferme, courageux, inébranlable, &c. Dans celle-ci,

Cette femme a une figure d'*homme.*

homme n'a pas non plus une ſignification ſubſtantive, ne préſente pas un individu,

un homme, parce qu'on ne veut pas dire que cette femme a la figure de quelqu'un des hommes qui exiſtent. *Homme* préſente là l'eſpèce en général d'une manière vague, ſans fixer l'idée ſur aucun des individus qui la compoſent; il qualifie par l'idée de l'eſpèce : *cette femme a une figure d'homme*, c'eſt-à-dire, une figure ſemblable à celle de l'eſpèce qu'on appelle *homme*. Auſſi pourroit-on ſubſtituer un adjectif, & dire : *Cette femme a une figure maſculine.* Dans les ſuivantes, au contraire,

Êtes-vous l'*homme* qui m'a demandé?
Le vœu de l'*homme* eſt d'être heureux.

homme a une ſignification ſubſtantive, préſente des individus, parce qu'il eſt précédé de l'article. Dans la première, il préſente tel homme en particulier. Dans la ſeconde, il les préſente tous, c'eſt l'eſpèce individualiſée : *Le vœu de l'homme eſt d'être heureux*, c'eſt comme s'il y avoit, *le vœu de tous les hommes eſt d'être heureux.* On voit donc que l'article imprime au ſubſtantif-commun qu'il précède, une ſignification ſubſtantive, c'eſt-à-dire, qu'il le détermine à préſenter des individus, & que, quand le ſubſtantif-commun n'en eſt pas précédé, il n'a alors qu'une ſignification adjective, c'eſt-à-dire, qu'il ne fait que qualifier. Il eſt ſi vrai que c'eſt là la deſtination eſſentielle de l'article, qu'un adjectif & un

infinitif acquièrent une ſignification ſubſtantive, lorſqu'ils ſont précédés de ce mot. Ainſi *le beau*, *le joli*, *le blanc*, *le boire*, *le manger* dénomment, & ne qualifient plus.

Il ſuit de là, 1°. que le ſubſtantif-propre ne comporte pas l'article; parce qu'eſſentiellement & uniquement deſtiné à dénommer un individu, il n'a pas beſoin d'un mot qui le détermine à jouer un rôle dont il ne peut jamais ſe dépouiller, pour ſe revêtir d'un autre. Auſſi, lorſque ce ſubſtantif eſt précédé de l'article, il y a toujours ellipſe d'un ſubſtantif-commun. Ainſi, quand on dit:

La Saint-Huberti, *le* Rhône, *la* France, &c.

c'eſt comme s'il y avoit,

L'actrice qu'on nomme Saint-Huberti, *le fleuve* qu'on nomme Rhône, *la province* qu'on nomme France. (La France étoit autrefois une province Romaine.)

Si l'on ne veut pas admettre une ellipſe dans ces cas-là, on conviendra du moins que l'article eſt alors un mot oiſif, inutile, qu'on a affecté à ces ſubſtantifs-propres, ſans ſavoir pourquoi, par une ſorte d'imitation; parce que le ſubſtantif-propre ne pouvant jamais être employé que pour dénommer un individu, que dans le ſens ſubſtantif, n'a pas beſoin d'un mot qui lui imprime ce caractère.

Il suit de là, 2°. que l'article par lui-même ne détermine pas l'étendue de la signification du substantif-commun qu'il précède, c'est-à-dire, n'annonce pas si ce substantif est adapté à un seul, à plusieurs, ou à tous les objets de la même espèce, comme le dit M. Restaut. C'est au sens, à l'ensemble des mots qui composent la phrase, qu'il faut avoir recours pour savoir si le substantif, précédé de l'article, est employé dans toute l'étendue de sa signification, ou dans un sens restreint. Dans ce vers,

L'homme est plus cher à Dieu qu'il ne l'est à lui-même.

homme est pris dans toute l'étendue de sa signification, parce qu'il n'est aucun mot dans la phrase qui la restreigne. *L'homme* semble ne présenter, il est vrai, qu'un seul homme, parce que ce substantif est sous le nombre singulier. Mais comme on ne parle pas de tel homme en particulier exclusivement à tous les autres, comme on n'en distingue aucun, il n'en est pas un dont on ne puisse dire ce qu'on ne semble dire que d'un seul : *Qu'il est plus cher à Dieu qu'il ne l'est à lui-même.* L'expression semble fixer l'esprit sur un seul homme; mais le sens les lui présente tous sous l'idée d'un seul, qu'on prend pour

type, pour modèle; c'eſt toute l'eſpèce individualiſée. Dans les vers ſuivants,

Mais *l'homme* faſtueux cherche-t-il à jouir?
Prétend-il vivre? Non, il ne veut qu'éblouir.

homme n'eſt plus employé dans toute l'étendue de ſa ſignification; celle-ci eſt reſtreinte par l'adjectif *faſtueux* qui ſuit: il ne s'agit plus de tous les hommes; il s'agit ſeulement des hommes faſtueux, que l'on grouppe encore ſous l'idée d'un ſeul; c'eſt toute l'eſpèce des hommes faſtueux individualiſée. Dans cette phraſe enfin,

L'homme que vous voyez eſt mon père.

homme eſt reſtreint à un ſeul individu, à un ſeul homme, par les autres mots de la phraſe; tous les autres hommes ſont exclus. Or, dans ces exemples, ce n'eſt pas l'article *le* qui détermine l'étendue de la ſignification du ſubſtantif *homme*, puiſque celui-ci en eſt précédé dans tous les cas, ſans être cependant fixé à une ſeul & même acception. Je le répète, l'article ne fait qu'annoncer que le ſubſtantif qu'il précède eſt adapté à des objets; c'eſt au ſens de la phraſe, à l'enſemble des mots qui la compoſent, qu'il faut avoir recours pour ſavoir ſi ce ſubſtantif eſt adapté à un ſeul, à pluſieurs, ou bien à tous les objets de la même eſpèce. Nous nous ſommes un peu appeſantis ſur la définition de l'article,

parce qu'il eſt impoſſible de ſaiſir la ſyntaxe de ce mot, ſi l'on n'en a des notions claires & préciſes.

L'article eſt ſimple ou contracté; contracté, lorſque, combiné avec la prépoſition *de* ou *à*, il ne forme avec l'une ou l'autre de ces prépoſitions qu'un ſeul & même mot : ſimple, lorſque cette contraction n'a pas lieu. On entend par contraction la réduction de pluſieurs ſyllabes en un moindre nombre. Voici le tableau de l'article ſimple ou contracté ſous ſes différentes inflexions.

ARTICLE

Simple.		Contracté.	
SING.	PLUR.	SING.	PLUR.
maſc. fém.	d. t. g.	maſc.	d. t. g.
Le, la,	les.	Du, au,	des, aux.

L'article au ſingulier féminin, comme on le voit, ne ſe contracte jamais. *Du* & *des* ſont contractés de la prépoſition *de*, & de l'article *le*, *les*.

La fête *du* village, *des* bergers, *des* bergères;

c'eſt-à-dire,

La fête de le village, de les bergers, de les bergères.

Au & *aux* ſont contractés de la prépoſition *à*, & de *le*, *les*.

Courir *au* hameau, *aux* bois, *aux* nouvelles;

c'eſt-à-dire,

Courir à le hameau, à les bois, à les nouvelles.

C'eſt même ainſi que s'expriment ſouvent les enfants & le peuple. Les contractions *du* & *au* n'ont lieu que devant une conſonne ou le *h* aſpiré. Devant une voyelle, on dit toujours *de le*, *à le*. *Le* & *la* perdent leur voyelle devant une autre voyelle :

L'homme, l'ombre;

c'eſt-à-dire,

Le homme, la ombre.

La voyelle élidée ſe remplace par l'apoſtrophe (').

PRONOM.

Le pronom eſt un mot qui rappelle un objet, en repréſentant le ſubſtantif qui le dénomme. Dans ces vers de Corneille, (c'eſt Auguſte qui parle à Cinna.)

Tu trahis mes bienfaits, *je* veux *les* redoubler;
*Je t'*ai comblé de biens, *je* veux *t'en* accabler.

tu, *je*, *te*, *les*, *en* ſont des pronoms, parce qu'ils rappellent les objets que dénomment les ſubſtantifs à la place deſquels ſont mis ces pronoms. *Tu* eſt mis à la place de *Cinna*, & rappelle ce héros, en repréſentant ſon nom. *Les* eſt mis à la place de *bienfaits*, & rappelle, en repréſentant le ſubſtantif,

l'objet qui eſt ainſi dénommé. Les pronoms n'étoient pas néceſſaires dans le ſyſtème des langues; ils y ont été introduits pour éviter l'ennuyeuſe & monotone répétition des mêmes mots, & pour rendre l'expreſſion plus conciſe & plus ſerrée; car les pronoms ſont preſque tous des monoſyllabes.

Le pronom par lui-même, conſidéré ſeul, hors de toute correſpondance, eſt un mot inſignifiant, qui ne peint aucune idée. Mais, ſubſtitué à un autre mot pour le repréſenter, il ſignifie tout ce que ſignifie le mot qu'il remplace. Il peut être comparé à une glace: celle-ci par elle-même n'offre aucun objet, mais elle peut répéter l'image de tous ceux qu'on lui préſente. De même le pronom n'a par lui-même aucune ſignification, mais il peut réfléchir, pour ainſi dire, celle de tous les mots auxquels il correſpond. Ainſi, par exemple, *les* conſidéré tout ſeul, iſolé, ne fixe l'eſprit ſur aucun objet, ne peint aucune idée: mais dans les vers cités, mis en correſpondance avec *bienfaits*, il fixe l'eſprit ſur le même objet que dénomme ce ſubſtantif, il ſe revêt de ſa ſignification.

Nous diſtinguerons ſeulement les pronoms perſonnels & les pronoms conjonctifs. Ici on ſe récriera ſans doute: on me demandera que deviennent les pronoms abſolus, indéfinis, démonſtratifs, &c. &c.

Tous les pronoms ſe rangent ſans effort dans l'une ou l'autre des deux claſſes que je viens d'aſſigner. Du reſte, cette ſeule diſtinction ſuffit pour l'intelligence des règles de la ſyntaxe.

Les pronoms perſonnels ſont ceux qui repréſentent les ſubſtantifs qui jouent dans le diſcours le rôle de l'une des trois perſonnes.

Ces trois perſonnes ſont, la première, celle qui parle; la ſeconde, celle à qui l'on parle; & la troiſième, celle dont on parle. Chaque perſonne a ſes pronoms particuliers: les voici avec leurs différentes inflexions:

PRONOMS PERSONNELS.

SING.	PLUR.
Première perſonne.	
Je, me, moi.	nous.
Seconde perſonne.	
tu, te, toi.	vous.

SING.		PLUR.	
maſc.	fém.	maſc.	fém.
Troiſième perſonne.			
Il,	elle,	ils,	elles,
le,	la,	les,	les,
lui,	lui,	leur, eux,	leur,
ſe,	ſe,	ſe,	ſe,
ſoi,	ſoi,		
celui,	celle,	ceux,	celles,
en,	en,	en,	en,
y,	y,	y,	y,
cela, ceci, ce.			

Ces pronoms, quoique perſonnels, ne ſont pas toujours adaptés à de véritables perſonnes, ſur-tout ceux de la troiſième

perſonne, qui ſont le plus ſouvent adaptés aux choſes. Mais il ſuffit qu'un objet quelconque joue dans le diſcours l'un des trois rôles qu'on nomme *perſonnes*, pour qu'on puiſſe dire du pronom qui le rappelle, qu'il eſt à la première, à la ſeconde, ou à la troiſième perſonne. Auſſi, dans le fait, les pronoms ſont-ils tous perſonnels, parce qu'ils rappellent toujours des objets qui jouent le rôle de l'une des trois perſonnes; & ſi nous diſtinguons les pronoms conjonctifs, c'eſt qu'ils préſentent une nuance bien prononcée, qui les différencie des autres.

Les pronoms conjonctifs ſont ceux qui lient une phraſe complétive aux ſubſtantifs qu'ils repréſentent. On les appelle communément *pronoms relatifs :* mais comme cette dénomination m'a paru un pléonaſme vicieux, en ce que tous les pronoms ſont eſſentiellement relatifs, ont une relation néceſſaire avec les mots qu'ils repréſentent, j'ai cru devoir y ſubſtituer celle de pronoms conjonctifs, parce que la nuance qui les diſtingue des autres pronoms, c'eſt de faire toujours l'office d'une conjonction. En effet, dans ces vers,

Le bien *que* l'on a fait la veille,
Fait le bonheur du lendemain.
Le bonheur n'eſt ſouvent qu'un dangereux phoſphore,
Dont l'éclat éblouit, s'égare & s'évapore.

que & *dont* lient une phraſe complétive aux ſubſtantifs qu'ils repréſentent. *Que l'on a fait la veille* eſt une phraſe complétive liée au ſubſtantif *le bien* par *que*, qui repréſente ce ſubſtantif: *dont l'éclat éblouit, s'égare & s'évapore*, eſt de même une phraſe complétive liée au ſubſtantif *phoſphore* par *dont*, qui repréſente ce ſubſtantif. *Que* & *dont*, comme on voit, font l'office d'une conjonction; ce ſont donc des pronoms conjonctifs. Voici le tableau de ces pronoms:

PRONOMS CONJONCTIFS.

De tout genre & de tout nombre.

Qui, que, dont, quoi, où.

SING.		PLUR.	
maſc.	fém.	maſc.	fém.
Lequel,	laquelle,	leſquels,	leſquelles.

Remarquez que *qui*, *que*, *quoi*, & *où* peuvent être employés ſubſtantivement, c'eſt-à-dire, pour dénommer, & non pour repréſenter.

Qui n'a joui de rien, n'a rien à regretter.
Que peuvent contre lui tous les rois de la terre?
A *quoi* penſez-vous?
L'imagination fait des êtres poſſibles
Où le cœur trouve des appas.

Là, *qui* équivaut à *quiconque*, *que* à *quelle choſe*, ainſi que *quoi*; *où* équivaut à *dans les objets dans leſquels*. On voit que ces pronoms ne ſont pas employés pronomi-

nalement, c'eſt-à-dire, pour repréſenter; mais qu'ils dénomment d'une manière vague.

Il eſt d'autres mots que les grammairiens rangent ordinairement au nombre des pronoms, & qui ſont des ſubſtantifs ou des adjectifs. Les voici claſſés comme ils le ſont dans la grammaire de M. Domergue:

FAUX-PRONOMS.

Subſtantifs.

On, quiconque, quelqu'un, perſonne, autrui, chacun, rien, l'un, l'autre.

Adjectifs.

SING.		PLUR.	
maſc.	fém.	maſc.	fém.
Ce, cet,	cette,	ces,	
un,	une,	deux, trois, quatre, &c.	
mon,	ma,	mes,	
ton,	ta,	tes,	
ſon,	ſa,	ſes,	
notre,		nos,	
votre,		vos,	
leur,		leurs,	
le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes,
le tien,	&c.	&c.	&c.
le ſien,	&c.	&c.	&c.
le nôtre,	la nôtre,	les nôtres,	
le vôtre,	&c.	&c.	
le leur,	&c.	&c.	
tout,	toute,	tous,	toutes,
aucun,	aucune,		
nul,	nulle,		
certain,	certaine,	certains,	certaines,
quelque,		quelques,	
chaque,			

Adjectifs.

SING.		PLUR.	
masc.	fém.	masc.	fém.
tel,	telle,	tels,	telles,
quel,	quelle,	quels,	quelles,
autre,		plusieurs,	
même,		autres,	
quelconque,		mêmes,	
		quelconques.	

Ce, *cet*, &c. est un adjectif démonstratif, parce qu'il montre l'objet.

Servez-moi de *ce* mets; lisez *ce* livre.

Ce a lieu devant une consonne & le *h* aspiré, *ce* village, *ce* hameau; & *cet* devant une voyelle & le *h* nul, *cet* enfant, *cet* homme.

Mon, *ton*, &c. *le mien*, *le tien*, &c. sont des adjectifs possessifs, parce qu'ils impriment à un objet un rapport d'appartenance à l'une des trois personnes.

Mon, *ton*, *son* ont également lieu au féminin, lorsque le mot qu'ils précèdent commence par une voyelle ou le *h* nul:

Et son ame en courroux s'enfuit dans les enfers.

Son ame, & non *sa ame*, pour éviter l'hiatus désagréable de deux voyelles.

Un, *deux*, *trois*, &c sont des adjectifs numératifs, parce qu'ils nombrent les objets, ils en déterminent le nombre.

Remarquez que tous ces faux pronoms adjectifs, excepté *autre*, *même*, &

quelquefois les adjectifs numératifs, excluent l'article de devant le substantif qu'ils précèdent. Comme l'article, ils impriment au substantif-commun un caractere d'individualisation. Ce ne sont cependant pas des articles, parce que ce n'est pas là leur destination essentielle : c'est une suite, un effet inséparable de leur manière de qualifier. Par exemple, la destination essentielle de l'adjectif démonstratif, est de montrer un objet, celle des adjectifs numératifs est de nombrer des objets, &c. il faut donc nécessairement que le substantif qu'ils précèdent soit adapté à des objets : par conséquent le service de l'article n'est plus nécessaire.

VERBE.

Le verbe est un mot qui exprime l'existence d'un objet sous l'idée secondaire qu'on lui adapte.

Pour saisir cette définition, il faut savoir qu'à proprement parler nous n'avons qu'un seul verbe ; c'est *être*. Les autres ne le sont que parce qu'ils renferment ce verbe. Ce sont des mots contractés du verbe *être*, & d'un participe actif. *Aimer*, *chanter*, *rire*, &c. c'est-à-dire, *être aimant*, *être chantant*, *être riant*. C'est le sentiment de M. Morel, connu par un excellent

traité du participe, de M. Domergue, de M. de Beauzée, de M. Court de Gebelin, &c. &c. Ecoutons ce dernier: « Le verbe *être*, dit M. Court de Gebelin, » ſe trouvoit dans tous les tableaux de la » parole, & celle-ci en devenoit trop » monotone; on chercha un remède à cette » monotonie, on l'eut bientôt trouvé; » ce fut de faire diſparoître le verbe *être* » dans les tableaux actifs, & d'exprimer » ſimplement le pronom & l'action, comme » lorſque nous diſons, *il loge*, *il marche*, » *il offre*, où il n'y a que deux mots qui » ſignifient la même choſe que ceux-ci, » *il eſt logeant*, *il eſt marchant*, *il eſt offrant*. » Cette ellipſe étoit très-belle, & ne don- » noit point de peine à ſaiſir..... Telle fut » l'origine des verbes actifs:..... par leur » moyen, le diſcours, purgé de ſes *eſt* » trop fréquents, & des participes actifs » qui y répandoient une langueur inſipide, » acquiert un éclat des plus vifs. » Cela poſé, revenons à notre définition pour en prouver la juſteſſe. Nous avons dit que le verbe exprime l'exiſtence d'un objet ſous l'idée ſecondaire qu'on lui adapte. En effet, dans ces vers,

L'eſprit ſe *perd* toujours dans un ſardanapale;
Il *eſt* pareil au feu qu'*attiſoit* la veſtale.
Il faut l'*entretenir*, l'étude le *nourrit*:
S'il ne s'*accroît* ſans ceſſe, il s'*éteint* & *périt*.

l'eſprit ſe perd toujours dans un ſardanapale, c'eſt-à-dire, en décompoſant le verbe, l'eſprit eſt ſe perdant, &c. L'eſprit, voilà l'objet; *perdant*, voilà l'idée ſecondaire que je veux lui adapter: or, le mot qui exprime l'exiſtence de cet objet ſous cette idée ſecondaire, c'eſt le verbe *eſt*. *Il eſt pareil; il, l'eſprit*, voilà l'objet; *pareil*, voilà l'idée ſecondaire que je veux lui adapter. Or, quel eſt le mot dont je me ſers pour exprimer l'exiſtence de cet objet avec cette idée ſecondaire? c'eſt *eſt*. Il en eſt de même dans les autres phraſes. Le verbe exprime donc l'exiſtence d'un objet ſous l'idée ſecondaire qu'on lui adapte. C'eſt lui qui lie, qui identifie, pour ainſi dire, cette idée ſecondaire avec l'objet auquel on veut l'adapter. Auſſi verrons-nous dans la ſyntaxe qu'il eſt toujours la copule de la phraſe; c'eſt-à-dire, qu'il lie l'attribut avec le ſujet. Nous appelons le verbe *être*, verbe ſimple, & les autres, verbes contractés, parce qu'ils renferment le véritable verbe & un participe actif, qui énonce l'idée ſecondaire qu'on adapte à l'objet.

On voit, par ce que nous venons de dire, que le verbe n'exprime point l'exiſtence réelle, celle qui ſuppoſe les êtres hors du néant. Quand je dis,

Le bonheur de l'impie *eſt* toujours agité.

mon intention n'eſt pas d'exprimer l'exiſtence réelle du bonheur de l'impie, celle qui le ſuppoſe hors du néant, mais d'exprimer l'agitation de ce bonheur, l'exiſtence de ce bonheur avec l'agitation. Il eſt cependant des cas où le verbe *être* eſt employé préciſément pour exprimer l'exiſtence réelle; comme dans ces vers de Racine,

J'ai vu l'impie adoré ſur la terre :
Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
Son front audacieux;
Il ſembloit à ſon gré gouverner le tonnerre,
Fouloit aux pieds ſes ennemis vaincus;
Je n'ai fait que paſſer, il n'*étoit* déja plus.

Il n'étoit déja plus ; c'eſt-à-dire, il n'exiſtoit déja plus, il n'étoit déja plus exiſtant réellement; & ſous cette acception, le verbe *être* eſt un verbe contracté, ſynonyme de *exiſter*.

Le verbe obéit aux modes, aux tems, aux nombres & aux perſonnes. Et la conjugaiſon d'un verbe eſt l'énumération des différentes inflexions que néceſſitent dans les verbes ces modes, ces tems, ces nombres & ces perſonnes : c'en eſt, pour ainſi dire, l'anatomie. Cette partie de la grammaire coûte ordinairement des efforts aux jeunes perſonnes; mais on ne peut négliger d'apprendre tout ce qui regarde le verbe, ſans s'expoſer aux riſques de ſouiller

ſouiller toutes ſes phraſes de ſoléciſmes ou de barbariſmes. Sans le verbe, une combinaiſon quelconque de mots ne ſeroit qu'un grouppe informe d'idées ſans liaiſon, ſans cohérence, ne préſentant aucun ſens. « Il eſt à la phraſe, dit M. Domergue, » ce que la clé eſt à la voûte; il en lie » les parties, il leur communique une » heureuſe ſolidité: ôtez la clé d'une voûte, » l'édifice tombe; ôtez le verbe d'une » phraſe, il n'y a plus de ſens. » Auſſi n'eſt-il pas de mot dont l'emploi ſoit auſſi fréquent & auſſi répété que celui du verbe.

Des Modes.

On diſtingue cinq modes, l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le ſubjonctif & l'infinitif.

A l'indicatif, le verbe préſente l'exiſtence d'une manière poſitive & indépendante:

Tantôt pour un plaiſir, tantôt pour une affaire,
Nos ſoins *ſont* prodigués, notre tems *eſt* perdu.

Au conditionnel, il la préſente d'une manière hypothétique, ſous l'idée d'une condition:

Sans la mort, grands du monde, ah, que vous *ſeriez* vains!
Mais c'eſt le délateur du néant des humains.

A l'impératif, il la préſente ſous l'idée d'une volonté; cette volonté peut être

un ordre, un ſouhait, une exhortation, &c.

Ton or te pèſe, ingrat! connois la bienfeſance,
Sois pour les malheureux une autre providence.

Au ſubjonctif, il la préſente d'une manière ſubordonnée & dépendante:

Ne crois pas qu'un bienfait *ſoit* perdu pour ton cœur.

A l'infinitif, enfin, le verbe préſente l'exiſtence d'une manière vague, ſans l'adapter le plus ſouvent à aucun objet particulier:

Savoir faire du bien, c'eſt ſavoir *être* heureux:
On ne l'ignore pas, quand on eſt vertueux.

Au reſte, l'uſage fera mieux ſaiſir les nuances qui diſtinguent ces modes, que les notions que nous venons d'en donner.

Des tems.

On diſtingue d'abord trois tems, le préſent, le paſſé & le futur. Le préſent marque l'exiſtence préſente, le paſſé l'exiſtence paſſée, & le futur l'exiſtence future. Il ſemble que la diviſion des tems dût ſe borner là, puiſque la durée n'offre que ces trois points de vue, le préſent, le paſſé & l'avenir. Mais, comme l'exiſtence peut être préſente, paſſée, future, ou relativement au moment où l'on parle, ou relativement à un autre moment, on

eſt obligé de ſubdiviſer les trois tems primitifs pour marquer ces nuances.

Préſenter cette ſubdiviſion des tems ſous la nomenclature que répètent, comme autant d'échos, toutes les grammaires claſſiques, ce ſeroit ſe ſoumettre timidement à une routine aveugle qui ne mène jamais à la vérité, parce qu'elle ne ſuit qu'une ſeule & même dimenſion; ce ſeroit propager une erreur. Qu'on me permette donc de haſarder de nouvelles dénominations. Je les puiſerai dans le ſyſtème des tems de M. de Beauzée, ſans en faire tout-à-fait la même application. Si elles ne ſont pas parfaitement exactes, du moins ſe rapprocheront-elles de la vérité. Nous allons conjuguer le verbe *être* ſous ces nouvelles dénominations.

Participe actif. Étant.

Participe paſſif. Été.

Infinitif. Être.

PRÉSENT.

Indicatif.	*Conditionnel.*	*Subjonctif.*
Je ſuis,	Je ſerois,	Que je ſois,
tu es,	tu ſerois,	tu ſois,
il eſt;	il ſeroit;	il ſoit;
nous ſommes,	nous ſerions,	nous ſoyons,
vous êtes,	vous ſeriez,	vous ſoyez,
ils ſont.	ils ſeroient.	ils ſoient.

Le préſent marque l'exiſtence préſente au moment où l'on parle:

Au moment même où je parle je *ſuis* malade ; je *ſerois* malade, ſi, &c. Le médecin veut que je *ſois* malade.

PRÉSENT-ANTÉRIEUR, ou *imparfait.*

Indicatif.	*Subjonctif.*
J'étois,	Que je fuſſe,
tu étois,	tu fuſſes,
il étoit;	il fût;
nous étions,	nous fuſſions,
vous étiez,	vous fuſſiez,
ils étoient.	ils fuſſent.

Le préſent-antérieur marque l'exiſtence préſente relativement à une époque antérieure au moment où l'on parle:

Lorſque vous partites, j'*étois* malade ; le médecin ne croyoit pas que je *fuſſe* malade.

Là l'exiſtence de la maladie eſt préſente relativement à l'époque du départ, laquelle époque eſt antérieure au moment où l'on parle. Ce tems eſt donc bien dénommé préſent-antérieur. C'eſt une dénomination logique; c'eſt une véritable définition de ce tems. Dans l'ancien ſyſtème, on l'appelle *paſſé imparfait :* mais cette dénomination eſt fauſſe & abſurde; fauſſe, parce

que ce tems n'eſt pas un paſſé, mais un préſent. Dans l'exemple cité, mon intention n'eſt pas de fixer l'époque de l'exiſtence de ma maladie relativement au moment où je parle, mais relativement à l'époque du départ. J'étois malade, l'exiſtence de ma maladie avoit lieu, quand ? lorſque vous partites : voilà l'époque à laquelle je rapporte l'exiſtence de ma maladie. Or, relativement à cette époque, l'exiſtence de ma maladie eſt préſente, & non paſſée ; le tems qui la marque eſt donc un préſent & non un paſſé. Par conſéquent je dois d'abord dénommer ce tems *préſent*. Enſuite, pour marquer le ſecond rapport de l'exiſtence de ma maladie, celui qu'elle a relativement au moment où l'on parle, j'ajoute *antérieur*, parce que ſous ce dernier point de vue, l'exiſtence de ma maladie eſt préſentée comme paſſée, puiſqu'elle eſt ſimultanée avec l'époque du départ, laquelle eſt marquée par un paſſé, *lorſque vous partites*. J'ai ajouté que cette dénomination *paſſé imparfait* eſt abſurde. En effet, il implique qu'une époque ſoit paſſée imparfaitement. Ou elle eſt entiérement paſſée, ou elle ne l'eſt pas du tout ; on ne conçoit pas de milieu : il ne ſauroit donc exiſter de tems paſſé imparfait.

PASSÉ.

Indicatif.	*Conditionnel.*	*Subjonctif.*
J'ai été.	J'aurois été.	Que j'aie été.
tu as été.	tu aurois été.	tu aies été.
il a été.	il auroit été.	il ait été.
nous avons été.	nous aurions été.	nous ayons été.
vous avez été.	vous auriez été.	vous ayez été.
ils ont été.	ils auroient été.	ils aient été.

&

je fus,
tu fus,
il fut;
nous fumes,
vous futes,
ils furent.

Le passé marque l'existence passée relativement au moment où l'on parle:

Hier je *fus*, j'*ai été* malade; j'*aurois été* malade, si, &c. Mon médecin veut que j'*aie été* malade.

L'indicatif a deux passés, comme on le voit, l'un simple, je *fus;* l'autre combiné, j'*ai été*. Nous dirons ailleurs dans quelles circonstances on doit employer l'un plutôt que l'autre.

PASSÉ-ANTÉRIEUR,
ou *plusqueparfait.*

Indicatif.	*Subjonctif.*
J'avois été.	Que j'eusse été.
tu avois été.	tu eusses été.
il avoit été.	il eût été.
nous avions été.	nous eussions été.
vous aviez été.	vous eussiez été.
ils avoient été.	ils eussent été.

Le passé-antérieur marque l'existence passée relativement à une époque antérieure au moment où l'on parle :

Lorsque vous partites, j'*avois été* malade; mon médecin veut que j'*eusse été* malade.

Là l'existence de ma maladie est présentée passée relativement à l'époque du départ, & passée encore relativement au moment où je parle. C'est pourquoi je nomme ce tems *passé-antérieur*. C'est le passé *plusqueparfait* de l'ancien système : dénomination absurde, en ce qu'elle suppose quelque chose au-dessus du parfait. De semblables dénominations ne sont faites que pour inspirer aux jeunes gens des idées ridiculement fausses.

PASSÉ-POSTÉRIEUR, ou *futur-passé*.

Indicatif.

J'aurai
tu auras
il aura
nous aurons
vous aurez
ils auront
} été.

Le passé-postérieur marque l'existence passée relativement à une époque postérieure au moment où l'on parle.

Lorsque vous partirez, j'*aurai été* malade.

Là l'existence de ma maladie est présentée passée relativement à l'époque du

départ, laquelle époque eſt future relativement au moment où l'on parle. On le nomme *futur-paſſé* dans l'ancien ſyſtême; mais la logique ſemble commander l'inverſe de cette dénomination. En effet, dans l'exemple cité, c'eſt relativement à l'époque du départ que je veux fixer l'époque de l'exiſtence de ma maladie : *j'aurai été* malade, l'exiſtence de ma maladie aura eu lieu, quand ? *lorſque vous partirez*. Voilà l'époque à laquelle je rapporte l'exiſtence de ma maladie : or, relativement à cette époque, je la préſente paſſée : le tems qui la marque doit donc être dénommé paſſé. Enſuite, pour marquer ſon rapport relativement au moment où l'on parle, j'ajoute *poſtérieur*, parce que relativement à ce moment l'exiſtence de ma maladie eſt future.

FUTUR.

Indicatif.	*Impératif.*
Je ſerai, tu ſeras, il ſera; nous ſerons, vous ſerez, ils ſeront.	Sois; ſoyons, ſoyez.

Le futur marque l'exiſtence future relativement au moment où l'on parle :

Demain je *ſerai* malade ; *ſois* malade.

L'impératif n'a que ce ſeul tems. On le nomme préſent dans l'ancien ſyſtème; mais c'eſt un futur : on ne commande pas les choſes préſentes ; telle eſt la maxime d'Apollon ; tel eſt le cri du bon ſens. Il n'a point de première perſonne au ſingulier, parce qu'on ne ſe commande pas à ſoi-même ; & dans le cas où cela arrive, on ſe parle comme on parleroit à ſon ami, on s'adreſſe la parole, on joue le rôle de la perſonne à qui on parle, & on emploie la ſeconde perſonne. Dans les deux nombres, l'impératif n'a point de troiſième perſonne : c'eſt celle du préſent du ſubjonctif qu'on a inſérée juſqu'ici. Ce qui le prouve invinciblement, c'eſt la conjonction *que* dont elle eſt précédée. Cette conjonction eſt toujours ſous le régime d'un verbe, & l'impératif eſt un mode indépendant. Ainſi, quand on dit *qu'il ſoit ſage*, *qu'il ſoit* n'eſt pas à l'impératif, mais au ſubjonctif; c'eſt comme s'il y avoit, je veux, j'ordonne, je déſire, &c. qu'il ſoit ſage.

On trouvera à la fin de cette grammaire le tableau des paradigmes de chacune des quatre conjugaiſons, avec les exceptions qu'elles comportent. Nous n'avons rien négligé pour rendre ce tableau complet & exact. Tous les verbes qui préſentent quelques difficultés dans leur conjugaiſon, y ſont conſignés.

Nous venons de définir les ſix mots variables : nous allons rapprocher leurs définitions, afin de les préſenter ſous un ſeul coup-d'œil.

Le ſubſtantif dénomme un objet ; l'article l'annonce ; l'adjectif & le participe le qualifient, le premier par l'idée d'une qualité, l'autre par l'idée d'une action ; le pronom le rappelle en repréſentant le ſubſtantif qui le dénomme ; & le verbe enfin exprime ſon exiſtence avec l'idée ſecondaire qu'on lui adapte. On voit que le ſubſtantif eſt le mot qui joue le rôle principal, puiſqu'il dénomme l'objet dans lequel vont ſe réunir les idées que préſentent les autres mots : ceux-ci ne jouent qu'en ſous-ordre, ils ſont ſous la dépendance, ſous la loi du ſubſtantif. Auſſi verrons-nous dans la ſyntaxe qu'il leur imprime ſes inflexions, comme un maître fait revêtir ſa livrée à tous ſes ſerviteurs.

DES MOTS INVARIABLES.

PRÉPOSITION.

LA prépoſition eſt un mot qui exprime un rapport entre deux objets.

« Il n'eſt aucun objet, dit l'auteur du » Monde primitif, qui ne ſuppoſe l'exiſ-

» tence de quelqu'autre objet avec lequel » il eſt lié : une vallée ſuppoſe des mon- » tagnes; la fumée ſuppoſe du feu; & point » de roſes ſans épines. Il faut donc que » ces divers objets ſoient liés dans le » diſcours comme ils le ſont dans la » nature; qu'on ait des mots qui expri- » ment les rapports qui regnent entr'eux, » ce qu'ils ſont l'un à l'autre. Ces mots » ſont les prépoſitions. » Dans ce vers,

La vertu *ſous* le chaume attire nos hommages.

ſous marque un rapport entre la vertu & le chaume. Ce rapport eſt un rapport de ſituation inférieure relativement à la ſurface horizontale d'un objet. Dans celui-ci,

Il n'eſt de vrais plaiſirs qu'*avec* de vrais beſoins.

avec marque le rapport qu'il y a entre les vrais plaiſirs & les vrais beſoins; c'eſt un rapport de concomitance.

Quoique le nombre des rapports qui peuvent exiſter entre deux objets ſoit infini, le nombre des prépoſitions n'eſt pas fort grand; parce qu'on ſe ſert ſouvent de la même prépoſition pour exprimer des rapports différents, & même des rapports contraires. Par exemple, dans ces locutions,

S'éloigner *de* la ville, s'approcher *de* la ville, donner *à* quelqu'un, ôter *à* quelqu'un.

les prépoſitions *de* & *à* expriment des rapports diamétralement oppoſés. *De*,

dans la première, marque un rapport d'éloignement, & dans la seconde, un rapport d'approximation, &c. mais, dans ces cas-là, c'est le sens qui indique le rapport. « Si chaque rapport d'une idée » à une autre, dit M. Duclos, avoit sa » prépoſition, le nombre en ſeroit infini, » ſans qu'il en réſultât plus de préciſion. » Qu'importe que la clarté naiſſe de la » prépoſition ſeule, ou de ſon union avec » les autres mots de la phraſe? puiſqu'il » faut que l'eſprit réuniſſe à la fois » tous les mots d'une phraſe pour la » concevoir. » Voici le tableau des prépoſitions que reconnoît la langue françoiſe.

Prépoſitions.

A,	dehors,	envers,	pendant,
après,	depuis,	excepté,	pour,
attendu,	derrière,	hormis,	ſans,
avant,	deſſus,	hors,	ſauf,
avec,	deſſous,	joignant,	ſelon,
chez,	dès,	malgré,	ſous,
contre,	devant,	moyennant,	ſuivant,
dans,	devers,	nonobſtant,	ſur,
de,	durant,	outre,	touchant,
de-çà,	en,	par,	vers,
de-là,	entre,	parmi,	vu.
dedans,			

Si nous voulions faire connoître tous les différents rapports que peuvent marquer ces prépoſitions, il faudroit s'enfoncer dans le labyrinthe ténébreux des idées les

plus abſtraites. Ces efforts, qui n'ont pas été au-deſſus du courage de M. l'abbé Girard, me paroiſſent auſſi inutiles que pénibles: & je penſe, avec M. Du Marſais, qu'il vaut mieux abandonner le jeune grammairien à ſon bon ſens, à l'uſage, & à la lecture des bons auteurs. Du reſte, ces détails appartiennent à un dictionnaire, & non à un livre élémentaire.

ADVERBE.

L'adverbe eſt un mot qui modifie une qualification.

Modifier une qualification, c'eſt lui imprimer des traits, des nuances que le mot qui la peint ne préſente pas par lui-même. Or telle eſt la deſtination de l'adverbe; tel eſt l'empire qu'il exerce ſur une qualification. Si cette qualification eſt une qualité, il marque le degré d'extenſion ſous lequel on la conſidère; ſi c'eſt une action, il en exprime la manière, ou une circonſtance. Ainſi, ſi je veux préſenter la vertu ſous l'idée de l'amabilité, je dirai ſimplement,

La vertu eſt aimable.

mais ſi je veux préſenter cette qualité, l'amabilité, à un degré élevé, j'emploierai

un adverbe pour lui ajouter cette nuance; je dirai,

La vertu eſt *très*-aimable.

Là, *très* modifie *aimable*, & lui ajoute une idée que ce qualificatif ne préſente pas par lui-même. De même, ſi je veux préſenter Damon ſous l'action de jouer, je dirai ſimplement,

Damon joue;

mais ſi je veux exprimer la manière dont il joue, je dirai,

Damon joue *heureuſement.*

Maintenant ſi je veux exprimer dans quelles circonſtances Damon eſt jouant *heureuſement*, j'emploierai un autre adverbe; je dirai,

Damon joue *toujours heureuſement.*

c'eſt-à-dire, Damon eſt jouant *heureuſement toujours.*

Ces deux adverbes, *heureuſement*, *toujours*, modifient le qualificatif *jouant*: *heureuſement*, en exprimant la manière avec laquelle a lieu cette action; *toujours*, en exprimant les circonſtances dans leſquelles a lieu l'action. Ces exemples doivent ſuffire pour faire ſentir la deſtination de l'adverbe.

Puiſque l'adverbe modifie une qualification, il s'en ſuit qu'il peut modifier,

1°. l'adjectif & le participe, parce que l'un & l'autre expriment des qualifications:

Je ſuis *extrêmement ſenſible.*
J'ai été *cruellement trompé.*

2°. Le verbe contracté, à cauſe du participe qu'il renferme,

Le bonheur d'un ami *intéreſſe toujours vivement.*

c'eſt comme s'il y avoit,

Le bonheur d'un ami *eſt intéreſſant toujours vivement.*

3°. Enfin un autre adverbe, lorſque celui-ci renferme une qualification:

Le caractère de l'infortune eſt de ſaiſir *plus avidement* les ſujets de chagrin que les motifs de conſolation.

Là, *plus* modifie *avidement*, parce que celui-ci renferme une qualification. Plus avidement, c'eſt-à-dire, d'une manière *plus avide.*

On diſtingue ordinairement pluſieurs ſortes d'adverbes; des adverbes de tems, de manière, de lieu, de diſtance, &c. Mais nous ne répéterons pas cette diviſion paraſite, qui eſt auſſi longue que peu inſtructive. On connoît aiſément par la ſignification d'un adverbe, ſi c'eſt un adverbe de tems, de manière, &c.

Nous remarquerons ſeulement les adverbes de gradation, ceux qui expriment les différents dégrés ſous leſquels on peut

conſidérer une qualification. J'en diſtingue deux ſortes : les uns expriment les diverſes nuances d'extenſion dont une qualification, conſidérée en elle-même, eſt ſuſceptible ; les autres expriment les diverſes nuances d'extenſion ſous leſquelles une qualification peut ſe trouver dans deux objets différents, comparés entr'eux. Les premiers marquent *les degrés de ſignification*, les autres *les degrés de comparaiſon :* & tous les mots qui peignent des qualifications ſont ſuſceptibles des uns & des autres; tels ſont les adjectifs, les participes, les verbes contractés & les adverbes eux-mêmes. Quelque ſaillante que ſoit la différence qui exiſte entre les degrés de ſignification & les degrés de comparaiſon, on ne la trouve point dans les grammaires claſſiques. Elles ne parlent toutes que des degrés de comparaiſon, & encore ſemblent-elles ne les affecter qu'aux ſeuls adjectifs.

Des degrés de ſignification.

Il y a trois degrés de ſignification, le poſitif, l'ampliatif, & le diminutif.

Le poſitif énonce ſimplement la qualification. Ce degré eſt caractériſé par le mot qualificatif ſeul :

Aimable, aimant, aimé, aimer, amicalement.

L'ampliatif énonce la qualification dans

un degré éminent : il eſt caractériſé par les adverbes *très*, *fort*, *bien*, *infiniment*, *extrêmement*, *beaucoup*, &c.

Très - aimable, aimant *beaucoup*, *fort* aimé, aimer *bien*, *fort* amicalement.

Le diminutif énonce la qualification dans un foible degré, il eſt caractériſé par les adverbes *peu*, *guère*, *paſſablement*, &c.

Paſſablement aimable, aimant *peu*, *peu* aimé, n'aimer *guère*, *peu* amicalement.

Il eſt aiſé de voir que dans ces trois degrés de ſignification, on marque les nuances d'extenſion dont une qualification, conſidérée en elle-même, eſt ſuſceptible, ſans préſenter aucune comparaiſon ; & par conſéquent qu'il eût été abſurde, 1°. de ranger le poſitif au nombre des degrés de comparaiſon, parce qu'il ne préſente aucune idée de comparaiſon ; 2°. de donner à l'ampliatif la dénomination de *ſuperlatif ;* parce qu'une qualification au ſuperlatif, comme nous le dirons bientôt, eſt, ou dans le plus haut degré dont elle ſoit ſuſceptible en elle-même, ou bien, lorſqu'il y a comparaiſon, à un degré plus élevé dans un objet que dans tout autre. Or, l'ampliatif *très-aimable*, par exemple, ne dit ni l'un, ni l'autre. D'abord il n'élève pas la qualification au

plus haut degré dont elle ſoit ſuſceptible en elle-même ; parce qu'on peut être très-aimable, ſans qu'on le ſoit autant qu'il eſt poſſible de l'être. Il n'élève pas non plus la qualification à un degré plus éminent dans un objet que dans tout autre; parce qu'il n'énonce aucune comparaiſon. Quand je dis Damon eſt très-aimable, je ne compare Damon à perſonne.

Remarquez, 1°. que le mot *archi* donne aux adjectifs qu'il précède, le ſens ampliatif *archi-fou*, *archi-ſot*, &c. c'eſt-à-dire, très-fou, très-ſot. Mais ces locutions ne ſont que du ſtyle familier; elles ne ſeroient point tolérées dans un ouvrage qui demanderoit de l'élégance.

Remarquez, 2°. qu'il eſt des adjectifs qui, par eux-mêmes, ont le ſens ampliatif. Tels *ſéréniſſime*, *illuſtriſſime*, *révérendiſſime*, *éminentiſſime*, *généraliſſime*, & *excellentiſſime*. Mais ce ſont des titres de dignités; ils ne ſont d'aucun uſage hors du protocole, à *excellentiſſime* près, qu'on emploie quelquefois dans la converſation pour qualifier une choſe très-bonne : *Voilà de l'excellentiſſime vin.*

Remarquez, 3°. que la langue françoiſe a quelques mots qui, par eux-mêmes, ont le ſens diminutif. Tels *aigrelet*, *bellot*, *rioter*, &c. &c. qui ſignifient un peu aigre, un peu beau, rire un peu. Jadis nous en

avions davantage : on a peut-être eu tort, remarque M. Domergue, de les proſcrire preſque tous ; ils jetoient de la grace & de la naïveté dans le ſtyle. Mais il faut convenir que la manie de ces mots doucereux & mignards en avoit fait employer de bien ridicules. Ceux que la langue autoriſe, ſont conſignés dans le dictionnaire de l'académie ; mais ils ne ſont guère que du ſtyle familier.

Des degrés de comparaiſon.

Il y a trois degrés de comparaiſon ; le comparatif d'égalité, le comparatif de ſupériorité, & le comparatif d'infériorité.

Le comparatif d'égalité énonce la qualification au même degré dans les objets comparés. Il eſt caractériſé par les adverbes *auſſi*, *ſi*, *autant*, *également*, &c.

Le lis eſt *auſſi* beau que l'œillet.
L'œillet n'eſt pas *ſi* beau que la roſe.
Ils ſont l'un & l'autre *également* aimés.
Le jeu m'ennuie *autant* que la danſe.
Il cauſe *auſſi* agréablement que vous.

Le comparatif de ſupériorité énonce la qualification à un degré plus élevé dans un objet que dans un autre. Il eſt caractériſé par l'adverbe *plus*.

La roſe eſt *plus* belle que l'œillet.
L'étude me plaît *plus* que le jeu.
Il eſt *plus* aimé que ſon frère.
Il cauſe *plus* agréablement que vous.

Le comparatif d'infériorité énonce la qualification à un degré moins élevé dans un objet que dans un autre. Il eſt caractériſé par l'adverbe *moins*.

L'œillet eſt *moins* beau que la roſe.
Le jeu me plaît *moins* que l'étude.
Il eſt *moins* aimé que ſon frère.
Vous cauſez *moins* agréablement que lui.

Remarquez que les adjectifs *meilleur*, *pire*, *moindre*, ſont les comparatifs de ſupériorité des adjectifs *bon*, *mauvais*, *petit*; & *mieux*, celui de l'averbe *bien*. On dit auſſi *plus petit*, *plus mauvais*; mais *plus bon* & *plus bien* ne ſont pas françois: & M. de Wailli ſe trompe, lorſqu'il dit que *plus bon*, dans le ſens de plus niais, plus ſimple, peut ſe dire, comme dans cette phraſe qu'il cite pour exemple:

Vous vous étonnez, dites vous, qu'il ait été aſſez bon pour croire toutes ces choſes; & moi je vous trouve encore bien *plus bon* de vous imaginer qu'il les ait crues.

Il eſt viſible, ajoute ce grammairien, que *meilleur* ne vaudroit rien là. Oui; mais *plus bon* n'y vaut pas davantage; c'eſt un barbariſme; il faut s'énoncer différemment.

Du Superlatif.

Je diſtingue deux ſuperlatifs, le ſuperlatif comparatif, & le ſuperlatif abſolu.

Le ſuperlatif comparatif énonce une qualification à un degré plus élevé ou

moins élevé dans un objet que dans tout autre. Il eſt caractériſé par les adverbes *plus* ou *moins* précédés de l'article ou de l'adjectif poſſeſſif. Dans ces vers,

Le plus ſage en ſa vie
A quelquefois ſes accès de folie :
Chacun s'égare, & *le moins imprudent*
Eſt celui-là qui plutôt ſe repent.
VOLT.

Le plus ſage eſt au ſuperlatif comparatif de ſupériorité : c'eſt comme s'il y avoit *l'homme plus ſage que tous les autres*, &c. Là, la ſageſſe eſt énoncée à un degré plus élevé dans un homme que dans tous les autres.

Le moins imprudent eſt au ſuperlatif comparatif d'infériorité : c'eſt comme s'il y avoit *l'homme moins imprudent que tous les autres*. Là, l'imprudence eſt énoncée à un degré moins élevé dans un homme que dans tous les autres. Dans les ſuivants,

Nobles, ſouvenez-vous qu'une naiſſance illuſtre
Des ſentimens du cœur reçoit *ſon plus beau* luſtre.

ſon plus beau eſt au ſuperlatif comparatif de ſupériorité : c'eſt comme s'il y avoit *ſon luſtre plus beau que tout autre luſtre*.

Il eſt aiſé de voir que le ſuperlatif comparatif n'eſt autre choſe que le comparatif lui-même ſous une autre expreſſion. Toute la différence qu'il y a, naît d'une ellipſe que renferme le ſuperlatif. Car, comme

on l'a déja vu, *le plus ſage*, *le moins imprudent*, équivalent à ces locutions, *l'homme plus ſage que les autres*, *l'homme moins imprudent que les autres*.

Le ſuperlatif abſolu énonce une qualification au plus haut ou au moins haut degré dont elle ſoit ſuſceptible en elle-même ; il n'énonce aucune comparaiſon entre des objets différents. Ce ſuperlatif eſt caractériſé par *le plus* ou *le moins*. Dans cette phraſe,

> Cette femme ne pleure jamais, lors même qu'elle eſt *le plus affligée*.

le plus affligée énonce l'affliction dans cette femme au plus haut degré qu'elle ait jamais été dans cette même femme. Là, cette femme n'eſt point comparée avec d'autres femmes. C'eſt comme s'il y avoit, cette femme ne pleure jamais, pas même lorſqu'elle eſt plus affligée que jamais, qu'en aucun autre tems. Dans celle-ci, au contraire,

> La femme *la plus affligée* ne le toucheroit pas.

là, *plus affligée* eſt un ſuperlatif comparatif. Il y a comparaiſon entre la femme dont on parle, & les autres. C'eſt comme s'il y avoit, *la femme* qui eſt *la* femme *plus affligée* que les autres femmes, *ne le toucheroit pas*.

On voit que *affligée* n'eſt pas également modifié dans les deux cas.

Il eſt aiſé de voir que le ſuperlatif comparatif appartient aux degrés de comparaiſon, & le ſuperlatif abſolu aux degrés de ſignification. On verra dans la ſyntaxe que la diſtinction que je viens d'établir eſt la clé d'une règle que, ſans elle, on n'auroit peut-être pas ſaiſie, ou qu'on n'auroit ſaiſie que très-difficilement. C'eſt le motif qui m'a déterminé à entrer dans ces détails.

CONJONCTION.

La conjonction eſt un mot qui lie deux mots, deux parties de phraſe, ou deux phraſes enſemble, pour en marquer les rapports.

Dans un diſcours écrit ou prononcé, les mots & les phraſes qui le compoſent préſentent un enchaînement d'idées & de penſées qui ont des rapports entr'elles: autrement ce ſeroit un amphigouri, un tout ſans liaiſon, ſans cohérence, ſans analogie, un tableau ſans unité. Cette chaîne d'idées & de penſées combinées enſemble ne peut exiſter ſans anneaux, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi: ces anneaux ſont les conjonctions. Sans elles, le diſcours ne préſenteroit qu'une liſte,

un catalogue de phraſes découſues, & non un ouvrage ſuivi. Dans ces vers,

Un clair ruiſſeau, de petits bois,
Une fraîche & tendre prairie
Me font un tréſor que les rois
Ne pourroient voir *qu'*avec envie.
Je préfère l'obſcurité,
Qui ſuit la médiocrité,
A l'éclat qui ſuit la puiſſance.
Le riche eſt, au ſein des plaiſirs,
Moins heureux par la jouiſſance,
Que malheureux par ſes deſirs.
Je n'ai point ces riches habits
Qu'avec orgueil Plutus étale;
Ni vin rare, *ni* mets exquis
Ne couvrent ma table frugale.
Mais, dans ma douce pauvreté,
De la dure néceſſité
J'ignore l'affligeante peine.
Je jouis d'un deſtin heureux.
Et n'ai-je pas toujours Mécène,
Si je voulois former des vœux.
Le duc de N...

&, *que*, *ni*, *mais*, *ſi* ſont des conjonctions. Ils lient, comme on voit, des phraſes, ou des parties de phraſe entr'elles, pour en exprimer les rapports. Du reſte, toutes les fois que les idées ſe lient entr'elles par le ſens, les conjonctions deviennent inutiles, & l'on ne doit point s'en ſervir. Voici le tableau de ces mots:

Conjonctions.

Conjonctions.

&,	comme,	quant,	au reſte,
ni,	quand,	ſauf,	du reſte,
ou,	donc,	toutefois,	par conſéq.
or,	enfin,	partant,	pour,
car,	ſavoir,	ſur-tout,	tantôt,
mais,	pourtant,	d'ailleurs,	ſinon,
ainſi,	cependant,	de plus,	non plus.
ſi,	néanmoins,		

Que,

attendu que,	afin que,	ainſi que,
parce que,	juſqu'à ce que,	bien que,
lorſque,	de façon que,	quoique,
puiſque,	de manière que,	à moins que,
en tant que,	tandis que,	pourvu que,
d'autant que,	dès que,	vu que.

On voit que la plupart de ces conjonctions ne ſont que des expreſſions conjonctives formées d'une conjonction & d'un adverbe, ou d'une prépoſition.

Il ſeroit trop long, trop ennuyeux, & peut-être auſſi inutile de fixer la deſtination particulière de chacune de ces conjonctions ; ces détails appartiennent à un dictionnaire.

INTERJECTION.

L'interjection eſt un mot qui peint la ſituation de l'ame.

Les autres mots peignent des idées; il faut les combiner pour en faire une phraſe où la penſée ſoit repréſentée. Celui-ci, au contraire, peint des ſentiments; il ſuffit d'un ſeul coup d'organe pour les exprimer. L'interjection eſt vraiment le langage du cœur; c'eſt l'intonation des ſentiments qui l'affectent; c'eſt l'accent de l'ame, ſoit que la douleur l'arrache, ou que le plaiſir l'inſpire; qu'il vienne de l'admiration ou de l'indignation, de l'alégreſſe ou du déſeſpoir, &c. &c. Auſſi l'interjection joue-t-elle, comme le remarque ingénieuſement l'auteur des Promenades de Clariſſe, un grand rôle dans les diſcours oratoires, & un très-petit dans les calculs politiques. Voici le tableau de ces mots.

Interjections.

ha,	oh,	ouf,	hi, hi, hi,
ah,	ahi,	fi,	hola,
hélas,	quoi,	bon,	certes,
eh,	ciel,	ouais,	dame,
hé,	dieux,	hèm,	parbleu, &c.
ho,	ô,		

Nous n'indiquerons pas l'interjection qui convient à chaque situation particulière de l'ame. L'esprit peut avoir besoin d'un maître pour énoncer avec clarté & avec justesse les idées qu'il combine. Le cœur n'en a pas besoin pour peindre avec vérité le plaisir qui l'anime, ou la douleur qui le presse.

Rapprochons maintenant les définitions des dix sortes de mots que nous avons distingués, afin qu'en les comparant, on puisse mieux saisir les nuances qui les différencient. Nous transcrirons ensuite une pièce de vers, pour classer tous les mots qui la composent chacun dans son espèce. Par ce moyen, nous raffermirons le jeune grammairien dans la science de la classification des mots.

Il existe des objets. Pour en discourir, il a fallu leur donner des noms; ces noms sont les substantifs,

Dieu, ame, bouquet, rose, &c.

Ces objets existent avec des qualités: ils sont agréables, beaux, utiles, ou désagréables, laids, dangereux, &c. Il a fallu peindre ces qualités par des mots; ces mots sont les adjectifs,

Un jeu *agréable*, un *bel* habit, une bête *dangereuse*, &c.

Ces objets peuvent agir ; il a donc fallu des mots pour exprimer leurs diverſes actions. Ces mots ſont les participes,

Une femme *chantant* une ariette, un enfant *aimé* de ſes parens, &c.

Tous les objets d'une même eſpèce peuvent avoir une dénomination commune également propre à dénommer l'eſpèce en général, ou les objets qui la compoſent. Il a donc fallu un mot qui annonçât que la dénomination étoit adaptée aux objets, & non à l'eſpèce en général ; ce mot eſt l'article,

*L'*homme, *la* femme, *la* roſe, *l'*œillet, &c.

Lorſqu'on parloit long-temps d'un même objet, il étoit inſipide & monotone de répéter toujours ſon nom ; il a donc fallu un mot qui pût remplacer ce nom, afin de jeter plus de variété dans le diſcours ; ce mot eſt le pronom,

L'homme eſt fier, *il* eſt ſauvage ; la femme eſt foible, *elle* eſt compatiſſante.

Quand on parle d'un objet, c'eſt pour lui adapter une idée ſecondaire : il a donc fallu un mot qui atteſtât cette *adaptation*, qui exprimât l'exiſtence de l'objet ſous cette idée ſecondaire ; ce mot eſt le verbe,

Si tes remords *ſont* vrais, ton cœur *eſt* innocent.
L'opprobre *avilit* l'ame, & *flétrit* le courage.

Les objets ont néceſſairement des rapports entr'eux. Ces rapports naiſſent ou de leur ſeule exiſtence, ou des actions qu'ils exercent les uns ſur les autres. Il a fallu des mots qui marquaſſent ces rapports; ces mots ſont les prépoſitions,

Mon livre eſt *ſur* la table; il eſt *chez* lui. Il fut tué *par* ſon frère; il va *à* Paris.

Une qualification peut n'être pas préſentée par un ſeul mot ſous les nuances avec leſquelles on veut l'adapter à un objet: il a donc fallu des mots qui ajoutaſſent ces nuances; ces mots ſont les adverbes,

Il eſt *très*-aimable; il agit *quelquefois fort adroitement.*

Le diſcours ne réſulte pas d'une ſeule idée, d'une ſeule penſée; il naît d'une foule d'idées, d'une foule de penſées, qui, concourant à former un même tout, ont néceſſairement des relations entr'elles, comme tous les traits d'un tableau ont des relations entr'eux. Il a donc fallu des mots qui réuniſſent ces différentes parties, & qui exprimaſſent ſous quels points de vue elles étoient réunies; ces mots ſont les conjonctions,

Les triomphes de la ſageſſe ſont obſcurs; *parce qu'*elle ne ſe place pas en dehors; elle n'a point, *comme* le génie, la tête ceinte de lauriers: *mais* ce n'eſt *qu'*avec ſon ſecours *qu'*on peut eſpérer d'en recueillir.

Le cœur a ſon langage comme l'eſprit : il veut peindre les ſentiments qui l'affectent. Mais, parce qu'un ſentiment n'eſt pas un tout compoſé de pluſieurs parties, comme une penſée eſt compoſée de pluſieurs idées, la langue du cœur n'a eu beſoin que d'un ſeul mot ; ce mot eſt l'interjection,

Ahi, hélas, ouf, fi, &c.

ODE

tirée du Pſeaume XVIII.

art. ſubſt. verb. art. ſubſt.
LES cieux inſtruiſent la terre
prép. verb. adj. poſſ. ſubſt.
A révérer leur Auteur ;
adj. pron. pron. conj. adj. poſſ. ſubſt. verb.
Tout ce que leur globe enſerre
verb. adj. num. ſubſt. adj.
Célèbre un Dieu créateur.
adj. adv. adj. ſubſt.
Quel plus ſublime cantique
conj. adj. dém. ſubſt. adj.
Que ce concert magnifique
prép. adj. art. adj. ſubſt.
De tous les céleſtes corps !
adj. ſubſt. adj.
Quelle grandeur infinie,
adj. adj. ſubſt.
Quelle divine harmonie
verb. prép. adj. poſſ. ſubſt.
Réſulte de leurs accords !

prép. adj. poſſ. ſubſt. adj.
DE ſa puiſſance immortelle
ſubſt. verb. ſubſt. pron. verb.
Tout parle, tout nous inſtruit ;

art. subſt. art. cont. subſt. pron. verb.
Le jour au jour la révèle,

art. subſt. pron. verb. prép. art. subſt.
La nuit l' annonce à la nuit.

adj. dém. adj. conj. adj. subſt.
Ce grand & ſuperbe ouvrage

adv. verb. adv. prép. art. subſt. adj. num. subſt.
N' eſt point pour l' homme un langage.

adj. conj. adj.
Obſcur & myſtérieux.

adj. poſſ. adj. subſt.
Son admirable ſtructure.

verb. art. subſt. prép. art. subſt.
Eſt la voix de la nature,

pron. conj. pron. verb. verb. art. cont. subſt.
Qui ſe fait entendre aux yeux.

prép. adj. num. adj. subſt.
DANS une éclatante voûte

pron. verb. part. paſſ. pron. adj. poſſ. subſt.
Il a placé de ſes mains

adj. dém. subſt. pron. conj. prép. adj. poſſ. subſt.
Ce ſoleil qui dans ſa route

verb. adj. art. subſt.
Éclaire tous les humains.

part. paſſ. prép. subſt.
Environné de lumière,

adj. dém. subſt. verb. adj. poſſ. subſt.
Cet aſtre ouvre ſa carrière,

conj. *adj. num.* *ſubſt.* *adj.*
Comme un époux glorieux,

pron. conj. *prép.* *art.* *ſubſt.* *adj.*
Qui, dès l' aube matinale,

prép. *adj. poſſ.* *ſubſt.* *adj.*
De ſa couche nuptiale

verb. *adj.* *conj.* *adj.*
Sort brillant & radieux.

art. *ſubſt.* *prép.* *adj. poſſ.* *ſubſt.*
L' UNIVERS à ſa préſence

verb. *verb.* *art. cont.* *ſubſt.*
Semble ſortir du néant.

pron. *verb.* *adj. poſſ.* *ſubſt.* *pron.* *pron.* *verb.*
Il prend ſa courſe, il s' avance

conj. *adj. num.* *adj.* *ſubſt.*
Comme un ſuperbe géant.

adv. *adj. poſſ.* *ſubſt.* *adj.*
Bientôt ſa marche féconde

verb. *art.* *ſubſt.* *art. cont.* *ſubſt.*
Embraſſe le tour du monde

prép. *art.* *ſubſt.* *pron. conj.* *pron.* *verb.*
Dans le cercle qu' il décrit;

conj. *prép.* *adj. poſſ.* *ſubſt.* *adj.*
Et par ſa chaleur puiſſante

art. *ſubſt.* *adj.*
La nature languiſſante

pron. *verb.* *conj.* *pron.* *verb.*
Se ranime & ſe nourrit.

interj. adv. adj. poſſ. ſubſt. verb. adj.
O que tes œuvres ſont belles !

adj. ſubſt. adj. verb. adj. poſſ. ſubſt.
Grand Dieu ! quels ſont tes bienfaits !

adv. pron. pron. conj. pron. verb. adj.
Que ceux qui te ſont fidèles

prép. adj. poſſ. ſubſt. verb. prép. ſubſt.
Sous ton joug trouvent d' attraits !

adj. poſſ. ſubſt. verb. art. ſubſt.
Ta crainte inſpire la joie ;

pron. verb. adj. poſſ. ſubſt.
Elle aſſure notre voie ;

pron. pron. verb. adj.
Elle nous rend triomphants ;

pron. verb. art. ſubſt.
Elle éclaire la jeuneſſe ,

conj. verb. verb. art. ſubſt.
Et fait briller la ſageſſe

prép. art. adv. adj. ſubſt.
Dans les plus foibles enfants.

verb. adj. poſſ. ſubſt. adj.
SOUTIENS ma foi chancelante ;

ſubſt. adj. verb. pron.
Dieu puiſſant ; inſpire-moi

adj. dém. ſubſt. adj.
Cette crainte vigilante

pron. conj. verb. verb. adj. poſſ. ſubſt.
Qui fait pratiquer ta loi.

subst. adj. subst. adj.
Loi ſainte, loi deſirable,

adj. poſſ. subst. verb. adj.
Ta richeſſe eſt préférable

prép. art. subst. prép. art. subst.
A la richeſſe de l' or;

conj. adj. poſſ. subst. verb. adj.
Et ta douceur eſt pareille

art. cont. subst. pron. conj. art. adj. subst.
Au miel dont la jeune abeille

verb. adj. poſſ. adj. subst.
Compoſe ſon cher tréſor.

conj. prép. adj. poſſ. subst. adj.
MAIS, ſans tes clartés ſacrées;

pron. empl. subst. verb. verb. subst.
Qui peut connoître, Seigneur;

art. subst. part. paſſ.
Les foibleſſes égarées

prép. art. subst. prép. adj. poſſ. subst.
Dans les replis de ſon cœur?

verb. pron. adj. poſſ. subst. adj.
Prête-moi tes feux propices:

verb. pron. verb. prép. verb. art. subst.
Viens m' aider à fuir les vices

pron. conj. pron. verb. prép. adj. poſſ. subst.
Qui s' attachent à mes pas:

verb. verb. prép. adj. poſſ. subst.
Viens conſumer par ta flamme

pron. pron. conj. pron. verb. prép. adj. poſſ. ſubſt.
Ceux que je vois dans mon ame,

conj. pron. pron. conj. pron. adv. pron. verb. adv.
Et ceux que je n' y vois pas.

conj. prép. adj. poſſ. adj. ſubſt.
Si de leur triſte eſclavage

pron. verb. verb. adj. poſſ. ſubſt.
Tu viens dégager mes ſens;

conj. pron. verb. adj. poſſ. ſubſt.
Si tu détruis leur ouvrage,

adj. poſſ. ſubſt. verb. adj.
Mes jours ſeront innocents:

pron. verb. verb. prép. adj. poſſ. ſubſt.
J' irai puiſer, ſur ta trace,

prép. art. ſubſt. prép. adj. poſſ. ſubſt.
Dans les ſources de ta grace:

conj. prép. adj. poſſ. ſubſt. part. paſſ.
Et de ſes eaux abreuvé,

adj. poſſ. ſubſt. verb. verb.
Ma gloire fera connoître

conj. art. ſubſt. pron. conj. pron. verb. part. paſſ. verb.
Que le Dieu qui m' a fait naître

verb. art. ſubſt. pron. conj. pron. verb. part. paſſ.
Eſt le Dieu qui m' a ſauvé.

ROUSSEAU.

SYNTAXE.

LA Syntaxe a pour objet la ſtructure de la phraſe : elle fixe les inflexions ſous leſquelles les mots doivent y paroître, & la place qu'ils doivent y occuper.

La phraſe peut être conſidérée grammaticalement, ou logiquement. Conſidérée grammaticalement, elle a tout autant de parties qu'elle contient de mots. Conſidérée logiquement, elle n'en a que trois. Ces trois parties ſont le ſujet, la copule, & l'attribut ; & quel que ſoit le nombre des parties grammaticales d'une phraſe, c'eſt-à-dire, des mots qui concourent à ſa ſtructure, ils appartiennent tous au ſujet ou à l'attribut. J'en excepte les conjonctions & les interjections ; car ni les unes, ni les autres ne concourent à la formation des parties logiques de la phraſe, comme nous le prouverons bientôt.

Le ſujet préſente l'idée primordiale, celle à laquelle on en attribue une autre.

L'attribut préſente l'idée ſecondaire, celle qu'on attribue à l'idée primordiale.

La copule préſente l'idée intermédiaire, celle qui lie l'attribut au ſujet. Dans ces locutions,

L'étude eſt amère ; mais la ſcience eſt douce. il y a deux phraſes, parce que chaque locution renferme un ſujet, une copule & un attribut.

L'étude eſt amère ;

Voilà la première : *l'étude* en eſt le ſujet, parce qu'il préſente l'idée primordiale, celle à laquelle on en attribue une autre. *Amère*, voilà l'attribut, parce qu'il préſente l'idée ſecondaire, celle qu'on attribue à l'*étude*. *Eſt*, voilà la copule, parce qu'il lie l'attribut *amère* avec le ſujet *l'étude*, en exprimant l'exiſtence de cette idée primodiale *l'étude* avec cette idée ſecondaire *amère*.

Mais la ſcience eſt douce.

Voilà la ſeconde : *la ſcience* en eſt le ſujet, *douce* en eſt l'attribut, & *eſt* la copule.

Puiſque la copule lie l'attribut au ſujet, en exprimant l'exiſtence du ſujet ſous l'attribut, il s'enſuit néceſſairement que le verbe ſimple, le verbe *être* eſt toujours la copule de la phraſe, parce que lui ſeul peint l'exiſtence. Auſſi, lors même que la phraſe ne préſente pas le verbe *être*, celui-ci en eſt cependant la copule, parce qu'il y a alors un verbe contracté dans lequel il eſt renfermé. Ainſi dans cette locution,

La défiance *bleſſe* l'amitié, & le mépris la *tue*.

il y a deux phraſes qui ont chacune pour copule le verbe *être*, quoiqu'il n'y ſoit pas exprimé, parce qu'il eſt renfermé dans les verbes contractés qui y ſont. C'eſt comme s'il y avoit,

La défiance *eſt bleſſant* l'amitié, & le mépris *eſt* la *tuant*.

Nous avons dit que, quel que ſoit le nombre des mots qui compoſent une phraſe, ils appartiennent tous au ſujet ou à l'attribut. En effet, ces mots ſont alors ſous la dépendance ou du ſujet, ou de l'attribut; ce ſont des *compléments*, c'eſt-à-dire, ils complètent l'idée que préſente la partie logique à laquelle ils appartiennent, laquelle idée reſteroit, ſans eux, vague, incertaine, indéterminée, ou *incirconſtanciée*. Ainſi dans cette phraſe,

L'oubli d'un bienfait eſt ſouvent le crime du bienfaiteur.

l'oubli, voilà le ſujet; *le crime*, voilà l'attribut. Mais ces deux parties ſont incomplètes. Séparées des autres mots de la phraſe, elles ne préſenteroient aucun ſens. On auroit,

L'oubli..... eſt..... le crime.....

Or ces trois mots ne préſentent qu'un tableau informe qui ne ſignifie rien. On voit donc que les autres mots qui ſont ſous la dépendance du ſujet & de l'attribut,

leur appartiennent, & concourent à leur formation. *D'un bienfait* appartient à *l'oubli*, & c'eſt du concours de ces mots que ſe forme le ſujet de la phraſe. Ce n'eſt pas à *l'oubli* tout ſeul qu'on adapte l'attribut *le crime du bienfaiteur*, c'eſt à *l'oubli d'un bienfait*, c'eſt à l'enſemble des idées que préſentent ces mots. *L'oubli* eſt le mot dominant; *d'un bienfait* en eſt le complément. *Du bienfaiteur* appartient à *le crime*, & c'eſt du concours de ces mots que ſe forme l'attribut de la phraſe; ce n'eſt pas *le crime* tout ſeul qu'on adapte au ſujet *l'oubli d'un bienfait*, c'eſt *le crime du bienfaiteur*, c'eſt l'enſemble des idées que préſentent ces mots réunis. *Le crime* eſt le mot dominant de l'attribut; *du bienfaiteur* en eſt le complément. *Souvent* appartient auſſi à l'attribut, il exprime dans quelles circonſtances a lieu cet attribut; ſans cette modification *ſouvent*, l'attribut ne conviendroit plus au ſujet, parce qu'il ſeroit faux de dire ſimplement,

L'oubli d'un bienfait eſt le crime du bienfaiteur.

Remarquez, 1°. qu'un mot dominant peut avoir pluſieurs compléments diſtincts, c'eſt-à-dire, indépendants les uns des autres, complétant ſéparément le mot dominant; & ces compléments peuvent être ou ſemblables, ou différents; ſemblables, s'ils

complètent le mot dominant ſous le même point de vue, ſi leur relation avec ce mot eſt la même : ce que l'on connoît, quand on peut les ſoumettre à une ſeule & même queſtion. Différents, s'ils complètent le mot dominant ſous différents points de vue, ſi leur relation avec ce mot n'eſt pas la même : ce que l'on connoît, quand on peut les ſoumettre à diverſes queſtions. Fixons ces idées par des exemples. Dans ce vers,

Le plaiſir, ſous des fleurs, te dérobe un abîme.

dérobe a trois compléments diſtincts & différents, parce qu'il eſt complété ſous trois points de vue différents : chacun de ces trois compléments *ſous des fleurs*, *te*, *un abîme*, a une relation différente avec *dérobe*. *Dérobe*, quoi ? *un abîme ;* à qui ? *te*, (à toi) ; ſous quoi ? *ſous des fleurs*. On voit que ces trois compléments ſont ſoumis à trois queſtions différentes. Au contraire, dans celui-ci,

Cultive l'amitié, les talents, la vertu.

cultive a auſſi trois compléments diſtincts mais ſemblables : chacun de ces compléments, *l'amitié*, *les talents*, *la vertu*, complète *cultive* ſous le même point de vue, ſous le même rapport ; auſſi ſont-ils tous trois ſoumis à la même queſtion. *Cultive*,

quoi ? *l'amitié ;* quoi encore ? *les talents ;* quoi encore ? *la vertu.*

Remarquez, 2°. que le complément d'un mot peut réſulter de pluſieurs mots dépendants les uns des autres, & par conſéquent compléments les uns des autres. Dans cette phraſe,

> L'homme ſévère dans ſes mœurs, & exact dans ſes devoirs de religion, eſt aſſez vengé des ſarcaſmes des libertins par l'eſtime des honnêtes gens.

L'homme, voilà le mot dominant du ſujet : il a deux compléments diſtincts, mais ſemblables. *Sévère dans ſes mœurs*, en voilà un ; *exact dans ſes devoirs de religion*, voilà l'autre. Ces deux compléments ſont diſtincts, parce que ce ſont deux grouppes indépendants l'un de l'autre, complétant ſéparément *l'homme*, dont ils dépendent immédiatement. *L'homme ſévère dans ſes mœurs ; l'homme exact dans ſes devoirs de religion.* Ces deux compléments ſont ſemblables, parce qu'ils complètent tous deux le mot dominant *l'homme* ſous le même point de vue. Or ces deux compléments réſultent de pluſieurs mots dépendants les uns des autres, & par conſéquent compléments les uns des autres. Dans le premier, *ſévère dans ſes mœurs*, *ſes* eſt complément de *mœurs ; ſes mœurs* eſt complément de *dans ; dans ſes mœurs* eſt complément de *ſévère ;*

& toute cette série de mots se termine à *l'homme*, dont elle est le complément. Dans le second, *exact dans ses devoirs de religion*, *religion* est complément de *de*; *de religion* est complément de *ses devoirs*; *ses devoirs de religion* est complément de *dans*; *dans ses devoirs de religion* est complément de *exact*; & toute cette chaîne de mots se termine à *l'homme*, qu'elle complète. Passons à l'attribut.

Vengé, voilà le mot dominant de l'attribut : il a trois compléments distincts, mais différents. *Assez*, voilà le premier; *des sarcasmes des libertins*, voilà le second; *par l'estime des honnêtes gens*, voilà le troisième. Ces trois compléments sont distincts, parce que ce sont trois grouppes de mots, tous dépendants immédiatement du mot dominant, & non les uns des autres : *vengé assez*, *vengé des sarcasmes des libertins*, *vengé par l'estime des honnêtes gens*. Ces trois compléments sont différents, parce qu'ils ne complètent pas le mot dominant *vengé* sous le même point de vue : ils sont soumis à trois questions différentes : *vengé*, à quel point? *assez*; de quoi? *des sarcasmes des libertins*; par quoi? *par l'estime des honnêtes gens*. Or, de ces trois compléments, il y en a deux qui résultent d'un ensemble de mots compléments les uns des autres : *des sarcasmes des libertins*, voilà

le premier; *les libertins* eſt complément de la prépoſition *de*, renfermée, comme on le ſait, dans l'article contracté *des* (de les). *Des libertins* eſt complément de *les ſarcaſmes ; les ſarcaſmes des libertins* eſt complément de *de ;* & cette chaîne de mots complète *vengé. Par l'eſtime des honnêtes gens*, voilà le ſecond; *honnêtes* eſt complément de *les gens ; les honnêtes gens* eſt complément de *de ; des honnêtes gens* eſt complément de *l'eſtime ; l'eſtime des honnêtes gens* eſt complément de *par ;* & cette longue ſuite de mots, *par l'eſtime des honnêtes gens*, ſe termine à *vengé*, qu'elle complète.

Nous n'entreprendrons pas ici de diſtinguer par des dénominations différentes tous les compléments différents que peut avoir un ſeul & même mot : il ſeroit peut-être difficile de trouver des dénominations qui caractériſaſſent bien leurs différentes manières de compléter. Du reſte, ce n'eſt pas néceſſaire pour l'intelligence des règles de la ſyntaxe. Nous nous contenterons d'en remarquer un ſeul, qu'il importe eſſentiellement de ſavoir diſtinguer des autres, comme on le verra dans la ſuite. Lorſqu'un verbe a pour complément un ſubſtantif ou un pronom, & que ce complément eſt immédiatement ſous ſa dépendance, & non ſous celle d'une prépoſition,

on l'appelle complément immédiat. Ainſi dans ces vers,

La pareſſe offre à l'homme *une fauſſe douceur*,
Les vrais plaiſirs ſont ceux *qu'*ont achetés les peines.

une fauſſe douceur eſt complément immédiat du verbe *offre*, parce qu'il eſt immédiatement ſous la dépendance de ce verbe, & non ſous celle d'une prépoſition. *Que* eſt complément immédiat du verbe *ont achetés*, parce qu'il lui eſt adapté ſans le ſecours d'une prépoſition.

Quelquefois le pronom eſt adapté au verbe ſans le ſecours d'une prépoſition, quoiqu'il n'en ſoit pas le complément immédiat. Mais alors il renferme toujours la prépoſition *à*. Ainſi dans ces vers,

Je veux, *me* reſpectant moi-même,
Que mon ami me faſſe honneur,
Qu'on m'eſtime par ce que j'aime;
L'eſtime eſt le premier bonheur.

le pronom *me* devant *reſpectant* & *eſtime*, eſt complément immédiat; parce que c'eſt comme s'il y avoit *eſtime moi*, *reſpectant moi*: mais il ne l'eſt pas devant *faſſe honneur*, parce que ce *me* équivaut à *à moi*, *faſſe honneur à moi*. C'eſt *honneur* qui eſt complément immédiat de *faſſe*. Au reſte, tous les verbes ne ſont pas ſuſceptibles d'un complément immédiat; ceux qui le ſont, permettent toujours d'interroger par *qui*, *quoi*. Ainſi, *aimer*, *chanter*, par exemple,

ſont ſuſceptibles d'un complément immédiat ; parce qu'on peut dire, aimer, qui ? chanter, quoi ?

Lorſqu'un mot a pour complément une phraſe, celle-ci eſt une phraſe complétive. Dans cette phraſe,

> L'ambitieux, qui mépriſe les voies obliques & les moyens fâcheux à l'amour-propre, & qui ne veut s'élever que par les marques du mérite perſonnel, & par l'appui des honnêtes gens, eſt un homme dont l'eſpèce eſt malheureuſement trop rare.

les mots dominants ſont *l'ambitieux..... eſt un homme.....* Les compléments de ces mots ſont tous des phraſes : *l'ambitieux* a deux compléments diſtincts ; *qui mépriſe les voies obliques & les moyens fâcheux à l'amour-propre*, en voilà un. Or c'eſt une phraſe, parce qu'il y a un ſujet, une copule & un attribut. *Qui eſt mépriſant*, &c. *Qui ne veut s'élever que par les marques du mérite perſonnel, & par l'appui des honnêtes gens ;* voilà l'autre : c'eſt auſſi une phraſe, *qui eſt ne voulant*, &c. *Un homme* a pour complément *dont l'eſpèce eſt malheureuſement trop rare.* Or ce complément eſt une phraſe, *l'eſpèce duquel eſt.... rare.* Et parce que ces phraſes ſont des compléments, je les appelle phraſes complétives.

Remarquez qu'on peut encore conſidérer comme des phraſes complétives celles qui,

au lieu de compléter un seul mot de la phrase dominante, complètent la phrase dominante toute entière, & non exclusivement quelqu'un des mots qui la composent. Ainsi dans ces vers,

Si le ciel t'a doué d'un rayon de génie ;
Un jour tu sentiras l'aiguillon de l'envie.

la première phrase peut être regardée comme complétive de la seconde, qui est la dominante, parce qu'elle est nécessaire à la plénitude du sens de celle-ci. Elle en est une partie intégrante ; *un jour tu sentiras l'aiguillon de l'envie*, supposé que *le ciel t'ait doué d'un rayon de génie.*

Lorsqu'une phrase en renferme une autre qui n'est le complément d'aucun des mots qui la composent, celle-ci est une phrase incidente. Dans cette phrase,

Le méchant, dit Juvénal, ne peut jamais jouir d'un bonheur pur.

dit Juvénal, est une phrase incidente, parce qu'elle ne concourt à la formation d'aucune des parties logiques de celle où elle est insérée ; elle n'est sous la dépendance d'aucun des mots qui la composent. Il y a cette différence entre une phrase complétive & une phrase incidente, qu'on ne pourroit supprimer celle-là sans altérer la partie logique qu'elle complète, sans la mutiler ; & l'on peut toujours retrancher

une phraſe incidente ſans nuire à la phraſe où elle eſt inſérée ; celle-ci n'en conſerveroit pas moins toute ſa plénitude. On peut en faire l'expérience ſur les exemples que nous venons de donner de ces deux phraſes.

Un enchaînement de phraſes liées entre elles par des conjonctions ou par le ſens, & concourant enſemble au développement d'une même penſée, eſt ce qu'on appelle une période. Ainſi l'enſemble des phraſes ſuivantes forme une période.

> Quand l'hypocriſie veut prendre le langage de l'honneur & de la franchiſe, on s'en apperçoit à l'inſtant à une ſorte de diſcordance & de mal-adreſſe, à ce caractère de fatigue qui accompagne un rôle, à cette exagération qui eſt le ſigne certain d'un ſentiment compoſé ; parce qu'on ſait que les véritables vertus ſe développent ſans effort, & paroiſſent comme l'épanchement naturel d'une belle ame.

Il importe de remarquer ici que la même phraſe peut avoir pluſieurs ſujets & pluſieurs attributs diſtincts. Dans ces beaux vers de Voltaire,

Ne ſais-tu pas encor, homme foible & ſuperbe,
Que l'inſecte inſenſible, enſeveli ſous l'herbe,
Et l'aigle impérieux, qui plane au haut du ciel,
Rentrent dans le néant aux yeux de l'Eternel ?
Les mortels ſont égaux : ce n'eſt point la naiſſance,
C'eſt la ſeule vertu qui fait leur différence.

Il

Il eſt de ces eſprits favoriſés des cieux,
Qui ſont tout par eux-*même* & rien par leurs aïeux.

Cette phraſe complétive,

Que l'inſecte inſenſible, &c.
Et l'aigle impérieux, &c.
Rentrent dans le néant, &c.

a deux ſujets diſtincts; *l'inſecte* avec ſes compléments, & *l'aigle* avec les ſiens: l'attribut *rentrent dans le néant, &c.* eſt adapté également à l'un & à l'autre.

Cette autre phraſe complétive,

Qui ſont tout par eux-*même* & rien par leurs aïeux.

a deux attributs diſtincts: *tout par eux-même*, en voilà un; *rien par leurs aïeux*, voilà l'autre. Ils ſont diſtincts, parce qu'ils ſont adaptés ſéparément au ſujet *qui*. Auſſi pourroit-on en faire deux phraſes; on pourroit dire,

Qui ſont tout par eux-*même*, & qui ne ſont rien par leurs aïeux.

Il en de même lorſqu'il y a pluſieurs ſujets diſtincts: on pourroit faire tout autant de phraſes particulières qu'il y a de ſujets. On pourroit dire,

Que l'inſecte inſenſible, enſeveli ſous l'herbe,
Rentre dans le néant aux yeux de l'Eternel;

&

Que l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel,
Rentre dans le néant aux yeux de l'Eternel.

Nous avons dit plus haut, que les conjonctions & les interjections ne concourent point à la formation des parties logiques de la phraſe. En effet, ni les unes ni les autres ne leur appartiennent. Les interjections équivalent ſeules à des phraſes; ce ſont, pour ainſi dire, celles du cœur: on peut les regarder comme des phraſes incidentes, qu'on peut exclure de la phraſe où elles ſont inſérées, ſans altérer aucune de ſes parties logiques. Par exemple, dans ces vers,

Ce fantôme attrayant qu'ils veulent tous ſaiſir,
C'eſt la douleur, hélas, ſous l'habit du plaiſir.

quand on ôteroit *hélas*, le ſens n'en conſerveroit pas moins toute ſa plénitude.

Les conjonctions lient enſemble ou deux ſujets diſtincts, ou deux attributs diſtincts, ou deux compléments diſtincts, ou un complément au mot dont il dépend, ou enfin pluſieurs phraſes entr'elles. Elles ſuppoſent donc ces phraſes ou ces parties de phraſes déja formées; on ne peut lier que ce qui exiſte déja. Elles n'appartiennent donc point aux parties logiques de la phraſe. On ne réclame leur ſecours que pour réunir en un ſeul & même tout pluſieurs parties éparſes, que pour former le diſcours, dont elles ſont la partie ſyſtématique, comme le remarque M. l'abbé Girard.

D'après les notions que nous venons de donner ſur la phraſe, on voit qu'elle obéit aux lois de la ſyntaxe ſous deux points de vue différents, & dans ſes parties logiques, & dans ſes parties grammaticales. Mais dans les règles que nous établirons ſur les parties grammaticales, ſeront renfermées celles qui regardent les parties logiques. Diſons un mot de la ſyntaxe en général, des figures qui peuvent embellir l'expreſſion, & des vices qui peuvent la ſouiller.

La ſyntaxe eſt naturelle ou figurée. Lorſqu'on veut communiquer aux autres ſa penſée, on eſt obligé de la décompoſer, de l'analyſer, d'étaler, pour ainſi dire, toutes les idées qui la compoſent les unes après les autres, & de préſenter chacune de ces idées ſous l'expreſſion qui lui convient. Or la ſyntaxe naturelle exige que la phraſe préſente les mots qui concourent à ſa contexture dans le même ordre & dans les mêmes rapports, que les idées qu'ils peignent ſe préſentent à l'eſprit, lorſqu'il analyſe ſa penſée pour la tracer ſur le papier, ou pour la tranſmettre par l'organe de la voix. La ſyntaxe figurée, au contraire, permet de déroger à cet ordre ſévère, pour donner à la phraſe une contexture plus élégante. La vivacité de l'imagination, l'impatience de l'eſprit,

le déſordre du cœur, l'intérêt de l'expreſſion, l'harmonie, le nombre, la préciſion, &c. déterminent ſouvent & néceſſitent même cette infraction des lois de la ſyntaxe naturelle. Il eſt mille circonſtances où l'exactitude ſcrupuleuſe, que preſcrit celle-ci, ſeroit déſagréable, produiroit un très-mauvais effet. Mais, comme l'expreſſion doit toujours être une image claire & vraie de la penſée, on doit éviter avec ſoin toute conſtruction, quelqu'élégante qu'elle pût être, qui en feroit une image fauſſe ou myſtérieuſe : la clarté & la vérité ne doivent jamais être ſacrifiées aux ornements de la ſyntaxe figurée.

Les figures de ſyntaxe ſont l'ellipſe, le pléonaſme, la ſyllepſe, & l'inverſion.

L'ellipſe ſupprime des mots néceſſaires à la conſtruction naturelle de la phraſe, mais inutiles au ſens, parce que ceux qui ſont énoncés, les font aiſément ſuppléer. Dans ce beau vers de Racine,

Je t'aimois inconſtant, qu'aurois-je fait fidèle ?

il y a ellipſe ; c'eſt comme s'il y avoit, qu'aurois-je fait, *ſi tu avois été* fidèle ? Voilà, dit M. l'abbé d'Olivet, de toutes les ellipſes que Racine s'eſt permiſes, la plus forte & la moins autoriſée par l'uſage. Mais Hermione, dans ſon tranſport, voudroit pouvoir dire plus de choſes qu'elle n'articule de ſyllabes.

L'ellipſe n'eſt permiſe que dans les cas où les mots énoncés facilitent le ſupplément de ceux qui ne le ſont pas. Si ceux-ci ne pouvoient être ſuppléés ſans effort, ce ſeroit un défaut. Toute ellipſe qui rend le ſens équivoque, louche, énigmatique, eſt également proſcrite par la raiſon & par l'uſage. Mais celle qu'on peut aiſément ſuppléer, & que l'uſage autoriſe, donne plus de préciſion à la phraſe; & la préciſion mène toujours à l'élégance, quand elle ne conduit pas à l'obſcurité.

Le pléonaſme eſt le contraire de l'ellipſe; c'eſt une ſurabondance de mots que n'exige pas la conſtruction naturelle. Dans ces vers de Voltaire,

Les éclairs ſont moins prompts; je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappoit ce monſtre audacieux.

il y a un pléonaſme: on ſent qu'il auroit ſuffi de dire, *je l'ai vu.*

Le pléonaſme, qui donne à la penſée plus de force & d'énergie, en donnant à la phraſe plus de rondeur & d'harmonie, eſt autoriſé par l'uſage & par le goût; c'eſt une beauté. Mais celui qui n'eſt qu'une redondance ſtérile de mots, qui ne donne à la phraſe qu'un embonpoint mauſſade & inſipide, ſans rien ajouter à la force de l'expreſſion, porte avec lui le ſceau de ſa réprobation; c'eſt une périſſologie,

c'eſt un défaut. Tel eſt celui que préſentent ces vers de Corneille :

Trois ſceptres à ſon trône, attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle, & ne ſe tairont pas.

« Puiſque les ſceptres parleront, remarque M. de Voltaire, il eſt clair qu'ils ne ſe tairont pas. Ces ſortes de pléonaſmes ſont les plus vicieux : ils retombent quelquefois dans ce qu'on appelle le ſtyle niais. Hélas, s'il n'étoit pas mort, il ſeroit encore en vie. »

La ſyllepſe règle les inflexions d'un correſpondant, non d'après le mot auquel il correſpond grammaticalement, mais d'après celui auquel il correſpond par le ſens. Dans cette phraſe,

Un grand nombre de vices ſont devenus des mœurs par leur univerſalité ; auſſi ſont-ils ſans remède.

c'eſt par ſyllepſe que *ſont* & *devenus* ſont au pluriel. Ces deux correſpondants ont les inflexions du mot *vices* auquel ils correſpondent par le ſens, & non celle de *un grand nombre*, auquel ils correſpondent grammaticalement par la forme de la phraſe. On verra dans la ſuite que cet accord ſylleptique eſt fondé ſur la raiſon.

L'inverſion, ou l'hyperbate, n'obſerve pas l'arrangement naturel, l'ordre grammatical des mots. Dans ces vers,

Ce n'eſt point dans un ſort proſpère
Que brille un noble caractère,
Dans la foule il eſt confondu.
Mais ſi ſon cœur croît & s'élève,
Lorſque le deſtin ſe ſoulève,
C'eſt l'épreuve de la vertu.

c'eſt par inverſion que *un noble caractère*, qui eſt le ſujet de cette phraſe *que brille un noble caractère*, n'eſt énoncé qu'après l'attribut, & que *dans la foule*, qui eſt complément de *confondu*, eſt énoncé avant celui-ci. Car l'ordre naturel exige que le ſujet ſoit énoncé avant l'attribut, & que le complément d'un mot ne ſoit énoncé qu'après celui-ci.

Les inverſions ſont plus fréquentes en poéſie qu'en proſe, parce que la poéſie, étant le langage des paſſions, exige plus de hardieſſe, de vivacité, de chaleur, &c. & l'ordre grammatical a la marche lente, froide & monotone. Mais, en poéſie, comme en proſe, elles doivent toujours être décidées par l'oreille & par le goût; autrement, c'eſt-à-dire, ſi elles n'étoient déterminées, par exemple, que par le beſoin de la rime ou d'une éliſion, elles déplairoient en atteſtant en même tems la foibleſſe du poète. Du reſte, toute inverſion qui entortille la phraſe, au lieu de la rendre plus douce & plus coulante, qui embrouille les idées, au lieu de les

rendre plus nettes & plus distinctes, est une monstruosité que réprouvent également l'usage & la raison.

On appelle *gallicisme* toute construction exclusivement propre à la langue françoise. Ces locutions,

Il eut *beau* s'en défendre.
Il *en* impose.
Il *va venir*.
Il *vient d'arriver*.
Il *ne fait que jouer*, *&c. &c.*

sont des *gallicismes*. Le gallicisme viole les règles de la syntaxe; mais il est autorisé par l'usage.

Les vices qui peuvent souiller l'expression sont ordinairement le barbarisme & le solécisme.

M. de Voltaire distingue deux sortes de barbarismes, le barbarisme des mots & celui des phrases. *Egaliser les fortunes*, pour *égaler les fortunes; au parfait*, au lieu de *parfaitement; éduquer*, pour *donner de l'éducation;* voilà, dit Voltaire, des barbarismes de mots. *Je crois de bien faire*, au lieu de *je crois bien faire; encenser aux dieux*, pour *encenser les dieux; je vous aime tout ce qu'on peut aimer;* voilà, continue-t-il, des barbarismes de phrases. Mais, en général, le barbarisme n'est guère que dans les mots. Celui des phrases est plus communément appelé solécisme. Ainsi il me

ſemble que l'on commet un barbariſme, 1°. lorſqu'on emploie un mot qui n'eſt pas françois ; M. de Voltaire en a donné des exemples ; 2°. lorſqu'on emploie un mot françois ſous toute autre acception que celle qu'autoriſe l'uſage. Un étranger écrivoit à M. de Fénélon : Monſeigneur, vous avez pour moi des boyaux de père. Voilà un barbariſme, parce que l'uſage ne veut pas qu'on diſe *des boyaux de père*, quoiqu'il permette de dire *des entrailles de père*. Au contraire, on commet un ſoléciſme, lorſqu'on fait, en général, une faute de ſyntaxe ; qu'on ne donne pas les mêmes inflexions à des correſpondants ; qu'on met ſous le régime d'un mot toute autre prépoſition que celle qu'il réclame, &c. &c. Chacune des locutions ſuivantes renferme un ſoléciſme :

Il eſt prêt de vous écouter.
Je me rappelle de cela.
Saigner par le nez.
Des femmes charmante.
&c. &c.

Il faut, *il eſt prêt à vous écouter ; je me rappelle cela ; ſaigner du nez ; des femmes charmantes.*

Les notions que nous venons de donner ſur la phraſe & ſes parties logiques, ſur la ſyntaxe naturelle & les figures qui y dérogent, ſur les vices qui peuvent ſouiller

l'expreſſion, faciliteront l'intelligence des règles que nous allons établir. Mais qu'on nous permette auparavant d'analyſer une pièce de vers, d'après la méthode analytique que nous avons indiquée. Les détails dans leſquels nous ſerons obligés d'entrer pourront paroître vains, ou tout au moins minutieux aux perſonnes qui n'enviſagent les choſes que ſuperficiellement; mais les maîtres, qui veulent conduire leurs élèves par des voies ſûres & éclairées, ne trouveront jamais que dans l'analyſe raiſonnée des parties de la phraſe la bouſſole qui doit les guider. Une parfaite connoiſſance des parties de la phraſe eſt un flambeau qui répand des rayons de lumière ſur toutes les parties de la ſyntaxe, ſur-tout ſur l'arrangement des mots, cet objet ſi important, d'où naiſſent la clarté, l'harmonie, preſque tous les charmes du ſtyle. Du reſte, M. du Marſais eſt entré dans les mêmes détails; il a analyſé grammaticalement une idylle de madame Déshoulières: on ne doit pas craindre de s'égarer ſur les traces d'un auſſi célèbre grammairien.

VERS

D'un Père à son Fils.

CRAINS d'un lâche repos la fatigue accablante:
Préfère à la molesse une vie agissante.
A trente ans tu diras, des plaisirs détrompé,
L'homme le plus heureux, c'est le plus occupé.
Tout travaille & se meut dans la nature entière,
Le plus petit insecte agit dans la poussière.
Vois cette eau qui croupit, l'air en est empesté:
Admire la fraicheur & la limpidité
De cette onde qui court, par des routes fleuries,
Féconder nos vergers, embaumer nos prairies.
Le tems est un éclair pour le mortel actif;
Le tems avec lourdeur pèse sur l'homme oisif.
Mais, quel que soit l'état où ton penchant t'appelle,
Que la probité soit ta compagne fidelle.
La réputation est aisée à flétrir;
C'est un cristal poli qu'un souffle peut ternir.
Sans être misanthrope, aime la solitude:
Fais-y du cœur humain la difficile étude.
Que la Rochefoucauld, la Bruyère, Charron
T'apprennent à sonder cet abîme profond.
Dans ses déguisements l'amour-propre est subtil;
Celui qui n'a qu'un œil se montre de profil.
Au choix de tes amis sois donc lent & sévère:
Examine long-temps, la mépriſe est amère.
Sous un vil intérêt ne sois point abattu:
L'argent le cède à l'or, & l'or à la vertu.
Que le destin te soit ou propice, ou sévère,
De quelqu'infortuné soulage la misère:
Tu le pourras, mon fils; si tu naquis sans biens,
Apprends l'art d'être utile avec peu de moyens.

Hélas! ce malheureux qu'on fuit, qu'on appréhende,
Plaignons-le; c'eſt ſouvent tout ce qu'il nous demande.
D'une oreille attentive écoute ſes revers;
Il aime à raconter les maux qu'il a ſoufferts.
Si ton cœur ne palpite au récit de ſes peines,
Puiſſe ton ſang bientôt ſe tarir dans tes veines.
Ce ſouhait eſt celui d'une ardente amitié;
Il vaut mieux n'être pas, que d'être ſans pitié.
Qu'un orgueil dangereux n'aille pas t'abuſer:
Il n'eſt point d'ennemis qu'on doive mépriſer.
Si le ciel t'a doué d'un rayon de génie,
Un jour tu ſentiras l'aiguillon de l'envie:
Au mérite, au ſuccès toujours ſon fiel ſe joint;
Travaille à l'exciter, mais ne l'irrite point.
Si tu veux déſarmer ſa vengeance funeſte,
Oppoſe à ſa furie un air humble & modeſte.
Ainſi que la pudeur, de ſon doux incarnat
Colorant une belle, augmente ſon éclat,
La modeſtie ajoute au talent qu'on renomme,
Le pare & l'embellit; c'eſt la pudeur de l'homme.
La modeſtie enchante, & l'amour-propre aigrit;
C'eſt par le cœur qu'on plaît, bien plus que par l'eſprit.

Crains d'un lâche repos la fatigue accablante.

Le ſujet eſt la perſonne à qui l'on parle: *crains*, (*tois craignant*), *ſois*, copule; *craignant la fatigue accablante d'un lâche repos*, attribut; *craignant*, mot dominant; *la fatigue accablante d'un*, &c. complément de ce mot dominant; *d'un lâche repos*, complément de *la fatigue accablante*.

Préfère à la molleſſe une vie agiſſante.

Sujet non énoncé : *préfere*, (ſois préférant), *ſois*, copule ; *préférant à la molleſſe une vie agiſſante*, attribut ; *préférant*, mot dominant ; il a deux compléments différents ; *préférant*, quoi ? *une vie agiſſante* ; à quoi ? *à la molleſſe*.

A trente ans, tu diras, des plaiſirs détrompé,
L'homme le plus heureux, c'eſt le plus occupé.

Tu, *des plaiſirs détrompé*, ſujet ; *tu*, mot dominant ; *détrompé des plaiſirs*, complément ; *des plaiſirs*, complément de *détrompé* ; *diras*, (ſeras diſant), *ſeras*, copule : *diſant*, *à trente ans*, *l'homme le*, &c. attribut ; *diſant*, mot dominant ; il a deux compléments différents ; *diſant*, quand ? *à trente ans* ; *diſant*, quoi ? *l'homme le plus heureux*, *c'eſt le plus occupé* ; ce dernier complément eſt une phraſe complétive : *l'homme le plus heureux*, ſujet ; *ce*, ſujet factice repréſentant le véritable ſujet ; *eſt*, copule ; *le plus occupé*, attribut.

Remarquez que ſi l'on analyſe cette phraſe complétive d'après le ſens, & non d'après la forme grammaticale, le véritable ſujet, c'eſt *l'homme le plus occupé*, & l'attribut, *le plus heureux* ; parce que ce n'eſt pas à l'homme le plus heureux qu'on attribue l'idée d'être le plus occupé ; au contraire, c'eſt à l'homme le plus

occupé qu'on attribue l'idée d'être le plus heureux. La conſtruction naturelle de la phraſe eſt celle-ci : *L'homme le plus occupé eſt le plus heureux.*

Tout travaille & ſe meut dans la nature entière ;

Tout, ſujet ; *travaille & ſe meut*, (eſt travaillant & ſe mouvant) ; *eſt*, copule ; *travaillant & ſe mouvant*, deux attributs diſtincts ; *tout eſt travaillant*, *tout eſt ſe mouvant ; ſe*, complément du dernier attribut ; *dans la nature entière*, complément commun des deux attributs ; *travaillant dans la*, *&c. ſe mouvant dans la*, *&c.*

Le plus petit inſecte agit dans la pouſſière.

Le plus petit inſecte, ſujet ; *agit*, (eſt agiſſant) ; *eſt*, copule ; *agiſſant dans la pouſſière*, attribut ; *agiſſant*, mot dominant ; *dans la pouſſière*, complément.

Vois cette eau qui croupit, l'air en eſt empeſté.

Il y a deux phraſes dans ce vers : *vois cette eau qui croupit*, voilà la première ; le ſujet non énoncé ; *vois*, (ſois voyant) ; *ſois*, copule ; *voyant l'eau qui croupit*, attribut ; *voyant*, mot dominant ; *l'eau qui croupit*, complément ; *qui croupit*, complément de *l'eau ;* c'eſt une phraſe complétive ; *qui*, ſujet ; *croupit*, (eſt croupiſſant), copule & attribut. *L'air en eſt empeſté*, voilà la ſeconde ; *l'air*, ſujet ; *eſt*,

copule; *empeſté en*, (de cette eau), attribut; *en*, complément d'*empeſté*.

Admire la fraîcheur & la limpidité
De cette onde qui court, par des routes fleuries;
Féconder nôs vergers, embaumer nos prairies.

Sujet non énoncé; *admire*, (ſois admirant); *ſois*, copule; *admirant la fraîcheur*, & tout le reſte, attribut; *admirant*, mot dominant; *la fraîcheur & la limpidité*, deux compléments ſemblables; *admirant*, quoi? *la fraîcheur*; quoi encore? *la limpidité*: *de cette onde qui*, &c. complément commun de ces deux premiers compléments ſemblables; *la fraîcheur de cette onde qui*, &c. *la limpidité de cette onde qui*, &c. *qui court*, *par des routes fleuries*, *féconder nos vergers*, *embaumer nos prairies*, complément de *cette onde*; c'eſt une phraſe complétive: *qui*, ſujet; *court*, (eſt courant); *eſt*, copule; *courant par*, &c. attribut; *courant*, mot dominant; ce mot dominant a deux compléments différents; *courant*, par où? *par des routes fleuries*; que faire? *féconder nos vergers*, *embaumer nos prairies*; ce dernier complément renferme deux compléments ſemblables: *courant*, que faire? *féconder nos vergers*; que faire encore? *embaumer nos prairies*.

Le tems eſt un éclair pour le mortel actif;
Le tems avec lourdeur pèſe ſur l'homme oiſif.

Il y a là deux phraſes, dont l'analyſe

ne préſente aucune difficulté. Le mot dominant de l'attribut de la ſeconde, *peſant*, a deux compléments différents : *peſant*, comment ? *avec lourdeur ;* ſur qui ? *ſur l'homme oiſif.*

Mais, quel que ſoit l'état où ton penchant t'appelle,
Que la probité ſoit ta compagne fidelle.

Ici il y a ellipſe de la phraſe principale : *que la probité ſoit ta compagne fidelle*, n'eſt qu'une phraſe complétive ; la conjonction *que*, qui la commence, & le ſubjonctif *ſoit*, le prouvent invinciblement ; *que*, conjonction, lie toujours une phraſe complétive à une phraſe dominante ; & le ſubjonctif eſt un mode toujours ſubordonné à un autre. La phraſe dominante ellipſée, c'eſt *il faut ; il faut que la probité ſoit, &c. il*, ſujet : *faut*, (eſt fallant, néceſſaire), *eſt*, copule ; *fallant que la*, & tout le reſte, attribut ; *fallant*, mot dominant ; *que la probité ſoit ta compagne fidelle*, complément ; c'eſt une phraſe complétive : *la probité*, ſujet ; *ſoit*, copule ; *ta compagne fidelle*, attribut.

Remarquez qu'à ne conſulter que le ſens & la logique, & non la forme grammaticale, *il* n'eſt qu'un ſujet factice ; le véritable ſujet, c'eſt, *que la probité ſoit ta compagne fidelle : il*, cela, quoi ? *que la probité ſoit, &c. eſt fallant. Quel que ſoit l'état*

où ton penchant t'appelle, phraſe complétive de la phraſe que nous venons d'analyſer; parce qu'elle complète la penſée peinte par cette phraſe, & non excluſivement quelqu'un des mots qu'elle renferme: *l'état où ton penchant t'appelle*, ſujet; *l'état*, mot dominant; *où ton penchant t'appelle*, complément; c'eſt une phraſe complétive: *ton penchant*, ſujet; *t'appelle*, (eſt t'appelant); *eſt*, copule; *appelant te, où*, attribut; *appelant*, mot dominant; *te, où*, deux compléments différents; *appelant*, qui? *te* (toi); *appelant*, à quoi? *où*, (auquel état): *où*, eſt énoncé le premier mot de la phraſe comme pronom conjonctif; voilà le ſujet analyſé. Paſſons aux autres parties: *quel que ſoit; ſoit*, copule; *quel*, attribut; *que*, eſt conjonction.

La réputation eſt aiſée à flétrir;
C'eſt un cryſtal poli qu'un ſouffle peut ternir;

La première phraſe ne préſente aucune difficulté. Analyſons la ſeconde: *ce* repréſentant *la réputation*, ſujet; *eſt*, copule; *un cryſtal poli qu'un ſouffle peut ternir*, attribut; *un cryſtal*, mot dominant; *poli*, complément; *qu'un ſouffle peut ternir*, complément de *un cryſtal poli*; c'eſt une phraſe complétive: *un ſouffle*, ſujet; *peut*, (eſt pouvant); *eſt*, copule; *pouvant ternir que*,

attribut ; *pouvant*, mot dominant ; *ternir*, complément de ce mot dominant ; *que*, complément de *ternir*.

Sans être miſanthrope, aime la ſolitude :
Fais-y du cœur humain la difficile étude.

Ces deux phraſes ne préſentent aucune difficulté.

Que la Rochefoucauld, la Bruyère, Charron
T'apprennent à ſonder cet abime profond.

Ceci, comme on le ſait déja, eſt une phraſe complétive d'une phraſe dominante ellipſée. *La Rochefoucauld*, *la Bruyère*, *Charron*, trois ſujets diſtincts ; *t'apprennent*, (ſoient t'apprennant) ; *ſoient*, copule ; *t'apprennant à ſonder*, &c. attribut ; *apprennant*, mot dominant, a deux compléments différents ; *apprennant*, à qui ? *te*, (à toi) ; *apprennant*, quoi ? *à ſonder cet abîme profond*.

Dans ſes déguiſements l'amour-propre eſt ſubtil ;
Celui qui n'a qu'un œil ſe montre de profil.

La première phraſe ne préſente aucune difficulté. Analyſons la ſeconde : *celui qui n'a qu'un œil*, ſujet ; *celui*, mot dominant ; *qui n'a qu'un œil*, complément, phraſe complétive ; *qui*, ſujet ; *n'a qu'un œil*, (eſt n'ayant qu'un œil) ; *eſt*, copule ; *n'ayant qu'un œil*, attribut ; *ayant*, mot dominant : *ne.... que*, galliciſme équivalant à *ſeulement* ; & *un œil*, deux complé-

ments différents de *ayant ;* voilà le ſujet analyſé. Paſſons aux autres parties : *ſe montre*, (eſt ſe montrant) ; *eſt*, copule ; *ſe montrant de profil*, attribut ; *montrant*, mot dominant ; *ſe* & *de profil*, deux compléments différents.

Au choix de tes amis ſois donc lent & ſévère.
Examine long-temps, la mépriſe eſt amère.
Sous un vil intérêt ne ſois point abattu :

Ces quatre phraſes ne préſentent aucune difficulté.

L'argent le cède à l'or, & l'or à la vertu.

Il y a là deux phraſes : *L'argent le cède à l'or*, voilà la première ; *& l'or à la vertu*, voilà la ſeconde : il y a ellipſe de *le cède ;* c'eſt comme s'il y avoit, *& l'or le cède à la vertu ; le cède*, ce *le* eſt un mot factice, il ſemble être mis à la place de *l'avantage :* c'eſt un galliciſme.

Que le deſtin te ſoit ou propice, ou ſévère,
De quelqu'infortuné ſoulage la misère.

Soulage, (ſois ſoulageant) ; *ſois*, copule, *ſoulageant la misère de quelqu'infortuné*, attribut ; *ſoulageant*, mot dominant ; *la misère de quelqu'infortuné*, complément de *ſoulageant ;* ſoit *que le deſtin te ſoit ou propice, ou ſévère*, phraſe complétive de la phraſe que nous venons d'analyſer ; *le deſtin*, ſujet ; *ſoit*, copule ; *propice*, *ſévère*, deux attributs

distincts ; *te*, complément commun de ces deux attributs ; *propice te*, (à toi) ; *févère te*, (à toi).

Tu le pourras, mon fils ; si tu naquis sans biens ;
Apprends l'art d'être utile avec peu de moyens.

Il y a deux phrases ; *tu le pourras*, *mon fils*, voilà la première : *tu*, sujet ; *pourras*, (seras pouvant) ; *seras*, copule ; *pouvant le*, (cela), attribut ; *le*, complément de *pouvant*. *Mon fils* ne fait que présenter la personne à qui on parle, il n'appartient à aucune des parties logiques de la phrase. *Apprends l'art d'être utile avec peu de moyens, si tu naquis sans biens ;* voilà la seconde : *apprends*, (sois apprennant) ; *sois*, copule ; *apprennant l'art d'être*, &c. attribut ; *apprennant*, mot dominant ; *l'art d'être utile avec peu de moyens*, complément de *apprennant ; si tu naquis sans biens*, phrase complétive de la phrase entière *apprennant l'art*, &c.

Hélas ! ce malheureux qu'on fuit, qu'on appréhende,
Plaignons-le ; c'est souvent tout ce qu'il nous demande.

Il y a deux phrases : *Plaignons-le, ce malheureux qu'on fuit, qu'on appréhende ;* voilà la première : *plaignons*, (soyons plaignant) ; le sujet non énoncé, c'est *nous : soyons*, copule ; *plaignons-le* (lui),

ce malheureux qu'on, &c. attribut ; *plaignant*, mot dominant ; *le*, *ce malheureux qu'on*, &c. complément de *plaignant* ; *le* & *ce malheureux qu'on fuit*, &c. ne ſont qu'un ſeul & même complément : *qu'on fuit*, *qu'on appréhende*, deux phraſes complétives de *ce malheureux* ; *c'eſt ſouvent tout ce qu'il nous demande* ; voilà la ſeconde : *ce*, ſujet ; *eſt*, copule ; *ſouvent tout ce qu'il nous demande*, attribut ; *tout ce*, mot dominant ; *qu'il nous demande*, complément de *tout ce* ; phraſe complétive : *il*, ſujet ; *demande*, (eſt demandant) ; *eſt*, copule ; *demandant nous que*, attribut ; *demandant*, mot dominant ; *nous* & *que*, deux compléments différents ; *demandant*, quoi ? *que* ; à qui ? *nous*, (à nous) ; *ſouvent*, complément de l'attribut.

D'une oreille attentive écoute ſes revers ;
Il aime à raconter les maux qu'il a ſoufferts.

Il n'y a là aucune difficulté.

Si ton cœur ne palpite au récit de ſes peines,
Puiſſe ton ſang bientôt ſe tarir dans tes veines.

Ton ſang, ſujet ; *puiſſe*, (ſoit pouvant) ; *ſoit*, copule ; *pouvant bientôt ſe tarir dans tes veines*, attribut ; *pouvant*, mot dominant ; il a deux compléments différents : *pouvant*, quoi ? *ſe tarir dans tes veines* ; quand ? *bientôt* ; *ſe* & *dans tes veines*, deux compléments différents de *tarir*. *Si ton*

cœur ne palpite au récit de ſes peines, phraſe complétive de la phraſe que nous venons d'analyſer; elle appartient à l'enſemble des mots qui compoſent la phraſe principale, & non excluſivement à l'un de ces mots.

Ce ſouhait eſt celui d'une ardente amitié;
Il vaut mieux n'être pas que d'être ſans pitié.

Analyſons la dernière de ces deux phraſes; *il*, ſujet factice; le véritable ſujet, c'eſt, *n'être pas : il*, cela quoi? *n'être pas*, *vaut mieux*, (eſt valant mieux); *eſt*, copule; *valant mieux que d'être ſans pitié*, attribut; *valant*, mot dominant; *mieux*, complément de *valant; que d'être ſans pitié*, complément de *mieux*.

Qu'un orgueil dangereux n'aille pas t'abuſer;
Il n'eſt point d'ennemis qu'on doive mépriſer.

La première de ces phraſes n'eſt, comme on le ſait déja, qu'une phraſe complétive d'une phraſe ellipſée; *il faut qu'un*, &c. Paſſons à l'autre: *il*, ſujet factice; *point d'ennemis qu'on doive mépriſer*, véritable ſujet; *il*, cela quoi? *point d'ennemis*, (aucun ennemi) *qu'on doive mépriſer*, *n'eſt : eſt*, copule & attribut; c'eſt comme s'il y avoit *n'eſt exiſtant*.

Si le ciel t'a doué d'un rayon de génie;
Un jour tu ſentiras l'aiguillon de l'envie.

La première de ces deux phraſes eſt

complément de la ſeconde, qui eſt la dominante.

Au mérite, au ſuccès, toujours ſon fiel ſe joint.

Son fiel, ſujet; *ſe joint*, (eſt ſe joignant); *eſt*, copule; *ſe joignant toujours au mérite, au ſuccès*, attribut; *joignant*, mot dominant; il a trois compléments différents: *joignant*, quoi? *ſe*, (lui-même); quand? *toujours*; à quoi? *au mérite, aux ſuccès*; ce dernier complément renferme deux compléments ſemblables: *joignant*, à quoi? *au mérite*, à quoi encore? *aux ſuccès*.

Travaille à l'exciter, mais ne l'irrite point.

Il y a la deux phraſes, qui ne préſentent aucune difficulté.

Si tu veux déſarmer ſa vengeance funeſte,
Oppoſe à ſa furie un air humble & modeſte.

La première de ces deux phraſes eſt complétive de la ſeconde, qui eſt la dominante.

Ainſi que la pudeur, de ſon doux incarnat
Colorant une belle, augmente ſon éclat,
La modeſtie ajoute au talent qu'on renomme;
Le pare & l'embellit; c'eſt la pudeur de l'homme.

La modeſtie, ſujet; *ajoute au talent qu'on renomme, le pare & l'embellit*, trois attributs diſtincts; *au talent qu'on renomme*, complément du premier; *le*, complément des deux autres. *Ainſi que la pudeur, de ſon doux incarnat colorant une belle, augmente*

ſon éclat, phraſe complétive de la phraſe que nous venons d'analyſer; *la pudeur*, ſujet; *augmente ſon éclat, colorant une belle de ſon doux incarnat*, attribut; *augmente*, mot dominant, a deux compléments différents; *augmente*, quoi? *ſon éclat;* comment? *en colorant une belle de ſon doux incarnat*: là le participe actif *colorant* qualifie & modifie tout-à-la-fois; il y a ellipſe de la prépoſition *en: colorant* peut être regardé comme le double complément de *la pudeur*, qu'il qualifie; & d'*augmente*, qu'il modifie. *C'eſt la pudeur de l'homme*, autre phraſe indépendante de celle que nous venons d'analyſer.

La modeſtie enchante, & l'amour-propre aigrit.
C'eſt par le cœur qu'on plaît, bien plus que par l'eſprit.

La dernière de ces phraſes renferme un galliciſme. *C'eſt par le cœur qu'on plaît, bien plus que par l'eſprit;* c'eſt comme s'il y avoit, *on plaît bien plus par le cœur que par l'eſprit;* & ſous cette forme, elle ne préſente aucune difficulté dans ſon analyſe.

Nous avons dit que la ſyntaxe fixe les inflexions ſous leſquelles les mots doivent paroître dans la phraſe, & la place qu'ils doivent y occuper. De-là, les règles d'accord & les règles de conſtruction. Les règles d'accord peuvent ſe réduire à une ſeule; la voici:

RÈGLE

RÈGLE D'ACCORD.

LE ſubſtantif imprime ſes inflexions à tous ſes correſpondants, c'eſt-à-dire, à l'article qui annonce, à l'adjectif & au participe qui qualifient, au pronom qui rappelle, & au verbe qui préſente comme exiſtant le même objet que dénomme ce ſubſtantif. Dans cette phraſe,

> *Le* plaiſir *qui* ne *laiſſe* après *lui* que des remords *eſt défendu* aux hommes, parce qu'*il eſt criminel.*

le ſubſtantif *plaiſir* eſt au maſculin, au ſingulier, & à la troiſième perſonne; & tous les correſpondants de ce ſubſtantif ſont revêtus de ces inflexions; je veux dire que chacun de ces correſpondants a, de ces inflexions, celles dont il eſt ſuſceptible. Dans la ſuivante,

> *Les* plus *touchantes* conſolations *ſont celles qui* nous *ſont offertes* par la religion.

le ſubſtantif *conſolations* eſt au féminin, au pluriel, & à la troiſième perſonne; & tous les correſpondants de ce ſubſtantif ſont revêtus de ces inflexions. Dans la ſuivante,

> Ames douces & paiſibles, qui ne *voulez* que des jours ſereins & des ſentiments agréables, ne *deſirez* pas les hautes places.

le ſubſtantif *ames* eſt là à la ſeconde per-

ſonne; & *voulez* & *deſirez*, ſes correſpondants, ſont auſſi à la ſeconde perſonne.

Il eſt aiſé de ſaiſir le principe ſur lequel eſt fondée cette règle d'accord. Un même objet ne peut pas être dénommé ſous un genre & ſous un nombre, & être annoncé, qualifié, rappelé, & préſenté exiſtant ſous un autre genre & ſous un autre nombre. Ce ſeroit une diſparate choquante, qui rendroit incertain & équivoque le rapport des mots entr'eux, & par conſéquent celui des idées entr'elles. Tous les mots correſpondants doivent donc paroître ſous les mêmes inflexions: ce caractère d'uniformité peut ſeul atteſter leur correſpondance.

Puiſque cette règle eſt fondée ſur la raiſon, elle ne devroit comporter aucune exception. Mais l'uſage, ce tyran des langues, en a néceſſité un grand nombre, qui ſont tout autant de règles particulières qui dérogent à la règle générale que nous venons d'établir. Les exceptions qui regardent le participe ſur-tout ſont ſi inconſéquentes & ſi biſarres, que la ſyntaxe de ce mot ſemble être une doctrine toute différente de celle des autres mots variables, quoique la raiſon le ſoumette aux mêmes lois que ces derniers. Nous allons parcourir les diverſes exceptions & les différentes obſervations que comporte notre règle.

OBSERVATIONS ET EXCEPTIONS.

I. Plusieurs substantifs singuliers impriment à leurs correspondants le nombre pluriel & le genre masculin, si ces substantifs sont de différent genre : le nombre pluriel, parce que l'ensemble de plusieurs substantifs singuliers présente une pluralité; le genre masculin, parce que l'usage le veut ainsi. Dans le concours de deux substantifs d'un genre différent, le correspondant commun ne pouvant se revêtir à la fois du genre de chacun d'eux, il étoit naturel qu'on le soumît à la loi du masculin, comme représentant le sexe le plus fort. La loi du plus fort, dit La Fontaine, est toujours la meilleure. Ainsi dans ces phrases,

> La beauté dans une femme n'est que la magie du moment; l'esprit & la vertu *sont seuls faits* pour plaire toujours.
>
> Le mari & la femme *sont* toujours *malheureux*, lorsqu'il ne règne pas entr'*eux* la plus parfaite union.

on voit les correspondants des deux substantifs singuliers & différents de genre, au nombre pluriel & au genre masculin.

Si cependant ces divers substantifs singuliers avoient une sorte de synonymie entr'eux, c'est-à-dire, présentoient à-peu-près la même idée, le correspondant

BIBLIOTHECA

ſuivroit alors la loi du dernier & pour le nombre & pour le genre. Dites,

Cette femme a l'air & la phyſionomie *ſpirituelle ; ou* cette femme a la phyſionomie & l'air *ſpirituel.*

Cet homme eſt d'un gauche & d'une maladreſſe *étonnante ; ou* cet homme eſt d'une mal-adreſſe & d'un gauche *étonnant.*

Là, l'adjectif eſt au ſingulier & au genre du ſubſtantif qu'il avoiſine, parce que les ſubſtantifs *air* & *phyſionomie*, *gauche* & *maladreſſe*, ont à-peu-près la même ſignification. C'eſt là un accord ſylleptique, & non grammatical. Les inflexions du correſpondant ſont réglées, non d'après ſa correſpondance grammaticale, mais d'après ſa correſpondance logique, d'après le ſens. Comme deux ſubſtantifs ſynonymes ne préſentent, à quelques légères nuances près, qu'une ſeule & même idée, il ſuffit que le correſpondant ſoit adapté à l'un des deux, pour qu'il ſoit cenſé adapté à l'autre. On ne peut pas avoir, par exemple, un air ſpirituel, ſans avoir une phyſionomie ſpirituelle ; parce que l'air & la phyſionomie ſont à-peu-près la même choſe. Ainſi le correſpondant ſous le caractère de l'unité, n'en correſpond pas moins logiquement aux deux ſubſtantifs formant une pluralité. Auſſi M. Dorat a-t-il dit,

Cette petite pièce de vers a cette fraîcheur, ces graces impalpables, cette tranſparence de coloris *qui* en *fait* tout le charme, & *qui eſt l'effet* des éclairs des ſenſations & des élans ſubits de l'ame vivement affectée.

Et M. de Marmontel,

Soit dans le tragique, ſoit dans le comique, le tutoiement ſera toujours décent, de l'amant à la maîtreſſe, lorſque l'innocence, la ſimplicité, la franchiſe des mœurs *l'autoriſera.*

M. Reſtaut veut que le correſpondant ſuive dans tous les cas la loi du dernier ſubſtantif, quand il en eſt précédé immédiatement. C'eſt une erreur. Il faut que les divers ſubſtantifs aient de la ſynonymie entr'eux; s'ils ſont diſtincts, le correſpondant n'obéit plus excluſivement au dernier. Ainſi, n'écrivez pas avec ce grammairien,

Il avoit les pieds & la tête *nue.*
Il avoit les yeux & la bouche *ouverte.*

Dans cette conſtruction, il n'y a ni un accord grammatical, puiſque le correſpondant de deux ſubſtantifs d'un genre différent, eſt au ſingulier & au féminin; ni un accord ſylleptique, parce qu'il y a pluralité d'objets. Les pieds & la tête, les yeux & la bouche n'ont aucune ſynonymie entr'eux, préſentent des objets tout-à-fait différents. Il ne reſte que l'alternative de reconnoître ou un accord vicieux,

ou une expreſſion fauſſe. Si le correſpondant qualifie les deux ſubſtantifs tout-à-la-fois, il y a un accord vicieux, parce que ces deux ſubſtantifs dénommant des objets différents, & non un ſeul & même objet, on ne peut atteſter une correſpondance commune que par le caractère de la pluralité dans le correſpondant. Si le correſpondant ne correſpond pas aux deux ſubſtantifs tout-à-la-fois, mais au dernier ſeulement, il n'y a plus un accord vicieux; mais l'expreſſion eſt fauſſe, parce qu'on ne veut pas dire que la tête ſeule étoit nue, que la bouche ſeule étoit ouverte: on veut dire que la tête & les pieds tout-à-la-fois étoient nus, que la bouche & les yeux tout-à-la-fois étoient ouverts. Ainſi la conſtruction de M. Reſtaut eſt vicieuſe, ſous quelque point de vue qu'on l'enviſage. Pour être correct, il faut néceſſairement écrire,

Il avoit les pieds & la tête *nus.*
Il avoit les yeux & la bouche *ouverts.*

& mieux,

Il avoit la tête & les pieds *nus.*
Il avoit la bouche & les yeux *ouverts.*

Dans cette dernière conſtruction, on évite la proximité de deux correſpondants d'un genre différent, & par conſéquent cette diſcordance de ſons qui, dans la

prononciation, fait tant de peine à l'oreille, quoique la raiſon la ſollicite.

Aux raiſons que nous venons de donner pour détruire l'erreur de M. Reſtaut, nous pourrions ajouter encore l'autorité de pluſieurs auteurs célèbres. Mais il ſuffira de citer M. de Voltaire. On lit dans un de ſes ouvrages,

Des cervelles étoient répandues ſur la terre à côté de bras & de jambes *coupés*.

coupés au maſculin, quoiqu'il avoiſine immédiatement le féminin *jambes*.

En vers, il eſt cependant permis de ne ſoumettre le correſpondant de pluſieurs ſubſtantifs diſtincts qu'à la loi du dernier. Racine, Voltaire, M. de la Harpe en offrent des exemples très-multipliés. On lit dans Racine,

Que ma foi, mon honneur, mon amour y *conſente*;
Mais vous qui me parlez d'une voix menaçante, &c.

Dans Voltaire,

Je la donne à ton fils, je la mets dans ſes bras;
Le Pérou, le Potoſe, Alzire *eſt* ſa conquête.

Ah! Seigneur, à peine ſur le trône,
La crainte, le ſoupçon déja vous *environne*.

Et dans M. de la Harpe,

Armez pour moi tous ceux que l'amitié, le rang,
Le devoir, l'intérêt *attache* à notre ſang.

C'eſt une licence poétique. En proſe, cela n'eſt jamais permis; & même en vers

doit-on éviter, dans ces cas-là, de lier enſemble les divers ſubſtantifs par la conjonction &, quoiqu'on ait encore, pour garantir cette dernière conſtruction, l'autorité des auteurs célèbres que je viens de citer. On lit dans Racine,

Appellez-vous régner lui céder ma couronne,
Quand le ſang & le peuple à la fois me *la donne?*

Et dans Voltaire,

Vis, ſuperbe ennemi, ſois libre, & te ſouviens
Quel fut & le devoir, & la mort d'un chrétien.

Mais, dans ce dernier cas, il me ſemble que c'eſt une faute qu'on ne pardonneroit guère à un poète qui n'auroit pour toute excuſe que la difficulté de la rime. Dans le premier cas, c'eſt-à-dire, lorſque les divers ſujets ne ſont pas joints par la conjonction &, l'attribut a l'air d'être ſous-entendu après chacun d'eux; mais, quand ils ſont joints enſemble par cette conjonction, on ne peut plus ſuppoſer l'ellipſe. Cette conjonction les grouppe, en fait un ſeul tout, un ſujet commun de l'attribut qui ſuit, & qui par conſéquent devroit avoir alors le caractère de la pluralité, à cauſe de ſa correſpondance avec une pluralité.

L'un & l'autre, *ni l'un ni l'autre* veulent-ils leurs correſpondants au ſingulier ou au pluriel? Faut-il dire:

J'ai lu vos deux diſcours, l'un & l'autre *eſt bon*, ou *ſont bons?*

J'ai lu vos deux contes, ni l'un ni l'autre *n'eſt bon*, ou *ne ſont bons?*

M. l'abbé Girard, après *l'un & l'autre*, veut le pluriel; & après *ni l'un ni l'aure*, le ſingulier:

L'un & l'autre *ſont bons.*
Ni l'un ni l'autre *n'eſt bon.*

L'académie, dans ſon Dictionnaire, emploie tour à tour le ſingulier & le pluriel. On y lit,

L'un & l'autre y *a* manqué.
L'un & l'autre nous *ont* manqué.
Ni l'un ni l'autre n'*ont* fait leur devoir.
Ni l'un ni l'autre n'*eſt* mon père.

Les auteurs les plus célèbres fourniſſent des exemples du ſingulier. On lit dans Voltaire,

Votre époux avec lui termine ſa carrière;
L'un & l'autre bientôt *voit ſon* heure dernière.

L'une & l'autre aujourd'hui *ſeroit* trop *condamnable;*
Votre haine eſt injuſte, & mon amour coupable.

Mais c'eſt un axiome en grammaire, que deux ſinguliers diſtincts valent un pluriel. Or *l'un & l'autre, ni l'un ni l'autre* renferment deux unités. Il s'agit de deux diſcours, de deux contes; il y a donc pluralité. Le verbe & l'adjectif, correſpondants de ces deux unités, doivent donc

être au pluriel. On dira donc, pour être correct,

J'ai lu vos deux discours, l'un & l'autre *sont bons.*

J'ai lu vos deux contes, ni l'un ni l'autre *ne sont bons.*

Mais ne faut-il pas continuer d'écrire avec l'abbé Girard :

Ce n'est ni M. le duc, ni M. le cardinal qui *sera nommé ambassadeur.*

Et avec l'académie,

Ni l'un ni l'autre n'*est* mon père.

On ne doit nommer qu'un ambassadeur, & chacun ne peut avoir qu'un père. Certainement dans ces deux phrases il n'y a point de pluralité.

« Il est évident, répond ici M. Domergue, » que la pluralité ne concerne point » *ambassadeur* & *père*. Mais ces deux mots » ne font pas la loi au verbe *sera*, & au » participe *nommé* dans la première phrase, » au verbe *est* dans la seconde. Les mots » qui donnent l'ordre, sont *ni M. le duc*, » *ni M. le cardinal*, *ni l'un ni l'autre*; » & ils renferment une pluralité. Or toutes » les fois qu'il y a pluralité dans le corres- » pondant qui commande, il doit y avoir » pluralité dans le correspondant qui » obéit. Dites donc,

Ce n'eſt ni M. le duc, ni M. le cardinal qui *ſeront nommés ambaſſadeur.*
Ni l'un ni l'autre ne *ſont mon père.*

» *Ambaſſadeur* & *père* reſtent au ſingu-
» lier, parce que la pluralité ne tombe
» pas ſur eux. On ne doit, dans l'hypo-
« thèſe, nommer qu'un ambaſſadeur;
» & chacun ne peut avoir qu'un père.
» *Ambaſſadeur* & *père* obéiſſent à un cor-
» reſpondant ſous-entendu ». C'eſt comme s'il y avoit,

Ce n'eſt ni M. le duc, ni M. le cardinal qui ſeront nommés pour être l'homme qui ſera ambaſſadeur.
Ni l'un ni l'autre ne ſont l'homme qui eſt mon père.

Qu'on me permette d'examiner cette déciſion de M. Domergue; elle ne me paroît pas juſte. Il eſt certain que le ſingulier qu'il réprouve dans la phraſe de l'abbé Girard, & dans celle de l'académie, eſt incorrect; parce qu'un mot ne peut pas, ſous le nombre ſingulier, correſpondre à une pluralité. Mais il ſemble qu'il y ait auſſi une diſcordance dans la conſtruction ſubſtituée par M. Domergue. *Ambaſſadeur, mon père*, ou *l'homme*, en admettant l'ellipſe, ſous le nombre ſingulier correſpond à une pluralité. Or cette correſpondance eſt vicieuſe. On ne diroit pas, ſi l'on parloit à M. le duc & à M. le cardinal,

Vous n'êtes pas, meſſieurs, *l'homme* qui ſera nommé ambaſſadeur.

On ne diroit pas non plus, en parlant à deux perſonnes,

Meſſieurs, vous n'êtes pas *l'homme* qui eſt mon père.

Or il n'y a de différence que de la ſeconde à la troiſième perſonne. Dans les deux cas il y a la même pluralité. Si l'expreſſion eſt incorrecte à la ſeconde perſonne, elle doit l'être à la troiſième également. Ainſi je crois du moins qu'il eſt plus ſûr de donner à la phraſe un ſujet ſingulier, à cauſe de *ambaſſadeur* & de *mon père*, qui, dans le cas propoſé, ne peuvent ſe prêter au pluriel. On pourroit dire,

Aucun des deux, de M. le duc & de M. le cardinal, ne ſera nommé ambaſſadeur.
Aucun des deux n'eſt mon père.

Le ſens reſte le même, & la diſcordance diſparoît.

II. Lorſque pluſieurs ſubſtantifs ſont liés enſemble par la conjonction *ou*, les correſpondants n'obéiſſent qu'au dernier. Exemple:

Ou ton ſang ou le mien *lavera* cette injure.
Si, trahiſſant vos vœux, & démentant mon zele,
Ou ma bouche ou ma main vous *étoit infidelle*.
VOLT.

L'uſage permet de déroger à cette règle en faveur des pronoms de la première

& de la seconde personne, & de construire les correspondants au pluriel. On dit,

Ou vous ou moi *irons* à Paris.
Ou Damon ou moi *sommes coupables.*
Ou vous ou Damon en *serez les victimes.*

Mais M. Domergue a réclamé contre cette exception. « C'est pour n'être pas » remonté aux principes, dit ce grammai» rien, que dans cet exemple, *ou vous* » *ou moi irons à Paris*, on a donné au » verbe deux correspondants, tandis que » la logique n'en commande qu'un à l'idée, » & par conséquent à l'expression. En effet, » qui doit aller à Paris ? ce n'est qu'un » seul individu; par conséquent le mot » qui attache à cet individu une attribu» tion, doit être au singulier. Et comme » on ne sait pas positivement qui ira à » Paris, le sujet de la phrase sera un mot » indéterminé. On dira donc, *un de nous* » *deux ira à Paris*; à moins qu'on ne fasse » deux propositions, dont chacune ait son » sujet, & la dernière son attribut sous» entendu : *Vous irez à Paris ou moi* ». La réclamation de M. Domergue est juste. Il est certain que la construction qu'il condamne, renferme un solécisme : mais, des deux tournures qu'il indique pour le faire disparoître, on doit préférer la première; l'autre ne me paroît pas devoir

faire fortune : ce *ou moi*, qui la termine, a une attitude trop forcée.

D'après la remarque de M. Domergue, dites,

Je ne sais qui de vous ou de moi a le plus de talent.

Je ne sais qui de vous ou de mon frère ira à Paris, &c.

& non

Je ne sais si c'est vous ou moi qui avons le plus de talent.

Je ne sais si c'est vous ou mon frère qui irez à Paris.

ni

Je ne sais si c'est vous ou moi qui aie le plus de talent.

Je ne sais si c'est vous ou mon frère qui ira à Paris.

III. De deux substantifs liés par les conjonctions *comme*, *ainsi que*, *de même que*, *&c.* le premier fait seul la loi aux correspondants :

L'enfer, comme le ciel, *prouve* un Dieu juste & bon.

Ainsi que la vertu, le crime *a* ses degrés.

De deux substantifs liés par la conjonction *mais*, le dernier fait seul la loi :

Non seulement ses titres, ses honneurs, ses dignités, mais encore sa fortune *s'évanouit.*

Mais j'aimerois mieux dire,

Non seulement ses titres, ses honneurs, ses dignités *s'évanouirent*, mais encore sa fortune.

IV. Les ſubſtantifs qui expriment une quantité ou une multiplicité d'objets dénommés par un autre ſubſtantif, veulent les correſpondants énoncés après au genre & au nombre de ce dernier. Dites,

Une douzaine d'enfans *furent tués* le même jour.

Une centaine de femmes *furent enſevelies* ſous les ruines.

La moitié de mes amis *ſont malades.*

Une foule de monde s'eſt *trouvé* à ce ſpectacle.

Une infinité de monde eſt *inquiet* ſur votre ſort.

Une infinité de perſonnes en *ſont inſtruites.*

Un grand nombre de perſonnes *ont* été *mécontentes.*

Une grande quantité de peuple étoit *préſent* à ce ſpectacle.

Toutes ſortes de livres ne ſont pas également *bons.*

Il n'eſt ſorte de ſoins qu'il n'ait *pris.*

Il n'eſt ſorte de démonſtrations de politeſſe qu'il ne lui ait *faites.*

Le peu d'amis qui lui *reſtoient*, *devinrent* bientôt ſes ennemis.

La plupart des femmes *ont* plus d'eſprit que de ſavoir.

La plupart du monde fut *ſurpris* de cela.

Les femmes ne ſont pas toutes vindicatives; la plupart *ſavent* pardonner.

Une troupe de nymphes *couronnées* de fleurs *étoient aſſiſes* auprès d'elle.

FÉNÉLON.

Tout ce qui reſte encor de fidèles Hébreux
Lui *viendront* aujourd'hui renouveler leurs vœux.
&c. &c. RACINE.

On voit dans tous ces exemples, que j'ai multipliés afin de mieux fixer la règle, que les correſpondants obéiſſent au ſubſtantif qui ſuit celui qui exprime la quantité ou la multiplicité. C'eſt un accord ſylleptique & non grammatical. Les mots ſont conſtruits non d'après la forme grammaticale, mais d'après le ſens : la correſpondance n'eſt pas entre les mots, mais entre les idées. En effet, les idées énoncées par les correſpondants ne ſont point adaptées à la quantité ou à la multiplicité, mais aux objets préſentés ſous cette quantité, ſous cette multiplicité. Par exemple, dans cette phraſe, *une douzaine d'enfants furent tués le même jour*, ce n'eſt pas *une douzaine* que l'on veut préſenter comme *tuée*, ce ſont *des enfants* au nombre de douze. C'eſt donc avec *enfants* que doivent s'accorder le verbe & le participe; parce que ce ſubſtantif, préſentant l'idée dominante du ſujet de la phraſe, doit recevoir les attributions. *Une douzaine* n'eſt qu'une idée ſubordonnée; il ne figure qu'en qualité de complément, quoiqu'à conſidérer la forme grammaticale du ſujet, il en ſoit le mot dominant.

Remarquez cependant qu'il eſt bien des circonſtances où l'on peut donner aux correſpondants la livrée de quelques-uns de ces ſubſtantifs qui expriment la quantité ou une multiplicité. Racine a dit,

D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Osa des premiers tems nous retracer quelqu'ombre.

Et Voltaire,

Qu'un peuple de tyrans, qui *veut* nous enchaîner,
Du moins par cet exemple *apprenne* à pardonner.

Mais l'uſage fera ſentir laquelle de ces deux conſtructions doit être préférée dans certains cas.

V. Les adverbes ſubſtantifiés *beaucoup*, *peu*, *aſſez*, *moins*, *plus*, *trop*, *tant*, *combien*, & *que*, dans le ſens de *combien*, ſuivis d'un ſubſtantif, ſoumettent toujours les correſpondants au nombre & au genre de celui-ci. Cette règle eſt ſans exception:

Jamais tant de beauté fut-*elle couronnée*.
RACINE.

Tant de témérité ſeroit bientôt *punie*.
VOLT.

Peu de perſonnes *ſont contentes* de leur ſort.
Trop de politeſſe eſt *accablante*.
&c. &c.

Cette règle eſt fondée ſur la même raiſon que la précédente.

VI. Le ſubſtantif *gens* veut au féminin l'adjectif qui le précède, & au maſculin celui qui le ſuit. Dites,

Ce ſont de fort *dangereuſes* gens, & ce ſont des gens *dangereux*.

Il s'accommode de *toutes* gens, & les jeunes gens ſont preſque *tous* frivoles.

Les *vieilles* gens ſont *ſoupçonneux*.

On dit cependant *tous les gens*, & non *toutes les gens ;* & même *tous* ſe met toujours au maſculin, lorſque *gens* eſt précédé d'un autre adjectif qui n'a qu'une même inflexion pour les deux genres. Ainſi l'on doit dire,

Tous les habiles gens, *tous* les honnêtes gens, &c.

parce que *habile* & *honnête* n'ont qu'une même inflexion pour les deux genres. Mais on dira,

Toutes les vieilles gens, *toutes* les ſottes gens, *toutes* les méchantes gens, &c.

parce que *vieux*, *ſot*, *méchant* ont une inflexion différente pour chaque genre. Telle eſt la doctrine de l'académie ſur le mot *gens*.

VII. *Quelque choſe* veut toujours ſes correſpondants au maſculin.

On m'a dit quelque choſe de *fâcheux*.
Je ſais quelque choſe qui n'eſt pas *fait* pour vous plaire.

VIII. *On* & *quiconque* veulent ordinairement leurs correſpondants au maſculin ; mais ſi l'on parle expreſſément des femmes, le féminin eſt de rigueur. Dites,

On n'eſt pas *maîtreſſe* d'accoucher quand on veut.
On doit toujours être *ſoumiſe* à ſon mari.
Quand on eſt *belle*, on ne l'ignore pas.

Quiconque de vous, mesdames, sera assez *imprudente* pour, &c.

On est plus *jolie* à présent;
Et d'un minois plus séduisant
On a les piquantes finesses.
MARMONTEL.

Ne dites pas,

On se battit de part & d'autre en *désespérés*;

encore moins,

On se battit de part & d'autre en *désespéré*.

mais exprimez le véritable sujet:

Les deux partis, les deux armées, &c.

Il ne faut jamais répéter *on* avec deux rapports différents:

On croit n'être pas trompé, & l'*on* nous trompe à tout moment.

La phrase est vicieuse, parce que les deux *on* présentent deux idées différentes: le premier se rapporte à ceux qui sont trompés, & le second à ceux qui trompent. Dites,

On croit n'être pas trompé, & l'on est trompé à tout moment.

Remarquez que *on* en général vaut mieux que *l'on*. On ne se sert de celui-ci que pour éviter un hiatus désagréable, ou la répétition du même son. Ainsi *l'on* doit être préféré après ces mots, *&*, *si*, *où*, & *que*, suivi d'un mot qui commence par *com...* *con...*

Quand on pardonne on eſt plus grand;
Et *l'on* s'abaiſſe en ſe vengeant.

Si *l'on* veut voir la fin d'un procès, il faut le commencer dans ſa jeuneſſe.

C'eſt par la vertu qu'on lutte avec tranquillité contre les paſſions des hommes, & que *l'on* connoît le contentement au milieu même de leurs injuſtices. C'eſt par elle qu'on voit venir la défaite ſans abattement, & que *l'on* conſerve encore du courage après la diſgrace.

M. NECKER.

Si cependant dans ces cas-là, *l'on* étoit ſuivi d'un *l*, il faudroit ſe ſervir de *on*, pour rendre la prononciation plus douce & plus aiſée. Ainſi ne dites pas,

Et l'on l'entendit, ſi l'on le voit, où l'on le cherche, &c.

Dites,

Et on l'entendit, &c.

Que l'on, au lieu de *qu'on*, donne quelquefois de la rondeur à la phraſe; & alors il doit être préféré.

IX. *Perſonne* a deux acceptions: quand il ſignifie *une perſonne*, un homme ou une femme, n'importe, il eſt féminin; mais quand il ſignifie *aucune perſonne*, il eſt maſculin, & veut par conſéquent ſes correſpondants à ce genre. Sous cette dernière ſignification, *perſonne* n'eſt jamais précédé de l'article, ni d'aucun des mots qui le remplacent. Dites,

Nulle perſonne n'eſt aſſez *ſotte* pour le croire.
Il n'y avoit pas une perſonne qui n'en fût *fâchée*.

&

Perſonne n'eſt aſſez *ſot* pour le croire.
Il n'y avoit perſonne qui n'en fût très-*fâché*.

Remarquez, avec l'académie, que ces locutions,

Une jolie, une charmante, une belle perſonne.

ne ſe diſent jamais que des femmes.

X. Ne dites, ni

C'eſt un des plus belles orgues.

ni

C'eſt un des plus beaux orgues.

ni

C'eſt une des plus belles orgues.

La règle d'accord ſembleroit autoriſer la première locution : *c'eſt un des plus belles orgues* eſt une phraſe elliptique ; ſuppléons les ellipſes, nous aurons, *c'eſt un orgue du nombre des plus belles orgues*. Or *un* correſpond à *orgue* au ſingulier, qui eſt maſculin ; il devroit donc en prendre le genre. Mais ce ſeroit une biſarrerie trop frappante de préſenter dans la même phraſe le même ſubſtantif ſous deux genres différents. Ainſi cette tournure ne peut être tolérée. Mais les deux autres n'étant pas conformes à la loi de l'accord, doivent ſubir le même ſort. En général, il faut

rejeter toute construction qu'on ne peut débarrasser d'un solécisme, & s'énoncer différemment.

Il en est de même avec le substantif *délices*. On sait que *orgue* & *délice* sont du masculin au singulier, & du féminin au pluriel.

XI. Dites,

Cette femme a l'air *bon*, l'air *spirituel*.

& non,

Cette femme a l'air *bonne*, l'air *spirituelle*.

Là, les adjectifs qualifient *l'air*, & non la *femme*. S'ils étoient adaptés à la femme, & non à son extérieur, on diroit tout simplement,

Cette femme est *bonne*, *spirituelle*.

Aussi M. Boursaut a-t-il dit dans son Esope à la cour,

La vertu toute nue a l'air trop *indigent* ;
Et c'est n'en point avoir que n'avoir point d'argent.

indigent, & non *indigente*. Au reste, si l'on veut absolument le féminin dans ces cas-là, on n'a qu'à dire,

Cette femme a l'air d'être bonne, d'être spirituelle.

Ne dites cependant pas,

Cette robe a l'air mal fait.
Cette pièce de terre a l'air ensemencé, &c.

parce qu'on ne conçoit pas *un air mal fait*, *un air enſemencé*. Il faut dire,

Cette robe a l'air d'être mal faite.
Cette pièce de terre a l'air d'être enſemencée.

XII. Faut-il dire, comme le veut M. Reſtaut,

Les académiciens ſe propoſeront tout ce que renferme la connoiſſance de l'antiquité grecque & latine, comme un des objets *le plus digne* de leur application?

Pour prouver que cette conſtruction eſt vicieuſe, il ſuffit de faire voir que ce pluriel *des objets* eſt un mot oiſif, qui ne ſignifie rien dans la phraſe, & qui, ſans néceſſité, éloigne l'adjectif de ſon correſpondant:

Comme un des objets le plus digne de leur application.

c'eſt-à-dire, en ſuppléant les ellipſes,

Comme un objet du nombre des objets le plus digne de leur application.

Or *un objet du nombre des objets* eſt une bêtiſe. Tout objet eſt du nombre des objets; il ſuffit de dire *un objet* tout court. Ce pluriel *des objets* eſt donc un mot oiſif, un pléonaſme vicieux, une véritable periſſologie. Du reſte, il éloigne ſans néceſſité l'adjectif *le plus digne* de ſon correſpondant; car le correſpondant de cet adjectif, c'eſt *un objet*. Voilà donc

deux titres pour proſcrire la conſtruction de M. Reſtaut. Ainſi l'on dira,

> Les académiciens ſe propoſeront tout ce que renferme la connoiſſance de l'antiquité grecque & latine, comme l'objet le plus digne de leur application.

ſi l'on veut donner la prééminence à cette connoiſſance, ſur tous les autres objets dignes de l'application des académiciens. Si, au contraire, on ne veut que ranger cette connoiſſance au nombre des objets les plus dignes de l'application des académiciens, on dira,

> Comme un des objets les plus dignes de leur application.

Là le pluriel *des objets* n'eſt plus un mot inutile; il eſt néceſſaire, à cauſe de *les plus dignes* qui ſuit. Tout objet n'eſt pas du nombre des objets les plus dignes de l'application des académiciens, comme tout objet eſt du nombre des objets.

De-là toutes les phraſes ſuivantes,

> C'eſt un des hommes *ſur lequel* je compterois le moins.
>
> C'eſt une des choſes qui *a* le plus contribué à ma fortune.
>
> C'eſt une des femmes que j'ai le plus *reſpectée*.

ſont vicieuſes; parce qu'un des hommes, une des choſes, une des femmes ſimplement, ſont un homme, une choſe, une femme

femme tout court. On dira, ſelon le ſens,

C'eſt l'homme ſur lequel je compterois le moins.

C'eſt la choſe qui a le plus contribué à ma fortune.

C'eſt la femme que j'ai le plus reſpectée.

ou

C'eſt un des hommes ſur leſquels je compterois le moins.

C'eſt une des choſes qui ont le plus contribué à ma fortune.

C'eſt une des femmes que j'ai le plus reſpectées.

De-là encore les phraſes ſuivantes,

C'eſt un de mes enfants qui s'eſt noyé.

C'eſt un de mes procès qui m'oblige d'aller à Paris.

C'eſt une de vos raiſons qui m'a convaincu.

ne ſont pas vicieuſes; parce que les pluriels, à cauſe des adjectifs poſſeſſifs qui les précèdent, ne ſont pas des mots oiſifs, inutiles. Tout enfant n'eſt pas du nombre de mes enfants, comme tout homme eſt du nombre des hommes; tout procès n'eſt pas du nombre de mes procès, comme toute choſe eſt du nombre des choſes, &c.

XIII. Dites,

L'un & l'autre cheval.

Le premier, le ſecond, & le troiſième étage;

& non,

L'un & l'autre chevaux.

Le premier, le ſecond, & le troiſième étages;

Le ſubſtantif fait la loi aux adjectifs; mais il ne la reçoit jamais. Tous les adjectifs enſemble ne le forceroient pas à devenir pluriel. Ces locutions ſont elliptiques; le ſubſtantif eſt ſous-entendu à chaque adjectif. C'eſt comme s'il y avoit,

L'un cheval, & l'autre cheval.
Le premier étage, le ſecond étage, &c.

De-là, c'eſt une faute de dire,

Les langues grecque, latine & françoiſe.

L'uſage autoriſe, il eſt vrai, cette diſcordance de nombre. Mais la raiſon a ici le droit de réclamer: on peut ſubſtituer une autre tournure qui faſſe diſparoître cette diſcordance. On peut dire,

La langue grecque, la latine, & la françoiſe.

XIV. On dit *lettres royaux*, *priſons royaux*, & *ordonnances royaux*, en parlant des ordonnances de nos rois, quoique ces ſubſtantifs ſoient toujours féminins. L'uſage autoriſe ces locutions rebelles à la loi de l'accord; mais elles ne ſont guère uſitées qu'au palais.

XV. L'adjectif *feu* ne prend la caractériſtique du féminin que lorſqu'il eſt précédé de l'article, ou d'un adjectif poſſeſſif. Ainſi écrivez,

La *feue* reine, ma *feue* mère, &c.

&

Feu la reine, *feu* ma mère.

Cet adjectif signifie *mort de mon vivant ;* & c'eſt en plaiſantant que Scarron a dit, feu Platon, feu Ariſtote ; & Greſſet,

Feu Céladon, je crois, vous a légué ſon ame.

il n'a jamais de pluriel.

XVI. L'adjectif *nu* ne s'accorde en genre & en nombre avec ſon ſubſtantif, que lorſqu'il en eſt précédé. Ecrivez,

Tête *nue*, pieds *nus*, jambes *nues*.

&

Nu-tête, *nu*-pieds, *nu*-jambes.

Il en eſt de même pour *demi ;* mais cet adjectif ne peut varier qu'en genre. Ecrivez,

Une heure & *demie*, deux heures & *demie*.

&

Une *demi*-heure, une *demi*-aune.

XVII. *Grande* quitte quelquefois l'*e* foible, dans la prononciation & même dans l'écriture, devant un ſubſtantif qui commence par une conſonne : & l'on y ſubſtitue l'apoſtrophe. Au reſte, cela n'a guère lieu que dans les locutions ſuivantes :

La grand'ſalle du palais, la grand'chambre du parlement, ce n'eſt pas grand'choſe, à grand'peine, il eut grand'peur, on lui fit grand'chère, une grand'mère, une grand'tante, une grand'meſſe.

XVIII. *Aucun* n'a de pluriel que dans le ſtyle marotique; & alors il eſt ſubſtantif, & ſignifie *quelques-uns*.

Pour Gabrielle en ſon apoplexie,
Aucuns diront qu'elle parle long-tems.

mais, comme adjectif, il ne peut ſe conſtruire qu'au ſingulier. De-là une faute dans ces vers de Deſmahis,

A vous, monſieur le ſénateur,
Bon jour, bon an, plaiſir, honneur,
Doux ſommeil, ame ſatisfaite,
Longs ſoupers, libres entretiens,
Bon cuiſinier, ſanté parfaite,
Aucuns maux, & beaucoup de biens:

il faudroit *aucun mal*.

XIX. *Même*, lorſqu'il eſt adjectif, prend toujours le nombre de ſon ſubſtantif. Sur ce vers de Corneille,

Que ces priſonniers *même* avec lui conjurés.

« Remarquez, dit M. de Voltaire, que » dans la règle il faut *ces priſonniers mêmes :* » Corneille retranche preſque toujours » le *s*, & fait un adverbe de *même*, au » lieu de le décliner. » Voilà la remarque de M. de Voltaire. Cependant, ce célèbre auteur, M. de la Harpe, & à leur exemple un grand nombre de poètes, violent ſouvent cette loi grammaticale. Mais il n'eſt pas plus permis de dire, avec M. de la Harpe,

Soyons vrais, de nos maux n'accuſons que nous-*même ;*
Votre amour fut aveugle, & mon orgueil extrême.

& avec Voltaire :

Commandons aux cœurs *même*, & forçons les eſprits.
Loin de moi les mortels aſſez audacieux
Pour juger par eux-*même*, & pour voir par leurs yeux.

Il n'eſt, dis-je, pas plus permis d'écrire *nous-même*, aux *cœurs même*, par *eux-même*, qu'il ne l'eſt d'écrire, *des femmes belle*, *des hommes charmant*. L'un & l'autre ſont également défendus par la raiſon ; & l'autorité eſt bien foible devant celle-ci : « Les » vices de langage, dit M. Domergue, ne » doivent pas plus nous ſéduire pour avoir » des patrons reſpectables, que les vices » moraux ne dépravèrent les ſages de l'anti- » quité, quoique leurs dieux leur en don- » naſſent l'exemple. »

Quand *même* eſt adverbe, il ne prend jamais le *s*. Racine a fait cette faute dans ces vers :

Juſqu'ici la fortune & la victoire *mêmes*,
Cachoient mes cheveux blancs ſous trente diadêmes.

Il faudroit *même*, parce qu'il eſt adverbe : c'eſt comme s'il y avoit *& la victoire auſſi*.

XX. *Vingt* & *cent* ſont les ſeuls adjectifs numératifs qui prennent le *s*, mais il faut

qu'ils ſoient précédés d'un autre adjectif numératif, & qu'ils n'en ſoient pas ſuivis. Ecrivez donc:

Quatre-*vingts* ans, ſix *cents* ans.

&

Quatre *vingt* quatre ans, ſix *cent* ſoixante ans.

N'écrivez pas cependant: *cent vingts ans*, mais *cent vingt ans*. *Cent vingts ans* ſignifieroit cent fois vingt ans, deux mille ans. *Cent vingt ans* ſignifie ſix vingts ans: c'eſt comme s'il y avoit *cent & vingt ans*.

XXI. *Quel* conſtruit avec *que*, a pour correſpondant le ſubſtantif qui eſt après le verbe, & doit en avoir par conſéquent les inflexions.

Quel que ſoit votre avis.
Quelle que ſoit votre folie.
Quels que ſoient vos intérêts.
Quelles que ſoient vos raiſons.
Quelles que puiſſent être ces femmes.
Quels qu'ils ſoient.

XXII. *Quelque* conſtruit avec *que*, réclame des obſervations. Si *quelque* & *que* ſont coupés par un ſubſtantif, *quelque* eſt alors adjectif, & prend par conſéquent la livrée de ce ſubſtantif.

Quelques raiſons qu'on lui donne.
De *quelques* intérêts qu'il s'agiſſe.

Cela a également lieu, quoique le ſubſtantif ſoit conſtruit avec un adjectif.

Quelques brillantes fleurs *dont* un joug ſoit orné,
On ne vit pas content quand on vit enchaîné.

Nous remarquerons, en paſſant, une faute dans ces vers. Il faudroit,

De quelques brillantes fleurs qu'un joug ſoit orné.

& non

Quelques brillantes fleurs *dont* un joug ſoit orné.

C'eſt la conjonction *que* qu'il falloit là, & non un pronom conjonctif. Pour ſe ſervir de *dont*, il faudroit donner une autre tournure à la phraſe, & dire,

Quelque brillantes que ſoient les fleurs *dont* un joug eſt orné.

Mais ſi *quelque* & *que* ſont coupés par un adjectif, *quelque* eſt alors adverbe, & par conſéquent invariable.

Quelque ſavantes que ſoient ces femmes.
Quelque bons que ſoient vos avis.

XXIII. *Tout* adverbe eſt biſarre. Il adopte les inflexions adjectives lorſqu'il précède un adjectif féminin qui commence pat une conſonne ou le *h* aſpiré. On doit dire,

Cette femme fut *toute* ſurpriſe.
Elle a la figure *toute* hâlée.
Elles furent *toutes* pénétrées de douleur.
Elle étoit *toute* honteuſe.
Toute charmante qu'elle eſt.
Toutes hardies qu'elles ſont.
Toute femme que je ſuis.
Toute votre amie qu'elle eſt.

Mais devant une voyelle ou le *h* non aſpiré, & devant un adjectif maſculin pluriel, il reſte invariable.

Elle fut *tout* étonnée.
Elles étoient *tout* habillées de blanc.
Ils étoient *tout* interdits.
Ils étoient *tout* mouillés.
Tout humble qu'elle eſt.
Tout aimables qu'elles ſont.
Tout ſages qu'ils ſont.
Tout charmants qu'ils paroiſſent être.

Tout adjectif, au contraire, obéit toujours à la loi de l'accord.

Elles furent *toutes* étonnées.
Elles étoient *toutes* habillées de blanc.
Ils étoient *tous* interdits.
Ils étoient *tous* mouillés.

De-là ces locutions,

Ils furent *tout* étonnés.
Ils furent *tous* étonnés.
Elles furent *tout* étonnées.
Elles furent *toutes* étonnées.

ſont également correctes, mais ne préſentent pas le même ſens. Dans le premier cas, il s'agit d'un étonnement total; c'eſt la ſituation de l'ame que l'on veut peindre : *tout* y eſt adverbe, & a le ſens de *totalement*, *entièrement*.

Dans l'autre cas, il s'agit d'un étonnement général; c'eſt le nombre que l'on conſidère : *tout* y eſt adjectif, & a le ſens de *ſans exception*: on veut dire que *tous* ou

toutes, ſans exception, *furent dans l'étonnement.* Mais il eſt des cas où le ſens eſt équivoque, comme dans les locutions ſuivantes,

Elles furent *toutes* ſurpriſes.
Elles furent *toutes* honteuſes.

On ne ſait ſi *toutes* y eſt employé adverbialement ou adjectivement; on ne ſait s'il s'agit d'une ſurpriſe totale, d'une honte totale, ou bien d'une ſurpriſe générale, d'une honte générale. C'eſt une amphibologie contre laquelle réclame le génie de notre langue, dont la clarté eſt le caractère le mieux marqué.

XXIV. Les adjectifs employés adverbialement ne varient jamais. Dites,

Elle parle trop *haut.*
Elle chante *faux.*
Elles reſterent *court.*
Elle parle *gras*, &c.

Il y a là ellipſe d'un ſubſtantif; c'eſt comme s'il y avoit, *elle parle d'un ton trop haut*, &c.

XXV. Faut-il dire,

Ils ont apporté chacun leurs offrandes.

ou

Ils ont apporté chacun leur offrande.

ou

Ils ont apporté chacun ſon offrande.

ou bien

Chacun d'eux a apporté ſon offrande.

Il n'y a que la dernière de ces conſtructions qui ſoit correcte ; les trois autres ſont vicieuſes. Examinons celles-ci ſéparément pour en montrer le défaut. D'abord l'uſage & la raiſon rejettent également la première :

Ils ont apporté chacun leurs offrandes.

C'eſt-à-dire,

Ils ont apporté chacun les offrandes d'eux.

Or, cette conſtruction préſente un contre-ſens ; elle ſuppoſe que chacun avoit pluſieurs offrandes, ce qui eſt faux : chacun n'a apporté qu'une offrande. Paſſons à la ſeconde, que l'uſage autoriſe, mais que la raiſon réprouve,

Ils ont apporté chacun leur offrande.

C'eſt-à-dire.

Ils ont apporté chacun l'offrande d'eux.

Or, cette conſtruction préſente auſſi un contre-ſens frappant. *Leur*, quoiqu'au ſingulier, met le ſingulier *l'offrande* en rapport d'appartenance avec tous ceux qui ont apporté des offrandes, tandis que *l'offrande* au ſingulier n'eſt en rapport d'appartenance qu'avec chacun d'eux diſtributivement, & non avec eux tous collectivement. Chacun en particulier n'a apporté que *ſon* offrande, & non l'offrande d'eux. Cette ſeconde conſtruction offre donc auſſi un

contre-sens, & par conséquent doit être rejetée tout comme la première. Passons à la troisième, que l'usage & la raison réprouvent également.

Ils ont apporté chacun son offrande.

Là il y a nécessairement deux phrases, parce que *son offrande* ne peut pas être le complément de *ils ont apporté;* on ne peut pas dire,

Ils ont apporté son offrande.

Cela signifieroit qu'ils ont apporté tous ensemble l'offrande d'un autre, ce qui n'est pas ce qu'on veut dire; c'est donc comme s'il y avoit,

Ils ont apporté, & chacun a apporté son offrande.

Or, ce *ils ont apporté*, isolé & sans complément, ne signifie rien. Cette troisième construction est donc aussi vicieuse. Pour être correct, il faut donc nécessairement se rabattre sur celle-ci,

Chacun a apporté son offrande.

Concluons donc de ce que nous venons de dire, 1° que *leur*, *leurs* & tout autre adjectif possessif ayant rapport à l'une des trois personnes plurièles, ainsi que les pronoms pluriels, ne peuvent jamais exister après le distributif *chacun*, parce que celui-ci divisant le substantif qui le précède

par unités, ne permet pas que le ſubſtantif qui ſuit, ſoit conſtruit avec un mot qui lui imprime un rapport d'appartenance à une pluralité, qui, dans l'hypothèſe, n'exiſte plus, puiſqu'elle a été diviſée par unités. Ainſi on ne peut pas dire,

Ces deux charrettes ont perdu chacune *leurs eſſieux.*

ni

Ces deux charrettes ont perdu chacune *leur eſſieu.*

Ces femmes ſont très-attachées chacune à *leurs maris.*

ni

Ces femmes ſont très-attachées chacune à *leur mari.*

Prenons chacun *nos chapeaux.*

ni

Prenons chacun *notre chapeau.*
Allons nous-en chacun *chez nous.*
Ils s'en allerent chacun *chez eux.*
&c. &c.

Ces deux charrettes étant diviſées en deux unités, par le diſtributif *chacune*, *leurs eſſieux* au pluriel, ni *leur eſſieu* au ſingulier ne peuvent plus convenir à chacune de ces deux unités, parce que chaque charrette, priſe ſéparément, n'avoit ni les eſſieux d'elles, ni l'eſſieu d'elles: elle n'avoit qu'un ſeul eſſieu, & cet eſſieu n'étoit pas l'eſſieu de toutes deux. De

même *nous* étant divisé en unités par le distributif *chacun*, *nos chapeaux* au pluriel, ni *notre chapeau* au singulier, ne peuvent plus convenir à chacune de ces unités, parce que chacun de nous, pris séparément, distributivement, ne peut prendre ni les chapeaux de nous, ni le chapeau de nous; chacun de nous ne peut prendre qu'un seul chapeau, le sien, & non le chapeau de tous. On trouvera le même vice dans toutes les autres phrases. Pour être correct, il faut nécessairement dire, si l'on veut laisser exister *chacun* dans la phrase,

Chacune de ces deux charrettes a perdu son essieu.
Chacune de ces femmes est très-attachée à son mari.
Que chacun de nous prenne son chapeau.
Que chacun de nous s'en aille chez soi.
Chacun s'en alla chez soi.

Si l'on exclut *chacun* de la phrase, alors on prendra une autre tournure que nous indiquerons bientôt.

Concluons 2°, que quoiqu'on ne puisse jamais se servir de *leur*, *leurs* après *chacun*, il ne s'ensuit pas qu'on puisse toujours se servir de *son*, *sa*, *ses*, puisqu'on ne peut pas dire, *ils ont apporté chacun son offrande*. Voici la règle; on ne peut pas se servir de *son*, *sa*, *ses*, toutes les fois que ce qui précède *chacun*, ne présente pas un sens

ſatisfeſant, un ſens parfait, toutes les fois qu'on ne peut pas faire de ce qui précède *chacun*, une phraſe dont ce qui ſuit ce diſtributif ſoit indépendant. On ne peut employer *ſon*, *ſa*, *ſes* après *chacun*, que lorſque ce diſtributif eſt le ſujet de la phraſe où ſe trouvent ces adjectifs poſſeſſifs : il faut donc pour cela que ce qui précède *chacun*, ſoit une phraſe finie, parce qu'on ne commence une autre phraſe que lorſqu'on en a déjà fini une. Ainſi on ne peut pas dire,

Ces deux charrettes ont perdu chacune *ſon eſſieu.*

Ces femmes ſont très-attachées chacune *à ſon mari.*

Prenons chacun *ſon chapeau.*

parce que

Ces deux charrettes ont perdu.....

Ces femmes ſont très-attachées.....

Prenons.....

ne ſont pas des phraſes finies; tous les verbes qui les terminent, ont beſoin d'un complément. Au contraire, on pourra dire,

Ils ont tous apporté des offrandes, chacun ſelon *ſes moyens.*

Ils ont tous jugé différemment, chacun ſelon *ſes intérêts.*

Ils paſſèrent tous en revue devant l'inſpecteur, chacun *à ſon tour.*

Elles partirent toutes pour Paris, chacune dans *ſa voiture.*

Tandis que les deux rois feſoient chanter le *Te-Deum*, chacun dans *ſon camp*. VOLT. &c. &c.

parce que

Ils ont tous apporté des offrandes.....
Ils ont tous jugé différemment.....
&c. &c.

ſont des phraſes finies; les mots qui ſuivent *chacun*, ne ſont point néceſſaires à la plénitude de leur ſens; *chacun* commence une autre phraſe, pour exprimer une circonſtance de l'action qui eſt énoncée dans la première. Cette circonſtance eſt néceſſaire à la plénitude de la penſée, mais elle ne l'eſt pas pour fixer la juſte ſignification des mots qui précèdent le diſtributif.

Ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun ſelon ſes moyens.

C'eſt-à-dire

Ils ont tous apporté des offrandes au temple, & chacun en a apporté ſelon ſes moyens.

Au reſte, quoique cette règle, dont l'abbé Girard eſt l'auteur, ſoit vraie, l'application n'en eſt pas toujours aiſée. Par exemple, pourroit-on dire?

Allons-nous-en, chacun chez ſoi.
Ils s'en allerent, chacun chez ſoi.
Ils jugèrent tous, chacun ſelon ſes intérêts;
&c. &c.

Allons-nous-en.... Ils s'en allerent....
Ils jugèrent tous....

Ces phraſes ſemblent préſenter un ſens fini, ſatisfeſant; pour moi je crois que ces conſtructions ſont correctes, mais elles n'ont pas tout-à-fait le même ſens que les ſuivantes :

Que chacun de nous s'en aille chez ſoi.
Chacun s'en alla chez ſoi.
Chacun jugea ſelon ſes intérêts.

Ici l'eſprit ſemble enviſager d'un ſeul coup d'œil, pour ainſi dire, & le départ & le terme du départ; le jugement & le motif du jugement : ou plutôt l'eſprit ſemble plus occupé du terme du départ, du motif du jugement, que de ce départ lui-même, que du jugement lui-même; au lieu que plus haut l'eſprit ſemble porter deux coups d'œil ſéparément, l'un ſur le départ, l'autre ſur le terme de ce départ; l'un ſur le jugement, l'autre ſur le motif qui l'a déterminé; ce qui fait qu'on emploie deux phraſes diſtinctes : ainſi je crois que, dans ces cas-là où le choix de tournure eſt difficile, c'eſt l'idée qui doit décider.

Faiſons maintenant une autre queſtion, qui amenera une autre diſcuſſion. En ôtant *chacun* de la phraſe, doit-on dire ?

Ils ont apporté *leurs offrandes*.

ou bien,

Ils ont apporté *leur offrande*.

M. Domergue veut que le ſingulier ſoit de rigueur, & il en fait une loi pour tous les cas ſemblables. Sur cette phraſe,

Ces deux charrettes ont perdu leur eſſieu.

« Il faut le ſingulier, dit ce grammairien, » parce que chaque charrette n'a qu'un » eſſieu. » Chaque charrette, il eſt vrai, n'a qu'un eſſieu : mais deux charrettes ont néceſſairement deux eſſieux ; & deux eſſieux font une pluralité. Chaque cavalier n'eſt monté que ſur un cheval, cependant on ne diroit pas,

Ces deux cavaliers ſurmènent *leur cheval.*

Cela ſuppoſeroit qu'ils ſont montés tous deux ſur un ſeul & même cheval.

De même, en ſuppoſant deux couſins qui viennent de perdre leurs pères, je ne dirai pas,

Ces deux enfants ont perdu *leur père.*

ce ſeroit les ſuppoſer frères ; parce que ce ſeroit comme s'il y avoit, *le père d'eux.*

Il eſt donc clair que la règle de M. Domergue eſt fauſſe. Je crois, au contraire, que le pluriel eſt de rigueur dans ce cas-là, parce qu'il eſt vrai de dire que, quoique chacun en particulier n'ait apporté qu'une ſeule offrande, eux tous conſidérés à la fois comme un ſeul tout, ont apporté pluſieurs offrandes. Or, dans la phraſe, on les conſidère tous à

la fois, on les groupe enſemble, pour leur adapter une attribution commune: on ne les ſépare point, pour adapter cette attribution à chacun d'eux en particulier. L'attribut doit donc être conſtruit de manière à atteſter ſon rapport avec pluſieurs pris collectivement, & non à n'atteſter qu'un rapport avec des unités priſes diſtributivement, puiſque rien dans la phraſe ne les diſtribue. Ainſi je crois qu'on doit dire,

Ils ont apporté leurs offrandes.
Ces deux charrettes ont perdu leurs eſſieux.
Les hommes, en France, aiment mieux leurs maîtreſſes que leurs femmes.
Ces deux cavaliers ſurmènent leurs chevaux.
Ces deux couſins ont perdu leurs pères.
Meſſieurs, prenez vos chapeaux.
Meſdames, voilà vos voitures.

Lors même que le ſingulier ne préſenteroit aucune équivoque, Racine, Voltaire, & tous les auteurs emploient le pluriel.

Ces feſtons dans vos mains, & ces fleurs ſur *vos têtes*,
Autrefois convenoient à nos pompeuſes fêtes.
RACINE.

Nous regardions tous deux cette reine cruelle,
Et d'une égale horreur, *nos cœurs* étoient frappés.
idem.

Lorſque d'un ſaint reſpect tous les Perſans touchés,
N'oſent lever *leurs fronts* à la terre *attachés*.
idem.

Le ciel fit les femmes
Pour corriger le levain de *nos ames.*
VOLT.

Et quoique les auteurs, en général, emploient plus ſouvent le ſingulier que le pluriel dans ces cas-là, où le ſingulier ne peut laiſſer aucune équivoque, je crois cependant que le pluriel eſt ſeul correct, & que le ſingulier doit être regardé comme une licence poétique.

Remarquez cependant qu'il eſt des circonſtances où le ſingulier eſt de rigueur; c'eſt lorſque le ſubſtantif eſt un de ces ſubſtantifs abſtraits, qu'on ne conſtruit jamais au pluriel; ainſi dites,

Ces deux lettres ſeront rendues à *leur deſtination.*
Donnez-moi des nouvelles *de leur ſanté.*
Je plains *leur ſort.*
Ces dames s'impatientent, allez modérer *leur impatience.*
Meſſieurs, j'admire *votre conſtance.*
Prenons *notre parti.*
&c. &c. &c.

parce qu'on ne dit pas des deſtinations, des ſantés, des ſorts, des impatiences; au moins, dans le ſens que nous avons employé ces ſubſtantifs, le pluriel ſeroit abſurde.

XXVI. Le pronom *le* eſt invariable toutes les fois qu'il repréſente d'autres mots que le ſubſtantif:

Une jolie femme eſt toujours intéreſſante ; mais elle *le* ſeroit bien davantage, ſi aux agréments de la figure, elle ajoutoit encore les charmes de l'eſprit & les qualités du cœur.

Les hommes ſont ſuſceptibles d'enthouſiaſme ; mais ils *le* ſont auſſi de préventions défavorables qui naiſſent rapidement, & ne ſe diſſipent pas de même.

Le, & non pas *la*, *les*, parce que ce pronom repréſente dans la première phraſe l'adjectif *intéreſſante*, & dans l'autre, l'adjectif *ſuſceptibles*.

Comme le même mot peut être employé tantôt ſubſtantivement, tantôt adjectivement, il faut bien examiner ſous laquelle de ces acceptions il figure dans la phraſe, parce que le pronom *le* n'en prend les inflexions que lorſqu'il eſt employé ſubſtantivement. Dans ces phraſes,

Lucile, êtes-vous la nouvelle mariée ?... oui, je *la* ſuis. Êtes-vous mariée ?.... oui, je *le* ſuis.

Meſſieurs, êtes-vous les chaſſeurs du roi ?... oui, nous *les* ſommes Êtes-vous chaſſeurs ?... oui, nous *le* ſommes.

Êtes-vous la femme que je cherche ?.... oui, je *la* ſuis.

Êtes-vous femme ?.... oui, je *le* ſuis.

&c. &c.

On voit que le pronom *le* reſte invariable, lorſque le mot qu'il repréſente eſt employé adjectivement, pour qualifier ; qu'il varie au contraire, lorſque le mot

qu'il repréſente eſt employé ſubſtantivement, pour dénommer.

La raiſon de cette règle eſt facile à ſaiſir: l'adjectif n'a par lui-même ni genre, ni nombre; il n'adopte ces inflexions, que pour ſe revêtir d'un caractère qui atteſte ſa correſpondance avec le ſubſtantif qu'il qualifie; mais comme le pronom qui repréſente l'adjectif ne correſpond pas au ſubſtantif que celui-ci qualifie, il doit reſter dépourvu de tout genre & de tout nombre, parce que l'adjectif ſon correſpondant, ne peut pas lui communiquer ce qu'il n'a pas par lui-même. Ainſi donc, qu'une femme ne ſe laiſſe pas ſéduire par l'exemple de Mad. de Sévigné; qu'elle ne croie pas, comme cette illuſtre dame, déroger à ſon ſexe, en obſervant la règle que nous venons d'établir. Ménage ſe plaignant d'être enrhumé, Mad. de Sévigné lui répondit, je *la* ſuis auſſi: il me ſemble, reprit Ménage, que les règles de notre langue veulent je *le* ſuis auſſi. Vous direz comme il vous plaira, répliqua Mad. de Sévigné, pour moi, je croirois avoir de la barbe au menton ſi je diſois, je *le* ſuis auſſi. Cette femme, ajoute M. Domergue, auſſi célèbre par ſa tendreſſe pour ſa fille, que par la riche variété des tableaux qui en offrent l'expreſſion dans ſes lettres immortelles, pouvoit fort bien n'avoir pas

approfondi ce point de grammaire, & ne prétendoit certainement pas donner une raiſon, en feſant une plaiſanterie.

XXVII. *Ce* veut le verbe *être* qui le ſuit au nombre du ſubſtantif qui eſt énoncé après. Dites,

Ce *ſont* mes livres; ce *ſont* mes amis.
Ce ne *furent* que fêtes & plaiſirs pendant quinze jours. &c. &c.

Cela a également lieu, quoique le verbe précède.

Sont-ce mes livres? *ſont*-ce mes amis?

Si le verbe eſt ſuivi d'un pronom au lieu d'un ſubſtantif, il ne prend le pluriel que lorſque ce pronom eſt à la troiſième perſonne: dites,

C'eſt nous qui l'avons dit; *c'eſt* vous tous que l'on demande.

&

Ce *ſont* eux; ce *ſont* elles; ce *ſont* ceux qui, &c.

Remarquez que ſi *être* eſt ſuivi de pluſieurs ſubſtantifs ſinguliers, il reſte au ſingulier, quoique ceux-ci aient la valeur plurièle; dites,

C'eſt votre frère & votre ami qui vous demandent.
Ce qui fait le triomphe d'une femme, *c'eſt* l'eſprit & la vertu.

XXVIII. L'article, dans le ſuperlatif comparatif, s'accorde toujours avec le

ſubſtantif qui eſt énoncé avant ; dans le ſuperlatif abſolu, au contraire, il reſte toujours invariable. Ainſi, c'eſt le ſens qui dicte la loi que doit ſuivre l'article conſtruit avec un ſuperlatif. D'après cette règle, dans les phraſes ſuivantes.

Cette femme ne pleuroit pas, quoiqu'elle fût *la* plus affligée.

Cette étoffe ne me plaît pas, quoiqu'elle ſoit *la* plus belle.

Ces deux dames étoient *les* mieux miſes de l'aſſemblée.

Les eaux *les* moins rapides ſont *les* moins ſaines.

Les couleurs *les* moins voyantes ſont ſouvent *les* plus nobles, &c. &c.

l'article varie, parce que le ſuperlatif eſt comparatif ; il prend les inflexions du ſubſtantif qui eſt énoncé avant, parce qu'il correſpond à ce ſubſtantif ſous-entendu après lui ; c'eſt comme s'il y avoit,

Cette femme ne pleuroit pas, quoiqu'elle fût la *femme* plus affligée *que les autres.*

Cette étoffe ne me plaît pas, quoiqu'elle ſoit l'*étoffe* plus belle *que les autres.*

Ces deux dames étoient les *dames* mieux miſes *que les autres* de l'aſſemblée.

Les eaux *qui ſont* les *eaux* moins rapides *que les autres*, ſont les *eaux* moins ſaines *que les autres*, *&c.*

Dans les phraſes ſuivantes, au contraire,

Cette femme ne pleure pas, lors même qu'elle eſt *le* plus affligée.

Cette femme ne plaît pas, lors même qu'elle eſt *le* plus élégamment miſe.

Il falloit le ſaigner dans le tems que la maladie étoit *le* moins violente.

Il faut vous baigner dans l'endroit où les eaux ſont *le* moins rapides.

L'article reſte invariable, parce que le ſuperlatif eſt abſolu; il ne prend pas les inflexions du ſubſtantif qui eſt énoncé avant, parce qu'il ne correſpond pas à ce ſubſtantif: il correſpond proprement à l'adverbe qu'il précède, & qui eſt alors employé ſubſtantivement; c'eſt comme s'il y avoit,

Cette femme ne pleure pas, lors même qu'elle eſt affligée *le plus*, *dans le plus haut degré.*

Cette femme ne plaît pas, lors même qu'elle eſt miſe *le plus élégamment.*

Il falloit le ſaigner lorſque la maladie étoit violente *le moins*, lorſque la maladie étoit *dans ſon moindre degré de violence.*

Il faut vous baigner dans l'endroit où les eaux ſont rapides *le moins*, où les eaux ſont *dans leur moindre degré de rapidité.*

En ſuivant la règle que nous venons d'établir, on ne peut pas errer dans la conſtruction de l'article.

XXIX. Le participe actif reſte toujours invariable:

L'envie *exhalant* ſon poiſon.

Des riches *courant* vainement après le bonheur.

Des

Des femmes *promenant* leur ennui.
Des sots puissants *protégeant* des sots ambitieux, &c. &c.

Il ne faut pas confondre le participe actif avec ces adjectifs qui se terminent également en *ant*, tels que *charmant*, *séduisant*, *aimant*, &c. &c. Ceux-ci prennent toujours la livrée du substantif leur correspondant, & le participe actif, comme on le sait déjà, ne la prend jamais. De-là, comme le même mot peut être employé tantôt comme adjectif, tantôt comme participe actif, il faut bien examiner sous laquelle de ces acceptions il existe dans la phrase, afin de ne pas lui donner les inflexions adjectives lorsqu'il est participe, & de ne pas les lui refuser lorsqu'il est adjectif. Ainsi dans ces locutions,

Une femme *charmant* tout le monde.
Une femme *charmante*.
Une femme *aimant* ses enfants.
Une femme *aimante*.
Des objets *séduisant* tour-à-tour & le cœur & l'esprit.
Des objets *séduisants*.

on voit que le même mot est participe dans la première, puisqu'il a un complément immédiat, dont l'adjectif n'est jamais susceptible, & adjectif dans la seconde: comme participe, il est invariable; comme adjectif, au contraire, il a toujours les inflexions de son substantif.

XXX. Le participe paſſif, ſeul ou combiné avec l'auxiliaire *être*, hors d'un verbe pronominal, prend toujours la livrée de ſon correſpondant. Exemples pour le premier cas:

Loués ou *blâmés* par les hommes,
Nous demeurons ce que nous ſommes.
Interdite, *alarmée*, elle court ſe jeter dans ſes bras.

Exemples pour le ſecond cas:

La vertu eſt *récompenſée*.
Les crimes ſeront *punis*.
Cette femme eſt *venue*.
Ces dames ſont *montées*.
Par qui ſeront *payés* ces livres?
Qu'eſt *devenue* ma robe?
La lettre qui a été *écrite*.
Les femmes qui ont été *trompées*.
Quoi, Lucile, vous êtes *étonnée!*
Meſdames, vous êtes *arrivées* trop tard.
Frappez d'un marteau d'or, les portes ſont *ouvertes*;
Vos talents ſont *prônés*, vos ſottiſes *ſouffertes*.

M. Reſtaut veut que l'accord n'ait pas lieu, lorſqu'il y a entre le participe & ſon correſpondant un pronom perſonnel, complément d'un autre verbe. Qu'on écrive, par exemple,

Elle nous eſt *venu* voir.
Elle lui eſt *allé* porter de l'argent.
Ils me ſont *venu* conſulter.
Elles nous ſont *venu* voir, &c.

parce que *venu* & *allé* ſont ſéparés de leurs correſpondants par *nous*, *lui*, *me*, compléments des verbes *porter*, *voir*, *conſulter*; mais c'eſt une erreur: le participe, pour être ſéparé de ſon correſpondant par ces pronoms, n'en eſt pas moins ſous ſa dépendance, & ne ſauroit par conſéquent être diſpenſé de lui obéir. Pour qu'il ceſsât d'être ſous ſa loi, il faudroit qu'il ceſsât de lui correſpondre: or, la correſpondance exiſte toujours: le caractère qui l'atteſte doit donc avoir lieu, & ici l'uſage eſt d'accord avec la raiſon. Ecrivez donc avec accord,

Elle nous eſt *venue* voir.
Elle lui eſt *allée* porter de l'argent.
&c. &c.

XXXI. Le participe paſſif, combiné avec l'auxiliaire *avoir*, ou avec l'auxiliaire *être* dans un verbe pronominal, ne prend la livrée de ſon correſpondant que lorſqu'il en eſt précédé.

Tel eſt l'uſage: ſi la raiſon eût toujours fait valoir ſes droits, cette diſtinction n'auroit pas lieu: car enfin, que le participe précède ou ſuive ſon correſpondant, il n'en eſt pas moins ſous la loi de celui-ci; leur correſpondance n'en eſt pas moins la même; le caractère qui l'atteſte devroit donc avoir toujours lieu. Mais les grammairiens ont érigé en principe

un abus contre lequel ils auroient dû réclamer.

Pour ne pas errer dans l'application de cette règle, il ſuffit de bien reconnoître le correſpondant du participe. Ce correſpondant une fois connu, la place qu'il occupe dicte la loi que doit ſuivre le participe. Or, le correſpondant du participe combiné avec *avoir* ou avec *être* dans un verbe pronominal, c'eſt toujours le complément immédiat de ce participe combiné. De-là, ſi ce participe combiné n'a point de complément immédiat, il reſte invariable; ſi, au contraire, il a un complément immédiat, il faut alors examiner ſi ce complément précède ou ſuit le participe. Dans le premier cas, accord; dans le ſecond, point d'accord: ainſi dans tous ces exemples:

Quels livres avez-vous *achetés?*
Quelle nouvelle avez-vous *racontée?*
Combien de femmes avez-vous *vues?*
Votre femme eſt de retour, *l'*avez-vous *vue?*
Les nouvelles que vous ſavez, *les* avez-vous *racontées?*
Je viens de lire vos vers, & je *les* ai *corrigés.*
La lettre *que* j'ai *écrite.*
Les fleurs *que* je lui ai *envoyées.*
Les fruits *que* j'ai *reçus.*
Que de peines je me ſuis *données!*
Que de coups ils ſe ſont *portés!*

Quelle réputation s'eſt *faite* cette femme !
Cette femme *s'*eſt *trompée.*
Ces gens *ſe* ſont *donnés* pour ſavants.
Elles *ſe* ſont *retirées.*

Le participe eſt par-tout ſoumis à l'accord, parce qu'il eſt précédé de ſon complément immédiat, & par conſéquent de ſon correſpondant. Dans cette phraſe, par exemple,

Quels livres avez-vous achetés ?

quel eſt le complément immédiat du participe *achetés ?* C'eſt *quels livres*, *achetés*, quoi ? *quels livres : Quels livres* eſt donc le correſpondant d'*achetés ;* ce correſpondant précède le participe ; l'accord doit donc avoir lieu. Dans celle-ci :

Cette femme s'eſt trompée.

quel eſt le complément immédiat du participe *trompée ?* C'eſt le pronom *ſe* repréſentant *cette femme :* c'eſt comme s'il y avoit, cette femme a trompé elle-même ; *ſe*, qui équivaut à *elle-même*, eſt donc le complément immédiat de *trompée*, & par conſéquent ſon correſpondant ; il précède le participe, celui-ci eſt donc ſoumis à l'accord. Au contraire, dans les exemples ſuivants :

Avez-vous *acheté* ces livres ?
Avez-vous *raconté* quelque nouvelle ?
Avez-vous *vu* ces femmes ?
J'ai *corrigé* vos vers.

Je me ſuis *donné* beaucoup de peines.
Ils ſe ſont *porté* les coups les plus violents.
Cette femme s'eſt *fait* une mauvaiſe réputation.

Le participe n'eſt pas ſoumis à l'accord, parce qu'il n'eſt pas précédé de ſon complément immédiat, & par conſéquent de ſon correſpondant.

Remarquez, 1°. que lorſque le participe eſt précédé d'un complément immédiat qui n'eſt pas ſous ſa dépendance, mais ſous celle d'un infinitif énoncé après, l'accord ne doit pas avoir lieu, parce que ce complément, n'étant pas ſous le régime du participe, ne peut en être le correſpondant. Ainſi dites,

Les nouvelles que j'ai *entendu* raconter.
Les vaiſſeaux que j'ai *vu* conſtruire.
Les fleurs que vous m'avez *dit* avoir cueillies.

& non *entendues*, *vus*, *dites*; parce que le pronom *que* n'eſt pas le complément de ces participes, mais des infinitifs énoncés après. On n'a pas entendu les nouvelles raconter; mais on a entendu raconter les nouvelles. On n'a pas vu les vaiſſeaux conſtruire; mais on a vu conſtruire les vaiſſeaux. On n'a pas dit des fleurs avoir cueilli; mais on a dit avoir cueilli des fleurs. Auſſi, dans cette dernière phraſe, *cueillies* a-t-il le genre & le nombre de

les fleurs repréſenté par *que*, parce que ce pronom eſt le complément immédiat de ce participe, & qu'il le précède.

Il en eſt de même lorſque cet infinitif eſt ſous-entendu. Ainſi l'on dira, ſans accord,

Je lui ai rendu tous les ſervices que j'ai *pu.*
Je ne lui ai donné que la ſomme que j'ai *voulu.*
Je lui ai fait toutes les politeſſes que j'ai *dû.*

parce que c'eſt comme s'il y avoit, que j'ai pu rendre, que j'ai voulu lui donner, que j'ai dû lui faire.

D'après la remarque, dites d'une femme qu'on peignoit, & d'une ariette qu'on chantoit,

Je l'ai *vu* peindre.
Je l'ai *entendu* chanter.

& non pas *vue*, *entendue;* parce que le pronom *la* qui précède, n'eſt pas ſous la dépendance de ces participes, il eſt ſous celle des infinitifs énoncés après. C'eſt comme s'il y avoit,

J'ai vu peindre elle (la femme.)
J'ai entendu chanter elle (l'ariette.)

Au contraire, on dira d'une femme qui peignoit & d'une femme qui chantoit,

Je l'ai *vue* peindre.
Je l'ai *entendue* chanter.

& non *vu*, *entendu;* parce le pronom *la* eſt là complément immédiat des participes,

& non des infinitifs énoncés après. C'eſt comme s'il y avoit,

J'ai vu elle qui peignoit.
J'ai entendu elle qui chantoit.

Si le verbe qui ſuit le participe, eſt un verbe qui ne ſoit pas ſuſceptible d'un complément immédiat, celui-ci ſera néceſſairement ſous la dépendance du participe, & par conſéquent l'accord aura lieu. Dites donc,

La femme que j'ai *vue* partir.
Les livres que j'ai *laiſſés* tomber.
&c. &c.

& non *vu*, *laiſſé*, parce que le *que* qui précède eſt ſous le régime de ces participes, & non des infinitifs énoncés après, qui ne peuvent régir immédiatement. On ne peut pas dire, *tomber quelque choſe*, *partir quelqu'un*. Le ſens eſt celui-ci,

J'ai vu la femme partir, lorſqu'elle partoit.
J'ai laiſſé les livres tomber; je n'ai pas empêché qu'ils tombaſſent.

Il faut excepter le participe *fait:* ainſi on ne dira pas,

Les troupes que j'ai *faites* marcher.
Les perſonnes que j'ai *faites* entrer.
Les enfants que j'ai *faits* mourir.

parce que le *que* n'eſt pas là ſous le régime du participe; on ne fait pas des troupes comme on fait des vers; il n'eſt pas non plus ſous le régime des infinitifs

énoncés après, parce qu'ils ne comportent pas un complément immédiat : on ne marche pas des troupes, on ne meurt pas des enfants; ce *que* eſt ſous le régime de l'infinitif & du participe tout enſemble. Le verbe *faire*, dit M. l'abbé d'Olivet, ſuivi d'un infinitif, ſert comme d'auxiliaire à celui-ci, s'identifie pour ainſi dire avec cet infinitif, pour ne faire qu'un ſeul & même verbe, & par cette ſorte d'amalgamation, le dernier acquiert la vertu régiſſante du premier. Auſſi M. de Voltaire fait-il dire à Zaïre,

Ne m'a-t-il pas caché le ſang qui m'a *fait* naître ?

& à Pandore,

Je n'ai jamais été ; quel pouvoir m'a *fait* naître ?

& non *faite*.

Remarquez 2°. que c'eſt une erreur de croire avec M. Reſtaut, que l'accord du participe ne doit pas avoir lieu, lorſque le ſujet de la phraſe où ſe trouve le participe, n'eſt énoncé qu'après celui-ci ; que l'on doit écrire, par exemple,

La lettre que m'a *envoyé* mon père.
Les plaiſirs que m'a *procuré* votre frère.
&c. &c.

& non *envoyée*, *procurés*, parce que *mon père*, *votre frère*, qui ſont les ſujets des deux phraſes complétives où ſe trouvent ces participes, ne ſont énoncés qu'après

eux ; la raiſon & l'uſage s'élèvent également contre cette erreur. Quelque place qu'occupe le ſujet de la phraſe, il ne ſauroit ſauver le participe de la loi de l'accord, dès que celui-ci eſt précédé de ſon correſpondant. Ainſi écrivez,

La lettre que m'a *envoyée* mon père.
Les plaiſirs que m'a *procurés* votre frère.

Auſſi M. Charpentier a-t-il dit,

Pauvre Didon, où t'a *réduite*
De tes maris le triſte ſort :
L'un, en mourant, cauſa ta fuite ;
L'autre, en fuyant, cauſa ta mort.

& M. de Voltaire,

Des biens que m'a *ravis* la colère céleſte,
Ma gloire, mon honneur eſt le ſeul qui me reſte.
Elle a voulu me perdre, & je n'ai fait, enfin,
Que lui lancer les traits qu'a *préparés* ſa main.

Il eſt vrai que M. de Voltaire, ſur ce vers de Corneille,

Les misères
Que durant notre enfance ont *enduré* nos pères.

fait la remarque ſuivante : « *Ont enduré*, » dit-il, paroît une faute aux grammai» riens ; ils voudroient, les misères qu'ont » *endurées* nos pères Je ne ſuis point du » tout de leur avis : il ſeroit ridicule de » dire, les misères qu'ont *ſouffertes* nos » pères, quoiqu'il faille dire, les misères » que nos pères ont *ſouffertes*. S'il n'eſt » pas permis à un poète de ſe ſervir en

» ce cas du participe *absolu*, il faut » renoncer à faire des vers. » Mais on n'en doit rien conclure contre la règle que nous venons d'établir. Ce n'eſt qu'en faveur des poètes que M. de Voltaire réclame dans ce cas-là l'invariabilité du participe, à cauſe de la difficulté de la meſure. Par les exemples que nous venons de citer de cet auteur, on voit qu'il s'eſt ſoumis à la règle pour le nombre. Et qu'on jette un coup-d'œil ſur ſa proſe, on verra qu'il s'y eſt ſoumis par-tout & pour le nombre & pour le genre. Ainſi il ſera toujours vrai de dire qu'en proſe l'accord doit avoir lieu; & qu'en vers, la diſcordance eſt une licence poétique.

Remarquez, 3°. que c'eſt une erreur de croire encore avec M. Reſtaut, que lorſque le participe eſt ſuivi d'un adjectif qui a le même correſpondant que lui, l'accord ne doit pas avoir lieu. Il veut qu'on diſe,

Je l'ai *cru* belle.
On l'a *fait* religieuſe.
Les Romains ſe ſont *rendu* célèbres.
On les a *laiſſé* mortes.
&c. &c.

parce que, dit-il, les inflexions du correſpondant étant ſuffiſamment indiquées dans l'adjectif qui ſuit le participe, il ſeroit inutile que celui-ci les déſignât encore.

On eſt ſans doute frappé, dit M. Morel, à qui nous ſommes redevables des règles les plus juſtes & les mieux raiſonnées que nous ayons ſur la doctrine du participe, & que je ne fais que ſimplifier ici, on eſt ſans doute frappé de la foibleſſe & de l'inconſéquence de cette raiſon. En effet, ſi l'accord du participe avec ſon correſpondant ne devoit pas avoir lieu, lorſque le genre & le nombre de celui-ci ſeroient accuſés par un autre mot, il s'enſuivroit néceſſairement qu'on pourroit auſſi ſouſtraire à la loi du ſubſtantif l'adjectif lui-même, lorſque les inflexions du ſubſtantif ſeroient d'ailleurs fixées; qu'on pourroit dire, par exemple,

Une belle femme eſt intéreſſant.

parce que le genre & le nombre de *femme* ſont ſuffiſamment indiqués dans les adjectifs *une* & *belle*. Des raiſons dont on déduit ſans effort de pareilles abſurdités, bien loin d'étayer une aſſertion, ſont les meilleures armes qu'on puiſſe employer pour la combattre & la détruire. Dites donc,

Je l'ai *crue* belle.
On l'a *faite* religieuſe.
&c. &c.

L'accord du participe avec ſon correſpondant, ne dépend que de la place qu'occupe celui-ci, & non des autres mots avec leſquels il eſt conſtruit.

Remarquez, 4°. que le pronom *en* ne force jamais le participe à l'accord, qu'on ne doit jamais dire,

Quoique nous ayons de bonnes tragédies, je n'*en* ai jamais *lues*.

Avez-vous vu des vaiſſeaux? oui, j'*en* ai *vus*, &c.

Pour que l'accord dût avoir lieu, il faudroit que le pronom *en* fût le complément immédiat du participe. Or ce pronom ne peut jamais être complément immédiat. *En* renferme toujours, comme on ſait, la prépoſition *de*; & le complément immédiat, comme on le fait auſſi, eſt toujours régi ſans prépoſition. Dans les phraſes citées, il y a ellipſe du complément immédiat; c'eſt comme s'il y avoit,

Quoique nous ayons de bonnes tragédies, je n'en ai jamais lu aucune.

Avez-vous vu des vaiſſeaux? oui, j'en ai vu quelques-uns.

Aucune, *quelques-uns*, voilà le complément immédiat; & comme celui-ci n'eſt ſous-entendu qu'après le participe, l'accord ne doit pas avoir lieu. Vous direz donc,

Je n'en ai jamais *lu*.
Oui, j'en ai *vu*.

Remarquez, 5°. qu'il faut éviter de ſe ſervir, au féminin, des participes des verbes *craindre*, *plaindre*. Ainſi ne dites pas,

Ma femme, que j'ai beaucoup plainte.
La disgrace que j'ai crainte.

Cette construction, à la vérité, est très-correcte ; mais elle déplaît à l'oreille. Il faut s'exprimer différemment.

Nous allons maintenant reprendre les dix mots chacun en particulier, pour fixer la manière dont ils doivent être construits. Nous y ajouterons aussi les diverses observations qu'ils peuvent réclamer.

SUBSTANTIF.

LES substantifs n'ont ordinairement qu'un genre. Il en est cependant quelques-uns qui réclament des observations.

1°. Il est des substantifs dont le nombre varie le genre. Tels *amour*, *délice*, *orgue*, masculins au singulier, & féminins au pluriel.

C'est un amour violent.
Il n'est pas de laides amours.
La promenade est pour moi un délice.
L'étude fait toutes mes délices.
Voilà un bel orgue.
Ce sont de fort belles orgues.

Remarquez que *amour* est masculin au pluriel, quand il signifie les graces personnifiées, ou ces petites figures qui servent d'emblêmes dans la peinture :

Les petits amours ſont de cruels tyrans.

Quelques auteurs le font auſſi maſculin au pluriel, lors même qu'il déſigne la paſſion:

Les premiers amours ſont les plus violents.

2°. Il eſt des ſubſtantifs qui, ſous la même acception, adoptent l'un ou l'autre des deux genres, au choix de celui qui parle. Tels *automne* & *duché-pairie*.

On dit également bien:

Un bel automne, une automne pluvieuſe.
Un duché-pairie, une duché-pairie.

Tels étoient autrefois *comté*, *comté-pairie*, & *équivoque*; comme l'atteſtent de ce dernier ces vers de Deſpréaux:

Du langage françois, biſarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque maudite,
Ou maudit? car ſans peine aux rimeurs haſardeux
L'uſage encor, je crois, laiſſe le choix des deux.

mais l'académie a fixé les deux premiers au genre maſculin, & ce dernier au féminin. Mais on doit dire *une vicomté*.

Foudre, au ſingulier, eſt féminin; il n'adopte le maſculin qu'au figuré, & dans le ſtyle ſoutenu, accompagné d'une épithete:

Un foudre de guerre, un foudre d'éloquence, le foudre vengeur.

Mais un prompt repentir
Peut arrêter la foudre
Toute prête à partir.

On peut auſſi l'employer au maſculin ſans épithète, ſur-tout en poéſie. Voltaire a dit,

Jupiter, arme-toi du foudre :
Prends tes feux, va réduire en poudre
Tes ennemis audacieux.
Pandore, opéra.

Au pluriel, le genre eſt au choix du poète:

Je pourrai t'écraſer, & les foudres ſont prêtes.
Protège les vaincus, commande à nos vainqueurs,
Eteins entre leurs mains leurs foudres deſtructeurs.

Jean-Jaques a féminiſé le ſubſtantif *pleurs;* c'eſt une héréſie grammaticale : il eſt toujours maſculin;

Le ciel, dans tous leurs pleurs, ne m'entend point nommer.
RACINE.

Voilà les premiers pleurs qui coulent de mes yeux.
VOLT.

Ceſſe tes pleurs, Alzire, ils outragent ton père.
idem.

3°. Il eſt des ſubſtantifs qui, ſous la même inflexion, & ſous le même genre, déſignent les deux ſexes. Tels *auteur, docteur, écrivain, garant, témoin, médecin, orateur, peintre, ſoldat, poète, &c. &c.* qui, ſous le genre maſculin, ſe diſent également des hommes & des femmes:

Une femme auteur de pluſieurs ouvrages.
Cette femme eſt un charmant écrivain.
Cette femme en eſt garant, témoin, &c.

L'académie range auſſi de ce nombre le mot *amateur ;* mais Jean-Jacques & M. Linguet lui ont donné une inflexion féminine.

« *Amatrice*, dit ce dernier, eſt un mot » françois, car il eſt analogue au génie » de la langue ; puiſqu'on dit *acteur*, » *actrice*, *bienfaiteur*, *bienfaitrice*, *&c. &c.* » on dit une femme *auteur ;* parce qu'une » femme qui fait un livre eſt une femme » extraordinaire : mais il eſt dans l'ordre » qu'une femme aime les ſpectacles, la » poéſie, &c. comme il eſt dans l'ordre » qu'elle ſoit *ſpectatrice.*

» Nous ſommes d'avis, diſent les » auteurs du Journal de la langue fran- » çoiſe, que le mot *amatrice*, ſollicité » par le beſoin, approuvé par le goût, » parfaitement analogue, ayant des patrons » recommandables, circulant déja dans la » bonne compagnie, eſt frappé au coin » des meilleurs mots françois.

» Si l'on objecte, dit un autre auteur, » que le mot *amatrice* peut donner lieu » à une équivoque, je répondrai que le » ſens la ſauve toujours, & qu'un mot » ne doit pas être banni de la langue, » parce que des eſprits frivoles peuvent » en faire un mauvais calembourg. »

Dites donc *une amatrice*, *une femme amatrice*, & non *une femme amateur. Amatrice* ne ſe trouve pas, il eſt vrai,

dans le Dictionnaire de l'académie; mais on l'y ajoutera vraisemblablement, en y ajoutant deux ou trois cents mots qui y manquent.

Avocate ne se dit qu'au figuré d'une femme qui intercède pour quelqu'un, qui en soutient & défend les intérêts. On doit dire au propre, *femme d'avocat*, *la femme d'un avocat*. L'usage admet cependant les composés *avocate générale*, *avocate du roi*. On dit aussi *procureuse générale*, *procureuse du roi*.

Quoique *roi* ait le féminin *reine*, il est des circonstances où l'on qualifie une femme de *roi*, comme dans l'épigramme suivante :

Tandis qu'Elisabeth fut roi,
L'Anglois fut d'Espagne l'effroi :
Maintenant devise & caquète,
Régi par la reine Jaquette.

On sent la différence d'une reine à une femme roi. Une reine qui a les grandes qualités d'un roi, mérite seule le titre de femme-roi.

Aigle, *renard*, *lièvre*, *&c.* sous le genre masculin ; *carpe*, *tourterelle*, *hirondelle*, *chauve-souris*, *&c.* sous le genre féminin, désignent également le mâle & la femelle.

4°. Il est des substantifs qui, sous la même inflexion, prennent le genre du sexe qu'ils désignent. Tels *enfant*, *sexagénaire*, *ivrogne*, *&c.*

On dit, en parlant d'un garçon, *c'eſt un bel enfant*, & en parlant d'une fille, *c'eſt une belle enfant ;* d'un homme, *c'eſt un ſexagénaire, un ivrogne ;* & d'une femme, *c'eſt une ſexagénaire, une ivrogne.*

Ivrogneſſe & *borgneſſe* appartiennent au peuple ; on dit d'un homme, *c'eſt un borgne*, & d'une femme, *c'eſt une femme borgne.*

5°. Il eſt un grand nombre de ſubſtantifs dont l'acception varie le genre. En voici quelques-uns qu'il importe de faire remarquer.

Aide, féminin lorſqu'il ſignifie ſecours, celui qui le donne, & une chapelle :

Il réclamoit une aide promte ; vous êtes toute ſon aide ; cette paroiſſe a une aide.

maſculin, dans le ſens d'adjoint en ſous-ordre :

Un aide de camp, un aide de cuiſine, un aide à maçon, &c.

Couple, maſculin lorſqu'on le dit de deux perſonnes unies par les liens de l'amour ou du mariage :

Couple heureux ! puiſſent vos jours être longs.

féminin, lorſqu'on le dit de deux choſes de même eſpèce :

Une couple d'œufs, une couple de poulets.

Si les deux choſes vont néceſſairement enſemble, comme les bas, les ſouliers, &c.

il faut se servir du mot *paire ; couple* seroit une faute :

Une paire de bas, une paire de gants.

Echo, masculin lorsqu'il signifie la répétition du son :

L'écho répond *seul* à ma voix.

féminin, lorsqu'il désigne la nymphe de ce nom :

Echo étoit amoureuse de Narcisse.

Enseigne, masculin lorsqu'il signifie celui qui porte le drapeau :

Un enseigne aux gardes.

féminin sous toutes les autres acceptions.

Exemple, féminin lorsqu'il signifie modèle d'écriture :

Cette exemple est bien faite.

masculin par-tout ailleurs.

Garde, masculin lorsqu'il se dit d'un seul militaire :

Un garde du roi, un garde-françoise, un garde-suisse.

féminin, lorsqu'il se dit de la compagnie :

La garde du roi, la garde-suisse.

Garde-robe, masculin lorsqu'il signifie surtout, fourreau de toile pour conserver les habits :

Mes habits sont sous un garde-robe.

féminin par-tout ailleurs.

Guide, masculin dans le sens de conducteur :

C'est un bon guide.

féminin dans le sens de rêne :

La guide du côté droit de ce cheval s'est rompue.

En ce dernier sens, il est plus usité au pluriel.

Hymne, féminin lorsqu'on parle des hymnes qu'on chante dans l'église :

Santeuil a fait de belles hymnes.

masculin hors de là :

Je chante, l'olympe m'écoute ;
Et mon hymne immortel ajoute
Un plaisir aux plaisirs des dieux.

Manœuvre, masculin quand on parle d'un homme :

C'est un manœuvre laborieux.

sauf ce cas, toujours féminin.

Remarquez, avec l'académie, qu'on ne se sert de *manœuvre* qu'en parlant d'un aide à maçon, d'un aide à couvreur, &c. On se sert de *manouvrier*, pour désigner ceux qui travaillent de leurs mains & à la journée.

Masque, féminin lorsqu'il signifie une femme laide, vieille ou méchante :

C'est une masque, une vilaine masque.

Ce mot est bas & populaire.

Masculin ailleurs.

Meſtre-de-camp, féminin lorſqu'il ſignifie la première compagnie d'un régiment :

La meſtre-de-camp.

maſculin, lorſqu'il ſignifie celui qui commande un régiment de cavalerie ou de dragons :

Un meſtre-de-camp.

Œuvre, maſculin lorſqu'il ſignifie la pierre philoſophale. Sous cette acception il ne quitte jamais l'adjectif *grand :*

C'eſt un adepte du grand œuvre.

maſculin auſſi, lorſqu'il ſignifie un recueil de morceaux de muſique :

J'ai le troiſième œuvre de ce muſicien.

hors de là, féminin :

C'eſt une belle œuvre que vous ferez.

Office, féminin quand on parle du lieu où l'on fait les deſſerts, & où mangent les officiers d'un grand ſeigneur :

Une office bien placée, de belles offices.

maſculin hors de là.

Parallèle, féminin lorſqu'il ſignifie une ligne parallèle à une autre :

Tirer une parallèle.

maſculin, lorſqu'il ſe dit d'un cercle parallèle à l'équateur, & dans le ſens de comparaiſon :

Ceux qui ſont ſous le même parallèle, ont la même latitude ; le parallèle de Céſar avec Alexandre.

Pendule, maſculin, lorſqu'il ſignifie le poids d'une pendule :

Les vibrations du pendule.

féminin dans le ſens d'horloge :

Une mauvaiſe pendule.

Période, féminin dans le langage grammatical, & lorſqu'il ſignifie la révolution d'un aſtre ou d'une fièvre :

Une période nombreuſe ; la période du ſoleil ; la fièvre quarte a ſes périodes réglées.

maſculin, lorſqu'il ſignifie le plus haut point de quelque choſe, ou le plus haut degré où l'on puiſſe atteindre :

Il eſt au plus haut période de la gloire ; le dernier période de la vie.

Peſte, maſculin ou féminin, en parlant d'un enfant qui ne remplit pas ſes devoirs :

C'eſt un petit peſte, une petite peſte.

mais excluſivement du féminin, ſi l'on parle d'une fille. Cette locution n'eſt que du ſtyle familier.

Hors de là toujours féminin.

Remiſe, maſculin lorſqu'il ſignifie un carroſſe de louage :

Un remiſe vaut mieux qu'un fiacre.

ſauf ce cas, féminin.

Vaſe, féminin dans le ſens de bourbe :

Ce bateau s'eſt enfoncé dans la vaſe.

hors de là, maſculin.

Pâque, féminin quand on parle de la fête que célébroient les Juifs tous les ans :

La pâque des Juifs.

masculin, quand on parle de celle que célèbrent les chrétiens ; & alors il s'écrit plus ordinairement avec un *s*, & n'admet point l'article devant lui : mais si on l'emploie au pluriel, il est féminin :

Quand pâques sera venu ; pâques fleuries, pâques closes, faire de bonnes pâques.

Evangile, toujours masculin.

La première évangile est dite,

est une faute de M. de Wailly.

Les substantifs empruntés des langues étrangères, & à qui on n'a pas donné une physionomie françoise, s'écrivent au pluriel comme au singulier. Ecrivez donc sans *s*,

Des alibi, des à linéa, des ave, des auto-da-fé, des errata, des opéra, des zéro, des & cætera, &c. &c.

Exceptez *factum*, *debet* & *placet*, auxquels l'académie ajoute un *s* au pluriel.

Les substantifs propres, en quelque sens qu'on les emploie, rejettent aussi la caractéristique du pluriel. Ecrivez,

Les Racine, les Voltaire sont des hommes rares.

Les trois Bernard ont été chantés par Voltaire.

c'est

c'eſt comme s'il y avoit, *les hommes tels que Racine, &c. les trois hommes appelés Bernard, &c.*

Cependant les poètes les écrivent ſous l'un ou l'autre des deux nombres :

Les Voltaires, les Saint-Lamberts
Poſſéderont-ils moins leur gloire,
Quand ma receleuſe mémoire
Leur aura pris trois demi-vers ?

Hélas ! il faut donc que je meure
Sans avoir vu la demeure
Des Virgiles & des Platons, &c.

VOLT.

Les entraves de la verſification font excuſer cet oubli de la grammaire.

ARTICLE.

I. Nous avons dit que l'article annonce un objet, détermine le ſubſtantif qu'il précède à préſenter des objets. Ainſi donc toutes les fois qu'on emploiera le ſubſtantif-commun pour qualifier, comme adjectif, ou pour dénommer l'eſpèce en général, d'une manière vague, ſans préſenter diſtinctement aucun des objets qui la compoſent, l'article n'aura pas lieu. Au contraire, toutes les fois qu'on emploiera le ſubſtantif-commun pour préſenter diſtinctement des objets, l'article aura lieu. Ainſi je dis ſans article,

C'eſt un habit d'homme.
C'eſt un habit de femme.
C'eſt une veſte de velours.
C'eſt un acte de bienfeſance.
Il eſt parti ſans argent.
Il ſe conduit avec ſageſſe.
A vaincre ſans péril, on triomphe ſans gloire.
&c. &c.

parce que j'emploie les ſubſtantifs *homme*, *femme*, *velours*, *bienfeſance*, *argent*, *ſageſſe*, pour déſigner l'eſpèce en général qu'on appelle *homme*, *&c.* l'eſpèce d'étoffe en général qu'on appelle *velours*, l'eſpèce de qualité en général qu'on appelle *bienfeſance*, *&c.* & non tel *homme*, tel *velours*, telle *bienfeſance* en particulier. Mais, au contraire, je dis avec l'article,

C'eſt l'habit de *l'*homme que vous avez vu ce matin.
C'eſt un habit pour *la* femme qui ſe marie demain.
C'eſt une veſte *du* velours que vous m'avez envoyé.
C'eſt un effet de *la* bienfeſance du roi.
Il eſt parti ſans *l'*argent que je voulois lui donner.
Il ſe conduit avec *la* ſageſſe d'un homme de trente ans.

parce que j'emploie ces ſubſtantifs, non pour déſigner l'eſpèce en général, mais pour préſenter diſtinctement quelqu'un des individus qui la compoſent. Je parle de tel *homme*, de telle *femme*, de telle *bienfeſance*, *&c.*

Remarquez que lorſque le ſubſtantif-commun eſt ſans article, ou ſans quelqu'un des mots qui le remplacent, ce ſubſtantif ne peut être ni qualifié, ni repréſenté par un pronom. Ainſi on ne peut pas dire,

Tout homme eſt *animal qui raiſonne.*
Il m'a reçu avec *politeſſe qui m'a charmé.*
Il s'eſt donné en *ſpectacle affreux*, &c.

parce que *animal*, *politeſſe*, *ſpectacle* ſont employés, le premier adjectivement, & les autres deux, pour déſigner l'eſpèce en général. Cette règle eſt de Vaugelas. Mais remarquez, avec M. l'abbé d'Olivet, que le ſubſtantif peut être qualifié & repréſenté lors même qu'il n'eſt pas précédé de l'article, ou de quelqu'un des mots qui le remplacent, pourvu qu'il ſoit adapté à des individus par le tour de la phraſe. Ainſi on peut dire,

Il n'eſt pas de livre qui vaille moins.
Il a une ſorte d'eſprit qui déplaît.
Il ſe conduit en père qui chérit ſes enfants.
Vous ne parlez pas en gens qui entendent la langue.
Il en parle en homme très-inſtruit, &c.

parce que le tour de la phraſe imprime le caractère d'individualiſation aux ſubſtantifs *livre*, *eſprit*, *père*, *gens*. C'eſt comme s'il y avoit,

Il n'eſt aucun livre qui vaille moins,

Il a un esprit particulier qui déplaît.

Il se conduit comme un père qui chérit ses enfants.

Vous ne parlez pas comme des gens qui entendent la langue.

Il en parle comme un homme très-instruit.

II. Le substantif, précédé de quelqu'un de ces mots, *beaucoup*, *peu*, *sorte*, *espèce*, *tant*, *autant*, *moins*, *plus*, *pas*, *point*, ou de quelqu'une de ces expressions, *un grand nombre*, *une infinité*, *une foule*, *tout ce qu'il y a*, *&c. &c.* ne prend jamais l'article.

Il est beaucoup de livres qui ne valent pas même le papier qui les couvre, encore moins la peine d'être lus.

Il y a peu de femmes très-savantes en grammaire.

Tout ce qu'il y avoit d'évêques à Paris, furent envoyés dans leurs diocèses.

mais après *la plupart* & *bien*, il faut toujours l'article :

La plupart des hommes n'ont point de caractère.

Bien des auteurs pensent de leurs ouvrages ce que le hibou de la fable pense de ses petits.

Bien du monde.

Lorsque *pas* & *point* n'influent nullement sur le substantif qu'ils précèdent, celui-ci doit être précédé de l'article. Aussi Racine a-t-il dit,

Je ne vous ferai point des reproches frivoles.
Madame, je n'ai point des sentiments si bas.

parce que le ſens n'eſt point,

Je ne ferai point de reproches.
Je n'ai point de ſentiments.

mais celui-ci,

Je ne vous ferai point de ces reproches qui ſeroient frivoles.
Madame, je n'ai point de ces ſentiments qui ſont bas.

III. Le ſubſtantif à la ſeconde perſonne ne prend jamais l'article : celui-ci ſeroit inutile. On ne peut adreſſer la parole qu'à des objets :

Doux zéphirs, quittez ces feuillages;
Ceſſez vos jeux, petits oiſeaux;
Vous, ſans bruit, loin de ces rivages,
Bergers, emmenez vos troupeaux, &c.

Si l'on dit, avec l'article, écoutez, la belle enfant; écoutez, l'ami, &c. c'eſt une ellipſe, dit M. du Marſais. C'eſt comme s'il y avoit,

Ecoutez, vous qui êtes la belle enfant.
Ecoutez, vous qui êtes l'ami.

IV. On ſupprime quelquefois l'article devant le complément immédiat. On dit, par exemple,

Demander pardon, faire honnêteté; prendre courage, &c. &c.

L'uſage apprendra les cas où cela eſt permis.

On le ſupprime auſſi quelquefois lorſqu'il y a pluſieurs ſubſtantifs de ſuite, pour

rendre le ſtyle plus rapide, ſur-tout en poéſie :

La vanité le ſert ; l'orgueil, à ſes genoux,
Immole ſans pitié fils, femme, père, époux.
Grandeur, ſavoir, renommée,
Amitié, plaiſir, & bien,
Tout n'eſt que vent, que fumée ;
Pour mieux dire, tout n'eſt rien.

V. Lorſqu'un ſubſtantif eſt conſtruit avec pluſieurs adjectifs, pour ſavoir ſi l'article doit être répété devant chacun de ces adjectifs, ou n'être énoncé qu'une ſeule fois, il faut examiner ſi ces adjectifs, en qualifiant un même ſubſtantif, qualifient un objet qui ſoit le même individuellement ; ou ſi, en qualifiant un même ſubſtantif, ils ne qualifient pas le même objet individuellement. Dans le premier cas, l'article ne doit pas être répété : dans l'autre cas, il doit l'être devant chaque adjectif. Des exemples feront reſſortir cette règle un peu abſtraite. Je dis, en répétant l'article,

Le bon & le mauvais vin.
Le bon vin & le mauvais.
Les anciens & les nouveaux ſoldats.
Les anciens ſoldats & les nouveaux.
Les vieilles perſonnes & les jeunes.
Les vieilles & les jeunes perſonnes.
&c. &c.

parce que dans ces locutions, les adjectifs ne qualifient pas le même objet individuellement, quoiqu'ils qualifient le même

ſubſtantif. *Bon* & *mauvais*, par exemple, ne qualifient pas le même vin, parce que le même vin ne peut pas être tout-à-la-fois *bon* & *mauvais*. Il s'agit de deux ſortes de vins, d'un vin bon & d'un vin mauvais; & l'article doit être répété, parce qu'il y a deux ſubſtantifs à individualiſer. Le même ſubſtantif eſt employé deux fois, il eſt exprimé après l'un des deux adjectifs, & ſous-entendu après l'autre. C'eſt comme s'il y avoit,

Le bon *vin* & le mauvais vin.
Le bon vin & le mauvais *vin*.

Il en eſt de même dans les autres locutions, parce qu'il s'agit de deux ſortes de ſoldats, de deux ſortes de perſonnes. Les mêmes ſoldats ne peuvent pas être tout-à-la-fois anciens & nouveaux; les mêmes perſonnes ne peuvent pas être tout-à-la-fois vieilles & jeunes. Mais remarquez qu'il ne faut pas que ces divers adjectifs énoncent des qualifications contradictoires, comme dans les exemples que nous venons de citer, pour que la répétition de l'article doive avoir lieu; il ſuffit qu'ils préſentent une diſtinction d'objets. Ainſi je dis, en répétant l'article,

Les beaux & les jolis objets, ou les beaux objets & les jolis n'inſpirent pas les mêmes ſentiments.

parce qu'il y a une distinction d'objets. Je veux parler de deux sortes d'objets, d'objets beaux & d'objets jolis, & non d'objets beaux & jolis tout-à-la-fois; il faut deux articles, parce qu'il y a deux substantifs. C'est comme s'il y avoit,

Les beaux objets & les jolis objets.

mais je dis, sans répéter l'article,

La sage & belle femme que vous avez épousée.

La chaste & timide bergère qui pait ses moutons.

Les belles & brillantes actions que vous avez faites.

ou

La femme sage & belle que vous avez épousée.

La bergère chaste & timide qui pait ses moutons.

Les actions belles & brillantes que vous avez faites.

parce que là les adjectifs qualifient un objet qui est le même individuellement; ils n'offrent aucune distinction, il ne s'agit pas de deux femmes, de deux bergères, de deux sortes d'actions; mais d'une seule femme qui est tout-à-la-fois sage & belle, d'une seule bergère qui est tout-à-la-fois chaste & timide, des mêmes actions qui sont tout-à-la-fois belles & brillantes. Là, la répétition de l'article ne peut pas avoir lieu, parce qu'il n'y a qu'un seul

objet à annoncer. Le ſubſtantif n'eſt point ſous-entendu après l'un des deux adjectifs.

VI. Lorſque le ſubſtantif eſt précédé d'un adjectif au ſuperlatif, l'article ne ſe répète pas; mais il doit ſe répéter ſi l'adjectif eſt après.

Les moyens les plus ſûrs ſont les moins éclatants.

C'eſt d'après cette règle que l'abbé d'Olivet blâme ces vers de Racine:

Déja ſur un vaiſſeau dans le port préparé,
Chargeant de mon débris *les reliques plus chères*;
Je méditois ma fuite.....

il falloit, dit-il, *les plus chères reliques*, ou *les reliques les plus chères de mon débris*.

M. de Voltaire excuſe cependant ce vers de Corneille dans les Horaces:

Que le parti plus foible obéiſſe au plus fort.

« Il eſt à croire, dit M. de Voltaire, » qu'on reprocha à Corneille une petite » faute de grammaire, puiſque ce vers » eſt ainſi dans d'autres éditions:

Que le foible parti obéiſſe au plus fort.

» On doit, dans l'exactitude ſcrupuleuſe » de la proſe, dire: *Que le parti le plus » foible obéiſſe au plus fort*; mais, ſi ces » libertés ne ſont pas permiſes aux poëtes, » & ſur-tout aux poëtes de génie, il » ne faut point faire de vers. »

M. de Voltaire, comme on voit, ne réclame cette licence que pour les poètes de génie, & accorde par conséquent à peu d'écrivains le privilège de violer la règle.

VII. Lorsque la contraction *des* correspond à un substantif précédé d'un adjectif, elle perd l'article, & ne conserve que la prépoſition *de* dans tous les cas suivants.

1°. Dans le sujet de la phrase :

De célèbres auteurs pensent comme moi.
Il n'est *de* vrais plaisirs que pour l'homme de bien.

2°. Dans le complément immédiat,

L'intempérance, dit Démocrite, donne *de* courtes joies & *de* longs déplaisirs.

3°. Dans le complément d'une prépoſition,

Hélas ! si des humains les instants sont si courts,
Faut-il dans *de* vains jeux perdre nos plus beaux jours ?
Il ne se borne pas à tonner dans les temples ;
Et s'il combat l'erreur, c'est par *de* bons exemples.

De-là Racine a fait une faute dans ces vers,

Qui sait si ce roi
N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et *des* indignes fils qui n'osent le venger ?

Là *des indignes fils* est complément immédiat de *n'accuse point*. L'adjectif est avant le substantif; il faudroit donc *d'indignes fils*,

Mais ſi le ſubſtantif précédoit l'adjectif, il faudroit la contraction *des :*

Des auteurs célèbres penſent comme moi.
J'ai entendu *des* propos ſaugrenus.
Courir après *des* plaiſirs factices.

Ce ſeroit s'expoſer à n'être pas raiſonnable, que de vouloir donner raiſon de ce changement. C'eſt aux inconſéquences & aux biſarreries de l'uſage que nous le devons.

Lorſque le ſubſtantif & l'adjectif ne forment qu'un ſeul & même mot, on ſe ſervira de *des*, & non de la prépoſition *de* toute ſeule. Dites,

Il a *des* belles-lettres.
On a bâti *des* petites-maiſons.
Fréquentez *des* honnêtes-gens.
On le voit toujours avec *des* beaux-eſprits, ou avec *des* grands-ſeigneurs.

M. Reſtaut veut que la règle que nous venons d'établir ait lieu au ſingulier comme au pluriel. Mais c'eſt une erreur, comme l'obſerve très-bien M. Domergue. Si l'on diſoit au ſingulier *de bonne viande*, comme on dit au pluriel *de bonnes viandes*, il en naîtroit un grand inconvénient, celui de l'incertitude du nombre pour celui qui écouteroit. Ainſi dites, au ſingulier,

Du bon fruit à déjeûner vaut mieux que toute autre choſe.
Donnez-nous *de la* bonne viande.
J'ai déjeûné avec *du* bon fromage.

Ici l'académie n'eſt pas d'accord avec elle-même : on lit dans ſon Dictionnaire,

Du grand papier.
Du petit papier.

&

De bonne viande.
De belle viande.
Cela fait faire de mauvais ſang.
&c. &c.

Remarquez que dans ces phraſes,

De célèbres auteurs penſent comme moi.
J'ai entendu des propos ſaugrenus.
Courir après des plaiſirs factices.
&c. &c.

Il y a ellipſe du véritable ſujet dans la première, du complément immédiat de *j'ai entendu* dans la ſeconde, & du complément de la prépoſition *après* dans la dernière ; & dans toutes, c'eſt le mot *quelques-uns* qui eſt ſous-entendu. C'eſt comme s'il y avoit,

Quelques-uns des célèbres auteurs penſent comme moi.
J'ai entendu *quelques-uns* des propos ſaugrenus.
Courir après *quelques-uns* des plaiſirs factices.

De même dans les phraſes que nous avons citées au ſingulier :

Du bon fruit à déjeûner vaut mieux que toute autre choſe.

Donnez-nous de la bonne viande.
J'ai déjeûné avec du bon fromage.

Là, c'eſt le mot *une partie* qui eſt ſous-entendu. Il en eſt de même dans tous les cas ſemblables.

VIII. Lorſque le ſubſtantif-propre eſt précédé ou ſuivi d'un adjectif qui en exprime l'attribut caractériſtique ou diſtinctif, il adopte alors l'article; mais celui-ci ſe conſtruit avec l'adjectif:

La timide Flore
Craint de perdre encore
Son jeune Zéphir.

L'aurore, dont l'amour avance le réveil,
Vint trouver *le* jeune Chépale,
Qui repoſoit encor dans le ſein du ſommeil.

La belle Vénus, *le* blond Phébus, *la* chaſte Diane,
Alexandre *le* conquérant, Louis *le* grand,
Bernard *le* riche, &c. &c.

On voit que l'adjectif, qui eſt conſtruit avec le ſubſtantif-propre dans ces locutions, énonce une qualification qui le caractériſe ou qui le diſtingue.

ADJECTIF.

I. L'adjectif ſe place toujours auprès du ſubſtantif qu'il qualifie, à moins qu'il ne ſoit attribut dans la phraſe:

C'eſt un plaiſir *divin* de faire des heureux.
D'un *coupable* plaiſir le remords eſt la trace.

Mais il n'eſt pas toujours égal pour le charme de l'oreille que l'adjectif ſuive ou précède ſon ſubſtantif. Par exemple, dans ces vers,

Le tems eſt un éclair pour le mortel actif;
Le tems avec lourdeur pèſe ſur l'homme oiſif.

l'oreille ſe criſperoit, ſi l'on diſoit *l'actif mortel*, *l'oiſif homme*. Mais qu'eſt-ce qui peut guider le jeune grammairien dans le choix de l'arrangement de ces deux correſpondants ? l'oreille, le goût, l'uſage. « Vaugelas, dit M. l'abbé d'Olivet, a fait » une longue remarque, qui a pour titre: » *De l'Adjectif devant ou après le Subſtantif*, » où il déclare qu'après avoir bien cher- » ché, il n'a point trouvé qu'on puiſſe » établir là-deſſus aucune règle, ni qu'il » y ait en cela un plus grand ſecret que » de conſulter l'oreille. » Je profite de cet avis pour épargner à mes lecteurs des détails auſſi ennuyeux qu'inutiles. Je me contenterai de remarquer quelques adjectifs dont la ſituation varie la ſignification. Les voici:

Bon. Un bon homme eſt un ſot ſans prétentions; un homme bon eſt un homme bienfeſant.

Certain. Il eſt ſynonyme de *quelque*, quand il précède ſon ſubſtantif:

On m'a conté certaine nouvelle que je crois fauſſe.

& de *assuré*, quand il le suit,

C'est un fait certain.

Cruel. Un cruel homme, une cruelle femme, dans le style familier, sont des personnes impatientantes; un homme cruel, une femme cruelle sont des personnes méchantes.

Faux. En musique, une fausse corde n'est pas d'accord; une corde fausse ne peut jamais s'accorder.

Galant. Un galant homme joint à la probité les agréments de la bonne compagnie; un homme galant s'occupe du soin de plaire aux femmes.

Grand. Un grand homme est un homme illustre; un homme grand est un homme d'une haute stature. On dit cependant c'est un grand homme sec, pour ne pas joindre les deux adjectifs. Avoir l'air grand, c'est avoir une physionomie noble. Avoir le grand air, c'est vivre en grand seigneur.

Gros. Une grosse femme a de l'embonpoint; une femme grosse est enceinte.

Honnête. Un honnête homme est un homme de probité. On dit au pluriel des honnêtes-gens, & non des honnêtes-hommes. Un homme honnête prouve de la politesse & de l'éducation. Une honnête femme est irréprochable dans sa conduite. Une femme honnête a des manières polies.

Une femme de probité, dit Voltaire, eſt une femme honnête-homme.

Méchant. Des vers méchants ſont des vers malins, cauſtiques; de méchants vers ſont des vers pitoyables, mal faits.

Nouveau. Un nouvel habit eſt un habit que l'on ſubſtitue à un autre uſé ou quitté; un habit nouveau eſt un habit de nouvelle mode.

Nul. Il eſt ſynonyme de *aucun* lorſqu'il précède ſon ſubſtantif:

Nul ſentiment profond
Ne ſe peignit jamais ſur ſon paiſible front.

& de *vain* lorſqu'il le ſuit,

Le propos du pauvre eſt nul, il eſt ſans force.

Pauvre. Un pauvre homme peut être riche, mais il eſt ſans mérite; un homme pauvre eſt ſans fortune, mais il peut avoir du mérite.

Plaiſant. Un plaiſant homme eſt un homme ridicule, biſarre; un homme plaiſant eſt un homme enjoué, facétieux.

Sage. Une femme ſage eſt une femme de bonnes mœurs; une ſage-femme eſt une accoucheuſe.

Vilain. Un vilain homme eſt un homme déſagréable par ſa figure ou par ſes manières; un homme vilain eſt meſquin dans ſes dépenſes.

Vrai. Un vrai conte, un véritable conte eſt un conte faux, controuvé; un conte vrai, un conte véritable eſt un récit conforme à la vérité.

II. Tous les adjectifs qui remplacent l'article, doivent être répétés devant chaque ſubſtantif. Dites,

On doit s'interdire *toute* plaiſanterie & *toute* faillie qui peuvent déplaire.
Il a une *telle* inſouciance & une *telle* indolence, qu'il eſt charmé que quelqu'un veuille ſe donner la peine de le gouverner.
&c. &c.

Son père & ſa mère,

& non

Ses père & mère.

Dites,

Ses beaux & vaſtes appartements.
Mes tendres & fidèles amis, &c.

parce qu'il s'agit des mêmes appartements & des mêmes amis. Mais vous direz,

Ses grands & ſes petits appartements.
Mes vrais & mes faux amis, &c.

parce qu'il s'agit d'appartements & d'amis différents. C'eſt une ſuite de la règle que nous avons établie en parlant de l'article, *page 174, N°. IV.*

III. Faut-il dire,

Cette femme eſt prête d'accoucher, prête à accoucher, ou près d'accoucher?

L'adjectif *prêt* étant synonyme de *préparé*, *disposé*, doit s'employer toutes les fois qu'on veut annoncer qu'on est préparé, disposé à faire quelque chose. *Près*, étant synonyme de *proche*, doit s'employer pour exprimer que le terme de l'événement n'est pas éloigné. *Prêt* veut toujours la prépositon *à*, & *près* la prépositon *de*. D'après cela, il est clair qu'on ne peut dire, dans aucun cas, *cette femme est prête d'accoucher*, & qu'on doit dire *prête à accoucher*, lorsqu'elle est préparée, disposée à accoucher; & *près d'accoucher*, lorsque l'accouchement est prochain. Ainsi

Je suis prêt à partir,

signifie que je suis disposé à partir, que j'ai tout préparé pour partir.

Je suis près de partir,

signifie que mon départ n'est pas éloigné, qu'il est prochain.

Je sais que les auteurs, en général, s'occupent peu de cette différence; mais cet abus est un de ceux contre lesquels les grammairiens ont le droit de se récrier.

IV. Les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *&c.* ne peuvent s'employer que très-rarement avec relation aux êtres inanimés; & rien de plus difficile que de fixer les cas où l'usage le permet. M. Restaut établit pour règle qu'il est permis de s'en servir,

lorſqu'il s'agit de choſes tout-à-fait eſſentielles & néceſſaires aux objets avec leſquels mettent en rapport ces adjectifs. Mais cette règle eſt fauſſe. Rien n'eſt plus eſſentiel à une armée que les ſoldats qui la compoſent, & cependant on ne diroit pas d'une armée, *ſes ſoldats ſont tous braves.* Rien n'eſt plus néceſſaire à une forêt que les arbres qu'elle contient; & cependant on ne diroit pas d'une forêt, *je trouve ſes arbres bien hauts.* Rien n'eſt plus eſſentiel à une maiſon que les chambres, l'eſcalier, les fenêtres, &c. qu'elle renferme; & cependant on ne diroit pas, en parlant d'une maiſon, *j'admire ſes chambres, ſon eſcalier, ſes fenêtres, &c.* On ſent que dans tous ces cas-là il faut prendre une autre tournure:

Les ſoldats qui la compoſent ſont tous braves.
J'en trouve les arbres bien hauts.
J'en admire les chambres, l'eſcalier, &c.

Il me ſemble que de l'inverſe de la règle de M. Reſtaut, il en réſulteroit une règle plus ſûre & moins ſouvent en défaut. Je puis dire d'une maiſon,

Elle a ſes beautés, ſes agréments, ſes commodités, ſes défauts, &c.

parce que ces choſes-là ne ſont point néceſſaires, eſſentielles à une maiſon. Au contraire, on ne diroit pas,

J'ai vu ſes appartements, ſes corps de logis, ſes pavillons, &c.

parce que ces objets-là conſtituent la maiſon. Mais, dans le fait, on ne peut établir là-deſſus aucune règle ſûre; c'eſt l'uſage qu'il faut conſulter. Il ſuffit qu'on ſache qu'il n'eſt pas permis de ſe ſervir, dans tous les cas, de ces adjectifs poſſeſſifs. On ne dira pas,

Ce bouquet eſt joli, ſes fleurs ſont nouvelles.

Cet habit eſt mal fait; je trouve ſes manches trop larges.

J'ai vu une belle tabatière; ſon couvercle étoit enrichi de diamants.

Voilà une maiſon bien peuplée; il y a des locataires juſques dans ſon ſixième étage.

&c. &c.

on prendra une autre tournure. Au contraire, on peut dire,

Mettez ce livre à ſa place.

Le parlement a ſes vacations.

Cet habit a ſon prix.

Il faut examiner cette affaire ſous tous ſes points de vue.

Le Rhône a ſa ſource au mont Gothard.

L'Océan préſente un grand phénomène; c'eſt ſon flux & reflux.

Le ſoleil darde ſes rayons ſur ce côteau; ſon éclat éblouit.

La France renferme dans ſon ſein un vautour qui la ronge; c'eſt Paris ſa capitale.

&c. &c.

PARTICIPE.

I. Les poètes ſe permettoient autrefois de n'énoncer le participe paſſif, combiné avec l'auxiliaire *avoir*, qu'après le complément immédiat. On lit dans la Fontaine,

Un certain loup, dans la ſaiſon
Où les tièdes zéphirs ont l'herbe *rajeunie.*

dans Malherbe,

O Dieu, dont les bontés, de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes *arrachées.*

& dans Corneille,

Le ſeul amour de Rome a ſa main *animée.*
Aucun étonnement n'a ſa gloire *flétrie.*

Mais cette inverſion n'eſt plus tolérée. Ce ſeroit une faute en vers tout comme en proſe.

II. Le participe paſſif régit ordinairement la prépoſition *de* ou *par*: mais on eſt quelquefois embarraſſé ſur le choix. Voici une règle générale, & par conſéquent ſuſceptible d'exceptions. Quand le participe préſente un ſentiment, employez *de*,

Il eſt eſtimé, haï, aimé, déteſté, &c. *de* tout le monde.

Si le participe préſente une opération de l'eſprit, ou une action du corps, employez *par*,

Ce livre a été jugé *par* la ſorbone digne d'être lacéré *par* le bourreau.

La poudre a été inventée *par* un moine.

Il a été moleſté, vexé, battu, tué, &c. *par* ſon ennemi.

III. Lorſque le participe actif, en qualifiant un objet, complète en même tems un verbe, il doit être précédé le plus ſouvent de la prépoſition *en*. Le participe actif eſt complément d'un verbe, toutes les fois qu'il exprime un moyen, une circonſtance, ou une manière de l'action énoncée par le verbe. Dans ces vers,

Des trompeuſes grandeurs le ſage ſe conſole :
En cultivant en paix les arts, la vérité,
Il ennoblit ſon être, & ſert l'humanité.

en cultivant exprime le moyen par lequel a lieu l'action énoncée dans le dernier vers. *Il ennoblit ſon être & ſert l'humanité*, par quel moyen ? *en cultivant*, *&c.* Dans cette phraſe,

Ce ruiſſeau fuit dans la plaine *en ſerpentant*.

en ſerpentant exprime la manière dont le ruiſſeau fuit. *Ce ruiſſeau fuit*, de quelle manière ? *en ſerpentant*. Dans la ſuivante,

Diogène dit un jour, *en dînant* avec ſes amis : O mes amis, il n'eſt plus d'amis.

en dinant exprime là une circonſtance. *Diogène dit, &c.* dans quelle circonſtance? *en dinant avec ſes amis.* Mais remarquez que, dans tous ces cas-là, le participe actif n'en qualifie pas moins le ſubſtantif, quoiqu'il ſoit d'ailleurs complément d'un verbe. *Cultivant* qualifie *le ſage.* Qu'eſt-ce que je préſente ſous l'idée d'être *cultivant?* le ſage. *Serpentant* qualifie ce *ruiſſeau.* Qu'eſt-ce que je préſente ſous l'idée d'être *ſerpentant?* ce ruiſſeau, &c.

De-là, lorſque le participe actif eſt uniquement employé pour qualifier, & non pour compléter un verbe, il ne doit jamais être précédé de la prépoſition *en;* & il remplit cette deſtination toutes les fois qu'on peut le réſoudre par le conjonctif *qui, &c.* Ainſi dans cette phraſe,

J'ai vu votre frère *courant* à toutes jambes.

courant ne fait que qualifier le ſubſtantif *votre frère*, & non compléter en même tems le verbe *j'ai vu;* parce qu'on peut dire,

J'ai vu votre frère *qui couroit* à toutes jambes.

Auſſi *en* devant *courant* donneroit-il un autre ſens à la phraſe. Le participe qualifieroit le pronom *je*, & compléteroit en même tems le verbe *j'ai vu.*

J'ai vu votre frère en courant.

C'eſt-à-dire,

J'ai vu votre frère lorſque je courois.

Cependant il eſt bien des cas où le participe qualifiant & complétant tout-à-la-fois n'eſt pas précédé de la prépoſition *en*. Dans cette phraſe, par exemple,

Comment voulez-vous que, n'étudiant pas, on devienne ſavant?

étudiant qualifie & complète. C'eſt comme s'il y avoit,

Comment voulez-vous qu'en n'étudiant pas, que lorſque l'on n'étudie pas, on devienne ſavant?

Mais, toutes les fois que le ſens ſeroit louche & équivoque ſans la prépoſition *en*, elle doit être énoncée. Au reſte, il eſt des cas où il importe ſi peu que le participe actif ſoit pris pour qualifiant uniquement, ou bien pour qualifiant & complétant tout-à-la-fois, qu'on peut bien ſe diſpenſer d'en fixer le véritable caractère. Par exemple, dans cette phraſe,

Les riches *ſacrifiant* leurs richeſſes à un vain luxe, ſacrifient leur bonheur; parce qu'ils perdent les moyens d'être utiles aux malheureux.

il importe peu pour le fond de la penſée, qu'on entende *le riche en ſacrifiant*, &c. ou *le riche qui ſacrifie*, &c.

PRONOMS.

Pronoms perſonnels.

I. *Tu*, *te*, *toi* n'ont lieu que dans le tutoiement; hors de là, on doit ſe ſervir de *vous*, quoiqu'on ne parle qu'à une ſeule perſonne.

Le tutoiement eſt permis à un maître à l'égard de ſon laquais, à un père à l'égard de ſes enfants, & à des amis intimes.

« Dans la bouche d'un enfant qui parle » aux auteurs de ſes jours, il ne peut » être indifférent, dit M. Domergue; il » eſt touchant ou ridicule: touchant, s'il » eſt inſpiré par ce ſentiment délicieux » où la tendreſſe domine un peu ſur le » reſpect, ſans le perdre de vue. Ridicule, » s'il eſt employé avec froideur; ſi un » enfant tutoie ſon père, comme un » écolier ſon camarade. »

Dans la poéſie, le tutoiement eſt permis dans l'extrême oppoſé à la familiarité. C'eſt ainſi qu'en parlant à Dieu & aux rois, on les tutoie,

Grand Dieu, tes jugements ſont remplis d'équité.
Grand roi, ceſſe de vaincre, ou je ceſſe d'écrire.

Le reſpect qu'ils impriment eſt trop au-deſſus du ſoupçon, dit M. de Marmontel, pour ne pas diſpenſer d'une vaine formule.

Soit dans le tragique, ſoit dans le comique, cette familiarité ſera toujours décente, dit le même académicien, non ſeulement du frère à la ſœur, de l'ami à l'ami, mais encore de l'amant à la maîtreſſe, lorſque l'innocence, la ſimplicité, la franchiſe des mœurs l'autoriſera; comme dans le langage des villageois, des peuples agreſtes ou ſauvages, ou même peu civiliſés, & dont les mœurs ſont âpres & auſteres. En général, toutes les fois que la familiarité douce n'aura l'air que de l'innocence & de l'ingénuité, le tutoiement ſera permis. Il l'eſt de même dans tous les mouvements d'une tendreſſe vive ou d'une paſſion violente. Oroſmane dit à Zaïre,

Va, mon cœur eſt bien loin d'un pouvoir ſi funeſte.
Zaïre, que jamais la vengeance céleſte
Ne donne à ton amant, enchaîné ſous ta loi,
La force d'oublier l'amour qu'il a pour toi.

& Hermione à Pirrhus,

Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?

& Phèdre,

Eh bien, connois donc Phèdre, & toute ſa fureur.

Au reſte, c'eſt au goût, ce ſentiment promt & exquis des beautés & des défauts, qu'il faut avoir recours pour ſavoir par quels mouvements de l'ame on peut paſſer avec bienſéance dans le ſtyle dramatique

du *vous* au *tu*, & du *tu* au *vous*. Lorſqu'il ne viole pas les convenances, le tutoiement produit toujours un bel effet; il rend le diſcours plus ſerré, plus vif & plus noble.

II. Le pronom, ſujet de la phraſe, ſe place ordinairement avant le verbe; mais on doit le placer après celui-ci dans les cas ſuivants. 1°. Lorſqu'on interroge:

Par de ſtériles vœux penſez-*vous* m'honorer?

cela a également lieu, quoique le pronom ſoit conſtruit avec le ſubſtantif qu'il repréſente; mais celui-ci ſe place avant le verbe:

Les jeunes myrthes de Cythère
Sont-*ils* faits pour les cheveux blancs?

2°. Lorſque le verbe eſt précédé des mots, *auſſi*, *peut-être*, *autant*, *du moins*, *au moins*, *envain*, *encore*, *à peine*, &c.

Il lui a manqué eſſentiellement; auſſi eſt-*il* très-fâché.
Peut-être ai-*je* raiſon.
Du moins ſaurez-*vous* à quoi vous en tenir.
En vain prétend-*il* m'y forcer.
A peine l'avons-*nous* vu.
Autant vaudroit-*il* leur entendre dire, &c.

On pourroit auſſi, dans ces cas-là, mettre le pronom avant le verbe, en plaçant les mots dont nous venons de parler après le verbe, & même en les laiſſant avant celui-ci, on pourroit dire:

Du moins vous ſaurez à quoi vous en tenir.
Vous ſaurez du moins à quoi vous en tenir.
En vain il prétend m'y forcer.
Il prétend en vain m'y forcer.
&c. &c.

mais il me ſemble que l'expreſſion n'auroit plus ni la même énergie, ni la même grace. Il faut excepter *encore* dont la ſignification varie avec la conſtruction: cette phraſe,

Encore faut-il faire quelques efforts avant de céder.

ne préſente pas le même ſens que celle-ci,

Il faut faire encore quelques efforts avant de céder.

La dernière ſuppoſe qu'on a déja fait des efforts, elle invite à en faire de nouveaux. La première ne ſuppoſe point des efforts déja faits, elle veut inſpirer le courage d'en faire.

3°. Lorſque le verbe eſt au ſubjonctif, ſans être ſous le régime d'aucune conjonction exprimée; & cela a également lieu pour un ſujet quelconque:

Je l'entreprendrai, *duſsè-je* échouer.
Puiſſe naître de vous *un fils* qui me reſſemble.

4°. Dans une phraſe incidente; & cela également pour un ſujet quelconque:

Rien de plus commun que de prendre un engouement paſſager pour de l'amitié. Il faut, dit *Plutarque*, avoir mangé un minot de ſel

avec celui qu'on veut aimer. L'amitié, dit-*il* ailleurs, eſt bien bête de compagnie, mais non pas de troupe.

Dans tous les cas où le pronom ſujet n'eſt énoncé qu'après le verbe, on doit ſéparer l'un de l'autre par un trait, comme on peut le voir dans les exemples cités. Si le verbe ſe termine par une voyelle, & que le pronom commence auſſi par une voyelle, on met un *t* entre deux traits, pour adoucir la prononciation:

De tous ces vains plaiſirs, où leur ame ſe plonge,
Que leur reſtera-*t*-il? ce qui reſte d'un ſonge
Dont on a reconnu l'erreur.

RACINE.

Si le verbe eſt à la première perſonne, & qu'il ſe termine par un *e* foible, on doit ouvrir cet *e*, à cauſe de la ſyllabe foible *je* qui ſuit alors:

Rêvè-je? penſè-je? duſè-je? &c.

Remarquez ici que, lorſque le verbe, à la première perſonne, eſt un monoſyllabe terminé par deux conſonnes, le pronom *je* ne peut pas en être précédé. Ainſi l'on ne dira pas,

Sers-je? dors-je? mens-je? &c.

parce que ces monoſyllabes ſont terminés par deux conſonnes. Il faut, dans ce cas-là, prendre un autre tour: mais on peut dire,

Dois-je? crois-je? puis-je? &c.

parce que ces monoſyllabes ne ſont terminés que par une conſonne.

III. *Lui* & *eux* peuvent figurer dans la phraſe, en qualité de ſujet, lorſqu'on veut exprimer ce que chacun fit dans une même circonſtance, ou la manière dont chacun influa dans un fait commun :

Je cédai avant les inſtances; mais *lui* ne céda qu'après une vive réſiſtance.

J'ai fourni le cannevas, & *eux* l'ont couvert de leur or.

Lui fièrement aſſis, & la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété ſervile.
RACINE.

IV. Remarquez avec M. Domergue, que c'eſt une erreur populaire de croire qu'on ne peut pas dire, *moi, je; toi, tu; vous, vous;* &c. on dira fort bien :

Nous avons l'un & l'autre des motifs puiſſants de l'obliger; moi, je lui dois de la reconnoiſſance pour des bienfaits reçus; & vous, vous eſpérez en recevoir.

Moi, je pourrois trahir le dieu que j'aime!
RACINE.

Vous voulez que pour vous Londre prenne les armes;
Moi, je déteſte, hélas! ce funeſte ſecours.
LA HARPE.

Il eſt des cas où cela ſeroit un défaut, mais il en eſt beaucoup où c'eſt une beauté: c'eſt le goût qu'on doit conſulter.

V. Le pronom, complément d'un verbe, se place toujours avant ce verbe :

L'homme de bon sens rend aux grands ce qui *leur* est dû ; mais il ne *se* traîne pas honteusement devant eux. Il faut respecter le rang & la naissance, sans *les* adorer.

Cette règle ne comporte qu'une exception, c'est lorsque le verbe est à l'impératif. Alors le pronom n'est énoncé qu'après le verbe.

Hélas ! ce malheureux, qu'on fuit, qu'on appréhende,
Plaignons-*le* ; c'est souvent tout ce qu'il nous demande.

Si cependant il y avoit plusieurs impératifs de suite, le pronom régi par le dernier pourroit le précéder, sur-tout en vers :

Laissez-moi cette haine, ou *m'*arrachez le jour.
LA HARPE.

Laissons ces vains remords, & *nous* abandonnons
A la voix de ce Dieu qu'à l'envi nous servons.
VOLT.

Remarquez que, lorsque le pronom, complément, n'est énoncé qu'après le verbe, on se sert de *moi* & de *toi*, au lieu de *me* & de *te :*

Avant de m'avilir, ciel, ouvre-*moi* la tombe.
Pends-*toi*, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

La diphthongue de *moi* & *toi* placée après l'impératif, s'élide devant *en*, jamais devant *y*. Dites,

Donne-m'en, va-t-en, &c.

& ne dites pas,

Conduiſez-m'y, arrête-t'y, &c.

ni

Conduiſez-y-moi, arrêtes-y-toi.

mais dites,

Conduiſez-moi là, arrête-toi là.

VI. Le pronom *ſoi* ne peut ſe conſtruire qu'avec un ſujet vague & général; tels *on*, *chacun*, *quiconque*, *perſonne*, & *qui* dans le ſens de *quiconque*, ou avec un infinitif qui n'eſt adapté à aucun objet particulier:

Satisfait de ſes goûts, content de ſa ſcience,
Oui, chacun a pour ſoi un œil de complaiſance.
Quand on n'aime que ſoi, l'on ne plaît guère aux autres.
Ne vivre que pour ſoi, c'eſt être déja mort.
&c. &c.

Sur ce vers de Corneille,

Qu'il faſſe autant pour *ſoi*, *comme* je fais pour lui.

« *ſoi*, dit M. de Voltaire, ne s'emploie » qu'à l'indéfini: il faut faire quelque choſe » pour ſoi; il travaille pour lui. » Cependant ce célèbre auteur offre des exemples très-multipliés de l'infraction de cette règle. On lit dans ſes tragédies,

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à *soi*, descendroit jusqu'à lui.

Tigre, altéré de sang, tu viens de massacrer
Celle qui, malgré *soi*, constante à t'adorer, &c.

Porte, porte aux autels un cœur maître de *soi*.
&c. &c. &c.

Là, d'après la remarque de M. de Voltaire lui-même, il faudroit, pour l'exactitude grammaticale, *pour l'élever à elle*, *malgré elle*, *de lui*, parce que le substantif représenté n'est pas indéfini. Mais je crois qu'en vers on peut bien prendre cette licence; il en résulte pour l'expression plus de précision & de force.

M. l'abbé d'Olivet ne veut pas qu'on construise *soi* au pluriel. « *Soi*, qui est » un singulier, dit ce grammairien, ne » peut pas régulièrement se construire » avec un pluriel. » L'académie, dans ses remarques sur Vaugelas, admet cependant cette phrase,

De *soi* ces choses sont indifférentes.

VII. Les pronoms *lui*, *leur*, & *eux*, *elle*, *elles*, compléments, ne peuvent être adaptés qu'aux personnes & aux êtres personnifiés. Ainsi l'on ne dira pas,

Cette maison menace ruine, n'approchez pas *d'elle*.

Ce cheval est fougueux, éloignez-vous *de lui*.

Ce bouquet est joli, il faut *lui* mettre un ruban.

Ces arbres sont sur le retour, on ne peut pas se servir *d'eux* pour bâtir.

L'armée des ennemis étoit en tel endroit, nous allames camper tout près *d'elle*.

&c. &c.

Il faut, dans ces cas-là, se servir des pronoms *en* & *y*, ou donner une autre tournure à la phrase, si ces pronoms ne peuvent avoir lieu. On dira, par exemple,

Cette maison menace ruine, n'en approchez pas.

Ce bouquet est joli, il faut y mettre un beau ruban.

L'armée des ennemis étoit dans tel endroit, nous allames camper tout auprès, &c.

Cependant *leur* & *lui*, sans prépositon, peuvent s'adapter à tous les êtres animés :

Ce cheval a faim, donnez-lui à manger.

Ces oiseaux n'ont rien, donne-leur à manger, &c.

on peut même dire aussi,

Ce torrent entraîna après *lui* les moissons ; ne laissa après *lui* que le désespoir.

Je n'aime que mon chien, je ne puis vivre sans *lui*, &c.

mais l'usage peut seul faire connoître les exceptions qu'il autorise.

VIII. *Ce* veut être répété dans le second membre d'une phrase, lorsque le verbe *être* qui le commence est suivi de la prépositon *de*, ou de la conjonction *que* :

Ce qui me révolte beaucoup, *c'*eſt de voir un riche s'énorgueillir de ſes richeſſes : un lit doré ne ſoulage pas un malade ; une fortune brillante ne rend pas un ſot plus eſtimable.

Ce qui fait que les riches ne ſont preſque jamais heureux, *c'*eſt que les uns n'uſent pas de leurs richeſſes, & que les autres en abuſent.

La répétition a également lieu, ſi *être* eſt ſuivi d'un ſubſtantif,

Ce qui conſole un avare du mépris qu'il inſpire, *c'*eſt ſon coffre-fort.

Faut-il dire,

Le ſigne d'un mauvais gouvernement ; & d'un peuple corrompu, *c'*eſt la multiplicité des lois, *ou* eſt la multiplicité des lois.

Lorſque le premier membre de la phraſe en eſt l'attribut, & non le ſujet, *être* doit être précédé de *ce*, ſi ce premier membre eſt long; s'il eſt court, on peut ne pas employer *ce :* mais il vaut mieux l'employer, il donne de l'énergie à l'expreſſion. Ainſi dites,

Le ſigne d'un mauvais, &c. *c'*eſt la multiplicité des lois.

La véritable pierre de touche de l'homme, *c'*eſt l'or.

&

La vraie nobleſſe, eſt la vertu.

& mieux,

La vraie nobleſſe, *c'*eſt la vertu.

Au contraire, ſi le premier membre de la phraſe en eſt le ſujet, & non l'attribut, *être* ne doit jamais être précédé de *ce*. Ainſi dites,

La multiplicité des lois eſt le ſigne d'un mauvais, &c.

L'or eſt la véritable pierre de touche de l'homme.

La vertu eſt la vraie nobleſſe.

Comme le pronom *ce* eſt ſouvent employé pour le pronom invariable *il*, on pourroit ſe tromper dans le choix de ces mots. Voilà la règle : Quand le verbe *être* eſt ſuivi d'un adjectif, il doit être précédé de *il*, & non de *ce* :

Il eſt grand de pardonner ; mais *il* eſt quelquefois plus beau de mériter un pardon.

On met auſſi *il*, & non *ce*, quand le verbe eſt ſuivi d'un ſubſtantif qui exprime le tems, & qui n'eſt pas précédé de l'article :

Il eſt cinq heures ; *il* eſt tems que nous partions.

mais ſi ce ſubſtantif eſt précédé de l'article, ſervez-vous de *ce* :

C'eſt le moment de le trouver ; c'eſt l'heure du rendez-vous.

Devant les mots qui marquent les jours de la ſemaine, ou le quantième du mois, on ſe ſert toujours de *ce* :

C'eſt aujourd'hui vendredi ; c'eſt jeudi.
C'eſt le huit, c'eſt le dix de juin.

IX. On doit avoir ſoin de conſtruire le pronom de manière que ſa correſpondance ne ſoit pas équivoque, à moins qu'on n'ait intention de dérober le véritable ſens. Molière, ayant reçu de M. du Harlai l'ordre exprès de ne pas repréſenter le Tartuffe, s'avança ſur la ſcène, & dit: « Meſſieurs, nous devions aujourd'hui » vous donner le Tartuffe; mais M. le » premier préſident ne veut pas qu'on » *le* joue. » On ne ſait ſi *le* rappelle le Tartuffe ou M. le premier préſident. Il y a là une amphibologie qui fait épigramme.

X. Le pronom doit rappeler le ſubſtantif qu'il remplace ſous le même ſens qu'on lui a déja donné. Racine a dit,

Nulle paix pour l'impie; il *la* cherche, *elle* fuit.

« La vivacité, le feu, l'enthouſiaſme » que le ſtyle poétique demande, ont » pu autoriſer Racine, dit M. du Marſais, » à s'exprimer ainſi. Mais cette expreſſion » ne ſeroit pas correcte en proſe, parce » que *nulle paix*, préſentant d'abord un » ſens univerſel & négatif, eſt enſuite » rappelé dans un ſens individuel & affir- » matif par les pronoms *la* & *elle*. Il » faudroit,

» La paix n'eſt pas faite pour l'impie; il *la* » cherche, elle fuit. »

XI. Ne dites pas,

Quand je ne ſerois pas votre ami, comme je ſuis.

mais dites,

Quand je ne ſerois pas votre ami, comme je *le* ſuis.

Là, *comme* équivaut à *autant que*. On ne diroit pas, *autant que je ſuis*.

XII. Remarquez qu'en général on doit répéter le pronom ſujet; mais il eſt bien des cas, ſur-tout en vers, où l'expreſſion gagne de l'énergie, quand on ne le répète pas:

Je te blâme & te plains; crois-moi, la Providence
Ne te laiſſera point périr ſans innocence.
Le baptême éteindra ces feux dont il ſoupire,
Et tu vivras fidèle, ou périras martyre.

VOLT.

Pronoms conjonctifs.

I. *Qui*, employé ſubſtantivement, peut être quelquefois complément immédiat:

Bon! c'eſt bien à la cour que l'on a du ſcrupule:
On cherche à s'avancer, ſans voir *qui* l'on recule.

Il n'eſt pas toujours permis d'employer *qui* ſubſtantivement; par exemple, il devroit avoir un correſpondant dans ce vers de Corneille:

Et que ſeroit heureux *qui* pourroit aujourd'hui, &c.

« *Que ſeroit heureux qui* n'eſt pas fran-» çois, dit M. de Voltaire; *que ſeroit*

« *heureux ceux qui peuvent aimer*, eſt un » fort joli vers : *que ſont heureux qui* » *peuvent aimer*, eſt un barbariſme. Re- » marquez qu'un ſeul mot de plus ou » de moins ſuffit pour gâter abſolument » les plus nobles penſées & les plus belles » expreſſions. »

Qui, complément d'une propoſition, ne peut être adapté qu'aux perſonnes ou aux êtres perſonnifiés. Ainſi ne dites pas,

Le cheval ſur *qui* je ſuis monté.
Le plaiſir à *qui* je me livre.
&c &c.

dites,

Le cheval ſur lequel je ſuis monté.
Le plaiſir auquel je me livre.

Il ſemble cependant qu'il ſoit permis en poéſie de déroger à cette règle. Les meilleurs poètes en offrent l'exemple. Madame Deshoulières a dit,

On ſent élever dans ſon cœur
Ce trouble dangereux par *qui* l'amour s'explique.

Racine,

Je t'amène, après tant d'années,
Une paix de *qui* les douceurs,
Sans aucun mêlange de pleurs,
Feront couler tes deſtinées.

& Voltaire,

Je pardonne à la main par *qui* Dieu m'a frappé.
Une femme ici-bas a refuſé la main,
Sous *qui*, depuis cinq ans, tremble le genre-humain.

En prose, ce seroit une faute; en vers on excuse cette inexactitude grammaticale, parce qu'elle met plus de nerf & de précision dans l'expression. *Lequel* la rendroit languissante. Du reste, ce pronom n'est guère poétique.

On doit préférer *lequel* à *qui*, lorsque celui-ci fait amphibologie. Ainsi ne dites pas,

La fille de votre ami, qui est infiniment agréable, est venue vous demander.

dites,

La fille de votre ami, laquelle est, &c.

Là *qui*, au lieu de *laquelle*, auroit un rapport incertain. On ne sauroit s'il représente *la fille* ou *votre ami*; ou plutôt il représenteroit ce dernier.

II. *Que* est toujours complément immédiat:

Malheur aux cœurs ingrats & nés pour les forfaits;
Que les malheurs d'autrui n'ont attendris jamais.

cependant l'usage permet de dire,

Eh! *que* sert d'amasser, si l'on ne veut jouir?

Là, *que* est complément médiat, il équivaut à *à quoi*.

III. *Quoi*, employé pronominalement, n'est pas du bel usage. Ainsi ne dites pas,

Voilà les raisons sur *quoi* il se fonde.
La chose à *quoi* je pense.
&c. &c.

dites,

Voilà les raiſons ſur leſquelles il ſe fonde.
La choſe à laquelle je penſe.

On ne doit employer ce pronom que ſubſtantivement, & alors quand on le conſtruit avec *que*, il faut avoir ſoin de ſéparer ces deux mots, autrement on ne le diſtingueroit pas de la conjonction *quoique* :

Dam', l'eſprit c'eſt marchandiſe
Qu'on attrape comm' on peut ;
Quoi qu'on faſſe & quoi qu'on diſe,
N'en a pas toujours qui veut.

IV. Le pronom conjonctif doit toujours être placé auprès du ſubſtantif qu'il repréſente. Toute autre place rendroit ſa correſpondance louche & équivoque, ou préſenteroit un tour inſolite. Ainſi n'imitez pas Racine, lorſqu'il dit dans Iphigénie,

La reine permettra que j'oſe demander
Un gage à votre amour qu'il me doit accorder.

& dans Andromaque,

Phénix même en répond, qui la conduit exprès
Dans un fort éloigné du temple & du palais.

Dans les premiers vers, *que* ſemble ſe rapporter à *votre amour*, tandis qu'il repréſente *un gage*. La phraſe, dit M. l'abbé d'Olivet, ſeroit bien plus claire en proſe, où l'on diroit ſans inverſion,

La reine permettra que j'oſe demander
à votre amour un gage qu'il me doit accorder.

Dans les autres vers, la conſtruction eſt abſolument vicieuſe. Pour que le *qui* pût reſter où il eſt, il faudroit qu'il fût précédé de *lui* :

Phénix même en répond, lui qui la conduit, &c.

V. *Dont*, précède toujours le ſubſtantif qu'il complète; mais il faut que celui-ci ſoit ou le ſujet de la phraſe ou le complément immédiat d'un verbe :

Dieu, dont nous adorons la toute-puiſſance.
Dieu, dont la bonté eſt infinie.

hors ces deux cas, on ne peut ſe ſervir de *dont*, pour complément d'un ſubſtantif. Ainſi n'imitez pas Corneille dans ces vers:

Il eſt des nœuds ſecrets, il eſt des ſympathies,
Dont par le doux rapport les ames aſſorties
S'attachent l'une à l'autre, & ſe laiſſent piquer
Par ce je ne ſais quoi qu'on ne peut expliquer.

Dont eſt là complément de *par le doux rapport*, qui n'eſt ni ſujet ni complément immédiat. C'eſt une faute, il faudroit, *par le doux rapport deſquelles*, &c.
Ne dites pas,

La maiſon *d'où* il eſt ſorti.

lorſque *maiſon* équivaut à *race*, *famille*; mais dites,

La maiſon *dont* il eſt ſorti.

ne dites pas,

Le lieu *dont* il vient.

mais dites,

Le lieu *d'où* il vient.

Toutes les fois qu'il s'agit de *lieu*, il faut ſe ſervir de *d'où* & non de *dont*.

VI. Ne dites pas avec M. Reſtaut,

> La pluralité des dieux eſt une choſe qu'on ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bons ſens.

Il y a là une faute. *Une choſe* eſt repréſenté deux fois pour ne recevoir qu'une ſeule & même attribution. C'eſt comme s'il y avoit,

> La pluralité des dieux eſt une choſe, laquelle choſe on ne peut s'imaginer, laquelle choſe ait été adoptée par des hommes de bon ſens.

On ne peut diſconvenir que ce tour ne ſoit très-barbare. Pour être correct, il faut dire :

> La pluralité des dieux eſt une choſe qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon ſens.

Ce qui ſuit le verbe *s'imaginer*, ne doit préſenter que ce qu'on veut attribuer à *que*, repréſentant *une choſe*, & non offrir, de rechef, l'idée de ce ſubſtantif. Delà une faute dans ces vers de Piron :

C'eſt une douce erreur que je prétends *qui* ceſſe.
D'où vient donc cet ennui qu'on voit *qui* vous dévore?

il faudroit,

> Que je prétends faire, ou voir ceſſer.
> Qu'on voit vous dévorer?

VII. Ne dites jamais,

Le voilà qu'il vient.
La voilà qu'elle entre.
Les voilà qu'elles sortent, &c.

mais dites,

Le voilà qui vient.
La voilà qui entre.
Les voilà qui sortent, &c.

Le mot, *voilà*, est composé de *vois*, impératif de *voir*, & de l'adverbe *là*. C'est comme s'il y avoit,

Vois là lui qui vient.
Vois là elle qui entre, &c.

VERBE.

Du choix de l'auxiliaire.

I. Quand on veut employer un verbe au passif, on prend le participe passif de ce verbe, & on le combine avec l'auxiliaire *être ;* & alors les tems sont accusés par l'auxiliaire. Dans ce vers :

Tout mortel *est chargé* de sa propre douleur.

est chargé qui est au passif, est au présent, parce que c'est le tems indiqué par l'auxiliaire *est*.

Il n'y a que les verbes susceptibles d'un complément immédiat, qu'on puisse mettre au passif. Ainsi *est chargé* est employé

au paſſif, parce qu'on peut dire, *charger quelqu'un*. Au contraire, on ne diroit pas,

Cette nouvelle eſt mentie.
Cet homme a été ri, &c. &c.

parce qu'on ne peut pas dire *mentir quelque choſe*, *rire quelqu'un*.

II. Les verbes pronominaux ſe conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*, dans les tems combinés :

Je ſuis père ; & ce cœur, qu'un tel arrêt déchire,
S'en *eſt dit* cent fois plus que tu ne peux m'en dire.

s'eſt dit eſt pronominal. Un verbe devient pronominal, lorſqu'il a pour complément un pronom repréſentant le même objet que celui auquel eſt adapté le verbe. Ainſi l'on dit,

Lucrèce s'eſt tuée.
Je me ſuis promené.
Nous nous ſommes battus.
Vous vous êtes fait tort, &c. &c.

& non,

Lucrèce a tué elle.
J'ai promené moi.
Nous avons battu nous.
Vous avez fait tort à vous.

parce que le complément du verbe eſt le même objet que celui qui en eſt le ſujet.

Il y a des verbes qu'on ne peut employer que pronominalement ; tels *ſe repentir*, *ſe moquer*, *&c.*

III. Il eſt des verbes qui, ſans être employés paſſivement ni pronominalement, prennent l'auxiliaire *être*. Les voici :

Aller, arriver, décéder, déchoir, entrer, mourir, naître, partir, reſter, ſortir, tomber, venir, & ſes compoſés devenir, intervenir, parvenir, revenir, & ſurvenir.

Wailly & Reſtaut veulent qu'on diſe, *monſieur a ſorti ce matin*, pour exprimer la rentrée outre la ſortie ; mais je crois que c'eſt un barbariſme. Il n'eſt qu'un ſeul cas où *ſortir* prenne l'auxiliaire *avoir* ; c'eſt lorſqu'on lui donne un complément immédiat, parce que tous les verbes qui ont un complément immédiat, prennent l'auxiliaire *avoir*, à moins qu'ils ne ſoient pronominaux. Ainſi l'on peut dire,

On vous a ſorti d'une mauvaiſe affaire.
A-t-on ſorti mon cheval ? &c.

parce que *ſortir* a là un complément immédiat ; mais on ne peut pas dire,

Monſieur a ſorti ce matin.

parce que *ſortir* n'a point là de complément immédiat.

M. de Voltaire a conjugué le verbe *tomber* avec l'auxiliaire *avoir* :

Où ſerois-je, grand Dieu ! ſi ma crédulité
Eût tombé dans le piège à mes pas préſenté.

mais c'eſt une faute. « M. de Fontenelle, » dit M. l'abbé d'Olivet, rapporta à

» l'académie un de ſes ouvrages qu'il » venoit de publier. Quelqu'un des pré- » ſents à l'ouverture du livre, ayant » lu ces mots : *la pluie avoit tombé*, feignit » que des femmes l'avoient prié de mettre » en queſtion, ſi *j'ai tombé* ne pouvoit » pas auſſi-bien ſe dire que, *je ſuis tombé*. » On alla aux voix, & M. de Fontenelle » prenant la parole, fronda merveilleuſe- » ment ces ſortes d'innovations. A peine » finiſſoit-il, qu'on lui fit voir la page & » la ligne où étoit la phraſe que j'ai rap- » portée. Point de réponſe à cela, ſi ce » n'eſt celle d'un galant homme qui re- » connoît ſes fautes ſans-biaiſer. »

IV. Les verbes *ſubvenir*, *apparoître*, *comparoître*, *approcher*, ſe conjuguent toujours avec l'auxiliaire *avoir*,

On a ſubvenu à ſes beſoins ; ce ſpectre lui a apparu ; il n'a point comparu. *Académie.*

Vieillards, femmes, enfants, troupeau foible & timide,
Dont n'*a* point approché cette guerre homicide.
VOLT.

V. Les verbes ſuivants,

Accourir, périr, diſparoître, croître, décroître, contrevenir.

ſe conjuguent indifféremment avec l'un ou l'autre des deux auxiliaires :

Le reſte eſt péri, a péri de néceſſité, de faim & de misère.

J'ai accouru, je ſuis accouru au bruit.
La rivière eſt crue, a cru.
Les eaux ſont bien décrues.
Il prétendoit n'avoir point contrevenu, n'être point contrevenu à la loi.
Je n'ai fait que tourner la tête, il eſt diſparu, il a diſparu.

Académie.

VI. Il eſt des verbes qui changent d'auxiliaire, en changeant d'acception. Les voici:

Accoucher. Il veut l'auxiliaire *avoir*, quand il ſignifie *aider à accoucher.*

Cette femme a accouché une telle.
Quel eſt le chirurgien qui vous a accouchée?

dans le ſens de *enfanter*, il veut *être;*

Cette dame eſt accouchée d'un enfant mâle.
Quand elle ſera accouchée.

Ceſſer, avec un régime quel qu'il ſoit, veut *avoir:*

Il a ceſſé ſes plaintes.
Il a ceſſé de pleurer.

ſans complément, il prend l'un ou l'autre des deux auxiliaires, mais mieux *avoir.*

Sa fièvre a ceſſé, eſt ceſſée.

Convenir. Il veut *avoir*, dans le ſens de *être convenable*, & *être* dans le ſens de *demeurer d'accord:*

Cette maiſon m'a convenu, & je ſuis convenu du prix.

Académie.
Demeurer.

Demeurer. Dans le ſens de *faire ſa demeure*, il veut *avoir :*

Il a demeuré cinq ans à Paris.
J'ai demeuré long-tems dans ce quartier.

de même dans le ſens de *tarder :*

Il a demeuré trop long-tems à venir.
Sa plaie a demeuré long-tems à ſe fermer.

Mais dans le ſens de *reſter*, il veut *être :*

Il n'y eſt rien demeuré.
Il eſt demeuré deux mille hommes ſur la place.

De là une faute dans ce vers de Racine:

Ma langue embarraſſée,
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.

il faudroit, *eſt demeurée.*

Monter & deſcendre. Ces deux verbes adoptent l'un ou l'autre des deux auxiliaires, mais mieux *être :*

Notre Seigneur eſt monté au ciel.
Il étoit enſeigne, il a monté à la lieutenance.
Il eſt deſcendu de ſa chambre.
La juſtice a deſcendu dans ce lieu.
Le blé a monté, eſt monté juſqu'à vingt francs le ſétier.

Académie.

mais ſi l'on donnoit à ces verbes un complément immédiat, ils ne prendroient que l'auxiliaire *avoir :*

On a monté ce luth trop haut.
On a deſcendu ce luſtre.

Paſſer. Il ſe conjugue avec *avoir*, lorſqu'il eſt ſuivi de quelque complément :

Il a paſſé le long du Rhône.
Il a paſſé par tous les grades.
Elle a paſſé comme une chandelle qui s'éteint.

ſur ces vers de Deſpréaux :

. . ſi leur ſang tout pur, ainſi que leur nobleſſe,
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.

« Je crois, dit M. l'abbé d'Olivet, que » *a paſſé* vaudroit mieux. »

Mais ſi le verbe termine la phraſe, employez l'auxiliaire *être :*

L'armée eſt paſſée.
Mes beaux jours ſont paſſés.

Dites cependant, *ce mot a paſſé*, pour dire qu'on l'a reçu, & *ce mot eſt paſſé de mode*, pour dire qu'on ne s'en ſert plus.

Echapper. Avec l'auxiliaire *avoir*, s'il a un complément immédiat :

Il a échappé le danger.
Il l'a échappé belle.

ſauf ce cas, avec l'un ou l'autre des deux auxiliaires :

Il a échappé des mains des archers.
Il eſt échappé du feu.
Le cerf a échappé, eſt échappé aux chiens.
Académie.

Le verbe *courir* n'adopte que l'auxiliaire *avoir :*

Il y a couru d'abord.

De là une faute dans ce vers de Racine :

Il en étoit ſorti, lorſque j'y *ſuis* couru.

Remarques ſur les tems de l'indicatif.

I. Dans le récit on emploie ſouvent le préſent au lieu d'un tems paſſé. Le préſent rend la narration plus vive, plus animée, & en augmente l'intérêt par une ſorte d'illuſion qu'il produit. Il ſemble que l'événement ſe paſſe ſous les yeux, au moment même qu'on le raconte. En voici un exemple dans ces vers qui terminent le récit du combat ſingulier d'Etéocle avec Polinice :

Prêt à rendre la vie, il en cache le reſte;
Et ſa mort au vainqueur eſt un piège funeſte :
Et dans l'inſtant fatal que ce frère inhumain
Lui veut ôter le fer qu'il tenoit à la main,
Il lui perce le cœur; & ſon ame ravie,
En achevant ce coup, abandonne la vie.
Polinice frappé pouſſe un cri dans les airs,
Et ſon ame en courroux s'enfuit dans les enfers.

Le préſent s'emploie auſſi quelquefois pour le futur : on dit ſouvent, *je pars demain, je vais demain à Paris*, &c. pour *je partirai demain, j'irai demain à Paris*. Le préſent, employé pour le futur, exprime également la futurition : mais celui-là y jette une nuance que ne marqueroit pas celui-ci. « *Je pars demain*, pour *je par-* » *tirai demain*, rapproche, pour ainſi » dire, le tems futur, en fait une image

» préſente, exprime l'impatience. Celui » qui dit, *je partirai demain*, eſt décidé » à partir. Celui qui dit, *je pars demain*, » eſt preſſé de partir. La même différence » exiſte entre ces deux locutions, *finiſſez-vous bientôt*, & *finirez-vous bientôt?* » La dernière peut n'être qu'une ſimple » queſtion de curioſité ; l'autre eſt un » mouvement d'impatience. »

Bibliothèque des dames.

II. Le paſſé combiné s'emploie quelquefois pour le paſſé-poſtérieur, comme lorſqu'on dit : *j'ai fini dans l'inſtant*, pour, *j'aurai fini dans l'inſtant*. La première locution ſemble marquer qu'on eſt plus près d'avoir fini.

III. Le paſſé-antérieur, combiné avec *j'eus*, ne doit s'employer qu'avec le paſſé ſimple; au lieu que le paſſé-antérieur, combiné avec *j'avois*, s'emploie également bien avec l'un ou l'autre des deux paſſés. Dites,

Damon *eut* chanté, lorſque j'entrai; & non, lorſque je ſuis entré.

&

Damon avoit chanté, lorſque j'entrai; ou lorſque je ſuis entré.

IV. Le paſſé ſimple ne peut avoir lieu que dans une période de tems entièrement révolue. Ainſi ne dites pas,

Damon chanta cette année.
Damon chanta ce mois-ci.
Damon chanta cette ſemaine.

pas même,

Damon chanta ce matin.

quoique la matinée ſoit entièrement paſſée, parce que l'on conſidère la matinée comme une partie du jour, lequel n'eſt pas cenſé fini.

Le paſſé combiné, au contraire, peut avoir lieu, ſoit dans une période de tems entièrement finie, ſoit dans une période de tems qui n'eſt pas encore révolue. On peut dire,

Damon a chanté l'année dernière.

&

Damon a chanté cette année, &c.

Lorſque ce dont on indique l'époque de l'exiſtence ſubſiſte encore, il faut ſe ſervir du paſſé combiné. Ainſi l'on ne peut pas dire, *ma maladie commença tel jour;* ſi l'on eſt encore malade de cette même maladie : il faut, *ma maladie a commencé tel jour.* De même on ne peut dire, *Voltaire fit la Henriade ;* il faut, *Voltaire a fait la Henriade*, parce que ce poème exiſte encore.

Du choix du mode dans la phraſe complétive.

Toutes les fois qu'on peut remplacer une phraſe complétive par un infinitif, celui-ci doit être préféré, parce qu'il rend l'expreſſion plus préciſe. Ainſi, par exemple, au lieu de dire,

Je ne crois pas que j'y aille.
Il n'eſpère pas qu'il puiſſe réuſſir, &c.

il faut dire,

Je ne crois pas y aller.
Il n'eſpère pas pouvoir réuſſir.

Mais il faut que le rapport de l'infinitif ne ſoit point incertain & équivoque, comme il l'eſt dans ce vers :

C'eſt pour mourir que les dieux nous font naître.

Là, *mourir* peut également ſe rapporter aux *dieux* & à *nous*. On peut également dire,

C'eſt pour qu'ils meurent, que les dieux nous font naître.

ou

C'eſt pour que nous mourions, que les dieux nous font naître.

Je ſais bien que le ſens commande ce dernier tour, mais les mots comportent l'un & l'autre, & c'eſt un vice. Si, dans le vers cité, le ſens ſauve l'équivoque, il eſt bien des circonſtances où le ſens ne ſeroit pas aſſez prononcé, pour que

l'amphibologie n'eût pas lieu. Par exemple, dans cette phraſe :

C'eſt pour être heureux, que mon père m'a donné une bonne éducation.

On ne ſait ſi le ſens eſt, *pour que je ſois heureux*, ou bien *pour qu'il ſoit heureux*. Ainſi donc toutes les fois que le rapport de l'infinitif ſeroit louche, on doit employer un mode perſonnel. Examinons maintenant quel eſt celui des modes perſonnels qui doit avoir lieu dans ces cas-là ; dans quelles circonſtances on doit employer le ſubjonctif ou les autres deux modes. D'abord l'attention doit ſe porter ſur le verbe de la phraſe principale ; c'eſt l'idée qu'énonce celui-ci, qui doit déterminer le mode de la phraſe qui le complète. On peut établir les principes ſuivants.

I. Lorſque le verbe de la phraſe principale préſente l'idée, ou du doute, ou de la crainte, ou du deſir, ou d'une volonté, ou de la ſurpriſe, ou de l'admiration, la phraſe complétive doit être au ſubjonctif : exemples,

Je doute qu'il ſoit ſage.
Je crains qu'il n'y ſoit.
Je déſire, je ſouhaite que vous ſoyez content.
Je veux, j'ordonne qu'on ſoit tranquille.
Je défends qu'on y ſoit.

Je permets qu'on ſoit préſent.
Je m'étonne, j'admire que vous ſoyez auſſi neuf.
Je ſuis ſurpris qu'il y ſoit.
Je ne doute pas qu'il ſoit ſage.
Je ne crains pas qu'il y ſoit.
Je ne déſire pas que vous ſoyez vaincu.
Je ne veux pas qu'on ſoit préſent.
Je ne permets pas qu'on ſoit indiſcret.
Je ne m'étonne pas que vous ſoyez auſſi gai.
&c. &c.

On voit par les exemples que nous venons de donner, que, quoique la négation devant le verbe qui préſente l'idée du doute, ou de la crainte ou du deſir, &c. détruiſe cette idée, le ſubjonctif a cependant lieu. Il ſuffit que le verbe par lui-même exprime cette idée.

De là une faute dans ce vers de Corneille,

La plus belle des deux, je crois que ce *ſoit* l'autre.

« *Je crois que ce ſoit*, dit M. de Voltaire, » eſt une faute de grammaire du tems même » de Corneille. *Je crois* étant une choſe » poſitive, exige l'indicatif. Mais pour- » quoi dit-on, *je crois qu'elle eſt aimable*, » *qu'elle a de l'eſprit*; & *croyez-vous*, » *qu'elle ſoit aimable, qu'elle ait de l'eſprit?* » C'eſt que *croyez-vous* n'eſt point poſitif. » *Croyez-vous* exprime le doute de celui » qui interroge. *Je ſuis ſûr qu'il vous*

» *ſatisfera ; êtes-vous ſûr qu'il vous ſatisfaſſe ?* » Vous voyez par cet exemple que les » règles de la grammaire ſont fondées » la plûpart ſur la raiſon, & ſur cette » logique naturelle avec laquelle naiſſent » tous les hommes bien organiſés. »

Remarquez 1°. Que *ſe douter*, *conjecturer*, *ſoupçonner*, *penſer*, *préſumer*, *imaginer*, *compter*, &c. ne veulent le ſubjonctif, que lorſqu'ils ſont précédés de la négation : dites,

Je me ſuis toujours douté qu'il n'*étoit* pas honnête homme.
Je ſoupçonne, je penſe, je préſume, j'imagine que c'*eſt* lui.
Je compte qu'il *eſt* rentré.

&

Il ne ſe doutoit pas qu'il *fût* malade.
Je ne ſoupçonne, je ne penſe, je ne préſume, je n'imagine pas que ce *ſoit* lui.
Je ne compte pas qu'il *ſoit* rentré.

2°. Que les verbes *gager*, *parier*, ne veulent le ſubjonctif, que lorſqu'ils ſont précédés de la négation ; on n'a pas l'air de douter quand on parie : dites,

Je gage, je parie que cela *eſt*.
Je parie qu'il ne *réuſſira* pas ſans vous.

&

Je ne parie pas que cela *ſoit* vrai.

3°. Que le verbe *ſembler* veut le ſubjonctif, lorſqu'il n'eſt pas précédé d'un pronom complément :

Il ſemble que les femmes *ſoient* plus ſenſibles que les hommes.

Il ne ſemble pas que vous *ſoyez* malade.

Mais lorſqu'il eſt précédé d'un pronom complément, il ne veut le ſubjonctif qu'avec la négation : dites,

Il me ſemble que les femmes *ſont* plus ſenſibles que les hommes.

&

Il ne me ſemble pas que cela ſe *ſoit* paſſé ainſi.

dites avec l'académie ;

Faites ſemblant que cela vous *eſt* égal.
Ne faites pas ſemblant qu'on vous l'*a* dit.

4°. Que le verbe *prétendre* dans le ſens de *ſoutenir* ne veut le ſubjonctif qu'avec une négation : dites,

Je prétends que c'*eſt* vrai.

&

Je ne prétends pas que ce *ſoit* vrai.

II. Lorque le verbe de la phraſe principale a pour ſujet le pronom invariable *il*, la phraſe complétive doit être au ſubjonctif :

Il faut que je *ſois* chez moi.
Il eſt néceſſaire que vous y *ſoyez*.
Il n'importoit pas que vous y *fuſſiez*.
Il vaut mieux que je *ſois* abſent.
Il répugne que cela *ſoit* ainſi.
Il eſt décent que vous y *ſoyez*.
&c. &c.

Exceptez les locutions ſuivantes, *il paroît, il eſt ſûr, certain*, &c. *il s'enſuit, il arrive*; à moins qu'il n'y ait la négation. Dites,

Il paroît bien que vous n'*êtes* pas inſtruit.
Il eſt vrai, ſûr, certain que vous *êtes* mon ami.
Il s'en ſuit que cela *eſt*.
Il arrive qu'on *eſt* par fois trompé.

&

Il ne paroît pas que vous en *ſoyez* inſtruit.
Il n'eſt pas vrai que vous *ſoyez* mon ami.
Il ne s'en ſuit pas que cela *ſoit* ainſi.
Il n'arrive jamais qu'on *ſoit* trompé par ſes vrais amis.

III. Les conjonctions ſuivantes néceſſitent toutes le ſubjonctif:

Afin que, à moins que, avant que, de crainte que, de peur que, au cas que, ſuppoſé que, loin que, bien loin que, juſqu'à ce que, pour que, pour peu que, bien que, encore que, quoique, ſans que, malgré que, ſi tant eſt que, pourvu que, ſoit que, & le *que* tout ſeul, lorſqu'au lieu de répéter les conjonctions que nous venons de remarquer, on ne ſe ſert que du *que* tout ſeul.

comme dans cette phraſe,

Loin que le bonheur ne naiſſe que dans le jardin des Heſpérides, & *qu'*on ne *ſoit* heureux que ſous des lambris dorés; je crois, au contraire, qu'on coule des jours plus ſereins & plus tranquilles au milieu des champs, ou ſous un toit couvert de chaume.

Remarquez que *malgré que* ne peut ſe conſtruire qu'avec le verbe *avoir :*

Malgré qu'il en ait.
Malgré que vous en euſſiez.

c'eſt comme s'il y avoit,

Quelque mauvais gré qu'il en ait.
Quelque mauvais gré que vous en euſſiez.

Or, on voit que *quelque mauvais gré que* ne peut être ſuivi que du verbe *avoir.* Ainſi ne dites pas,

On l'a grondé malgré qu'il *eût fait* ſon devoir.
J'irai malgré qu'il y *ſoit.*

ces locutions ne ſont pas françoiſes.

De façon que, de manière que ne veulent le ſubjonctif que lorſqu'on les emploie à-peu-près dans le ſens de *afin que :* on dira donc au ſubjonctif,

Il faut vivre de manière qu'on ne *faſſe* tort à perſonne.
Il faut vous y prendre de manière que vous *puiſſiez* réuſſir.

mais on dira à l'indicatif,

La nuit vint, de façon que je fus contraint de me retirer.
Il me traita de manière que je ne pus lui réſiſter.

Excepté que, hors que, ſi ce n'eſt que, dans le ſens de *à moins que*, ſont des expreſſions ſurannées, qu'on ne trouve guère plus que dans les vieux livres. Ainſi ne dites pas,

Il faudra qu'il y vienne, excepté qu'il ne *ſoit* malade.

Il y viendra ſûrement, hors qu'il ne *ſoit* malade.

Vous ne lui donnerez pas le bouillon, ſi ce n'eſt qu'il *ſoit* plus mal.

mais on dit encore bien dans un autre ſens & avec l'indicatif,

Ils ſe reſſemblent parfaitement, excepté que l'un *eſt* plus grand que l'autre.

Il lui a fait toutes ſortes de politeſſes, hors qu'il ne l'*a* pas retenu à dîner.

Académie.

Si régit le ſubjonctif dans ces deux cas: 1°. lorſqu'il eſt adverbe de comparaiſon & qu'il y a une négation à chacune des deux phraſes:

Il n'a pas été ſi leſte, qu'il ne *ſoit* tombé.

2°. Lorſqu'il eſt ſynonyme de *quelque* adverbe:

Si petit qu'il *ſoit*, il eſt plus grand que vous.

Lorſqu'au lieu de répéter la conjonction *ſi*, on emploie la conjonction *que*, il faut le ſubjonctif après celle-ci:

Si je vais à Lyon, & *que* je *puiſſe* paſſer chez vous, &c.

IV. Les locutions ſuivantes *quel*, *quelque*, *quoi*, *qui que ce ſoit*, *quoi que ce ſoit*, ſuivies de *que*, veulent le ſubjonctif:

Quelque puiſſant qu'on *ſoit* en richeſſe, en crédit,

Quelque mauvais ſuccès qu'*ait* tout ce qu'on écrit,

On n'eſt jamais content de ſa fortune,
Ni mécontent de ſon eſprit.
Quelles que *ſoient* vos raiſons.
Quoi qu'il *puiſſe* dire.
Qui que ce ſoit que vous *ayez* vu.
Quoi que ce ſoit qu'il *faſſe*.

Il ne faut pas confonde *tel que* avec *quel que ; tel que* ſert à comparer & ne régit jamais le ſubjonctif :

On craint de ſe voir *tel qu'*on *eſt*, parce qu'on n'eſt pas *tel qu'*on *devroit* être.

De là une faute dans ces vers de M. de Cailli,

Jamais ne nous plaignons des ſacrés potentats,
Telles que ſoient leurs mœurs, *tels* que ſoient leurs états :
S'ils ſont bons, pourquoi s'en plaindre ?
S'il eſt vrai qu'ils ne le ſoient pas,
Nous devons nous taire & les craindre.

il faut *quelles que ſoient leurs mœurs*, & *quels que ſoient leurs états*. C'eſt une faute que pluſieurs écrivains de nos jours ne craignent pas de faire.

V. Lorſque la phraſe complétive eſt liée à la phraſe principale par un pronom conjonctif, il faut examiner ſi cette phraſe complétive doit énoncer quelque choſe de poſitif, de certain, ou quelque choſe d'indécis, d'incertain. Dans le premier cas, il faut l'indicatif ; dans le ſecond, il faut le ſubjonctif. Ainſi dans ces phraſes,

Je lui donnerai des raiſons qui *pourront* le convaincre.

Je lui donnerai des raiſons qui *puiſſent* le convaincre.

Je veux épouſer une femme qui me *plaît* infiniment.

Je veux épouſer une femme qui me *plaiſe* infiniment.

Je voulois le porter à quelque arrangement qui *auroit* terminé l'affaire.

Je voulois le porter à quelque arrangement qui *terminât* l'affaire.

J'aſpire à une charge qui *eſt* agréable.

J'aſpire à une charge qui *ſoit* agréable.

Connoiſſez-vous un auteur qui *a* dit que, &c.

Connoiſſez-vous un auteur qui *ait* dit que, &c.

Montrez-moi le chemin qui *conduit* à Paris.

Montrez moi un chemin qui *conduiſe* à Paris.

Préférez ces expreſſions où l'analogie *eſt* unie à la clarté.

Préférez des expreſſions où l'analogie *ſoit* unie à la clarté, &c. &c.

On voit que dans les premières, il s'agit de quelque choſe de poſitif, de certain, de décidé, &c. c'eſt pourquoi elles ſont conſtruites à l'indicatif.

Les ſecondes, au contraire, ſont conſtruites avec le ſubjonctif, parce qu'il s'agit de quelque choſe d'indécis, d'incertain, de douteux, &c. Nous avons multiplié les exemples de cette règle, parce qu'ils feront mieux ſaiſir par eux-mêmes la manière de conſtruire la phraſe dans ces cas-là, que ne peut faire la règle

elle-même qu'il n'eſt guère poſſible d'énoncer d'une manière bien préciſe & bien analogue à tous les cas.

Lorſque le pronom conjonctif correſpond à un ſubſtantif précédé d'un ſuperlatif, ou des adjectifs *nul*, *aucun*, *ſeul*, *unique*, ou à quelque ſubſtantif qui ait un ſens négatif, tels *perſonne*, *rien*, *peu*, &c. le ſubjonctif doit avoir lieu :

C'eſt la plus belle choſe que je *connoiſſe*.
C'eſt la meilleure raiſon que vous *puiſſiez* lui donner.
Le plaiſir d'obliger eſt le ſeul bien ſuprême
Qui *puiſſe* élever l'homme au-deſſus de lui-même.
Il eſt peu de plaiſirs qui ne *ſoient* ſuivis de quelque remords.
Il n'eſt pas beaucoup de perſonnes qui en *euſſent* fait autant.
Il n'eſt rien qui me *déplaiſe* autant.
Il n'eſt perſonne qui ne *l'ait* cru.
&c. &c.

Du choix du tems dans la phraſe complétive.

Le verbe de la phraſe complétive eſt ou au ſubjonctif ou à un autre mode. Dans ce dernier cas on peut établir les règles ſuivantes :

I. Lorſque le tems du verbe principal eſt le préſent ou le futur, il n'y a aucune difficulté ; le tems de la phraſe complétive doit être celui qu'on a dans l'idée.

Je crois, je croirai que Damon *eſt*, *étoit*, *a été*, *fut*, *avoit été*, *aura été*, *ſera*, *ſeroit*, *auroit été* malade.

On voit que ces deux tems, le préſent & le futur, peuvent avoir ſous leur dépendance un tems quelconque.

II. Lorſque le tems du verbe dominant eſt tout autre tems que le préſent & le futur, le futur & le paſſé-poſtérieur de l'indicatif ne peuvent pas avoir lieu dans la phraſe complétive. Si l'on a beſoin du futur, on emploie le préſent du conditionnel :

Je croyois, je crus que Damon *arriveroit* le lendemain.

Je m'étois imaginé que vous ne *feriez* ici que demain.

Si l'on a beſoin du paſſé-poſtérieur, on emploie le paſſé du conditionnel :

Je croyois, je crus que Damon *auroit fini* avant que ſon père entrât.

J'ai cru que vous *feriez parti* avant que j'arrivaſſe.

2°. Le préſent de l'indicatif ne peut alors avoir lieu dans la phraſe complétive, que dans le cas où celle-ci énonceroit une vérité néceſſaire ou généralement reconnue, telles que ſont les vérités mathématiques, éternelles ou morales. Mais alors le préſent eſt de rigueur, quel que ſoit le tems du verbe principal. Ainſi l'on dira :

On a toujours cru qu'il *exiſte* un Dieu.

J'ai toujours penſé que deux & deux *font* quatre.

Les anciens philoſophes avoient prouvé, avant les modernes, qu'il *faut*, pour être heureux, aimer la vertu & fuir le vice.

Quintilien a dit que la conſcience *vaut* mille témoins.

& non *exiſtoit*, *ſeſoient*, *falloit*, *valoit*, parce que l'exiſtence de ces vérités eſt indépendante de toute époque ; elle eſt ſimultanée avec tous les inſtants ; elle eſt toujours préſente : c'eſt donc au préſent qu'on doit l'énoncer. Auſſi M. de Voltaire a-t-il dit,

J'ai voulu m'en venger, & les dieux m'ont appris
Qu'ils ne *pardonnent* point cette vengeance impie.

On ſe ſervira également du préſent, quoique la vérité énoncée dans la phraſe complétive ne ſoit pas avouée de tout le monde, pourvu que la phraſe principale préſente une aſſertion abſolue. Ainſi l'on dira,

J'ai dit que la plupart des hommes n'*ont* point de caractère.

J'ai ſoutenu que la Henriade *eſt* un poème épique.

Je lui prouvai qu'il n'*eſt* pas poſſible de donner une définition parfaitement exacte.

M. de Voltaire a dit,

Mais enfin quand j'ai vu que Mahomet *eſt* né
Pour changer l'univers à ſes pieds conſterné, &c.

On se servira également du présent, s'il s'agit de quelque chose qui existe encore au moment où l'on parle : on dira donc,

Je lui ai mandé que vous *avez* trois enfants.
Je savois qu'il *jouit* de cinquante mille livres de rente.
S'il savoit que vous *êtes* son frère.
Je ne lui ai pas dit que vous *êtes* mon ami.

Lorsque le verbe de la phrase complétive est au subjonctif, on peut établir les règles suivantes :

I. Lorsque le tems du verbe principal est le présent, le futur, ou le passé-postérieur, celui de la phrase complétive doit être 1°. le présent, si l'on a dans l'idée un présent ou un futur :

Je m'étonne que vous *soyez* aussi neuf.
Il faut que je *sois* demain à Paris.
Je ne croirai jamais que vous *soyez* malade.
Je ne souffrirai point que vous *alliez* demain à Paris.
Quand il aura ordonné que je le *fasse*.

Si le futur qu'on a dans l'idée dépend d'une condition, & que la phrase qui énonce cette condition soit construite avec le présent-antérieur, on emploiera alors le présent-antérieur & non le présent. Dites,

Je doute fort qu'il y allât, si je l'en *priois*.
Douterez-vous encore qu'il le fît, si on l'en *prioit*?

Là *qu'il y allât* présente un futur dépendant de la condition, *si je l'en priois*;

cette condition eſt énoncée par un préſent-antérieur, c'eſt pourquoi *qu'il y allât* eſt au préſent-antérieur.

2°. Le paſſé, ſi l'on a dans l'idée le paſſé-poſtérieur :

Je crains qu'il n'*ait fini*, avant que j'arrive.

Il craindra que je n'*aie* pas *terminé* mes affaires avant ſon arrivée.

Là, *je crains qu'il n'ait fini avant que j'arrive*, c'eſt-à-dire, *il eſt vraiſemblable qu'il aura fini avant que j'arrive.* Ce paſſé du ſubjonctif *qu'il ait fini* eſt donc là pour le paſſé-poſtérieur de l'indicatif *qu'il aura fini.*

3°. Le paſſé-antérieur, ſi l'on a dans l'idée le paſſé conditionnel :

Je doute que votre frère *eût réuſſi* ſans votre ſecours.

Je ne croirai jamais qu'il *eût fait* cette faute, s'il y avoit fait attention.

Lorſqu'on a dans l'idée le préſent-antérieur, le paſſé ou le paſſé-antérieur, il n'y a aucune difficulté, parce que le ſubjonctif a ces tems-là.

Je ne crois pas que Damon *jouât* lorſque j'entrai.

Je ne croirai jamais qu'il *ait perdu* hier au jeu.

Je ne crois pas qu'il *eût dîné* lorſque je le rencontrai.

II. Lorſque le tems du verbe principal eſt tout autre tems que le préſent, le futur & le paſſé-poſtérieur, celui de la phraſe complétive doit être 1°. le préſent-antérieur, ſi l'on a dans l'idée le futur :

Je craignois bien qu'elle ne *partît* ſous peu de tems.
J'ai craint qu'il ne ſe *tuât*.
J'avois d'abord craint que vous *n'arrivaſſiez* pas.

Remarquez que c'eſt un ſoléciſme qui décèle la plus profonde ignorance de la grammaire, que d'employer dans ces cas-là le préſent au lieu du préſent-antérieur. Rien de plus ordinaire cependant que d'entendre dire,

Je craignois bien qu'il ne *tombe*.
Je n'ai pas voulu qu'il y *aille*.
Il n'étoit pas poſſible qu'il *perde*.
&c. &c.

& ces locutions ne ſont pas moins dans la bouche d'une petite maîtreſſe qui cauſe avec prétention, que dans celle d'une perſonne du peuple qui ne veut qu'être entendue. Si l'on évite ce ſoléciſme, c'eſt pour commettre le plus ſouvent un barbariſme. On mutile le préſent-antérieur :

Il falloit que j'y *allas*....
Je craignois que tu n'y *fus*.... pas.
Il a voulu que je le *fis*....
&c. &c.

ou bien on donne à la troisième personne l'inflexion de la première :

Je voulois qu'il y *allasse*.
Je ne croyois pas qu'il *eusse* fini ; &c.

Deux fautes également grossières & qu'on doit éviter avec le plus grand soin.

2°. Le passé-antérieur, quelque passé que l'on ait dans l'idée :

Je ne croyois pas qu'il *eût chanté* la veille.
Je doutois qu'il *eût* été malade lorsque je le vis.
Je craignois qu'il *n'eût pas fini* avant qu'il arrivât.

Remarques sur les compléments.

I. Pour qu'un complément soit sous la dépendance de plusieurs mots à la fois, il faut que ceux-ci régissent tous de la même manière. Ainsi l'on peut dire,

Ne voyez que les personnes qui vous estiment ; les autres ne vous entourent que pour connoître & publier vos défauts.
Je serai docile & fidèle à vos ordres.
Il se plaint & s'ennuie de tout.
&c. &c.

parce que *connoître* & *publier* régissent tous les deux immédiatement ; *docile* & *fidèle* régissent également la prépositon *à* ; & *se plaindre* & *s'ennuyer* la prépositon *de*. Mais on ne peut pas dire,

C'est par la vertu qu'on chérit & qu'on tient à ses devoirs sans effort.

C'eſt par la vertu qu'on aime & qu'on ſe plaît dans ſes ſacrifices.

Je fus très-ſenſible & très-mécontent de ce procédé, &c. &c.

parce qu'on ne peut pas dire *chérir à ſes devoirs*, comme on dit, *tenir à ſes devoirs; aimer dans ſes ſacrifices*, comme on dit, *ſe plaire dans ſes ſacrifices; très-ſenſible de ce procédé*, comme on dit, *très-mécontent de ce procédé*. Il faut dans ces cas là avoir recours à un pronom, & dire, par exemple,

C'eſt par la vertu qu'on chérit ſes devoirs, & qu'on *y* tient ſans effort.

C'eſt par la vertu qu'on ſe plaît dans ſes ſacrifices, & qu'on *les* aime.

Je fus très-ſenſible à ce procédé, & *j'en* fus très-mécontent.

Ne dites pas,

Il s'eſt trompé lui-même & tous ceux qui l'ont cru.

mais dites,

Il s'eſt trompé, & a trompé avec lui tous ceux qui l'ont cru.

Le verbe *être* ne peut pas remplacer le verbe *avoir* dans ce cas-là. Ne dites pas,

Il ſe vint préſenter & dire qu'il n'étoit pas coupable.

mais dites,

Il vint ſe préſenter & dire qu'il n'étoit pas coupable.

parce qu'on ne peut pas dire, *il ſe vint*

dire, comme on dit, *il ſe vint préſenter*. Ne dites pas,

Il s'eſt attiré l'eſtime publique, & rendu célèbre.

mais dites,

Il s'eſt attiré l'eſtime publique, & s'eſt rendu célèbre.

parce que *ſe* ne peut pas être tout-à-la-fois complément immédiat & complément médiat.

II. Lorſqu'un même mot a pluſieurs compléments particuliers grouppés enſemble par une conjonction, ceux-ci doivent être exprimés par des mots de même eſpèce. De là les conſtructions ſuivantes ſont incorrectes:

Il aime le jeu & à danſer.
Il ſe plaît au ſpectacle & à ſe promener.
Je crois vos raiſons bonnes, & que vous le convaincrez.

il faut,

Il aime le jeu & la danſe.
Il ſe plaît au ſpectacle & à la promenade.
Je crois que vos raiſons ſont bonnes, & que vous le convaincrez.

III. Lorſqu'un mot a pluſieurs compléments différents, les plus courts doivent être énoncés les premiers. Dites,

Le tems ſeul aſſure au génie des hommages & des partiſans.
Il faut oppoſer un maintien ſtoïque aux propos & aux injures des méchants, &c.

&

& non,

Le tems ſeul aſſure des hommages & des partiſans au génie.

Il faut oppoſer aux propos & aux injures des méchants un maintien ſtoïque.

Si les compléments ſont d'égale longueur, le complément immédiat doit être énoncé le premier,

Il faut prêcher la nonchalance aux turbulents, & la diligence aux nonchalants.

Dans la concurrence de pluſieurs compléments dont l'étendue vous forceroit d'en placer quelqu'un trop loin du mot dominant, il faut en mettre un avant celui-ci. Par ce moyen le mot dominant ſe trouve comme au centre de ſes compléments, & ſa relation avec eux devient plus ſenſible.

Vois ces ſpectres dorés s'avancer à pas lents;
Trainer d'un corps uſé les reſtes chancelants;
Et ſur un front jauni qu'a ridé la molleſſe,
Etaler à trente ans leur précoce vieilleſſe.

Au reſte, on doit conſulter l'oreille & le goût ſur le choix de la place que doivent occuper les divers compléments d'un mot. L'oreille veut des ſons coulants, des phraſes arrondies, des périodes harmonieuſes. Le goût exige que le trait qu'il importe le plus de faire remarquer dans la phraſe, y occupe la place la plus propre à favoriſer cet effet. Mais ſouvent

la conſtruction la plus naturelle eſt la plus heureuſe & la plus élégante. Quoi de plus ſimple, par exemple, que l'arrangement des mots dans cette fable de la Fontaine :

Quand la perdrix
Voit ſes petits
En danger, & n'ayant qu'une plume nouvelle,
Qui ne peut fuir encor par les airs le trépas,
Elle fait la bleſſée, & va traînant de l'aîle;
Attirant le chaſſeur & le chien ſur ſes pas,
Détourne le danger, ſauve ainſi ſa famille.
Et puis, quand le chaſſeur croit que ſon chien la pille,
Elle lui dit adieu, prend la volée, & rit
De l'homme qui, confus, des yeux en vain la ſuit.

« Cependant je demande, dit M. de » la Harpe, s'il exiſte en poéſie un ta- » bleau plus parfait, ſi le plus habile » peintre me montreroit ſur la toile plus » que je ne vois dans les vers du poète. » Comme le chaſſeur & le chien ſuivent » pas à pas la perdrix qui ſe traîne avec le » vers! Comme un hémiſtiche rapide & » prompt vous montre le chien qui *pille!*... » Ce dernier mot eſt un élan, un éclair; » & avec quel art l'autre vers eſt ſuſ- » pendu quand la perdrix prend ſa volée! » Elle eſt en l'air, & vous voyez long- » tems l'homme immobile qui, confus, » des yeux en vain la ſuit : le vers ſe » prolonge avec l'étonnement. »

IV. Voici comme on doit conſtruire *l'un l'autre.*

Je ſuppoſe deux perſonnes qui ſe ſont mutuellement trompées, dites :

Ils ſe ſont trompés l'un l'autre.

Je ſuppoſe, au contraire, deux perſonnes qui ſe ſont trompées, ſans que l'une ait trompé l'autre : dites,

Ils ſe ſont trompés l'un & l'autre.

Dans le premier cas, *l'autre* eſt complément immédiat. C'eſt comme s'il y avoit,

Ils ſe ſont trompés, & l'un a trompé l'autre.

Dans le ſecond cas, *l'autre* eſt ſujet : c'eſt comme s'il y avoit,

L'un & l'autre ſe ſont trompés.

ADVERBE.

I. L'adverbe ſe place ordinairement auprès du mot qu'il modifie. Si celui-ci eſt un adjectif ou un participe, l'adverbe le précédera : ſi c'eſt un verbe, il le ſuivra :

On eſt *aiſément* intéreſſé par des aſpects divers, lorſqu'on avance dans la carrière de la fortune : mais lorſqu'on eſt arrivé aux *plus* hautes places, les plaiſirs de l'imagination finiſſent avec elles. Tels on croit voir ces navigateurs qui, après avoir *vainement* eſſayé de s'ouvrir un paſſage aux extrêmités

du monde, retournent *triſtement* ſur leurs pas, & conſidèrent d'un œil morne & languiſſant les divers ſpectacles de la nature, dont ils avoient été *ſi vivement* frappés, lorſque naguère ils traverſoient les mers, l'eſprit *vivement* ému par la curioſité & par l'eſpérance.

M. NEKER.

II. *Davantage* ne veut jamais être ſuivi de la prépoſition *de*, ni de la conjonction *que*. Ainſi ne dites pas,

Si je reſte ici, j'aurai *davantage de* plaiſirs.
Il eſt aimé *davantage que* vous.

dites,

Si je reſte ici, j'aurai *plus* de plaiſirs.
Il eſt *plus* aimé que vous.

Cet adverbe ſe place toujours après le mot qu'il modifie. Dites,

Il en ſera aimé *davantage*.

& non,

Il en ſera *davantage* aimé.

On ne le conſtruit jamais avec un adjectif. Ainſi ne dites, ni

Il eſt *davantage* ſavant.
Elle eſt *davantage* belle.

ni

Il eſt ſavant *davantage*.
Elle eſt belle *davantage*.

N'employez jamais *davantage* dans le ſens de *le plus*. Ainſi ne dites pas,

Voilà l'ouvrage qui me plaît *davantage*.

dites,

Voilà l'ouvrage qui me plaît le *plus*.

III. *Autant* ne se met qu'après l'adjectif, jamais avant. Ainsi ne dites pas avec M. Restaut :

Il est *autant* habile que vous.

c'est un barbarisme. Ne dites même pas,

Il est habile *autant* que vous.

dites,

Il est aussi habile que vous.

Autant ne se construit bien qu'avec un adjectif ou une phrase après le *que* :

L'Anglois, indépendant & libre autant que brave,
Des caprices de cour ne fut jamais esclave.
LA HARPE.

La raison en est simple autant que naturelle.
Je l'estime autant que je l'aime.

Lorsqu'on ne veut qu'exprimer le nombre sans énoncer aucune comparaison, il faut se servir de *tant* & non de *autant*. Ainsi dites,

Cette pièce de vers offre *autant* de beautés qu'une pièce quelconque de Voltaire.

parce qu'il y a là comparaison. Mais vous direz,

Cette piéce de vers offre *tant* de beautés, que je l'aurois crue de Voltaire.

parce qu'il n'y a là aucune comparaison.

Lorsqu'*autant* & *mieux* sont suivis de deux infinitifs, le second infinitif doit être précédé de la prépositon *de*.

J'aime autant le faire tout-à-l'heure, que *de* différer.

La maxime des pareſſeux eſt celle des habitants de l'Indoſtan, qu'il vaut mieux s'aſſeoir que *de* marcher, ſe coucher que *de* s'aſſeoir, dormir que *de* veiller, & mourir que *de* vivre.

On pardonneroit cependant à un poète d'omettre la prépoſition *de*.

IV. *Si* adverbe de comparaiſon ne peut avoir lieu qu'avec une négation: dites,

Il n'eſt pas ſi riche qu'il le paroît.
Il n'eſt pas ſi heureux que vous.

& ne dites pas,

Il eſt ſi riche qu'il eſt poſſible de l'être.
Il eſt ſi heureux que vous.

Dans le ſens affirmatif, il faut ſe ſervir de *auſſi*:

Il eſt auſſi riche qu'il eſt poſſible de l'être.
Il eſt auſſi heureux que vous.

Lorſqu'on ne veut que donner de l'extenſion à une qualification & non énoncer une comparaiſon, il faut ſe ſervir de *ſi*, jamais de *auſſi*: dites,

Il n'eſt pas ſi fin qu'on ne puiſſe bien le jouer.

Il vous aime ſi tendrement, que vous ne pouvez vous défendre du retour.

& non

Il n'eſt pas auſſi fin qu'on ne puiſſe bien le jouer.

Il vous aime auſſi tendrement, que vous ne pouvez vous défendre du retour.

V. Lorſqu'on veut élever un qualificatif au comparatif ou au ſuperlatif, on héſite ſur le choix de ces adverbes *plus* & *mieux*. Voici la règle : l'attention doit ſe porter ſur la qualification ; ſi elle eſt ſuſceptible d'extenſion, c'eſt-à-dire, du plus ou du moins, on doit ſe ſervir de *plus*. Si elle eſt ſuſceptible de perfection, c'eſt-à-dire, du bien ou du mal, on doit employer *mieux*. Ainſi on dira,

Damon eſt plus aimable que ſa ſœur.
Damon eſt plus affligé que ſa ſœur.

& non,

Damon eſt mieux aimable que ſa ſœur.
Damon eſt mieux affligé que ſa ſœur.

parce qu'il s'agit là de l'extenſion & non de la perfection. Au contraire, on dira :

Damon eſt mieux fait que ſon frère.
Damon eſt mieux mis que ſon frère.

parce qu'il s'agit là de la perfection & non de l'extenſion. De-là ces deux phraſes ne préſentent pas le même ſens :

Damon eſt plus habillé que ſon frère.
Damon eſt mieux habillé que ſon frère.

Dans la première on conſidère la quantité des habits. Dans la ſeconde on conſidère la qualité. Dans l'une c'eſt l'extenſion. Dans l'autre c'eſt la perfection.

Ne dites jamais,

J'ai gagné *mieux* de cent fiches.
C'eſt une terre qui vaut *mieux* de cent mille livres, &c.

ce néologiſme ne prendra pas. Dites comme autrefois,

J'ai gagné *plus* de cent fiches.
C'eſt une terre qui vaut *plus* de cent mille livres.

VI. *Aujourd'hui* précédé de *juſque* veut la prépoſition *à* devant lui :

J'avois cru juſqu'à aujourd'hui que vous étiez mon ami.

Mais en vers on eſt forcé d'omettre la prépoſition *à* :

Vous agirez en juge, & juſques aujourd'hui
Vous avez ſoutenu ce caractère auguſte.
LA HARPE.

Ne dites pas,

Il lui eſt allé au devant.
Il lui faut aller au devant.

c'eſt un gaſconiſme. Il faut,

Il eſt allé au devant de lui.
Il faut aller au devant de lui.

VII. Ne dites pas,

Il ne s'en eſt fallu *de* guère.
Il s'en eſt fallu *de* beaucoup.

mais dites,

Il ne s'en eſt guère fallu.
Il s'en eſt fallu beaucoup.

La prépoſition *de* ne peut précéder ces adverbes, que lorſqu'il s'agit de comparaiſon. De-là on peut dire,

Il ne le paſſe de guère.
Il le paſſe de beaucoup.

VIII. On ne doit jamais omettre le mot *ne* après le *que* qui ſuit les adverbes *plus*, *moins*, *mieux*, *pis*, *autrement*; les adjectifs *meilleur*, *moindre*, *pire*, *autre*; les verbes *empêcher*, *craindre*, *avoir peur*, *appréhender*, *prendre garde*, & les expreſſions *de crainte que*, *de peur que*.

Les louanges ſont plus utiles aux hommes qu'on *ne* ſe l'imagine : comme le vin, elles augmentent les forces quand elles n'enivrent pas.

Lors même que vous louez un homme vain, il eſt à craindre qu'il *ne* ſoit très-mécontent de vous ; car ſi vous reſtez en deçà de l'opinion qu'il a de lui, il oubliera ce que vous lui aurez dit, pour ne penſer qu'à ce que vous auriez dû lui dire.

Un homme d'eſprit conſeilloit à ſon ami de ne ſe faire jamais attendre, *de peur que* celui qui l'attendroit, *n'*eût le tems de faire l'énumération de ſes défauts.

Si ces verbes étoient accompagnés de *ne pas*, *ne point*, la négation *ne* ne pourroit plus avoir lieu après le *que*.

Hélas ! on ne craint pas qu'il venge un jour ſon père, &c.

De-là une faute dans ces vers de Racine ;

Vous souffrez qu'il vous parle ? & vous ne craignez pas
Que, du fond de l'abyme entr'ouvert sous ses pas,
Il *ne* sorte à l'instant des feux qui vous embrâsent,
Ou qu'en tombant sur lui ces murs *ne* vous écrasent ?

IX. On supprime, *pas* & *point*, 1°. avant *jamais*, *guère*, *plus*, quand il exprime le tems, *nul*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni*, *nullement*, & *que* dans l'expression *ne... que* signifiant *seulement*.

Un lâche peut combattre, un lâche peut même vaincre ; mais un lâche *ne* peut *jamais* pardonner, dit Adisson.

Il faut, disoit Chilon, oublier le bien qu'on fait aux autres, & *ne* se ressouvenir *que* de celui qu'on reçoit.

Un grand seigneur disoit, en présence de son fermier, qu'il *ne* passoit *aucun* jour sans s'ennuyer. Je le crois bien, monseigneur, répondit le fermier, il est toujours dimanche pour vous.

Qui *n'*a *rien* de honteux dans le fond de son cœur,
Ne craint pas de l'ouvrir, & parle avec candeur.
LA HARPE.

De-là une faute dans ces vers de Crébillon,

Car il *n'*a *point* dû voir l'ennemi qui m'offense,
Que pour venger ma gloire, ou trahir ma vengeance.

Sans doute Racine vouloit faire rire, quand il a dit, dans les Plaideurs :

On ne veut *pas* rien faire ici qui vous déplaise.

Mais peut-être auroit-il encore mieux fait, dit l'abbé d'Olivet, de ne pas employer ce barbariſme.

Les Femmes ſavantes de Molière, vouloient chaſſer leur ſervante pour avoir fait cette faute:

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive;
Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Pas & *point* peuvent quelquefois avoir lieu avec *ni*. Boileau a dit,

Mon eſprit n'admet *point* un pompeux barbariſme;
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux ſoléciſme.

& Voltaire

Il n'a *point* affecté l'orgueil du rang ſuprême;
Ni placé ſa tiare auprès du diadême.

Mais il faut pour cela que *ni* ſoit un peu éloigné des mots *pas* & *point*.

2°. Après les verbes *oſer*, *ceſſer*, *pouvoir* & *ſavoir*, ſuivi de *ſi*:

Je ne puis me ſoumettre à ces conditions.
Je n'oſe lui déclarer mes ſentiments.
Je ne ceſſe de le fatiguer par mes importunités.
Je ne ſais s'il ira vous voir.

cependant il eſt des cas où *pas* & *point* peuvent avoir lieu après ces verbes: c'eſt au goût à les indiquer.

On demandoit à Ariſtarque pourquoi il n'écrivoit pas. Je ne puis *pas* écrire ce que je voudrois, répondit-il, & je n'oſe *pas* écrire ce que je pourrois.

3°. Après *depuis que*, & *il y a... que* on ne peut employer *pas* & *point* que lorſque le verbe eſt au préſent. Dites,

Depuis que je ne vous ai vu.
Il y a long-tems que je ne vous ai vu.

&

Depuis que je ne le vois pas.
Il y a deux ans que je ne joue pas.

& mieux,

Depuis que je ne le vois plus.
Il y a deux ans que je ne joue plus.

X. *Rien moins* eſt une expreſſion biſarre, elle peut être le ſigne de deux idées oppoſées. Dans cette phraſe :

Vous me croyez votre concurrent, je ne ſais pas pourquoi ; je ne déſire rien moins que de vous ſupplanter.

Le ſens eſt celui-ci,

Vous me croyez votre concurrent, je ne ſais pas pourquoi ; je ne déſire rien (aucune choſe) moins (dans un moindre degré) que de vous ſupplanter ; je n'ai pas le moindre déſir de vous ſupplanter.

Dans celle-ci, au contraire,

Vous ne me croyez pas votre concurrent ; & vous avez grand tort ; car je ne déſire rien moins que de vous ſupplanter.

le ſens eſt celui-ci,

Vous ne me croyez pas votre concurrent ; & vous avez grand tort ; car je ne déſire rien (aucune choſe) moins (là, c'eſt-à-dire,

dans un plus haut degré) que de vous supplanter ; je n'ai pas de plus vif désir que celui de vous supplanter.

A coup sûr on est frappé de la disparate qui regne dans cette dernière phrase entre l'expression *rien moins* & la signification que le caprice de l'usage lui a donnée. Mais on sera bien plus étonné encore quand on saura que l'académie a consacré ce *rien moins* avec ces deux significations opposées. Je suis persuadé que les personnes qui se rendent compte des expressions qu'elles emploient dans la construction de leurs phrases, ne se serviront jamais de *rien moins* dans le sens de *rien plus*, sens dont il est pleinement revêtu dans la dernière phrase. J'invite les autres à les imiter & à dire,

Vous ne me croyez pas votre concurrent ; & vous avez grand tort ; car je ne désire rien tant que de vous supplanter ; je n'ai pas de plus vif désir que celui de vous supplanter.

PRÉPOSITION.

I. Les prépositions *de*, *à* & *en*, veulent être répétées à chaque complément :

La conversation d'aujourd'hui est toute *en* saillies, *en* menus propos, *en* équivoques, *en* calembourgs, *en* jolis riens.

Sa gaité est un peu bruyante, il est vrai ; mais il a tant *de* franchise, *de* naturel & *de*

bonhommie, qu'il eſt impoſſible de le trouver importun.

Le jargon ſupplée *à* l'eſprit, *à* la raiſon, *à* la ſcience, dans les perſonnes qui ont un grand uſage du monde.

II. Les autres prépoſitions ſont ſoumiſes à des variations qu'on ne ſauroit fixer par aucune règle. On apprendra par l'uſage les circonſtances où l'on doit les répéter & celles où il ſuffit de les énoncer au premier complément. En général celles qui ont plus d'une ſyllabe ne doivent pas être répétées, cette répétition rendroit l'expreſſion languiſſante.

Aujourd'hui, pourvu qu'on entre dans un cercle *avec* un air brillanté & un habit de goût, on eſt ſûr d'être bien accueilli.

Les monoſyllabes, au contraire, le plus ſouvent ſe répètent :

Le jargon, ce ramage de ſociété, conſiſte *dans* des tours de phraſes particuliers, *dans* un uſage biſarre des mots, *dans* l'art de relever de petites idées par une expreſſion recherchée. On peut le pardonner aux femmes, il eſt indigne d'un homme.

L'homme poli eſt patient, indulgent, généreux, *ſans* ivreſſe d'amour-propre, *ſans* écarts ridicules de vanité, *ſans* colère, *ſans* humeur.

Les ſuivantes *chez*, *dans*, *ſur*, *vers*, doivent toujours être répétées lorſque leurs compléments ne ſont pas précédés de l'article

ou de quelqu'un des mots qui le remplacent.

Il eſt allé chez vous & chez moi.
On l'a vu dans Paris & dans Rome.
Il a voyagé ſur mer & ſur terre.
On a long-tems cauſé ſur Zélis & ſur Sophie.
&c. &c.

III. *Parmi* ne peut ſe conſtruire qu'avec un ſubſtantif pluriel qui ſignifie plus de deux, ou avec un ſubſtantif ſingulier qui préſente l'idée d'une multiplicité: on dira,

Parmi les hommes.
Parmi nous.
Parmi le peuple.
Parmi la foule, &c.

mais on ne diroit pas,

Parmi les deux frères.
Parmi nous deux, &c.

ni peut-être,

Parmi les trois frères.
Parmi nous trois.

Académie.

IV. *En* ne veut jamais après lui l'article *les*. Ainſi on ne dira point,

En les lieux, en les tems, &c. &c.

& il ne ſouffre *le* & *la* que dans ces locutions:

En l'honneur, en l'abſence de, en la préſence de;
Ce procès a été jugé en la grand'-chambre;
Conſeiller en la ſeconde des enquêtes;
Préſident en la chambres des comptes, &c.

Académie.

Remarquez que ces deux locutions ;

Il arrivera en trois jours ;
Il arrivera dans trois jours ;

n'ont pas le même ſens : *il arrivera en trois jours*, c'eſt-à-dire, il ſera trois jours en marche. *Il arrivera dans trois jours*, c'eſt-à-dire, il tardera trois jours à arriver. Dans la première on veut fixer le tems qu'on ſera en route. Dans l'autre on veut fixer l'époque de l'arrivée.

Remarquez 2°. que ces locutions,

Il eſt à la priſon,
Il eſt en priſon,
Il eſt dans la priſon ;

diffèrent entr'elles. *Il eſt à la priſon de l'abbaye* ſe dit de quelqu'un qui eſt allé volontairement dans la priſon de l'abbaye, comme on va à l'égliſe avec la liberté d'en ſortir. *Il eſt en priſon* ne ſe dit que d'un priſonnier. *Il eſt dans la priſon de l'abbaye*, tient des deux, peut comporter diverſes acceptions.

Dans marque un ſens précis, & ſignifie qu'on eſt dans un lieu à l'excluſion de tout autre. *En*, au contraire, marque un ſens vague, & ne préſente pas néceſſairement cette excluſion.

Il eſt dans ſa chambre.
Il eſt en chambre garnie.
Il eſt dans une penſion,
Il eſt en penſion.

Il eſt en ville, ſignifie, il n'eſt pas au logis.

Il eſt dans la ville, ſignifie, il n'eſt pas à la campagne.

Ne dites *en campagne* qu'en parlant d'une armée, des troupes :

L'armée eſt en campagne.
Mon ami eſt à la campagne.

V. Remarquez que ces prépoſitions oppoſées, *deſſus* & *deſſous*, *dedans* & *dehors*, veulent être conſtruites enſemble avec un complément commun. Pour les employer ſéparément, elles doivent être précédées d'une autre prépoſition. Ainſi on dira,

J'ai cherché deſſus & deſſous la table :
On a cherché dedans & dehors la ville.

& non

J'ai cherché deſſus la table :
On a cherché dehors la ville.

il faut dans ce dernier cas

J'ai cherché ſur la table.
On a cherché hors de la ville.

De-là une faute dans ces vers,

Bientôt laſſés de leur belle aventure
Deſſous un chêne ils ſoupent galamment.

mais on peut dire,

J'ai cherché par-deſſus la table, par-deſſous l'armoire,

Il a paſſé pardedans la ville, il a paſſé pardehors la ville.

VI. Remarquez avec M. de Beauzée ; 1°. qu'il vaut mieux dire,

Il eſt quelque part aux environs de Lyon.
Il eſt du côté de Toulouſe, &c.

que de dire avec l'académie,

Il eſt allé quelque part devers Lyon.
Il eſt devers Toulouſe.

2°. Qu'à la ſuite des prépoſitions *de* & *par*, on doit employer *devers* & non *vers*. Ainſi l'on dira,

Il eſt de devers ces pays-là, & non de vers ces pays-là.
Retenir des papiers par devers ſoi, & non par vers ſoi.

VII. *Durant* eſt la ſeule prépoſition qu'il ſoit permis de placer quelquefois après ſon complément : on peut dire,

Durant ſa vie, durant ſix ans.

ou

Sa vie durant, ſix ans durant.

Durant que, &c. n'eſt jamais françois. Ainſi ne dites pas,

Travaillez *durant que* vous êtes jeune.

dites,

Travaillez pendant que vous êtes jeune.

VIII. Remarquez qu'on peut dire également,

De-çà la riviere ; de-là la rivière ;

ou

Au de-çà, en de-çà de la rivière ; au de-là de la rivière.

De-çà & *de-là* peuvent auſſi être précédés de la prépoſition *de* :

Il eſt de de-çà les monts, il eſt de de-là les monts.

On diſoit auſſi, *par de-çà la rivière*, *par de-là la rivière*, mais ces locutions vieilliſſent. *Académie.*

IX. Ne dites pas,

Il eſt après étudier, il eſt après y travailler, &c.

mais dites,

Il eſt après à étudier, il eſt après à y travailler.

& mieux,

Il étudie, il y travaille.

X. Ces mots *proche*, *près*, *hors*, veulent toujours la prépoſition *de* après eux. Il n'eſt permis de ſupprimer le *de* que ſur les adreſſes & dans la converſation :

Il loge proche le palais;
Il demeure près la porte St. Antoine;
Cette maiſon eſt ſituée hors la ville.
&c.

XI. *Autour* veut toujours la prépoſition *de* après lui ; *à l'entour* ne la veut jamais : dites donc,

Se promener *autour du* parc.
Tourner *autour de* la table.

&

Se promener *à l'entour.*
Roder *à l'entour.*

& non

Se promener à l'entour du parc, &c.

XII. Dites *au travers de* & *à travers le.*

Je l'ai vu *au travers de* la vitre.
Il couroit *à travers les champs.*

XIII. M. de Voltaire ne veut pas qu'on emploi *vis-à-vis* dans le ſens de *envers, à l'égard de :* qu'on diſe,

Les torts que j'ai *vis-à-vis* de vous, &c.

il veut qu'on ne ſe ſerve de cette prépoſition que dans les rapports phyſiques, & qu'on diſe par conſéquent,

Les torts que j'ai envers vous, à votre égard.

&

Il eſt logé vis-à-vis de mes fenêtres.

XIV. *Outre*, comme prépoſition de lieu, n'eſt point en uſage. Ainſi ne dites pas,

Il eſt allé vingt lieues *outre* Paris, &c.

dites,

Au delà de Paris.

XV. En proſe, préférez *avant de* à *avant que de.* En vers, la meſure fixera le choix:

Ciel, ouvre-moi la tombe avant de m'avilir.
LA HARPE.

De cent coups de poignard que l'infidelle meure:
Mais avant de frapper... ah, cher ami, demeure:
VOLTAIRE.

Vous êtes citoyenne avant que d'être mère.
Idem.

mais ne dites jamais *avant que* devant un infinitif De-là une faute dans ces vers de Quinault :

Toujours nos premiers soins sont dus aux diadêmes ;
Nous sommes à nos Rois *avant qu'*être à nous-mêmes.

il faudroit *avant d'être.*

XVI. Faut-il dire

C'eſt une des femmes *des* plus belles de Paris,

ou

C'eſt une des femmes *les* plus belles de Paris.

M. L'abbé Girard fait une loi de la première locution, & taxe l'autre d'une ſorte de barbarie. « Si l'on s'aviſoit de » dire, dit ce célèbre grammairien,

C'eſt un des hommes les plus décidants, les moins inſtruits, les plus ſujets à la prévention, & les mieux pourvus d'amour-propre.

» ce langage paroîtroit à tout le monde ce » qu'il eſt, obſcur & barbare. » Je puis aſſurer que ce langage ne me paroît point du tout barbare ; j'oſe même dire que la dernière de ces deux locutions me paroît la plus correcte. Rempliſſons les ellipſes des deux locutions ; nous aurons dans la première,

C'eſt une *femme du nombre* des femmes *du nombre* des plus belles *femmes* de Paris.

& dans la seconde,

C'est une *femme du nombre* des femmes les plus belles de Paris.

Or, on voit que la construction de M. l'abbé Girard nécessite deux ellipses, tandis que la dernière n'en nécessite qu'une, & dans l'une & dans l'autre le sens reste le même; c'est toujours une femme qu'on extrait du nombre des plus belles femmes de Paris. Dans la dernière on fait par un seul extrait, ce que l'on ne peut faire dans la première que par deux extaits.

D'ailleurs c'est une règle que, lorsqu'un substantif est construit avec un superlatif, l'article ne doit point être répété, si le superlatif est énoncé le premier; qu'il doit l'être, au contraire, si le substantif est énoncé avant. Or, d'après cette règle, que M. l'abbé Girard ne désavoue pas, j'ai nécessairement le choix de dire,

C'est une des (de les) plus belles femmes de Paris.

ou C'est une des femmes les plus belles de Paris.

Si la première de ces locutions est correcte, l'autre doit l'être aussi, parce qu'il n'y a de différence que dans la situation de l'adjectif. Dans l'une il est avant son substantif; dans l'autre il est après. On n'a jamais douté qu'on pût dire,

C'est une des plus belles femmes de Paris.

concluons donc qu'on peut dire également,

G'eſt une des femmes les plus belles de Paris.

CONJONCTION.

I. La conjonction *ni* ne peut avoir lieu que dans une phraſe négative,

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

On ne doit point imiter Boileau qui, en parlant du ſonnet, dit qu'Apollon

Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis oſât s'y remontrer.

Il faudroit *&* & non *ni*, parce que la phraſe eſt affirmative.

On demande s'il faut dire,

Il n'eſt point de mémoire d'un plus rude & plus furieux combat

ou

Il n'eſt point de mémoire d'un plus rude ni d'un plus furieux combat?

M. Wailly propoſe cette ſeconde tournure comme la plus correcte; & tel eſt auſſi le ſentiment de l'académie. Vaugelas n'admet que la première, & il a raiſon.

Examinons de près la ſeconde phraſe, & nous en découvrirons aiſément le vice. D'abord il eſt clair qu'il ne s'agit que d'un ſeul & même combat, qui eſt tout-

à-la-fois rude & furieux : Wailly & l'académie en conviennent. Or, d'après cela il eſt aiſé de montrer qu'il y a un *de* & un *un* de trop, qu'il faut & & non *ni*.

Prouvons d'abord qu'il y a un *de* de trop. Où il n'y a qu'un rapport, il ne faut qu'une prépoſition; or, entre *mémoire* & *combat* il n'exiſte qu'un ſeul rapport; car, quoique *combat* reçoive deux qualifications, ſon rapport avec *mémoire* ne ſe multiplie pas pour cela. Que *mémoire* ſoit en rapport avec un combat rude ſeulement, ou avec un combat rude & furieux tout-à-la-fois, cela ne peut nullement influer ſur la prépoſition qui accuſe ce rapport, parce que les qualifications ne multiplient pas les objets; *combat* n'en préſente pas moins un ſeul & unique objet, pour être revêtu de deux qualités. Il eſt donc clair que le ſecond *de* doit diſparoître de la phraſe.

Prouvons 2°. que le ſecond *un* eſt auſſi de trop. Cet adjectif eſt un de ceux qui remplacent l'article; & comme celui-ci, il ne peut être répété ſans multiplier les objets; *un rude & un furieux combat* ſont néceſſairement deux combats, comme *une jeune & une vielle perſonne* ſont néceſſairement deux perſonnes. Or, il ne s'agit dans la phraſe que d'un ſeul & même combat rude & furieux tout-à-la-fois, & non de deux

deux combats, d'un combat rude & d'un combat furieux : l'adjectif *un* ne doit donc pas être répété.

Prouvons 3°. enfin, qu'il faut *&* & non *ni*. *Ni* ne peut précéder une partie de phrase quelconque, que lorsque la négation tombe sur cette partie ; pourquoi dans ce vers que blâme M. Dumarsais,

Je ne connoissois pas Almanzor & la cour.

faudroit-il *ni* au lieu de *&* ? parce que la négation tombe sur la cour comme sur Almanzor ; la cour est exclue de la connoissance comme Almanzor ; je ne connoissois pas plus la cour qu'Almanzor. Mais dans la phrase proposée, la négation tombe-t-elle sur l'adjectif *plus furieux* ? Point du tout : la négation ne tombe là que sur la mémoire d'un combat : de quel combat ? d'un combat plus rude & plus furieux. Ces deux adjectifs sont adaptés à *combat* dans un sens très-affirmatif, & point du tout négatif. C'est comme s'il y avoit,

Il n'est point de mémoire d'un combat qui ait été plus rude & plus furieux,

ôtons *qui ait été*, il reste

Il n'est point de mémoire d'un combat plus rude & plus furieux.

ou

Il n'est point de mémoire d'un plus rude & plus furieux combat.

C'eſt ainſi qu'on diroit,

> Je n'ai jamais vu une aſſemblée mêlée d'auſſi jeunes & d'auſſi vieilles perſonnes.

& non

> Je n'ai jamais vu une aſſemblée mêlée d'auſſi jeunes ni d'auſſi vieilles perſonnes.

parce que la négation ne tombe là que ſur *une aſſemblée*, & non ſur le complément de ce mot. C'eſt une aſſemblée qu'on exclut de l'action de voir, & non les vieilles perſonnes qu'on exclut du mêlange. Car l'aſſemblée n'étoit pas moins mêlée de vieilles perſonnes que de jeunes. Au contraire, on diroit,

> Je n'ai jamais vu d'auſſi jeunes ni d'auſſi vieilles perſonnes.

parce que la négation tombe là également ſur les vieilles & ſur les jeunes perſonnes; on nie également avoir vu & les unes & les autres.

Cette diſcuſſion, en proſcrivant une conſtruction qui a des patrons reſpectables, peut éclairer les écrivains ſur le choix, quelquefois embarraſſant, des conjonctions *&* & *ni*; elle ne ſauroit donc être regardée comme oiſeuſe.

III. Ayez ſoin de ne pas employer un pronom conjonctif où il ne faut que la conjonction *que*. Ainſi n'imitez pas Deſpréaux, lorſqu'il dit,

C'eſt à vous, mon eſprit, *à qui* je veux parler.

ni Crebillon, lorſqu'il dit,

Malgré les pleurs amers dont j'arroſe ces lieux,
Ce n'eſt que du tyran *dont* je me plains aux dieux.

La même faute eſt dans ces vers,

Etoit-ce dans mon ame
Où devoit s'allumer une coupable flamme ?

C'eſt la conjonction *que* qu'il faut dans tous ces exemples.

C'eſt à vous, mon eſprit, *que* je veux parler.
Ce n'eſt que du tyran *que* je me plains aux dieux.

Etoit-ce dans mon ame
Que devoit s'allumer cette coupable flamme ?

PONCTUATION.

L'OBJET de la ponctuation eſt d'indiquer dans le diſcours écrit les repos qu'on doit obſerver en le prononçant:

Des paſſages divers diſtinguez les nuances,
Ponctuez les repos, obſervez les ſilences.

dit M. Dorat, dans ſon poème ſur la déclamation. Or, comment obſerver ces repos, & ſur-tout diſtinguer ces nuances, ſi les uns & les autres ne ſont indiqués par une ponctuation correcte & invariable? C'eſt la ponctuation qui doit indiquer au lecteur la véritable articulation des divers ſens partiels qui concourent à la formation d'un ſens total. Cette partie de la grammaire n'eſt donc pas auſſi indifférente qu'on paroît le croire; & les avantages qu'elle préſente, ſemblent importer aſſez pour qu'on ne doive pas négliger d'en apprendre les règles. « Il eſt très-vrai, dit » M. l'abbé Girard, que par rapport à » la pureté du langage, à la netteté de » la phraſe, à la beauté de l'expreſſion, « à la délicateſſe & à la ſolidité des penſées, » la ponctuation n'eſt que d'un mince » mérite... mais... la ponctuation ſoulage » & conduit le lecteur; elle lui indique

» les endroits où il faut se reposer pour » prendre sa respiration, & combien de » tems il y doit mettre; elle contribue » à l'honneur de l'intelligence en diri- » geant la lecture, de manière que le » stupide paroisse, comme l'homme d'es- » prit, comprendre ce qu'il lit; elle tient » en règle l'attention de ceux qui écoutent, » & leur fixe les bornes du sens; elle » remédie aux obscurités qui viennent du » style. »

Les signes de ponctuation sont : la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?), le point exclamatif (!), les points suspensifs (...), le trait de séparation (-), les parenthèses (()), les guillemets (»), & l'alinéa.

Comme le système de ponctuation de M. Beauzée est le meilleur que nous ayons, je ne ferai que le simplifier. Ce célèbre grammairien établit d'abord trois principes généraux, dont il déduit ensuite avec autant de clarté que de justesse, des règles particulières avec le secours desquelles on peut triompher des principales difficultés que présente l'art de la ponctuation. Ces trois principes fondamentaux sont, 1°. le besoin de respirer; 2°. la distinction des sens partiels; 3°. la différence des degrés de subordination qui

conviennent à chacun de ces sens partiels dans l'ensemble du discours. Pour que la ponctuation soit juste & exacte, il faut que l'attention se porte sur ces trois principes à-la-fois, & non sur quelqu'un d'eux exclusivement aux autres. Mais l'on ne doit rompre l'unité du discours, dit M. Beauzée, qu'autant que l'exige l'un de ces trois principes; il faut n'accorder à la foiblesse de l'organe ou de l'intelligence, continue-t-il, que ce qu'on ne peut leur réfuser, & conserver avec scrupule l'unité de la pensée, dont la parole doit présenter une image fidelle. Passons aux règles particulières.

VIRGULE.

I. Lorsqu'il y a deux sujets, deux attributs, ou deux compléments semblables; ou ces parties sont liées ensemble par une conjonction, ou elles sont rapprochées sans conjonction : dans le premier cas, il ne faut de virgule que lorsque la longueur de ces parties sollicite un repos pour la voix. Dans ces phrases,

Il ne faut, pour plaire à Comus,
Ni le régime d'Hypocrate
Ni le luxe de Lucullus.

Cicéron dit que *les sciences & les lettres* sont *l'aliment de la jeunesse & l'amusement de la vieillesse.*

Le peuple & les savants sont ceux qui éprouvent *le plus souvent & le plus vivement* l'émotion du beau : le peuple, parce qu'il admire, comme autant de prodiges, les effets dont *les causes & les moyens* lui semblent incompréhensibles ; les savants, parce qu'ils sont en état *d'apprécier & de sentir* l'excellence *& des causes & des moyens.*

Celui *qui doute & qui fait des expériences* augmente sa science, mais celui *qui est crédule & qui n'examine rien* augmente son ignorance.

J'écris les deux parties semblables sans les séparer par une virgule, parce qu'elles ne sont pas assez longues pour nécessiter un repos : dans ces phrases, au contraire,

Un fou *rempli d'erreurs que le trouble accompagne,*
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
Envain monte à cheval pour tromper son ennui ;
Le chagrin monte en croupe & galope avec lui.

L'esprit d'administration n'est pas simplement *la faculté d'approfondir un objet, ni la faculté d'en bien comparer deux ensemble ;* ce n'est pas non plus *cette attention vigoureuse qui tient d'une première proposition à toutes celles qui s'y enchaînent, ni cette faculté de pénétration qui aide à juger sur des aperçus :* l'esprit d'administration dans sa perfection est un composé de tous ces talents.

L'ambitieux capable *de consulter sans prévention la mesure de ses forces, & de n'être point abusé par le sentiment de leur étendue ;* l'ambitieux dont les vues sont *d'opérer le plus grand bien possible, & de renverser avec intrépidité tout ce qui pourroit le contrarier :* cet ambitieux annonce une ame grande & digne des plus hauts emplois.

Les deux parties ſemblables, quoique rapprochées par une conjonction, ſont cependant ſéparées entr'elles par une virgule; parce qu'elles ſont trop longues pour pouvoir être prononcées d'un ſeul trait.

Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, lorſque les deux parties ſont rapprochées ſans conjonction; la virgule doit avoir lieu après chacune de ces parties.

L'affluence des mots, celle des tours heureux, conſtituent l'abondance du ſtyle.

Quitte-t-on *ſes penchants, ſes plaiſirs les plus doux?*

Il n'y a pas de ſervice *plus pénible, plus dur*, que celui *des parvenus, des gens de rien enrichis;* étonnés d'un pouvoir qui n'étoit pas fait pour eux, ils exercent un empire cruel ſur leurs malheureux ſerviteurs.

Remarquez que, lorſqu'on n'a que deux de ces parties, on ne doit omettre la conjonction que dans les cas où la ſeconde partie eſt ſynonyme de la première, ou lui eſt ajoutée pour peindre une nuance de plus, comme dans le dernier exemple que nous venons de citer. Mais on diroit mal ſans conjonction:

Rien n'eſt plus impoli que ces regards effrontés, que les jeunes gens jettent ſouvent ſur les femmes dans les promenades, dans les autres lieux publics.

Il faut dire,

Dans les promenades & dans les autres lieux publics.

II. Lorſqu'il y a plus de deux ſujets, de deux attributs, de deux compléments ſemblables, chacun d'eux veut la virgule après lui.

. . . *la ſatiété, la langueur, le dégoût,*
Naiſſent du vrai malheur d'avoir joui de tout.

Un eſprit orné, un caractère doux, une politeſſe attentive, des manières aiſées, le maintien & le propos décents, ſont les ſeules qualités qui puiſſent nous rendre véritablement aimables dans la ſociété.

Les moyens qu'on emploie, le but qu'on ſe propoſe, les talents qu'on réunit ou dont on eſt privé, rendent l'ambition ou louable ou criminelle.

Les faux talents ſont *hardis, effrontés, Souples, adroits, & jamais rebutés.*

La ſageſſe *fixe le point auquel les idées les plus ſalutaires commencent à ſe dénaturer; indique le moment où il faut agir & celui où il faut s'arrêter; s'applique eſſentiellement à prévenir les fautes; & poſe des barrières ſur le bord des précipices.*

Ce n'eſt qu'auprès des grands qu'on trouve *cette aiſance, cette politeſſe, cette aménité, ce je ne ſais quoi qu'on peut appeler le vernis de l'eſprit & la fleur de l'imagination.*

J'ai vu *mille peines cruelles*
Sous un vain maſque de bonheur,
Mille petiteſſes réelles
Sous une écorce de grandeur,
Mille lâchetés infidelles
Sous un coloris de candeur.

C'eſt une divinité *qui n'accepte des offrandes que pour les répandre, qui demande plus d'attachement que de crainte, qui ſourit en faiſant du bien, & qui ſoupire en lançant la foudre.*

Remarquez 1°. que nous séparons aussi le dernier sujet de l'attribut; parce que celui-ci est un attribut commun, dont la correspondance est la même avec tous les sujets : l'absence de la virgule après le dernier sujet, accuseroit une correspondance exclusive entre ce sujet & l'attribut, ce qui seroit faux. Il est cependant des cas où le dernier sujet reçoit seul l'attribut, & alors il ne faut point de virgule. Ponctuez donc ainsi ces deux vers suivants,

Le Pérou, le Potose, *Alzire* est sa conquête.
Paris, les champs, *tout* convient à mon cœur.

parce que l'attribut n'est adapté grammaticalement qu'au dernier sujet.

Remarquez 2°. que, quoique ces deux dernières parties soient jointes ensemble par une conjonction, il faut également la virgule avant celle-ci. Ponctuez donc ainsi les phrases suivantes,

La sagesse, l'esprit, *les graces*, *& la raison*, sont des qualités rarement réunies dans la même personne.

Les biens, *les honneurs*, *ni la beauté*, n'éblouissent jamais les yeux du sage.

L'homme de bon sens n'a les yeux fixés que sur le mérite personnel, *sur les avantages réels*, *ou sur l'emploi qu'on fait de ceux qui ne le sont pas.*

Les auteurs, en général, ne mettent point de virgule avant la conjonction; mais cette manière de ponctuer n'est pas exacte,

parce que la dernière partie, quoique précédée d'une conjonction, n'a pas une liaison plus étroite avec celle qui la précède immédiatement qu'avec les autres. Le cas où il ne faut point de virgule, c'est lorsqu'on groupe cette dernière partie avec celle qui la précède pour leur adapter une idée commune, comme dans cette phrase déja citée,

> Un esprit orné, un caractère doux, une politesse attentive, des manières aisées, *le maintien & le propos décents*, sont les seules qualités &c.

Là, *le maintien & le propos* ne sont point séparés par une virgule; parce que ces deux mots sont unis ensemble pour recevoir la qualification *décents*, qui correspond également à l'un & à l'autre.

III. Un complément quelconque qui détermine la signification du mot qu'il complète, ne doit point en être séparé par la virgule; celui, au contraire, qui ne fait que développer son mot dominant, doit toujours en être séparé par une virgule. Dans ces phrases,

Qui trouve tout mauvais est rempli de malice;
Un œil *qui voit tout jaune* est rempli de jaunisse.
Je ne vois que des supplices
A la suite des délices
Que promet la volupté.
La patrie est aux lieux *où l'ame est enchaînée.*

Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans *sans gloire*,
Ou peu de jours *suivis d'une longue mémoire*.

Il ne faut point de virgule entre le mot dominant & son complément, parce que celui-ci détermine la signification du mot qu'il complète. Un complément détermine la signification de son mot dominant, toutes les fois que celui-ci, sans ce complément, ne pourroit se construire avec les autres mots de la phrase, sans présenter une idée fausse ou vide de sens. Or, dans les phrases citées, on ne pourroit pas dire avec vérité qu'un œil est rempli de jauniſſe, qu'on ne voit que des supplices à la suite des délices; parce que tous les yeux ne sont pas remplis de jauniſſe; parce qu'on ne voit pas des suplices à la suite des délices que promet la vertu, par exemple. De même il seroit ridicule de dire tout simplement que la vertu est aux lieux. Il est donc clair que dans ces exemples les compléments sont déterminatifs, & que par conséquent ils ne doivent point être précédés d'une virgule. Dans les phrases suivantes, au contraire:

Le tems, *qui fuit sur nos plaisirs*,
Semble s'arrêter sur nos peines.

Le tems, *qui détruit tout*, semble accroître mes maux;

Diogène dit que les grands sont comme le feu, *dont il ne faut ni trop s'éloigner ni s'approcher de trop près*.

L'amour-propre, *qui toujours flatte*, & l'étourderie, *qui ne voit guère les choſes telles qu'elles ſont*, font que bien des gens préſument trop de l'amitié des perſonnes qu'ils fréquentent, & ne ſavent pas meſurer juſqu'où l'on peut aller avec elles.

L'harmonieux Vertot, *toujours noble & rapide*,
Fait revivre Népos, Salluſte, & Theucydide.
Le véhément Raynal, *quelquefois trop hardi*,
Profond comme Tacite, eſt plus brillant que lui.

L'ennui, *cette ſtagnation mortelle*, eſt produit dans l'homme par l'abſence des ſenſations capables de l'avertir de ſon exiſtence d'une manière agréable.

Le ſage gagne à tout : l'école du malheur
Lui ſert à mieux ſentir le vrai prix du bonheur ;
Il ſait à quels malheurs l'expoſe ſa nature ;
Dans des jours malheureux diſciple de Zenon,
Dans des jours fortunés diſciple d'Epicure,
Pour tous les cas prévus il arme ſa raiſon.

Il faut une virgule entre le mot dominant & ſon complément, parce que celui-ci n'eſt point déterminatif. Le mot dominant, privé de ſon complément, n'en pourroit pas moins être conſtruit avec les autres mots de la phraſe, ſans préſenter une idée fauſſe ou vîde de ſens. On diroit avec la même vérité, le tems ſemble s'arrêter ſur nos peines; le tems ſemble accroître mes maux. Diogène dit que les grands ſont comme le feu ; &c. &c. Le complément s'appelle alors explicatif.

IV. Deux phraſes dépendantes l'une de l'autre ou par le ſens ou par la forme

grammaticale, ne doivent être séparées que par une virgule; lorsque quelqu'une de leurs parties n'a pas réclamé la virgule :

L'intérêt est l'aiguillon du peuple, mais la gloire est celui des grandes ames.

On doit parler des vertus le plus hautement possible, mais il faut les pratiquer avec modestie.

Le cœur d'un avare est le tonneau des Danaïdes, rien ne sauroit le remplir.

La jeunesse d'une femme est pour elle les jardins d'Armide, mais le désert est au bout.

Son esprit est encore dans le bouton, il n'attend qu'un coup de soleil pour éclore.

Mon assertion ne fait épigramme sur personne, c'est une vérité qui frappe sur le général.

Les plus coupables sont les moins généreux, c'est la règle.

Aussitôt que la lumière
A redoré nos côteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux. &c.

V. Dans le style coupé, où les phrases se succèdent rapidement, n'employez que la virgule; à moins que quelqu'une d'elles ne renferme des parties subalternes qui exigent la virgule.

Les voilà comme deux bêtes qui cherchent à se déchirer; *le feu brille dans leurs yeux, ils se raccourcissent, ils s'allongent, ils se baissent, ils se relèvent, ils s'élancent, ils sont altérés de sang.*

Tibulle est sans contredit le premier des poètes érotiques; *sa philosophie est douce, sa*

mélancolie eſt touchante, ſon coloris eſt brillant, ſes tableaux ſont animés, ſa ſenſibilité eſt profonde.

On débute par une phraſe principale, qui eſt ſéparée des autres par une ponctuation plus forte; parce que les autres phraſes ne font que développer ce que préſente la première: & quoique chacune de ces phraſes ſoit indépendante des autres, à ne conſidérer que la forme grammaticale; elles ont cependant enſemble une affinité logique, qui les rend toutes parties ſimilaires d'un ſens total & principal. Ponctuez de même avec la ſeule virgule les vers ſuivants de la Cantate de Circé de Rouſſeau:

Sa voix redoutable
Trouble les enfers,
Un bruit formidable
Gronde dans les airs,
Un voile effroyable
Couvre l'univers,
La terre tremblante
Frémit de terreur,
L'onde turbulente
Mugit de fureur,
La lune ſanglante
Recule d'horreur.

Une ponctuation plus forte ſembleroit devoir donner des entraves à la véhémence & à la rapidité avec laquelle ces vers doivent être prononcés. Les idées s'y précipitent comme un torrent, la

prononciation doit ſe précipiter avec elles; elle ne doit obſerver de repos, qu'autant qu'il en faut pour qu'on puiſſe diſtinguer chaque idée l'une de l'autre: or le plus foible repos peut ſuffire, la plus foible ponctuation doit donc ſuffire auſſi.

VI. Si une phraſe ne renferme aucune inverſion, & qu'elle ne ſoit pas aſſez longue pour fatiguer les poumons; elle doit être écrite ſans ponctuation.

Le ſourire des graces eſt la parure des vertus.

Le mépris de la gloire conduit au mépris de la vertu.

C'eſt par le temple de la vertu qu'on arrive à celui du bonheur.

Le grand art de vivre eſt d'exiger fort peu, & d'accorder beaucoup.

Il ne faut pas de très-bons poumons pour fournir cette tenue. Du reſte ſi l'on a beſoin de prendre haleine, on ne doit pas craindre de ſuſpendre ſa lecture où même il n'y a pas de repos indiqué; on fatigueroit bien plus l'oreille par un eſſouffflement, qu'on ne peut nuire à l'unité du ſens par un repos ménagé entre des parties qui ſemblent indiviſibles. Dans l'écriture, pour ne pas la hériſſer de ſignes de ponctuation, on ne doit indiquer que les ſilences qu'on juge abſolument néceſſaires; mais le lecteur doit ſe ménager les ſuſpenſions qui lui ſont néceſſaires, pour lire avec grace & ſans contrainte.

Si l'etendue de la phraſe excède les forces ordinaires des poumons ; il faut y ménager des ſilences par des virgules, placées de manière qu'elles ſervent à y diſtinguer quelqu'une des parties qui la conſtituent, comme le ſujet, un complément, &c.

Nul ne ſait mieux priſer les beautés d'un ouvrage ;
Que celui qui s'occupe à chercher ſes défauts.
Ce que j'appelle eſprit, c'eſt la vive peinture
Des naïves beautés qu'etale la nature,
Qui fait que d'un coup d'œil le lecteur apperçoit,
Un objet tout entier & tel qu'il le conçoit.

Le plaiſir de ſoulager un infortuné, eſt un remède ſûr contre le déplaiſir que nous fait ſa préſence.

Lorſque la conſtruction naturelle eſt gênée par quelque inverſion, la partie tranſpoſée doit être entre deux virgules ; mais il faut que cette partie ne ſoit qu'un complément circonſtantiel, & non un complément déterminatif. On entend par complément circonſtantiel celui qui exprime une circonſtance quelconque de l'action énoncée dans le verbe. Ainſi dans ces vers,

Une divinité volage
Nous anime & nous conduit tous ;
C'eſt elle qui, *dans le même âge*,
Renouvelle cent fois nos goûts.
Ainſi, *pour peindre l'origine*
De nos caprices renaiſſants,
Regarde une troupe enfantine
Qui, *par des tuyaux différents*,

Dans l'onde où le savon domine,
Forme des globes transparents.
Un souffle *à ces boules légères*
Porte l'éclat brillant des fleurs;
De leurs nuances passagères
Un souffle nourrit les couleurs;
L'air qui les enfle & les colore,
En voltigeant sous nos lambris,
Leur donne ou la fraîcheur de Flore,
Ou le teint ambré de l'aurore,
Ou le vert inconstant d'Iris :
Mais ce vain chef-d'œuvre d'Eole,
Qu'un souffle léger a produit,
Dans l'instant qu'il brille & qu'il vole,
Par un souffle s'évanouit.
François, connoissez votre image :
Des modes vous êtes l'ouvrage,
Leur souffle incertain vous conduit,
Vous séduisez, on rend hommage
A l'illusion qui vous fuit;
Mais ce triomphe de passage,
Effet rapide de l'usage,
Par un autre usage est détruit.

*Le C. de B**.*

Dans le même âge, *pour peindre l'origine de nos caprices renaissants*, *par des tuyaux différents*, *dans l'onde où le savon domine*, *en voltigeant sous nos lambris*, *dans l'instant qu'il brille & qu'il vole*, sont tout autant de compléments circonstanciels; parce qu'ils expriment des circonstances ou de tems, ou de lieu, ou de manière, &c. aussi sont-ils tous intérés entre deux virgules : mais ceux-ci, *à ces boules légères*, *de leurs nuances passagères*,

des modes, par un autre uſage, ſont tous des compléments determinatifs; c'eſt pourquoi ils ne ſont point ſéparés par une virgule des mots qu'ils complètent.

Remarquez que ſi le complément circonſtanciel étoit très-court, il ne faudroit point de virgules. Ainſi dans ces vers de la pièce citée,

Par un ſouffle s'évanouit.

nous n'avons point mis de virgule; parce que ce complément circonſtanciel eſt court. Dans la phraſe ſuivante,

La vue d'un infortuné fait ſur quelques hommes le même effet que la tête de Meduſe, à ſon aſpect leurs cœurs ſe changent en rochers.

A ſon aſpect, qui eſt un complément circonſtanciel tranſpoſé, n'eſt cependant pas ſéparé par une virgule des mots qu'il complète; parce qu'il eſt court.

VII. Les phraſes incidentes, les apoſtrophes, & tous les mots jetés dans la phraſe pour lui donner de l'énergie, doivent être entre deux virgules.

La pudeur, *dit l'impudent Diogène lui-même*, eſt la couleur de la vertu.

Le ſage, *dit Horace*, ne reconnoît que Jupiter au-deſſus de lui.

Non, non, ſans le ſecours des filles de mémoire, Vous vous flattez en vain, *partiſans de la gloire*,

D'assurer à vos noms un heureux souvenir;
Si la main des neufs sœurs ne pare vos trophées;
Vos vertus étouffées
N'éclaireront jamais les yeux de l'avenir.
Moi, je m'arrêterois à de vaines menaces!
Et je fuirois l'honneur qui m'attend sur vos traces!
Les parques à ma mère, *il est vrai*, l'ont prédit;
Lorsque, &c.

POINT-VIRGULE.

I. Lorsque les parties semblables d'une phrase, ou deux phrases liées ensemble par une conjonction ou par le sens, ont déja réclamé le secours de la virgule dans quelqu'une de leurs parties subalternes; ces parties semblables ou ces phrases doivent être séparées les unes des autres par le point-virgule.

Des membres souples & nerveux, des articulations marquées, des formes qui portent l'empreinte ou d'une résistance ferme ou d'une action libre & prompte; une stature dont l'élégance & la hauteur n'aient rien de frêle, dont la solidité robuste n'ait rien de lourd ni de massif; une telle correspondance des parties l'une avec l'autre, une symmétrie, un accord, un équilibre si parfaits, que le jeu méchanique en soit facile & sûr; des traits où la fierté, l'assurance, l'audace, & pour une autre cause, la bonté, la tendresse, la sensibilité, soient peintes; des yeux où brille une ame à-la-fois douce & forte; une bouche qui semble disposée à sourire à la nature & à l'amour: tout cela compose le caractère de la beauté mâle.

Notre ame, ce rayon de la divinité,
Dans le calme des sens, *médite en liberté ;*
Sonde ses profondeurs ; cherche au fond d'elle-même
Les trésors qu'en son sein cacha l'Etre suprême ;
S'échauffe par degrés ; prépare ce moment,
Où, saisi tout-à-coup d'un saint frémissement,
Sur des ailes de feu l'esprit vole & s'élance,
Et des lieux & des tems franchit l'espace immense,
Ramenant tour-à-tour son vol audacieux,
Et des cieux à la terre & de la terre aux cieux.

Politesse noble, *qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de gaieté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par la finesse de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué, sait se faire entendre en se faisant deviner, montre de l'esprit sans en chercher, & donne à des sentiments vertueux le ton & les couleurs d'une joie douce.*

Ne se fier à personne, se fier à tout le monde, sont deux vices. dit Sénèque ; mais il y a plus d'honnêteté dans l'un & plus de sûreté dans l'autre.

Si l'on vouloit, dans le commerce de la vie, s'obstiner à ne mettre jamais les hommes qu'à leur vraie place ; on se verroit bientôt brouillé avec tout le monde.

Le commerce qui s'établit assez souvent entre la noblesse indigente & la bourgeoisie opulente, n'est ordinairement qu'un combat de deux vanités assez ridicules ; les financiers sont méprisés des grands qu'ils fréquentent, & se dégradent ainsi par une liaison qu'ils croient les illustrer.

Le monde est un théatre sur lequel chacun veut se montrer à son avantage ; pour bien

jouer ſon rôle, il eſt utile de laiſſer chacun jouer le ſien.

Tous les hommes deſirent les louanges; ſoit parce qu'ils ont des doutes ſur leur propre mérite, & qu'elles les raſſurent contre le ſentiment de leur foibleſſe; ſoit parce qu'elles contribuent à leur donner promtement le plus grand avantage de la ſociété, c'eſt-à-dire, l'eſtime du public.

Dans le premier exemple, les ſujets diſtincts ſont ſéparés les uns des autres par le point-virgule; parce que la plupart d'eux ont des parties ſubalternes diſtinguées par la virgule.

On a remarqué ſans doute que chaque ſujet particulier, dans cet exemple, n'eſt pas toujours diſtingué par le point-virgule; mais voici la raiſon de cette ponctuation: dans ce grouppe de ſujets, par exemple,

Des membres ſouples & nerveux, des articulations marquées, des formes qui portent l'empreinte ou d'une réſiſtance ferme ou d'une action libre & prompte;

Nous ne les ſéparons les uns des autres que par la virgule; parce qu'ils ont entr'eux un rapport plus étroit, plus intime, qu'avec les autres ſujets. Le dernier n'eſt que le développement des deux premiers, ces trois ſujets ſemblent n'en faire qu'un; c'eſt pourquoi nous ne plaçons le point-virgule qu'après le dernier.

Dans tous les cas ſemblables, on aura ſoin de ponctuer de même.

Dans le ſecond exemple, les attributs diſtincts ſont ſéparés les uns des autres par le point-virgule; parce que l'un d'eux a beſoin de la virgule pour diſtinguer des parties ſubalternes.

Dans le troiſième, les phraſes complétives ſont auſſi ſéparées les unes des autres par le point-virgule; parce qu'elles ont des parties ſubalternes diſtinguées par la virgule. La première de ces phraſes eſt ſéparée de ſon mot dominant par une virgule, parce que cette phraſe eſt un complément explicatif & non déterminatif.

Dans les autres exemples enfin, on voit deux phraſes liées enſemble par une conjonction ou par le ſens, qui ſont ſéparées l'une de l'autre par le point-virgule; parce que l'une ou l'autre de ces phraſes a des parties ſubalternes diſtinguées par la virgule.

II. Dans le ſtyle coupé, ſi quelqu'une des phraſes détachées a des parties ſubalternes diſtinguées par la virgule, il faut ſéparer par un point & une virgule toutes les phraſes homologues du ſens total, c'eſt-à-dire, celles qui concourent de la même manière à l'intégrité de ce ſens total.

Il (le coq) eſt né pour l'amour, il eſt né pour l'empire.

. . . . . .

Une crête de pourpre arme ſon front royal;
Son œil noir lance au loin de vives étincelles;
Un plumage éclatant peint ſon corps & ſes ailes,
Dore ſon cou ſuperbe, & flotte en longs cheveux;
De ſanglants éperons arment ſes pieds nerveux;
Sa queue, en ſe jouant du dos juſqu'à la crête,
S'avance, ſe recourbe en ombrageant ſa tête.

Quand Céſar expira . . . . . .

. . . . . .

Des bataillons armés dans les airs ſe heurtoient;
Sous leurs glaçons tremblants les Alpes s'agitoient;
On vit errer, la nuit, des ſpectres lamentables;
Des bois muets ſortoient des voix épouvantables;
L'airain même parut ſenſible à nos malheurs;
Sur le marbre amolli l'on vit couler des pleurs;
La terre s'entrouvrit; les fleuves reculèrent;
Et, pour comble d'effroi, ... les animaux parlèrent.

III. Dans une énumération quelconque dont les principaux articles ſont ſubdiviſés, pour quelque raiſon que ce puiſſe être, en parties ſubalternes qui réclament la virgule, il faut diſtinguer les articles principaux par un point & une virgule.

On diſtingue diverſes ſortes de ſtyles : le ſtyle uni, où l'on ne voit ni expreſſions ni penſées bien remarquables; le ſtyle facile, qui ne ſent point le travail; le ſtyle naturel, qui n'eſt ni recherché ni forcé; le ſtyle rapide, qui attache & entraîne; le ſtyle grave, qui évite les ſaillies & les plaiſanteries; le ſtyle méthodique, qui marche avec ordre, ne ſe permettant aucun écart; le ſtyle précis,

précis, qui rend les idées avec le moins de mots qu'il eſt poſſible; le ſtyle ferme & énergique, où la juſteſſe des expreſſions répond à la ſolidité des penſées; le ſtyle doux & inſinuant, qui fait concevoir & ſentir les choſes ſans effort; le ſtyle vif & animé, où les idées ſont preſſées & ſe ſuccèdent avec rapidité; le ſtyle pathétique, qui remue, agite, tranſporte, ſubjugue; le ſtyle fin, qui ſous des expreſſions ſimples montre des idées choiſies; le ſtyle gracieux, qui eſt plein de penſées délicates & de deſcriptions riantes; le ſtyle élégant, où les expreſſions ſont bien choiſies & bien arrangées; le ſtyle varié, qui ſe fait remarquer par la multiplicité des tours & des ornements; le ſtyle riche, qui abonde en idées & en expreſſions; le ſtyle brillant & fleuri, qui éclate en images; le ſtyle nombreux, dont le mouvement agréable flatte l'oreille; le ſtyle pittoreſque, qui préſente vivement les objets.

Là règnent les bons rois qu'ont produits tous les âges;
Là ſont les vrais héros; là vivent les vrais ſages;
Là, ſur un trône d'or, Charlemagne & Clovis
Veillent du haut des cieux ſur l'empire des lis.

Un peuple de héros va naître en ces climats.
. . . . . .
A travers mille feux, je vois Condé paroître,
Tour-à-tour la terreur & l'appui de ſon maître;
Turenne, de Condé le généreux rival,
Moins brillant, mais plus ſage, & du moins ſon égal;
Catinat réunit, par un rare aſſemblage,
Les talents du guerrier & les vertus du ſage;
Vauban, ſur un rempart, le compas à la main,
Rit du bruit impuiſſant de cent foudres d'airain;

Malheureux à la cour, invincible à la guerre;
Luxembourg fait trembler l'empire & l'Angleterre;
Regardez dans Denain l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
Arbitre de la paix que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

DEUX POINTS.

I. Nous avons dit ailleurs que, lorsque plusieurs parties semblables étoient subdivisées en parties distinguées par la virgule, ces parties semblables devoient être séparées les unes des autres par un point-virgule; nous disons maintenant que ces parties semblables ainsi ponctuées, doivent être séparées par les deux points de la phrase dont elles dépendent.

L'affluence des sentiments, des images, & des pensées; les grands développements des idées qu'un esprit lumineux anime & fait éclore; la langue même, devenue plus abondante & plus féconde pour exprimer de nouveaux rapports, ou pour donner plus d'énergie ou de chaleur aux mouvements de l'ame : tout cela nous étonne, & le ravissement où nous sommes n'est que le sentiment du beau.

Avoir parcouru l'un & l'autre hémisphère, traversé les continents & les mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embrasées, où des glaces éternelles bravent également & les feux souterrains & les feux du midi; s'être livré à la pente précipitée

de ces cataractes écumantes, dont les eaux ſuſpendues ſemblent moins rouler ſur la terre que deſcendre des nues; avoir pénétré dans ces vaſtes déſerts, dans ces ſolitudes immenſes, où l'on trouve à peine quelques veſtiges de l'homme, où la nature, accoutumée au plus profond ſilence, dut être étonnée de s'entendre interroger pour la première fois; avoir plus fait, en un mot, par le ſeul motif de la gloire des lettres, que l'on ne fit jamais par la ſoif de l'or : voilà ce que connoît de vous (M. de la Condamine) l'Europe, & ce que dira la poſtérité.

On voit dans ces exemples que les parties ſemblables ſont diſtinguées par un point-virgule, & que la phraſe à laquelle appartiennent ces parties ſemblables eſt ſéparée de celles-ci par deux points. La raiſon de cette ponctuation eſt facile à ſaiſir. Si la phraſe à laquelle appartiennent ces parties n'étoit ſéparée d'elles que par un point-virgule; revêtue du même caractère de ſubordination que ces phraſes; elle ſembleroit être auſſi une partie ſemblable : il faut donc qu'elle ſoit diſtinguée par un autre ſigne de ponctuation, puiſqu'elle n'a pas le même dégré de proportion.

II. Si, après deux phraſes ſéparées l'une de l'autre par un point-virgule, on en ajoute une troiſième qui leur appartienne par le ſens; celle-ci doit être diſtinguée par les deux points.

L'esprit, les talents, le génie, procurent la célébrité; c'est le premier pas vers la renommée : mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux de la réputation d'honneur.

Il ne faut se lier qu'avec des personnes estimables, dont on n'ait point à rougir; parce qu'en vivant dans l'intimité avec des gens méprisables, il faut nécessairement avoir l'air de l'estime auprès d'eux : & le bas flatteur, l'homme vil est le seul qui puisse consentir à vivre long-tems sous le masque.

En général il ne peut y avoir d'agréments réciproques & durables dans les mésalliances de société, dans les liaisons avec des personnes qui diffèrent trop; ceux qui sentent leur supériorité la font bientôt sentir : & bientôt naissent les discordes & les haines, fruits nécessaires des hauteurs, des mépris, des railleries, que l'on fait communément éprouver à ceux qu'on voit au dessous de soi.

III. Si une énumération est précédée d'une phrase qui l'annonce, cette phrase doit être séparée des détails par les deux points.

Il y a deux grands traits qui peignent le caractère : l'activité à rendre service, qui prouve de la générosité; le silence sur les services rendus, qui annonce de la grandeur d'ame.

L'ignoble peut être dans l'air, dans les manières, dans les sentiments, dans le style : l'air est ignoble, lorsqu'au premier aspect d'un homme qui se présente à nous, nous

nous méprenons sur son état, & nous sommes tentés de le reléguer dans quelque condition abjecte; les manières sont ignobles, lorsqu'elles décèlent un intérêt sordide; les sentiments sont ignobles, lorsqu'on y remarque la vérité, la justice, & la vertu, blessées par la préférence qu'on accorde sur elles à tout autre objet; le ton dans la conversation & le style dans les écrits sont ignobles, lorsque les expressions, les comparaisons, les idées, sont empruntées d'objets vils & populaires.]

IV. Une suite de phrases énonçant des maximes, des sentences relatives à un même objet principal, à une même fin, & indépendantes les unes des autres & pour la forme grammaticale & pour le sens, doivent être distinguées entr'elles par les deux points; si elles sont construites à-peu-près de la même manière.

L'heureuse conformation des organes s'annonce par un air de force : celle des fluides par un air de vivacité : un air fin est comme l'étincelle de l'esprit : un air doux promet des égards flatteurs : un air noble marque l'élévation des sentiments : un air tendre semble être le garant d'un retour d'amitié.

Dans les sujets qui appartiennent à la mémoire, l'écrivain expose, raconte; il faut que son style soit uni, facile, naturel, & rapide : dans les sujets qui appartiennent à la raison, l'écrivain se propose d'instruire; il faut que son style soit grave, méthodique, précis, ferme, énergique : dans les

ſujets qui appartiennent au ſentiment, l'écrivain veut toucher; il faut que ſon ſtyle ſoit doux, inſinuant, vif, animé, pathétique: dans les ſujets qui appartiennent à l'imagination, l'écrivain cherche à plaire; il faut que ſon ſtyle ſoit fin, gracieux, élégant, varié, riche, brillant, fleuri, nombreux, pittoreſque.

V. Toute citation, longue ou courte, doit être diſtinguée de la phraſe qui l'annonce par les deux points:

Nous devons avoir beaucoup d'indulgence pour les folies des autres, diſons comme les Lacédémoniens: *puiſqu'Alexandre veut être Dieu, qu'il ſoit Dieu.*

La mort n'effraie point l'homme vertueux, qui, ſatisfait du rôle qu'il a joué, ſe retire de la ſcène avec tranquillité & dit: *J'ai vécu, j'ai bien fourni la carrière que le ſort m'avoit tracée.*

Une femme ſpartiate diſoit à ſon fils: *Conſole-toi, mon fils, de la jambe que tu as perdue; tu ne feras pas un pas qui ne te rappelle que tu as défendu la patrie.*

POINT.

Le point doit terminer toutes les phraſes indépendantes de celles qui ſuivent, ou du moins qui ne ſe lient avec elles que par ces rapports vagues & généraux qui règnent entre toutes les parties d'un diſcours.

M. Beauzée voudroit qu'on n'employât pas le point auſſi fréquemment qu'on le fait ordinairement. « La plupart des écri-» vains, dit-il, multiplient trop l'uſage » du point, & tombent par-là dans l'in-» convénient de trop diviſer des ſens, » qui tiennent enſemble par des liens plus » forts que ceux dont on laiſſe ſubſiſter » les traces. Ce n'eſt pas que ces auteurs » ne voient parfaitement toute la liaiſon » des parties de leur ouvrage; mais ou » ils ignorent l'uſage précis des ponc-» tuations, ou ils négligent d'y donner » l'attention convenable: par-là ils mettent » dans la lecture de leurs œuvres une dif-» ficulté réelle, pour ceux mêmes qui » ſavent le mieux lire; & quelquefois ils » courent les riſques d'être mal-entendus. »

POINT INTERROGATIF.

Toute phraſe qui interroge doit être terminée par le point interrogatif.

Pourrois-je, en proie aux ſoins vulgaires,
Dans la commune illuſion,
Offuſquer mes propres lumières
Du bandeau de l'opinion?
Irois-je, adulateur ſordide,
Encenſer un ſot dans l'éclat,
Amuſer un Créſus ſtupide,
Et monſeigneuriſer un fat;

Sur des espérances frivoles,
Adorer avec lâcheté
Ces chimériques fariboles
De grandeur & de dignité,
Et vil client de la fierté,
A de mépriſables idoles
Proſtituer la vérité ?
Irois-je, par d'indignes brigues,
M'ouvrir des palais faſtueux,
Languir dans de folles fatigues,
Ramper à replis tortueux
Dans de puériles intrigues,
Sans oſer être vertueux ?
De la ſublime poéſie
Profanant l'aimable harmonie,
Irois-je par de vains accents,
Chatouiller l'oreille engourdie
De cent ignares importants,
Dont l'ame maſſive, aſſoupie
Dans des organes impuiſſants,
Ou livrée aux fouges des ſens,
Ignore les dons du génie
Et les plaiſirs du ſentiment ? . . .

GRESSET.

POINT EXCLAMATIF.

Toutes les phraſes & même tous les mots qu'on doit prononcer avec exclamation, doivent être ſuivis du point exclamatif.

Quoi ! toujours malgré nos remontrances,
Heurter le fondement de toutes les ſciences,
La grammaire, qui fait régenter juſqu'aux Rois,
Et les fait, la main haute, obéir à ſes lois !

Tout ce que vous prêchez eſt, je crois, bel & bon ;
Mais je ne ſaurois, moi, parler votre jargon.

L'impudente ! appeler un jargon le langage
Fondé ſur la raiſon & ſur le bel uſage !

Quand on ſe fait entendre, on parle toujours bien ;
Et tous vos biaux dictons ne ſervent pas de rien.

Eh ! ne voilà-t-il pas encore de ſon ſtyle ?
Ne ſervent pas de rien !
ô cervelle indocile !
Faut-il qu'avec les ſoins qu'on prend inceſſamment,
On ne te puiſſe apprendre à parler congrument ?
&c.
Les femmes ſavantes de Molière.

POINTS SUSPENSIFS.

Les points ſuſpenſifs ſervent à déſigner les morceaux dont l'intérêt exige une longue ſuſpenſion. Cette ponctuation peut avoir également lieu dans le genre ſérieux & dans le genre plaiſant.

Que te dirai-je enfin ? ... dans ce péril extrême,
Je tremblai, Sophronyme, & tremblai pour moi-même...
Pour apaiſer les dieux, je priai ... je promis...
Non, je ne promis rien, dieux cruels ! j'en frémis...
Neptune, l'inſtrument d'une indigne foibleſſe,
S'empara de mon cœur & dicta la promeſſe.
S'il n'en eût inſpiré le barbare deſſein ;
Non, je n'aurois jamais promis de ſang humain ;

« Sauve des malheureux ſi voiſins du naufrage,
» Dieux puiſſants, m'écriai-je, & rends-nous
» au rivage;
» Le premier des ſujets rencontré par ſon Roi,
» A Neptune immolé ſatisfera pour moi.... »
Mon ſacrilège vœu rendit le calme à l'onde,
Mais rien ne peut le rendre à ma douleur profonde;
Et, l'effroi ſuccédant à mes premiers tranſports,
Je me ſentis glacé en revoyant ces bords;
Je les trouvai déſerts; tout avoit fui l'orage...
Un ſeul homme alarmé parcouroit le rivage;
Il ſembloit de ſes pleurs mouiller quelques débris;
J'en approche en tremblant... hélas! c'étoit mon
fils....

Idoménée, trag. de Crébillon.

Après le malheur effroyable
Qui vient d'arriver à mes yeux,
Je croirai déſormais, grands dieux,
Qu'il n'eſt rien d'incroyable.
J'ai vu.... ſans mourir de douleur,
J'ai vu... ſiècles futurs, vous ne le pourrez croire;
Ah! j'en frémis encor de dépit & d'horreur:
J'ai vu mon verre plein, & je n'ai pu le boire.

TRAIT DE SÉPARATION.

Dans le dialogue, pour faire diſparoître ces monotones *dit-il*, *reprit-il*, *répondit-il*, on emploie un trait de ſéparation. Ce ſigne tient lieu de ces phraſes incidentes, & annonce un autre interlocuteur. On peut en voir l'uſage & l'utilité dans les inimitables contes de M. de Marmontel. Je ne citerai que cet exemple, tiré de la fable du loup & du chien:

Chemin feſant, il vit le cou du chien pelé.
Qu'eſt cela, lui dit-il? — rien — quoi rien? —
peu de choſe —
Mais encor — le collier dont je ſuis attaché,
De ce que vous voyez, eſt peut-être la cauſe. —
Attaché, dit le loup, vous ne courez donc pas
Où vous voulez? — pas toujours; mais qu'importe? —
Il m'importe ſi bien que de tous vos repas
Je ne veux en aucune ſorte.

PARENTHÈSES.

On n'emploie ces ſignes que pour clore une eſpèce de note qui jette un trait de lumière dans la phraſe où elle eſt interpoſée, ou y ajoute une idée qui ne s'enchaîne pas avec les autres.

Eh bien, que gagnez-vous, dites-moi, par journée? —
Tantôt plus, tantôt moins; le mal eſt que toujours,
(Et ſans cela nos gains ſeroient aſſez honnêtes)
Le mal eſt que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chomer; on nous ruine en fêtes.

L'homme vertueux n'eſt jamais malheureux; *on n'eſt point ſous le malheur*, a dit un philoſophe (Démocrite), *tant qu'on eſt loin de l'injuſtice.*

Que peuvent contre lui (contre Dieu) tous les Rois de la terre?

GUILLEMETS.

On emploie ces ſignes devant le premier mot & chaque nouvelle ligne d'un

discours cité, & après le dernier mot de ce discours.

Mes lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici un des plus beaux morceaux de *la Jérusalem délivrée*, on y verra presque toute la nature dans l'abattement & dans la langueur ; le voici : « Cependant le soleil est dans le signe » du cancer, & du feu de ses rayons il » embrase la terre. La chaleur épuise les » forces des guerriers, & nuit aux desseins » des héros. Les astres ne répandent plus » une bénigne influence, leur aspect malfai- » sant porte dans l'air les impressions les » plus funestes ; tout est en proie à une » ardeur qui consume & dévore. A un jour » brûlant succède une nuit plus cruelle, » que remplace un jour plus affreux. Jamais » le soleil ne se lève que couvert de vapeurs » sanglantes, signe présage d'un jour mal- » heureux ; jamais il ne se couche que des » taches rougeâtres ne menacent d'un aussi » triste lendemain : toujours le mal présent » est aigri par l'affreuse certitude du mal qui » doit le suivre. Sous ses rayons brûlants, » la fleur tombe desséchée ; la feuille pâlit ; » l'herbe languit altérée ; la terre s'ouvre ; » & les sources tarissent. Tout éprouve la » colère céleste ; & les nues stériles, répan- » dues dans les airs, n'y sont plus que des » vapeurs enflammées. Le ciel semble une » noire fournaise ; les yeux ne trouvent plus » où se reposer ; le zéphir se tait, enchaîné » dans ses grottes obscures ; l'air est immo- » bile ; quelquefois seulement la brûlante » haleine d'un vent qui souffle du côté du » rivage more, l'agite & l'enflamme encore

» davantage. Les ombres de la nuit ſont
» embraſées de la chaleur du jour, ſon voile
» eſt allumé du feu des comètes & chargé
» d'exhalaiſons funeſtes. O terre malheureuſe!
» le ciel te refuſe ſa roſée; les herbes &
» les fleurs mourantes attendent en vain les
» pleurs de l'aurore. Le doux ſommeil ne
» vient plus, ſur les ailes de la nuit, verſer
» ſes pavots aux mortels languiſſants; d'une
» voix éteinte, ils implorent ſes faveurs, &
» ne peuvent les obtenir. La ſoif, le plus
» cruel de tous ces fléaux, conſume les
» chrétiens; le tyran de la Judée a infecté
» toutes les fontaines de mortels poiſons,
» & leurs eaux funeſtes ne portent plus
» que les maladies & la mort. Le Siloë,
» qui, toujours pur, leur avoit offert le
» tréſor de ces ondes, appauvri mainte-
» nant, roule lentement ſur des ſables qu'il
» mouille à peine. Quelle reſſource? Hélas!
» L'Eridan débordé, le Gange, le Nil
» même, lorſqu'il franchit ſes rives & couvre
» l'Egypte de ſes eaux fécondes, ſuffiroient
» à peine à leurs déſirs. Dans l'ardeur qui
» les dévore, leur imagination leur rappelle
» ces ruiſſeaux argentés qu'ils ont vus couler
» au travers des gazons, ces ſources qu'ils
» ont vues jaillir du ſein d'un rocher &
» ſerpenter dans des prairies; ces tableaux,
» jadis ſi riants, ne ſervent plus qu'à nourrir
» leurs regrets & à redoubler leur déſeſ-
» poir. Ces robuſtes guerriers, qui ont
» vaincu la nature & ſes obſtacles, qui
» jamais n'ont ployé ſous leur peſante
» armure, que n'ont pu dompter le fer ni
» l'appareil de la mort, foibles maintenant,
» ſans courage & ſans vigeur, preſſent la

» terre de leur poids inutile ; un feu ſecret
» circule dans leurs veines, les mine, &
» les conſume. Le courſier, jadis ſi fier,
» languit auprès d'une herbe aride & ſans
» ſaveur ; ſes piés chancellent ; ſa tête ſuperbe
» tombe négligemment penchée ; il ne ſent
» plus l'aiguillon de la gloire ; il ne ſe ſou-
» vient plus des palmes qu'il a cueillies ;
» ces riches dépouilles dont il étoit autrefois
» ſi orgueilleux, ne ſont plus pour lui qu'un
» odieux & vil fardeau. Le chien fidèle
» oublie ſon maître & ſon aſyle ; il
» languit, étendu ſur la pouſſière & tou-
» jours haletant ; il cherche en vain à calmer
» le feu dont il eſt embraſé ; l'air lourd
» & brûlant pèſe ſur les poumons qu'il
» devoit rafraîchir. »

On n'emploie jamais les guillemets dans les morceaux de vers qu'on cite, à moins que ce ne ſoit dans une pièce de vers.

Toute citation courte ſe ſouligne dans l'écriture, & s'imprime en lettres italiques.

ALINÉA.

L'alinéa s'emploie toutes les fois qu'on paſſe d'un point de vue à un nouveau, toutes les fois que ce qu'on vient de terminer par un point, exige un ſilence plus long que celui qu'accuſe le point.

Dans une lettre, ayez ſoin de faire autant d'alinéa des différents objets que vous

y préſentez, ou des divers points de vue ſous leſquels vous conſidérez un même objet. Ce caractère de ponctuation, en rompant la monotonie des lignes, donne du répi à l'eſprit, offre de la variété à la vue, & jette dans l'écriture de la netteté & de la grace. On me pardonnera de citer pour exemple une lettre un peu longue; mais elle renferme des leçons de vertu préſentées avec tant de douceur, de politeſſe, & d'amitié, qu'elle ſera agréable à tous mes lecteurs & peut-être utile à quelques-uns d'eux : c'eſt Mlle. de Barry qui écrit à ſon frère au moment qu'il quitte l'école royale militaire pour entrer au ſervice. La voici :

J'apprends, mon cher frère, que vous allez ſortir de l'Ecole Militaire, pour entrer dans la carrière des armes. Vous êtes un des premiers que cette Ecole ait formés; &, comme étant parmi ſes enfants du nombre de ſes aînés, vous allez porter des premiers dans le ſein de la Patrie les fruits de cette excellente culture.

Je n'ai eu juſqu'à ce moment que la douce habitude de vous aimer; mais je vous avouerai que je mêle à cet amour un vrai reſpect, quand je me repréſente votre deſtinée honorable. Vous n'aviez reçu en naiſſant qu'un nom & de la pauvreté, c'étoit beaucoup que le premier de ces dons; mais la cruelle médiocrité rend cet honneur bien peſant : & qui ſait ſi cette fâcheuſe compagne

vous auroit permis de vivre & de mourir avec toute la pureté de votre naiſſance ?

Heureuſement pour vous & pour vos pareils, dans un de ces moments où Dieu parle aux cœurs des bons Rois, celui qui nous gouverne a jeté les yeux ſur la pauvre nobleſſe de ſon Royaume. Son ame s'eſt ouverte au mouvement le plus généreux ; il a adopté ſur-le-champ une foule d'enfants illuſtres & infortunés ; un édit plein de grandeur leur imprime ſa protection royale, & a conſolé par cet appui les manes plaintifs de leurs pères.

Béniſſons, mon cher frère, les circonſtances qui ont fait éclore un acte auſſi grand, dans ces premières années de votre vie ; dix ans plus tard, ce bienfait n'eût exiſté que pour vos concitoyens : mais béniſſons ſur-tout ces ames vraiment héroïques qui ont embraſſé & exécuté un projet auſſi noble & auſſi paternel.

Vous voilà donc, graces à cet établiſſement, muni des leçons de l'honneur le plus pur & des plus belles lumières ; votre éducation a été une eſpèce de choix parmi les autres éducations : & l'état vous a prodigué ſes ſoins les plus précieux & les plus chers. En vérité, mon cher frère, je conſidère avec joie tant d'avantages ; mais je ne ſaurois m'empêcher de murmurer un peu contre mon ſexe, qui, en me laiſſant ſentir toutes ces choſes comme vous, met entre votre bonheur & le mien une ſi grande différence. Suivez donc vos deſtins, puiſqu'il le faut ; augmentez même, j'y conſens, ma jalouſie : je ne vous diſſimulerai pourtant pas que votre tâche me paroît un

peu difficile ; vos secours passés augmentent vos engagements, & des succès ordinaires ne vous acquitteroient peut-être pas. Si les inspirations du cœur valoient toujours celles de la raison ; je romprois sans doute le silence, & je risquerois auprès de vous ces conseils que l'amitié me suggère sur votre conduite & sur vos devoirs :

1°. Mon cher frère, je me figurerois à votre place qu'en tout état & en tout tems je dois être modeste ; & quoique les bienfaits du Roi honorent ses plus grands sujets, je m'en tiendrois dans ce sens fort glorieux : mais j'irois aussi jusqu'à considérer dans ce bienfait ma Patrie entière, & je ferois en sorte que ma conduire fût l'expression de ma reconnoissance.

2°. J'aurois un courage prudent & rassis ; point de tons, point de prétentions ; je cèderois, dès que je pourrois descendre avec décence ; je voilerois même mes forces ; & je ferois plus touché d'obtenir les suffrages que de les contraindre.

3°. J'aimerois mieux être un homme estimé qu'un homme aimable, un officier de nom qu'un joli cavalier ; & je prendrois en talents, si je pouvois, la part de mérite que les François cherchent trop souvent en agréments & en amabilité.

4°. Je fuirois les passions, je les crois au moins une trève à nos devoirs ; cependant, comme il seroit peu raisonnable d'aller sur ce point jusqu'au précepte, je ferois en sorte de n'avoir dans mes goûts que des objets respectables : c'est le seul moyen de restituer par un côté, ce que l'amour fait toujours perdre de l'autre à l'exacte vertu.

J'allois mettre 5°., mon chere frère ; mais la crainte de faire un ſermon m'arrête ; & puis, je me perſuade qu'il faut de courtes leçons aux grands courages : c'eſt ainſi que mon ame ſe plaît à parler à la vôtre ; & j'entre à merveille, comme vous voyez, dans l'éducation que vous avez reçue.

Il faut pourtant que j'ajoute à mes avis le pouvoir de l'exemple, je ſuis aſſez heureuſe pour le trouver dans notre ſang ; de tels exemples ſont, comme vous ſavez, des commandements abſolus. Je ne ſais ſi c'eſt cette raiſon ſeule qui me détermine à vous les tranſcrire ici ; mais quand j'y mêlerois un peu d'orgueil, c'eſt peut-être là toute la gloire de notre ſexe : la vôtre conſiſte à les imiter.

BARRY, notre grand-oncle, étoit gouverneur de Leucate en Languedoc, ſous le règne de Henri IV. Les Ligueurs, l'ayant fait priſonnier, le conduiſirent dans la ville de Narbonne, qu'ils avoient en leur pouvoir ; là on le menaça de la mort la plus rigoureuſe, s'il ne livroit la Place : ſa réponſe fut qu'il étoit prêt à mourir. BARRY avoit une jeune épouſe qui s'étoit renfermée dans Leucate ; les Ligueurs la crurent plus facile à vaincre ; ils l'avertirent du deſſein de ſon mari, & lui promirent ſa vie, ſi elle livroit la Ville : la réponſe de la femme de BARRY fut que l'honneur de ſon mari lui étoit encore plus cher que ſes jours. La grandeur fut égale de part & d'autre : BARRY ſouffrit la mort ; & ſa femme, après avoir défendu la Place avec ſuccès, alla enſevelir ſa douleur & ſa jeuneſſe dans un couvent de Beziers, où elle mourut.

Le fils de ce généreux BARRY succéda à son gouvernement en 1637. SERBELLONI, après avoir investi cette Place, tenta de le corrompre ; il lui promit des avantages considérables, s'il embrassoit le service des Espagnols : l'histoire de son père fut la seule réponse que le général Espagnol en reçut.

Voilà, mon cher frère, deux BARRY qui n'ont point eu d'Ecole Militaire pour berceau, & qui ont été pourtant bien grands l'un & l'autre. Souvenez-vous d'eux, je vous conjure, toute votre vie ; souvenez-vous-en le jour d'une bataille & dans toutes les occasions où il s'agira de bien faire ; dites-vous sans cesse : *Je suis devant les yeux de mes ancêtres, ils me voient ;* & ne soyez pas après cela digne d'eux, si vous le pouvez : ma main tremble en vous écrivant ceci, mais c'est moins de crainte que de courage.

Entrez donc, mon cher frère, de l'Ecole dans la Carrière Militaire ; portez les armes que vos pères ont portées, & que ce soit avec honneur comme eux. Que je vous trouve heureux d'avoir tant d'obligations à devenir un sujet distingué, & de devoir au Roi votre vie & vos services, au double titre de votre maître & de votre père ! Vous porterez toute votre vie sur votre personne les signes glorieux de sa bonté (la croix de l'ordre de St. Lazare), mais je suis sûre qu'on les reconnoîtra encore mieux à vos actions ; je suis certaine encore que vous ne perdrez jamais le souvenir de ce que vous devez à ceux qui vous ont dirigé dans l'Ecole que vous quittez, & principalement à ce citoyen vertueux, que ses grandes

qualités ont, pour ainſi dire, aſſocié à l'œuvre immortelle de ce règne. Je vous aimerai alors de tendreſſe & de fierté : & tandis que, confinée dans un château, je partagerai ma vie entre les ſoins de mon ſexe & des amuſements littéraires ; je vous perdrai de vue dans le chemin de la gloire. Vous cueillerez des lauriers, & votre ſœur diſputera aux jeux floraux leurs couronnes ; elle s'élèvera peu-à-peu à un ſtyle plus noble : & ſi vous devenez jamais un grand guerrier, vous lui apprendrez à vous chanter ; & vous aurez de ſa part un poème. Je meurs d'envie d'avoir quelque jour le talent, & vous ſentez par-là ce que mon ambition vous demande.

Adieu, mon cher frère, pardonnez à ma jeuneſſe ces réflexions ; mais ſachez-en gré à mon amitié. J'ai voulu vous écrire dans l'époque la plus importante de votre vie ; & mon cœur a volé pour cela juſqu'à vous, c'eſt lui qui m'a dicté tout ce que cette lettre contient : il vous aime trop pour avoir pu ſe tromper.

CONJUGAISON

DES VERBES.

ON range ordinairement tous les verbes dans quatre classes différentes qu'on nomme conjugaisons ; & dans chacune de ces classes, on prend un verbe pour servir de modèle à la conjugaison de tous ceux qui sont de la même classe. Ces quatre conjugaisons sont caractérisées par la finale de l'infinitif : la première a la finale de l'infinitif en *er*, tel aim..*er* ; la seconde l'a en *ir*, tel fin..*ir* ; la troisième l'a en *oir*, tel recev..*oir* ; & la quatrième enfin l'a en *re*, tel rend .*re*.

Les variations qu'éprouve un verbe dans sa conjugaison, peuvent regarder ou les *paradigmes* ou le *tronc* : on appelle *paradigmes* les différentes finales, les diverses terminaisons que reçoit le verbe dans sa conjugaison ; & je me permets d'appeller *tronc* les syllabes qui précèdent ces paradigmes : ceux-ci en sont comme les ramifications. Ainsi dans aim.. er, j'aim..e, &c. *er*, *e*, voilà deux paradigmes ; & *aim*.. voilà le tronc.

Avant de présenter le tableau des quatre conjugaisons, nous allons conjuguer le

verbe *avoir* ; nous avons déja conjugué le verbe *être*, en donnant les définitions des tems. Dans la conjugaiſon du verbe *avoir*, nous indiquerons les nombres & les perſonnes : mais dans le tableau des quatre conjugaiſons, l'ordre des paradigmes y ſuppléera ; & nous ne répéterons le tronc du verbe que dans les cas où il variera.

AVOIR.

Ayant.

Eu.

INDICATIF.

Préſent.

SING.
J'ai,
tu as,
il a.

PLUR.
Nous avons,
vous avez,
ils ont.

Préſent-antérieur.

SING.
J'avois,
tu avois,
il avoit.

PLUR.
Nous avions,
vous aviez,
ils avoient.

Paſſé.

SING.
J'eus,
tu eus,
il eut.

PLUR.
Nous eûmes,
vous eutes,
ils eurent.

ou

SING.
J'ai eu,
tu as eu,
il a eu.

PLUR.
Nous avons eu,
vous avez eu,
ils ont eu.

Paſſé-antérieur.

SING.
J'avois eu,
tu avois eu,
il avoit eu.

PLUR.
Nous avions eu,
vous aviez eu,
ils avoient eu.

Paſſé-poſtérieur.

SING.
J'aurai eu,
tu auras eu,
il aura eu.

PLUR.
Nous aurons eu,
vous aurez eu,
ils auront eu.

Futur.

SING.
J'aurai,
tu auras,
il aura.

PLUR.
Nous aurons,
vous aurez,
ils auront.

CONDITIONNEL.

Préſent.

SING.
J'aurois,
tu aurois,
il auroit.

PLUR.
Nous aurions,
vous auriez,
ils auroient.

Passé.

SING.

J'aurois eu,
tu aurois eu,
il auroit eu.

PLUR.

Nous aurions eu,
vous auriez eu.
ils auroient eu.

IMPÉRATIF.

Futur.

SING.

Aie.

PLUR.

Ayons,
ayez.

SUBJONCTIF.

Présent.

SING.

Que j'aie,
tu aies,
il ait,

PLUR.

Nous ayons,
vous ayez,
ils aient.

Présent antérieur.

SING.

Que j'eusse,
tu eusses,
il eût.

PLUR.

Nous eussions,
vous eussiez,
ils eussent.

Passé.

SING.

Que j'aie eu,
tu aies eu,
il ait eu.

PLUR.

Nous ayons eu,
vous ayez eu,
ils aient eu.

Passé-antérieur.

SING.

Que j'eusse eu,
tu eusses eu,
il eût eu.

PLUR.

Nous eussions eu,
vous eussiez eu,
ils eussent eu.

TABLEAU

DES QUATRE CONJUGAISONS.

er.	ir.	oir.	re.
Aim ..er,	fin...ir,	recev...oir,	rend...re,
aim...ant,	finiss...ant,	recev...ant,	rend...ant,
aim...é;	fin...i;	reç...u;	rend...u.

INDICATIF.

Présent.

J'aim...e,	je fin.. is,	je reç...ois,	je rend...s,
...es,	...is,	...ois,	...s,
...e;	...it;	...oit;	.....
.. ons,	finiss...ons,	recev...ons,	...ons,
...ez,	...ez,	...ez,	...ez,
...ent:	...ent:	reçoiv...ent:	...ent.

Préſent - antérieur.

J'aim...ois,	je finiſſ...ois,	je recev...ois,	je rend...ois,
...ois,	.. ois,	...ois,	...ois,
...oit;	...oit;	...oit;	...oit;
...ions,	...ions,	...ions,	...ions,
...iez,	...iez,	...iez,	...iez,
...oient:	...oient:	...oient;	...oient.

Paſſé.

J'aim...ai,	je fin...is,	je reç...us,	je rend...is,
...as,	...is,	...us,	...is,
...a;	...it;	...ut;	...it;
...âmes,	...îmes,	...ûmes,	...îmes,
...âtes,	...îtes,	...ûtes,	...îtes,
...èrent:	...irent:	...urent:	...irent.

ou

J'ai tu as il a nous avons vous avez ils ont	aimé	fini	reçu	rendu.

Paſſé - antérieur.

J'avois *ou* j'eus tu avois tu eus il avoit il eut nous avions nous eûmes vous aviez vous eûtes ils avoient ils eurent.	aimé	fini	reçu	rendu.

Paſſé - poſtérieur.

J'aurai tu auras il aura nous aurons vous aurez ils auront.	aimé	fini	reçu	rendu.

Futur.

Futur.

J'aime...rai,	je fini...rai,	je recev...rai,	je rend...rai,
...ras,	...ras,	...ras,	...ras,
...ra;	...ra;	...ra;	...ra;
...rons,	...rons,	...rons,	...rons,
...rez,	...rez,	...rez,	...rez,
...ront:	...ront:	...ront:	...ront.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aime...rois,	je fini...rois,	je recev...rois,	je rend...rois;
...rois;	...rois,	...rois,	...rois,
...roit;	...roit;	...roit;	...roit;
...rions,	...rions,	...rions,	...rions,
...riez,	...riez,	...riez,	...riez,
...roient:	...roient:	...roient:	...roient.

Passé.

J'aurois tu aurois il auroit nous aurions vous auriez ils auroient	aimé.	fini.	reçu.	rendu.

IMPÉRATIF.

Futur.

Aim...e,	fin...is,	reç...ois,	rend...s,
...ons,	finiff...ons,	recev...ons,	...ons,
...ez;	...ez;	...ez;	...ez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Il faut que

j'aim...e,	je finiff...e,	je reçoiv...e,	je rend...e;
...es,	...es,	...es,	...es;
...e;	...e;	...e;	...e;
...ions,	...ions,	recev...ions,	...ions;
...iez,	...iez,	...iez,	...iez,
...ent;	...ent;	reçoiv...ent:	...ent.

Paſſé - antérieur.

Il falloit que

j'aim...	je fin...	je reç...	je rend...
...aſſe,	...iſſe,	...uſſe,	...iſſe,
...aſſes,	...iſſes,	...uſſes,	...iſſes,
...ât;	...ît;	...ût;	...ît;
...aſſions,	...iſſions,	...uſſions,	...iſſions,
...aſſiez,	...iſſiez,	...uſſiez,	...iſſiez,
...aſſent:	...iſſent:	...uſſent:	...iſſent.

Paſſé.

Il faut que

j'aie tu aies il ait nous ayons vous ayez ils aient	aimé.	fini.	reçu.	rendu.

Paſſé - antérieur.

Il falloit que

j'euſſe tu euſſes il eût nous euſſions vous euſſiez ils euſſent	aimé.	fini.	reçu.	rendu.

Si un verbe adoptoit toujours la conjugaiſon de celui de ces quatre modèles dans la claſſe duquel le range la finale de ſon infinitif, la conjugaiſon des verbes ſeroit ſans aucune difficulté; mais il n'en eſt pas ainſi : un verbe peut avoir ſon infinitif, par exemple, en *ir*, & ne pas ſuivre la conjugaiſon de *fin..ir*. Tous les verbes qui ſont dans ce cas-là, ſont ce qu'on appelle ordinairement *verbes irréguliers*, parce qu'ils ſe conjuguent d'une

manière irrégulière ; & ce ſont ces verbes qui coûtent tant de peines aux jeunes gens, & ſur-tout aux étrangers qui apprennent notre langue. Comme il eſt abſolument néceſſaire de connoître la conjugaiſon de ces verbes, nous allons les parcourir tous ſucceſſivement ; mais pour abréger, nous ferons d'abord quelques remarques, qui nous diſpenſeront d'énoncer tous les tems. Les voici :

1°. Tous les tems combinés ſe forment de même dans tous les verbes, puiſqu'ils réſultent toujours de la combinaiſon du participe paſſif avec l'un ou l'autre des deux auxiliaires ; il ſuffira donc d'énoncer le participe paſſif.

2°. Dans tous les verbes, les paradigmes du préſent antérieur de l'indicatif, ceux du futur, & ceux du préſent du conditionnel, ſont toujours les mêmes ; & comme le tronc du préſent-antérieur de l'indicatif eſt toujours celui du participe actif, & le tronc du futur celui du préſent du conditionnel, en énonçant le participe actif & le tronc du futur, nous ſerons diſpenſés d'énoncer le préſent-antérieur & le conditionnel.

3°. Les paradigmes du préſent du ſubjonctif ſont les mêmes dans tous les verbes. Ainſi nous n'énoncerons que la première perſonne de ce tems pour accuſer le tronc,

4°. Le paradigme du passé dans un verbe quelconque, détermine toujours celui du présent-antérieur du subjonctif; *ai* détermine *asse; is, isse;* & *us, usse:* & comme le tronc dans ces deux tems est toujours le même, nous n'avons pas besoin d'énoncer le présent-antérieur du subjonctif.

5°. Enfin, les trois personnes de l'impératif sont toujours celles qui leur correspondent dans le présent de l'indicatif. Il faut excepter seulement, dans les verbes de la première conjugaison, le singulier de l'impératif, dont le paradigme est un *e* sans *s;* mais si cet impératif singulier étoit suivi de *y* ou *en*, il prendroit l'*s*, comme on peut le voir dans l'exemple suivant:

> Combien demandez-vous pour instruire mon fils, disoit un homme riche au philosophe Aristipe? — Cinq cents drachmes. — Avec cette somme j'achèterois un esclave. — Hé bien, achètes-en un, & tu en auras deux.

Il nous seroit aisé de multiplier ces règles de formation: mais comme celles que nous pourrions ajouter comporteroient une infinité d'exceptions; nous nous en tiendrons à celles-là, qui n'en comportent aucune.

VERBES IRRÉGULIERS en *er*.

ALL...ER.

All...ant, allé.

Je vais,	Que j'aill...e,
tu vas,	...es,
il va;	...e;
nous all...ons,	all...ions,
vous all...ez,	all...iez,
ils vont.	aill...ent.

⚜

J'all...ai,
&c.

⚜

J'i...rai,
&c.

S'en aller se conjugue de même. Dans les tems combinés de ce verbe, il faut que le mot *en* précède toujours l'auxiliaire. Dites,

Je m'en ſuis allé,
nous nous en ſommes allés,
vous vous en ſerez allé;
&c. &c.

& non,

Je me ſuis en allé,
nous nous ſommes en allés,
vous vous ſerez en allé.

Remarquez que quoiqu'au lieu de *j'allai*, je ſuis allé & des autres tems combinés du verbe *aller*, on ſe ſerve quelquefois de *je fus*, *j'ai été*, & des autres tems combinés du verbe *être*, ces deux verbes ne ſont cependant pas ſynonymes. Le verbe *aller* exprime la tendance, le mouvement; & le verbe *être* la ſtation, le repos : or, il implique que deux idées auſſi contradictoires ſoient ſynonymes. Quand on dit, *je fus hier à l'opéra*, *j'ai été à Paris*, &c. on veut exprimer la ſtation à l'opéra, à Paris, & non la tendance à l'opéra, à Paris : il eſt vrai que cela ſuppoſe qu'on y eſt allé, mais le voyage n'eſt point exprimé par ces locutions. Il eſt donc abſurde de dire :

Je fus hier en voiture à l'opéra.
J'ai été en poſte à Paris.
Je fus de Lyon à Paris en trois jours.
J'ai été conſulter mon médecin.
J'aurois été vous voir.
&c. &c.

parce qu'on n'eſt pas en voiture à l'opéra, qu'on n'eſt pas en poſte à Paris, qu'on n'eſt pas de Lyon à Paris, qu'on n'eſt pas conſulter ſon médecin, &c. Ecoutons M. de Voltaire ſur ce vers de Corneille,

Il *fut* juſques à Rome implorer le Sénat.

« *Il fut implorer*, c'étoit, dit-il, une » licence qu'on prenoit autrefois. Il y » a même pluſieurs perſonnes qui diſent

» encore, *je fus le voir, je fus lui parler;* » mais c'eſt une faute, pour la raiſon » qu'on va parler, qu'on va voir : on » n'eſt pas parler, on n'eſt pas voir. »

D'après cela on conçoit aiſément qu'il n'eſt aucun cas où l'on puiſſe dire, *je m'en fus, il s'en fut ;* & l'on ſera étonné de trouver à la tête de Zaïre, dans une épître à M. Fakner :

Votre Ofilds & ſa devancière
Bracegirdle la minaudière,
Pour avoir ſu dans leurs beaux jours ;
Réuſſir au grand art de plaire,
Ayant achevé leur carrière,
S'enfurent, avec le concours
De votre république entière,
Sous un grand poële de velours ;
Dans votre égliſe, pour toujours
Loger de ſuperbe manière.

« Ne pourroit-on pas, dit M. Morel, » dans un de ces articles dont il a enrichi » le journal de la langue françoiſe, re- » torquer à M. de Voltaire l'argument » qu'il fait contre Corneille ? On va loger, » & on ne s'en eſt pas loger dans une » égliſe. Voltaire en ce point, comme en » beaucoup d'autres, n'auroit pas mis » tant de contradictions entre ſes écrits » & ſes remarques; s'il avoit approfondi » par une étude ſérieuſe une langue qu'il » parloit ſi bien par une ſorte d'inſpira-

» tion : preſque toutes ſes obſervations » ſont juſtes, & ſes raiſons ſuperfi- » cielles. »

APPEL . . . ER.

Appel . . . ant, appelé.

J'appell...e,
...es,
...e;
appel...ons,
...ez,
appell...ent.

⚜

J'appel...ai;
&c.

⚜

J'appelle...rai;
&c.

C'eſt ainſi que l'académie écrit le verbe *appeler*, qui du reſte eſt très-régulier.

ENVOY . . . ER.

J'enver...rai,
&c.

De même *renvoyer*. Remarquez que dans tous les verbes en *oyer*, *uyer*, l'*y* devient un *i* par-tout où la prononciation ne doit faire entendre qu'un *i*. Exemple :

J'envoi...e,
j'ennui...e,
j'emploie...rai,
j'eſſuie...rois.
&c. &c.

MEN . . . ER.

Dans ce verbe & les ſemblables, l'*e* foible du tronc, devient un *è* ouvert partout où il eſt ſuivi d'un *e* foible. Exemple:

Je mèn...e, je lèv...e,
je mène...rai; je lève...rois.
&c.

PU . . . ER.

Ce verbe ſera régulier en écrivant, comme le conſeille M. Wailly, au préſent de l'indicatif:

Je pu...e,
...es,
...e.

& non avec l'académie:

Je pus,
tu pus,
il put.

c'eſt là le paſſé du verbe *pouvoir*. Au reſte l'uſage ne veut pas qu'on emploie le verbe *puer* au participe paſſif, & par conſéquent aux tems combinés. Au préſent pluriel du ſubjonctif, ne l'employez qu'à la troiſième perſonne, diſent les grammairiens; mais pourquoi proſcrire les deux autres? Si l'oreille n'eſt pas bleſſée dans nous *puïons*, vous *puïez*, tems préſent-antérieur de l'indicatif, pourquoi le ſeroit-elle dans nous *puïons*, vous *puïez*, préſent du ſubjonctif? On ne ſauroit donc

motiver la proscription de ces deux dernières inflexions.

VENG . . . ER.

Dans ce verbe & tous ceux qui comme lui se terminent en *ger*, le *g* est toujours suivi d'un *e* foible par-tout où le paradigme commence par un *a* ou un *o*. Exemple :

Nous venge...ons ;
je venge...asse ;
j'oblige...ai.
&c. &c.

VERBES IRRÉGULIERS

en *ir*.

ACQUÉR . . . IR.

Acquér . . . ant, acquis.

J'acquiers ;
tu acquiers ;
il acquiert ;
nous acquér...ons ;
...ez ;
ils acquièr...ent.

⚜

J'acqu...is ;
&c.

⚜

j'acquer...rai ;
&c.

Que j'acquièr...e,
...es,
...e;
acquér...ions,
...riez,
acquièr...ent.

Ainſi ſe conjuguent *s'enquérir*, *requérir*, & *conquérir*; on ne ſe ſert de ce dernier qu'à l'infinitif, aux participes, au paſſé, & au préſent-antérieur du ſubjonctif.

Quérir n'a d'uſage qu'à l'infinitif, & veut toujours être précédé des verbes *aller*, *envoyer*, ou *venir*. On ne doit s'en ſervir que lorſqu'on ſait où eſt la perſonne ou la choſe qu'on envoie quérir.

ASSAILL...IR.

Aſſaill...ant, aſſailli.

J'aſſaill...e,
...es,
...e;
...ons,
...ez,
...ent,

e j'aſſaill...e,
&c.

De même *treſſaillir*.

BÉN...IR.

Ce verbe eſt régulier; mais il a deux participes paſſifs, qui ſont *béni*, *bénie*,

bénit, *bénite* : ce dernier ne se dit que des choses sur lesquelles la bénédiction du prêtre a été donnée avec les cérémonies ordinaires.

Eau bénite, pain bénit, cierge bénit, chandelle bénite, drapeaux bénits, &c.

BOUILL...IR.

Bouill...ant, bouilli.

Je bous,
tu bous,
il bout.

⚜

Que je bouill...e,
&c.

Ebouillir n'a d'usage qu'à l'infinitif & au participe passif.

Ne laissez pas tant ébouillir ce pot, ce pot est trop ébouilli, cette sauce est trop ébouillie.

COUR...IR.

Cour...ant, couru.

Je cours,
tu cours,
il court;
nous cour...ons,
&c.

⚜

Je cour...us,
&c.

⚜

Je cour...rai,
&c.

Il en eſt de même de tous les compoſés de ce verbe; mais *recourir* (avoir recours) n'a d'uſage qu'à l'infinitif. Au lieu de *courir*, on dit quelquefois *courre* :

Courre la poſte, courre le lièvre, &c.

COUVR...IR.

Couvr...ant, couvert.

Je couvr...e,
...es,
...e;
...ons,
...ez,
...ent.

Que je couvr...e
...&c.

Ainſi ſe conjuguent *ouvrir*, *offrir*, *ſouffrir*, & tous leurs compoſés.

CUEILL...IR.

Cueill...ant, cueilli.

Je cueill...e,
...es,
...e;
...ons,
...ez,
...ent.

Je cueille...rai,
&c.

Que je cueill...e ;
&c.

De même ſes compoſés.

FAILL...IR.

Ce verbe n'a d'uſage qu'à l'infinitif, aux participes & aux tems combinés.

Faillir lourdement, arriver à jour faillant, jouer à coup failli, ce marchand a failli, je ne ſavois pas qu'il eût failli.

On dit cependant encore dans le ſtyle familier :

Le cœur me faut.

FLEUR...IR.

Ce verbe eſt régulier ; mais au figuré on dit *floriſſant*, *il floriſſoit*, *ils floriſſoient* ; au lieu de *fleuriſſant*, *il fleuriſſoit*, *ils fleuriſſoient* :

Un empire floriſſant, les lettres floriſſoient ſous le règne de Louis XIV.

FU...IR.

Fuy...ant, fui.
Nous fuy...ons,
...ez.

Que je fui...e,
&c.

Pat-tout où il n'y a qu'un *i*, *fui*, eſt une ſeule ſyllabe ; où il y a un *y*, lequel

équivaut à deux *ii*, le premier se joint à la syllabe qui précède, & l'autre à celle qui suit.

HA...ÏR.

Je hais,
tu hais,
il hait.

Ce verbe n'a que ces trois personnes d'irrégulières, elles se prononcent *hè*; aussi n'y a-t-il point de trema sur l'*i*: partout ailleurs c'est *ha..ï*. Ne craignez pas de vous servir du passé simple de ce verbe; *je haïs*, &c. est très-françois

MOUR...IR.

Mour...ant, mort.

Je meurs,
tu meurs,
il meurt;
nous mour...ons,
...ez,
ils meur...ent.

Je mour...us;
&c.

Je mour...rai,
&c.

Que je meur...e,
...es,
...e;
mour...ions;
...iez,
meur...ent.

OU...ÏR.

On disoit autrefois au présent *j'oy*, tu *oys*, &c. & à l'impératif, *ois*, *oyez* :

Quand je vous oy parler de guerre & de concerts.
CORNEILLE.

Oyez Félix, dit-il, oyez peuple, oyez tous.
idem.

« Mais *je vous oy* ne se dit plus, dit » M. de Voltaire, & *oyez* n'est plus » employé qu'au barreau, où les huissiers » disent *ois*, sans savoir ce qu'ils disent. » Nous n'avons gardé de ce verbe que » l'infinitif *ouïr*. » Cette dernière remarque de M. de Voltaire n'est pas aussi juste que la première ; on se sert encore de *ouïr* au passé & aux tems combinés ; on lit dans le dictionnaire de l'académie,

J'ouïs hier un beau sermon.
Avez-vous ouï ce bruit.

& dans Racine,

Et n'as-tu pas encore ouï la renommée ?

SAILL...IR.

Dans le sens de *jaillir*, *sortir avec impétuosité*, ce verbe est régulier ; mais il n'a que les troisièmes personnes, il ne peut être d'aucun usage aux autres. Dans le sens de *déborder le nu du mur*, *s'avancer en dehors*, il est irrégulier ; mais il n'est d'usage qu'aux inflexions suivantes :

Saillant.

Il ſaille,	ils ſaillent;
il ſailloit,	ils ſailloient;
il ſaillira,	ils ſailliront;
il ſailliroit,	ils ſailliroient;
qu'il ſaille,	qu'ils ſaillent;
qu'il ſaillît,	qu'ils ſailliſſent.

SENT...IR.

Sent...ant, ſenti.

Je ſens,
tu ſens,
il ſent;
nous ſent...ons;
&c.

Que je ſent...e;
&c.

Ainſi ſe conjuguent *mentir*, *partir*, *dormir*, *ſervir*, *ſe repentir*, *ſortir*, & tous leurs compoſés; il faut excepter *reſſortir*, (être du reſſort), *repartir* (partager), qui ſe conjuguent régulièrement ſur *finir*.

TEN...IR.

Ten...ant, tenu.

Je tiens,
tu tiens,
il tient;
nous ten...ons,
...ez,
ils tienn...ent.

Je tins,
tu tins,
il tint;
nous tinmes,
vous tintes,
ils tinrent.

Je tiend...rai,
&c.

Que je tienn...e,
...es,
...e;
ten...ions,
...iez,
tienn...ent.

Ainſi ſe conjuguent tous les compoſés de *tenir*, & *venir* avec les ſiens.

VÊT...IR.

Vêt...ant, vêtu.

Je vêts,
tu vêts,
il vêt;
nous vêt...ons,
...ez,
...ent.

Que je vêt...e,
&c.

Ainſi ſe conjuguent ſes compoſés *dévêtir*, *revêtir*, & *Jurvêtir*.

VERBES IRRÉGULIERS en *oir*.

S'ASS...OIR.

S'aſſéi...ant, aſſis.

Je m'aſſieds,
tu t'aſſieds,
il s'aſſied;
nous nous aſſéions,
vous vous aſſéiez,
ils s'aſſéient.

⚜

Je m'aſſ...is,
...is,
...it;
...îmes,
...îtes,
...irent.

⚜

Je m'aſſié...rai,
ou
je m'aſſéi...rai,
&c.

⚜

Que je m'aſſéi...e,
&c.

Les gens du monde ont une autre manière de conjuguer ce verbe; mais nous ne la conſignerons point ici, parce qu'elle n'eſt pas avouée par l'académie.

DÉCH...OIR.

Déchu.

Nous déchoy...ons,
...ez,
déchoi...ent.

⚜

Je décher...rai;
&c.

⚜

Que je déchoi...e,
...es,
...e;
déchoy...ons;
...ez,
déchoi...ent.

Ce verbe n'a point de participe actif, ni par conſéquent de préſent-antérieur à l'indicatif. Conjuguez de même le verbe *échoir;* mais celui-ci a un participe actif, *échéant*. Il n'a point de préſent antérieur à l'indicatif. *Choir* ne s'emploie qu'à l'infinitif:

Souvent on a vu choir du haut de leur grandeur,
Ces tyrans aveuglés par leur fauſſe ſplendeur.

Mais il convient mieux dans le ſtyle badin que dans le haut ſtyle.

MOUV...OIR.

Mouv...ant, mu.

Je meus,
tu meus,
il meut;
nous mouv...ons,
...ez,
ils meuv...ent.

Je m...us,
&c.

Que je meuv...e,
...es,
...e;
mouv...ions,
...iez,
meuv...ent.

De même les composés de ce verbe.

PLEUV...OIR.

Pleuv...ant, plu,

Il pleut,
il plut,
qu'il pleuve,

Au figuré on peut bien employer ce verbe au pluriel, mais jamais dans le sérieux :

Chansons, madrigaux, épîtres, stances, &c. pleuvent de tous côtés.

POURV...OIR.

Pourvoy...ant, pourvu,

Je pourvois,
tu pourvois,
il pourvoit;
nous pourvoyons,
vous pourvoyez,
ils pourvoient.

Je pourv...us,
&c.

Je pourvoi...rai,
&c.

Que je pourvoi...e,
...es,
...e;
pourvoy...ions,
pourvoy...iez,
pourvoi...ent.

Conjuguez de même *prévoir*, le passé près, qui est je *prév...is*; *surseoir*, le participe passif près, qui est *sursis*; & *voir*, le passé & le futur près, qui sont je *v...is*, je *ver...rai*.

POUV...OIR.

Pouv...ant, pu.

Je puis, *jamais* je peux,
tu peux,
il peut;
nous pouv...ons,
...ez,
ils peuv...ent.

Je p...us,
&c.

Je pour...rai,
&c.

Que je puiss...e,
...es,
...e;
...ions,
...iez,
...ent.

SAV...OIR.

Sachant, fu.

Je ſais,
tu ſais,
il ſait;
nous ſav...ons,
...ez,
...ent.

⚜

Je ſav...ois,
&c.

⚜

Je ſ...us,
&c.

⚜

Je ſau...rai,
&c.

Sache,
Sachons,
Sachez.

⚜

Que je ſach...e,
...es,
...e;
...ions,
...iez,
...ent.

Dans la converſation on dit quelquefois *je ſache* pour *je ſais*, mais toujours avec une négation:

Je ne ſache perſonne qui le veuille.
Non pas que je ſache.

On dit auſſi *je ne ſaurois* pour *je ne puis*:

Je ne ſaurois reſter dans mon appartement.

SEOIR.

Il ſied,
ils ſiéent.

Il ſéioit,
ils ſéioient.

Il ſiéra,
ils ſiéront.

Il ſiéroit,
ils ſiéroient.

qu'il ſiée,
qu'ils ſiéent.

Ce verbe n'a que ces inflexions, & n'eſt d'aucun uſage à l'infinitif.

VAL...OIR.

Val...ant, valu.

Je vaux,
tu vaux,
il vaut;
nous val...ons,
...ez,
...ent.

Je val...us,
&c.

Je vaud...rai,
&c.

Que

Que je vaill...e,
...es,
...e;
val...ions,
...iez,
vaill...ent.

Ainſi ſe conjuguent *revaloir*, *équivaloir*, & *prévaloir*, mais ce dernier fait au préſent du ſubjonctif, *que je préval..e.*

VOUL...OIR.

Voul...ant, voulu.

Je veux,
tu veux,
il veut;
nous voul...ons,
...ez,
ils veul...ent.

Je voul...us,
&c.

Je voud...rai,
&c.

Point d'impératif.

Que je veuill...e
...es,
...e;
voul...ions,
...iez,
veuill...ent.

VERBES IRRÉGULIERS en *re*.

BATT . . . RE.

Je bas,
tu bas,
il bat.

Ce verbe n'a que ces trois perſonnes d'irrégulières. De même tous ſes compoſés.

BOI . . . RE.

Buv . . . ant, bu.

Je bois,
tu bois,
il boit;
nous buv...ons,
...vez,
boiv...ent.

Je b...us,
&c.

Que je boiv...e,
...es,
...e;
buv...ions,
...iez,
boiv...ent.

BRAI . . . RE.

il brait,
ils braient.

Il braira,
ils brairont.

Il brairoit,
ils brairoient.

Ce verbe, qui exprime le cri de l'âne, n'a que les inflexions que nous venons d'énoncer.

BRUI . . . RE

On entend bruire les vagues.
Le tonnere bruyoit.
Les flots bruyoient.

Ce verbe n'a que ces trois inflexions.

CIRCONCI . . . RE.

Circoncis . . . ant, circoncis.

Je circoncis,
tu circoncis,
il circoncit;
nous circoncis...ons,
...ez,
...ent.

Je circonc...is,
&c.

Que je circonciſ...e,
&c.

CLO . . . RE.

Clos.

Je clos,
tu clos,
il clot.
Point de pluriel.

Je clo...rai,
&c.

Je clo...rois,
&c.

Ce verbe, ainſi que ſes compoſés *enclore* & *renclore*, n'a que les tems que nous avons énoncés. *Eclore* n'a que les inflexions ſuivantes :

éclos.

Il éclot,
ils écloſent.

Il éclora,
ils écloront.

Il écloroit,
ils écloroient.

Qu'il écloſe,
qu'ils écloſent.

Ce verbe, dans les tems combinés, prend l'auxiliaire être. *Cette fleur eſt écloſe, ces fleurs ſeront écloſes ſous peu de jours.*

CONCLU . . . RE.

Conclu . . . ant, conclu.

Je conclus,
tu conclus,
il conclut ;
nous conclu...ons,
...ez,
...ent

Je concl...us,
&c.

Conjuguez de même *exclure*, le participe passif près, qui est *exclus*; au feminin *excluſe* ou *exclue*.

CONFI . . . RE.

Confis . . . ant, confis.

Je confis,
tu confis,
il confit;
nous confiſ...ons,
...ez,
...ent.

Je conf...is,
&c.

Que je confiſ...e,
&c.

CONNOÎT . . . RE.

Connoiſſ . . . ant, connu.

Je connois,
tu connois,
il connoît;
nous connoiſſ...ons,
...ez,
...ent.

Je conn...us,
&c.

Que je connoiſſ...e,
&c.

Conjuguez de même tous les composés de *connoître*, & *paroître*, *croître*, avec les leurs.

COUD . . . RE.

Couf . . . ant, cousu.

Nous couf...ons,
...ez,
...ent.

✤

Je couf...is,
&c.

✤

Que je couf...e,
&c.

De même ses composés *découdre* & *recoudre*. Ne dites jamais au passé *je cousus*, au lieu de *je cousis*.

CRAIND . . . RE.

Craign . . . ant, craint.

Je crains,
tu crains,
il craint;
nous craign...ons,
...ez,
...ent.

✤

Je craign...is,
&c.

✤

Que je craign...e,
&c.

Tous les verbes qui se terminent en aindre, oindre & eindre, comme *plaindre*, *joindre*, *peindre*, suivent cette conjugaison.

CROI . . . RE.

Croy . . . ant, cru.

Je crois,
tu crois,
il croit;
nous croy...ons,
...ez,
croi...ent.

✠

Je cr...us,
&c.

✠

Que je croi...e,
...es,
...e;
croy...ions,
...iez,
croi...ent.

DI . . . RE.

Dis . . . ant, dit.

Je dis,
tu dis,
il dit;
nous dis...ons,
dites,
dis...ent.

✠

Je d...is,
&c.

Que je dif...e,
&c.

Redire se conjugue de même. *Contredire*, *dédire*, *interdire*, *médire* & *prédire*, se conjuguent aussi comme *dire*; mais la seconde personne pluriel du présent de l'indicatif est : vous contredif..ez, vous dédif..ez, vous interdif..ez, vous médif..ez. *Maudire*, autre composé de *dire*, se conjugue ainsi :

Maudiff...ant, maudit.

Je maudis,
tu maudis,
il maudit;
nous maudiff...ons,
...ez,
...ent.

Je maud...is,
&c.

Que je maudiff...e,
&c.

ÉCRI...RE.

Écriv...ant, écrit.

J'écris,
tu écris,
il écrit;
nous écriv...ons,
...ez,
...ent.

✣

J'écriv...is,
&c.

✣

Que j'écriv...e,
&c.

De même tous les composés de ce verbe.

FAI . . . RE.

Fes . . . ant, fait.

Je fais,
tu fais,
il fait;
nous fesons,
vous faites,
ils font.

✣

Je f...is,
&c.

✣

Je fe...rai,
&c.

✣

Que je fass...e,
&c.

De même tous les composés de ce verbe.

FRI . . . RE.

Frit.

Je fris,
tu fris,
il frit.

Point de pluriel.

Je fri...rai,
&c.

Je fri...rois,
&c.

Ce verbe n'a que les tems que nous venons d'énoncer.

LI...RE.

Lif...ant, lu.

Je lis,
tu lis,
il lit;
nous lif...ons,
...ez,
...ent.

Je l...us,
&c.

Que je lif...e,
&c.

De même *relire* & *élire*.

LUI...RE.

Luif...ant, Lui.

Je luis,
tu luis,
il luit;

nous luiſ...ons,
...ez,
...ent.

⚜

Point de paſſé.

⚜

Que je luiſ...e,
&c.

METT...RE

Mett...ant, mis.

Je mets,
tu mets,
il met;

⚜

Je m...is,
&c.

⚜

Que je mett...e,
&c.

De même toutes les compoſés de *mettre*.

MOUD...RE.

Moul...ant, moulu.

nous moul...ons,
...ez,
...ent.

Je moul...us,
&c.

Que je moul...e,
&c.

De même *remoudre* & *émoudre*.

NAÎT...RE.

Naiſſ...ant, né.

Je nais,
tu nais,
il naît;
nous naiſſ...ons,
...ez,
...ent.

Je naqu....is,
&c.

Que je naiſſ...e,
&c.

NUI...RE.

Nuif....ant, nui.

Je nuis,
tu nuis,
il nuit;
nous nuiſ...ons,
...ez,
...ent.

Je nuiſ...is,
&c.

Que je nuiſ...e,
&c.

PAÎT...RE.

Paiſſ...ant.

Je pais,
tu pais,
il pait;
nous paiſſ...ons,
...ez,
...ent.

Point de paſſé.

Que je paiſſ...e.
&c.

Ce verbe, n'ayant point de paſſé, n'a par conſéquent point de préſent-antérieur au ſubjonctif. Il n'a pas non plus de tems combinés, puiſqu'il n'a point de participe paſſif; on dit cependant dans le ſtyle familier : *il a pu & repu.*

PREND...RE.

Pren...ant, Pris.

nous pren...ons,
...ez,
...ent.

⚜

Je pr...is,
&c.

⚜

Que je prenn...e,
...es,
...e,
pren...ions,
...iez,
prenn...ent.

De même tous les composés de ce verbe.

RI...RE.

Ri...ant, ri.

Je ris,
tu ris,
il rit;
nous ri...ons,
...ez,
...ent.

⚜

Je r...is,
&c.

⚜

Que je ri...e,
&c.

De même *sourire*.

SOUD . . . RE.

Ce verbe n'a que cette inflexion. Ses composés *absoudre* & *résoudre* se conjuguent différemment. Voici leur conjugaison:

ABSOUD . . . RE.

Absolv...ant, absous, fém. absoute.

J'absous,
tu absous,
il absout;
nous absolv...ons,
...ez,
...ent.

✣

Point de passé.

✣

Que j'absolv...e,
&c.

De même *dissoudre*.

RÉSOUD . . . RE.

Résolv . . . ant, résolu *ou* résous,

Je résous,
tu résous,
il résout;
nous résolv...ons,
...ez,
...ent.

✣

Je résol...us,
&c.

Que je réſolv...e,
&c.

On ſe ſert du participe *réſolu*, lorſqu'on emploie le verbe dans le ſens de déterminer, décider, *j'ai réſolu de partir, c'eſt une choſe réſolue;* & du participe *réſous*, lorſqu'on emploie le verbe dans le ſens de réduire, convertir, le ſoleil a *réſous* ce brouillard. *Réſous* n'a point de féminin.

SUFFI . . . RE.

Suffiſ . . . ant, ſuffi.

Je ſuffis,
tu ſuffis,
il ſuffit;
nous ſuffiſ...ons,
...ez,
...ent.

Je ſuff...is,
&c.

Que je ſuffiſ...e,
&c.

SUIV . . . RE.

Suivi.

Je ſuis.
tu ſuis,
il ſuit.

Ce verbe n'a que cela d'irrégulier;

TRAI...RE.

Tray...ant, trait.

Je trais,
tu trais,
il trait;
nous tray...ons,
...ez,
trai...ent.

Point de passé.

Que je trai...e,
...es,
...e;
tray...ions,
...iez,
trai...ent.

De même tous les composés de *traire*, comme *attraire*, *distraire*, &c.

VAINC...RE.

Vainqu...ant, vaincu.

nous vainqu...ons,
...ez
...ent.

Je vainqu...is,
&c.

Que je vainqu...e,
&c.

Le présent singulier est régulier, mais il n'est guère d'usage. De même *convaincre*.

VIV . . . RE.

Viv . . . ant, vécu.

Je vis,
tu vis,
il vit;
nous viv...ons,
...ez,
...ent.

✝

Je vé...cus, *jamais* je véquis;

&

Que je viv...e, &c.

De même ſes compoſés.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

Subſtantif.

DÉFINITION du ſubſtantif. *Pag.* 3.
On diſtingue le ſubſtantif commun & le ſubſtantif propre. *Idem.*

Adjectif & participe.

Définition de l'adjectif 4.
Définition du participe. *Id.*
On diſtingue le participe actif & le participe paſſif.
Du genre & du nombre 5.
6.

Article.

Définition de l'article.
Erreur de M. Reſtaut. 7.
L'article eſt ſimple ou contracté. 11.
13.

Pronom.

Définition du pronom.
Nous diſtinguons ſeulement les pronoms perſonnels & les pronoms conjonctifs. 14.
Tableau des pronoms perſonnels. 15.
Tableau des pronoms conjonctifs. 16.
Tableau des faux pronoms. 18.
19.

Verbe.

Définition du verbe. 21.

Des modes. Pag. 25.
Des tems. 26.

Prépoſition.

Définition de la prépoſition. 34.
Tableau des prépoſitions. 36.

Adverbe.

Définition de l'adverbe. 37.
Degrés de ſignification. 40.
Degrés de comparaiſon 43.
Erreur de M. Wailly. 44.
Du ſuperlatif. *Id.*

Conjonction.

Définition de la conjonction. 47.
Tableau des conjonctions. 49.

Interjection.

Définition de l'interjection. 50.
Tableau des interjections. *Id.*
Réſumé de toutes les définitions. 51.
Ode de Jean-Baptiſte Rouſſeau, où tous les mots ſont claſſés. 55.

SYNTAXE.

Des trois parties logiques de la phraſe. 61.
Analyſe de la phraſe. 63-74.
La ſyntaxe eſt naturelle ou figurée. 75.
Ellipſe. 76.
Pléonaſme. 77.
Syllepſe. 78.
Inverſion ou hyperbate. *Id.*
Galliciſme. 80.
Barbariſme & ſoléciſme. *Id.*
Analyſe d'une pièce de vers. 83-97.
Règle d'accord. 97.

Observations & exceptions relatives à cette règle.

I. Plusieurs substantifs singuliers impriment à leurs correspondants le nombre pluriel, & le genre masculin, si ces substantifs sont de différent genre. *Pag.* 99.
Erreur de M. Restaut 101.
L'un & l'autre, *ni l'un ni l'autre* veulent-ils leurs correspondants au pluriel ou au singulier. 104.
Erreur de M. Domergue (1). 107.
II. Lorsque plusieurs substantifs sont liés ensemble par la conjonction *ou*, les correspondants n'obéissent qu'au dernier. 108.
III. De deux substantifs liés par les conjonctions *comme*, *ainsi que*, *de même que*, *&c.* celui qui n'est pas précédé de la conjonction fait seul la loi. 110.
De deux substantifs liés par la conjonction *mais*, le dernier fait seul la loi. *Id.*
IV. Les substantifs qui expriment une quantité ou une multiplicité d'objets dénommés par un autre substantif, veulent les correspondants énoncés après, au genre & au nombre de ce dernier. 111.
V. Les adverbes substantifiés, *beaucoup*, *peu*, *assez*, *moins*, *plus*, &c. &c. suivis d'un substantif, soumettent toujours les correspondants au nombre & au genre de celui-ci. 113.
VI. Du substantif *gens*. *Id.*
VII. De *quelque chose*. 114.

(1) Je suis obligé de dire ici que M. Domergue a dénoncé & combattu lui-même sa propre erreur, dans un des numéros de son journal.

VIII. De *on* & *quiconque*. *Pag.* 114.
IX. De *perſonne*. 116.
X. Ne dites, ni *c'eſt un des plus belles orgues*, ni *c'eſt un des plus beaux orgues*, ni enfin, c'eſt une *des plus belles orgues*. 117.
XI. Dites, *cette femme a l'air bon., l'air ſpirituel*, & non *l'air bonne*, *l'air ſpirituelle*. 118.
XII. Erreur de M. Reſtaut. 119.
XIII. Dites *l'un & l'autre cheval*, & non *l'un & l'autre chevaux*. 121.
XIV. On dit, *lettres royaux*, *priſons royaux*, *ordonnances royaux*. 122.
XV. De l'adjectif *feu*. *Id.*
XVI. Des adjectifs *un* & *demi*. 123.
XVII. De l'adjectif *grande*. *Id.*
XVIII. De l'adjectif *aucun*. 124.
XIX. De l'adjectif *même*. *Id.*
XX. Des adjectifs *vingt* & *cent*. 125.
XXI. De *quel*..... *que*. 126.
XXII. De *quelque*..... *que*. *Id.*
XXIII. De *tout*. 127.
XXIV. Les adjectifs employés adverbialement ne varient jamais 129.
XXV. Diſcuſſion ſur *chacun*. *Id.*
Erreur de M. Domergue. 137.
XXVI. Du pronom invariable *le*. 139.
XXVII. De *ce*. 142.
XXVIII. De l'article conſtruit avec un ſuperlatif *Id.*
XXIX. Le participe actif eſt toujours invariable. 144.
XXX. Le participe paſſif, ſeul ou combiné avec l'auxiliaire *être* hors d'un verbe pronominal, prend toujours la livrée de ſon correſpondant. 146.
Erreur de M. Reſtaut. *Id.*
XXXI. Le participe paſſif combiné avec l'auxiliaire *avoir* ou avec l'auxiliaire *être* dans un verbe pronominal, ne prend la

livrée de ſon correſpondant que lorſqu'il en eſt précédé. *Pag.* 147.
Erreur de M. Reſtaut. 153.
Autre erreur de M. Reſtaut. 155.

Subſtantif.

Il eſt des ſubſtantifs dont le nombre varie le genre. 158.
Il eſt des ſubſtantifs qui, ſous la même acception, adoptent l'un ou l'antre des deux genres, au choix de celui qui parle 159.
Il eſt des ſubſtantifs qui ſous, la même inflexion & ſous le même genre, déſignent les deux ſexes. 160.
Il eſt des ſubſtantifs qui, ſous la même inflexion, prennent le genre du ſexe qu'ils déſignent. 162.
Ils eſt un grand nombre de ſubſtantifs dont l'acception varie le genre. 163.
Erreur de M. Wailly. 168.
Les ſubſtantifs empruntés des langues étrangeres & auxquels on n'a pas donné une phyſionomie françoiſe, s'écrivent au pluriel comme au ſingulier. *Id.*
Les ſubſtantifs propres rejettent la caractériſtique du pluriel. *Id.*

Article.

Règle ſur l'uſage de l'article devant un ſubſtantif commun. 169.
Le ſubſtantif précédé de quelqu'un de ces mots, *beaucoup*, *peu*, *ſorte*, *&c. &c.* ne prend jamais l'article. 172.
Remarque ſur *pas* & *point*. *Id.*
Le ſubſtantif à la ſeconde perſonne ne prend jamais l'article. 173.
On ſupprime quelquefois l'article devant

le complément immédiat, ou une longue suite de substantifs. *Pag.* 173.
Règle sur l'usage de l'article devant un substantif construit avec plusieurs adjectifs. 174.
Règle sur l'usage de l'article devant un substantif construit avec un superlatif. 177.
Règle sur la contraction *des*. 178.
Erreur de M. Restaut. 179.

Adjectif.

Construction de l'adjectif avec son substantif. 181.
Adjectifs dont la situation varie la signification. 182.
Tous les adjectifs qui remplacent l'article, doivent être répétés devant chaque substantif. 185.
Faut-il dire, *cette femme est prête d'accoucher, prête à accoucher, ou près d'accoucher?* *Id.*
Remarque sur les adjectifs possessifs *son, sa, ses, &c.* 186.

Participe.

Inversion, qui n'est plus tolérée. 189.
Règle sur le choix des prépositions *de* & *par* après le participe passif. *Id.*
Remarque sur le participe actif. 190.

PRONOM.

Pronoms personnels.

Remarque sur le tutoiement. 193.
Construction du pronom sujet. 195.
Remarque sur *lui* & *eux*. 198.
Remarque sur *moi, je; toi, tu. &c.* *Id.*
Construction du pronom complément. 199.
Règle sur le pronom *soi*. 200.
Remarque sur *lui, leur*, & *eux, elle, elles*, compléments. 201.

Remarque

Remarque sur *ce*. *Pag.* 202.
Règle sur le choix de ces pronoms *ce* & *il*. 204.
Amphibologie qui fait épigramme. 205.
Le pronom doit rappeler le substantif qu'il remplace sous le même sens qu'on lui a déja donné. *Id.*
Remarque sur la répétition du pronom sujet. 206.

Pronoms conjonctifs.

Remarques sur *qui*. 206.
Remarque sur *que*. 208.
Remarque sur *quoi*. *Id.*
Construction du pronom conjonctif. 209.
Remarque sur *dont*. 210.
Erreur de M. Restaut. 211.
Remarque sur le pronom conjonctif après *voilà*, *voici*. 212.

VERBE.

Du choix de l'auxiliaire.

Auxiliaire du verbe employé au passif. 212.
Auxiliaire des verbes pronominaux. 213.
Verbes, qui prennent l'auxiliaire être. 214.
Erreur de MM. Wailly & Restaut. *Id.*
Faute de M. de Voltaire. *Id.*
Verbes qui se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *avoir*. 215.
Verbes qui se conjuguent indifféremment avec *être* ou *avoir*. *Id.*
Verbes qui changent d'auxiliaire, en changeant d'acception. 216.

Remarques sur les tems de l'indicatif.

Le présent employé pour un tems passé. 219.

Le préſent employé pour le futur. *Pag.* 219.
Le paſſé combiné employé pour le paſſé-poſtérieur. 220.
Remarque ſur le paſſé-antérieur. *Id.*
Règle ſur le choix du paſſé ſimple & du paſſé combiné. *Id.*

Du choix du mode dans la phraſe complétive.

Cas où l'on doit préférer l'infinitif. 222.
Cas où l'on doit employer le ſubjonctif. 223-232.

Du choix du tems dans la phraſe complétive.

Choix du tems dans la phraſe complétive dont le verbe n'eſt pas au ſubjonctif. 235.
Choix du tems dans la phraſe complétive dont le verbe eſt au ſubjonctif. 235-238.
Remarque ſur les compléments. 238-243.
Manière dont on doit conſtruire *l'un, l'autre.* 243.

Adverbe.

Conſtruction de l'adverbe. 243.
Remarque ſur *davantage.* 245.
Remarque ſur *autant.* 244.
Erreur de M. Reſtaut. *Id.*
Remarque ſur *ſi.* 246.
Règle ſur le choix de ces adverbes *plus* & *mieux.* 247.
Remarque ſur aujourd'hui. 248.
Remarque ſur *ne.* 249.
Remarque ſur *pas* & *point.* 251.
Remarque ſur l'expreſſion *rien moins.* 252.

Prépoſition.

Prépoſitions qui doivent toujours être répétées. *Pag.* 253.
Remarque ſur *parmi.* 255.
Remarque ſur *en.* *Id.*
Remarque ſur les prépoſitions *deſſus* & *deſſous*, *dedans* & *dehors.* 257.
Remarque de M. Beauzée. 258.
Remarque ſur *durant.* *Id.*
Remarque ſur *de-çà*, *de-là*, &c. *Id.*
Remarque ſur *après.* 259.
Remarque ſur *proche*, *près*, *hors.* *Id.*
Remarque ſur *autour* & *à l'entour.* *Id.*
Remarque ſur *au travers* & *à travers.* 260.
Remarque de Voltaire ſur *vis-à-vis.* *Id.*
Remarque ſur *outre.* *Id.*
Remarque ſur *avant de*, *avant que de.* *Id.*
Erreur de l'abbé Girard. 261.

Conjonction.

Erreur de M. Wailly & de l'Académie. 263.
Remarque ſur la conjonction *que.* 266.

Ponctuation.

Signes de ponctuation. 269.
Principes ſur leſquels eſt fondé l'art de la ponctuation. *Id.*
De la virgule. 270-284.
Du point-virgule. 284-290.
Des deux points. 290-294.
Du point. 294.
Du point interrogatif. 295.
Du point exclamatif. 296.
Du point ſuſpenſif. 297.
Du trait de ſéparation. 298.
Des parenthèſes. 299.

Des guillemets. *Pag.* 299.
De l'alinéa. 302.

Conjugaiſon des verbes.

Tableau des quatre conjugaiſons. 311.
Règles de formation. 315.
Verbes irréguliers en ....*er.* 317-322.
Verbes irréguliers en ....*ir.* 322-331.
Verbes irréguliers en ....*oir.* 331.
Verbes irréguliers en ....*re.* 338.

Fin de la table des matieres.

ERRATA.

PAG. 14, lig. derniere, *le ſubſtantif* : liſez, *ce ſubſtantif.*

Pag. 18, lig. 29, *ou équivaut* : liſez, *où équivaut.*

Pag. 33, lig. 15, *qu'on a inſérée* : liſez, *qu'on y a inſérée.*

Pag. 68, lig. 22, *ce n'eſt pas*, &c. liſez, *cela n'eſt pas.*

Pag. 136, lig. 22, *le choix de tournure* : liſez, *le choix de la tournure.*

Pag. 168, lig. 15, *& à qui* : liſez, *& auxquels.*

Pag. 297, lig. 8, *d'une propoſition* : liſez, *d'une prépoſition.*

Pag. 209, lig. 8, *on ne le diſtingueroit* : liſez, *on ne les diſtingueroit.*

Pag. 260, lig. 18, *il eſt allé vingt lieues* : liſez, *il eſt allé à vingt lieues.*

Pag. 273, dans l'exemple qui commence ainſi, *la ſageſſe &c.* ne voyez que des virgules, & non des points-virgules.

Pag. 290, lig. 9, au lieu de *étoient* : liſez, *ſont.*

Id. lig. 11, au lieu de *devoient* : liſez, *doivent.*

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit ayant pour titre: *Syntaxe Françoiſe, ou Nouvelle Grammaire ſimplifiée*, par M. l'Abbé FABRE; & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impreſſion.

A Lyon, le 8 Mai 1787.

Signé, BRUYS DE VAUDRAN.

PRIVILÈGE GÉNÉRAL.

N.° 1171.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le Sieur Abbé FABRE Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public la *Syntaxe Françoiſe, ou Nouvelle Grammaire ſimplifiée*, de ſa compoſition, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons, par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilège, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à perſonne; & ſi cependant il

jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enrégiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la ceſſion; & alors, par le fait ſeul de la ceſſion enrégiſtrée, la durée du préſent Privilège ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décède avant l'expiration deſdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil, du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Privilèges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits; de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil, du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilège; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal

Chevalier Garde-des-Sceaux de France le Sieur DE LAMOIGNON; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Préſentes: DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le cinquième jour du mois de Septembre, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſept, & de notre règne le quatorzième.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N.° 1171, fol. 337, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, le 11 Septembre 1787.

Signé, *NYON l'aîné, Adjoint.*

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
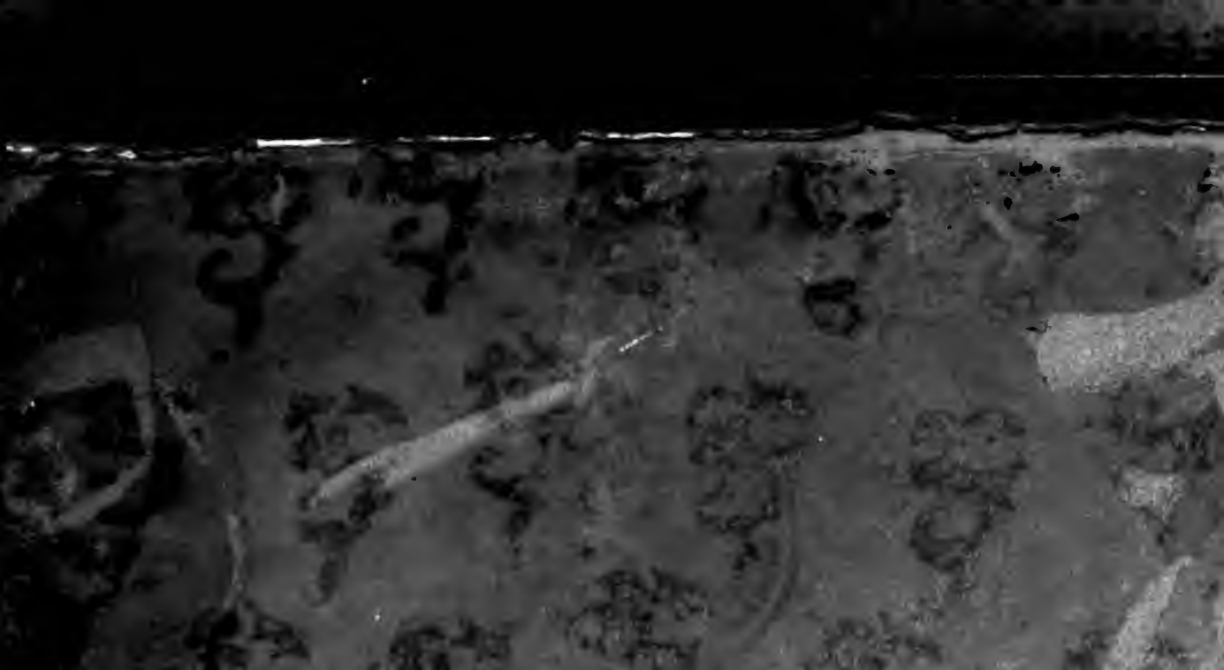
The Library
University of Ot
Date due